

MANON GOYETTE

**DES VESTIGES D'UNE ARRIÈRE-COUR À  
L'HISTOIRE DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE À QUÉBEC AU XIXE SIÈCLE:  
LA TROISIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES  
À L'ÎLOT HUNT( 1993)**

Mémoire  
présenté  
à la Faculté des études supérieures  
de l'Université Laval  
pour l'obtention  
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département d'histoire  
FACULTÉ DES LETTRES  
UNIVERSITÉ LAVAL  
CÉLAT

AVRIL 1999



**National Library  
of Canada**

**Acquisitions and  
Bibliographic Services**

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

**Bibliothèque nationale  
du Canada**

**Acquisitions et  
services bibliographiques**

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

**The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.**

**The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.**

**L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.**

**L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.**

0-612-45477-0

**Canada**

**RÉSUMÉ**

En 1993, l'école de fouille de l'Université Laval fouillait pour une troisième année consécutive le site de l'îlot Hunt dans la Basse-ville de Québec. Cette fois, elle mettait au jour les vestiges d'une arrière-cour qui fut intensément occupée de 1824 à 1960. Cette occupation se manifeste principalement par une succession de remblais de déchets et de structures sanitaires qui témoignent des habitudes d'hygiène des occupants du site au fil de son histoire. Par une approche écosystémique, l'analyse de ces vestiges a permis de constater que ceux-ci témoignaient d'une adaptation de l'être humain face à l'urbanisation rapide de la ville au XIXe siècle, et face aux problèmes d'insalubrité et d'épidémies dévastatrices qui en découlèrent. Par le fait même, cette étude a permis de constater toute l'importance du rôle des arrière-cours dans l'écosystème de la ville à cette période.

**REMERCIEMENTS**

Le déroulement de ce projet a été rendu possible grâce à l'École de fouilles de l'Université Laval et au soutien financier du CÉLAT et de la Ville de Québec. Également, grâce au ministère de la culture et des communications, lesquels nous ont émis un premier permis de recherche archéologique à titre d'étudiante-stagiaire de deuxième cycle. Nos plus grands remerciements s'adressent d'abord à notre directeur de recherche, Marcel Moussette, d'une part pour sa grande disponibilité et son encadrement rigoureux, mais surtout pour sa patience et ses encouragements, sans lesquels ce projet n'aurait pu être mené jusqu'à terme. Nous remercions également notre codirecteur, Réginald Auger, pour son appréciation et ses judicieux conseils. Également nos prédécesseurs Myriam Leclerc, dont les recherches nous ont ouvert le chemin et Paul-Gaston L'Anglais, dont les conseils et l'enseignement nous ont été d'une aide incomparable pour la compréhension du site et l'analyse de la culture matérielle. Un grand merci s'adresse aussi à Lise Jodoin, du Laboratoire de restauration de l'Université Laval, pour son support et sa grande collaboration, à Serge Rouleau et Marie-Claude Lafleur, qui ont, avec Lise, si soigneusement restauré les objets illustrés. Nous remercions de plus les techniciennes de laboratoire, Nathalie Hamel et Annie Forget, pour la préparation des artefacts, ainsi qu'Andrée Héroux, pour la production informatisée des illustrations. Des sincères remerciements vont également aux propriétaires du site, *Les Immeubles de la Batteries inc.*, en particulier à monsieur Evan Price, dont l'indéfectible collaboration s'est manifestée par l'accès au site et à un local de terrain situé dans la maison Hunt. Enfin, il est important de mentionner que la fouille s'inscrivait dans le cadre d'un stage (ARL-10700, Fouille archéologique) offert aux étudiants de premier cycle inscrits aux programmes d'Études anciennes et d'Ethnologie des francophones d'Amérique du nord de l'Université Laval. Sans ces étudiants, ce projet n'aurait pas été possible et c'est pourquoi nous tenons enfin à remercier très spécialement l'équipe de stagiaires et techniciens de fouilles: Jean-Benoît Beaudette, Françoise Beltrami, Janic Dubé, Annie Forget, Isabelle Giguère, Nathalie Hamel, Steeve Lirette, Érik Phaneuf, Manon Robert, Chantal Robitaille et Isabelle Roy.

**TABLE DES MATIÈRES**

Résumé	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Liste des tableaux	vi
Liste des illustrations	vii
Liste des sigles	x
<b>INTRODUCTION</b>	1
<b>1. DESCRIPTION DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES</b>	19
1.1. Les sous-opérations 11A, 11D et 11E.	20
1.2. La sous-opération 11B	31
1.3. Les sous-opérations 11C et 11F	43
1.4. Synthèse de la description des données de terrain	56
<b>2. INTERPRÉTATION ÉVÉNEMENTIELLE DES VESTIGES</b>	58
2.1. Interprétation chronologique	58
2.2. Synthèse de l'interprétation événementielle	99
<b>3. LE CONTEXTE URBAIN DE L'ÎLOT HUNT AU XIXE SIÈCLE</b>	100
3.1. La Basse-ville comme plaque tournante: la vocation portuaire du quartier	100
3.1.1. L'incidence des facteurs géographiques	101
3.1.2. L'effervescence des activités commerciales	104
3.1.3. L'immigration massive	107
3.2. Les conditions sociales du quartier	109
3.2.1. Le profil socio-économique de ses habitants	109

3.2.2. La surpopulation et l'entassement	113
3.2.3. L'omniprésence des animaux domestiques	115
3.2.4. Les conditions d'hygiène publique	119
3.2.5. La santé publique et les maladies épidémiques	125
3.2.6. Synthèse du contexte historique	130
<b>4. LA TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE DE L'ARRIÈRE-COUR</b>	<b>132</b>
4.1. 1815-1824: la période préliminaire à l'occupation de la cour	132
4.2. 1824-1850: la période de choc, les premiers balbutiements d'un système sanitaire organisé	134
4.3. 1850-1875: solidarité et consolidation, les débuts de la collectivisation du système sanitaire	140
4.4. 1875-1910: la disparition apparente du système sanitaire de la cour	147
4.5. 1910-1930: la nouvelle fonction résidentielle de l'arrière-cour	152
4.6. 1930-1960: assainissement de la cour et multiplication des hangars	154
4.7. L'évolution des vestiges de l'arrière-cour: un témoignage d'adaptation à l'urbanisation	155
<b>CONCLUSION</b>	<b>160</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>166</b>
<b>ANNEXE A: séquence chronologique matrice événementielle</b>	
<b>ANNEXE B: tableaux synoptiques</b>	
<b>ANNEXE C: rapport de Catherine Fortin sur l'analyse des macrorestes végétaux récoltés lors de la fouille de 1993 à l'îlot Hunt</b>	
<b>ILLUSTRATIONS</b>	

**LISTE DES TABLEAUX**

1. CeEt-110, Séquence événementielle de l'opération 11
2. CeEt-110, Matrice événementielle de l'opération 11
3. Tableau synoptique des artefacts et des écofacts associés aux deux premiers systèmes sanitaires
4. Tableau synoptique des artefacts et des écofacts associés au puisard et à son drain d'évacuation
5. Tableau synoptique des artefacts et des écofacts associés à la cendrière et aux niveaux de cour
6. Tableau synoptique des artefacts et des écofacts associés aux remblais effectués à l'intérieur du hangar-écurie

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

- Figure 1 Plan de l'arrondissement historique de Québec localisant l'îlot Hunt
- Figure 2 Vue vers le sud-est des maisons mitoyennes de la rue Saint-Antoine
- Figure 3 Îlot Hunt, CeEt-110 Plan général des sous-opérations (1988, 1991, 1992, 1993)
- Figure 4 Objets illustrant la présence de chevaux sur le site
- Figure 5 Pelle à charbon en cuivre provenant de la cendrière, 11A10-2
- Figure 6 Jouets provenant de différents contextes
- Figure 7 Îlot Hunt, CeEt-110 Sous-opération 11A, coupe stratigraphique de la paroi est
- Figure 8 Objets liés à l'éclairage
- Figure 9 Pipes provenant de différents contextes
- Figure 10 Vaisselle de table au décor *Lasso*
- Figure 11 Tasses provenant du puisard
- Figure 12 Cuvette en terre cuite commune de type nord-est de l'Angleterre, 11A42-9
- Figure 13 Contenants d'entreposage
- Figure 14 Contenants à médicaments
- Figure 15 Chapeau de feutre, 11A42-18
- Figure 16 Plat en terre cuite commune de nord de l'Italie (Albisola), 11A22-1
- Figure 17 Jonction entre le quai de Charles-Aubert de la Chesnaye (à gauche) et la première batterie Dauphine (à droite)
- Figure 18 Îlot Hunt, CeEt-110 Sous-opération 11B, coupe stratigraphique de la paroi nord

- Figure 19 Îlot Hunt, CeEt-110 Sous-opération 11B, coupe stratigraphique de la paroi est
- Figure 20 Bouteilles provenant de différents remblais de déchets
- Figure 21 Assiette mettant en scène des personnages exotiques, 11B57-3
- Figure 22 Îlot Hunt, CeEt-110 Sous-opération 11C, coupe stratigraphique de la paroi ouest et croquis de la paroi ouest de la sous-opération 11E
- Figure 23 Vaisselle de table au décor *Flown blue*
- Figure 24 Îlot Hunt, CeEt-110 Sous-opération 11C, coupe stratigraphique de la paroi nord
- Figure 25 Îlot Hunt, CeEt-110 Sous-opération 11A, coupe stratigraphique de la paroi sud
- Figure 26 Assiette en *pearlware*, 11A95-1
- Figure 27 Îlot Hunt, CeEt-110 Vue en plan de la cour avec son premier système sanitaire, entre 1824 et 1855
- Figure 28 Vue vers le sud-est du caniveau 11C19
- Figure 29 Îlot Hunt, CeEt-110 Vue en plan de la cour avec son deuxième système sanitaire, entre 1824 et 1855
- Figure 30 Vue vers le sud-est du caniveau 11C11
- Figure 31 Îlot Hunt, CeEt-110 Sous-opération 11C, vue en plan et rapprochée du caniveau 11C11 et du puisard 11C15/11C35
- Figure 32 Plan de l'îlot Hunt vers 1845
- Figure 33 Îlot Hunt, CeEt-110 Vue en plan des vestiges de la cour avec son troisième système sanitaire, vers 1850-1860
- Figure 34 Vue vers l'est du caisson est du puisard (11B47) avec son couvercle (11B49) et en arrière-plan, son drain d'évacuation (11B50/11B55)
- Figure 35 Vue vers l'ouest d'une partie de caisson ouest du puisard (11C15/11C35)
- Figure 36 Îlot Hunt, CeEt-110 Vue en plan des vestiges de la cour avec son hangar-écurie, vers 1875

- Figure 37 Plan de la firme Sanborn illustrant l'îlot Hunt en 1875
- Figure 38 Îlot Hunt, CeEt-110 Vue en plan des vestiges de la cour entre 1875 et 1910
- Figure 39 Plan de la firme Chas. E. Goad Co. illustrant l'îlot Hunt vers 1910
- Figure 40 Légende extraite de l'Atlas des assureurs Chas. E. Goad Co.
- Figure 41 Îlot Hunt, CeEt-110 Vue en plan des vestiges de la cour avec son écurie rénové vers 1910
- Figure 42 Vue du quartier portuaire de Québec en 1833
- Figure 43 La rue Saint-Pierre en pleine activité en 1829
- Figure 44 Chien attelé dans la rue Sault-aux-Matelots, du quartier portuaire de Québec dans les années 1830
- Figure 45 Oeuvre de Joseph Légaré illustrant la situation de crise à Québec devant la basilique Notre-Dame en Haute-ville, lors de l'épidémie de choléra de 1832
- Figure 46 Plan de Jean-Baptiste Larue illustrant l'îlot Hunt en 1829
- Figure 47 Vue du bâti de l'îlot Hunt vers 1808, à partir de la maquette Duberger
- Figure 48 Plan illustrant les coins arrondis de l'entrepôt de Chillas et de la maison de 1815
- Figure 49 L'opération 11 en fin de fouille, vers le nord-est

**LISTE DES SIGLES**

A.V.Q.: Archives de la ville de Québec  
A.N.Q.Q.: Archives nationales du Québec à Québec  
A.P.C.: Archives publiques du Canada

## INTRODUCTION

Québec est aujourd'hui connue pour le rôle important qu'a joué son port dans le développement du pays. Cette fonction portuaire a été déterminante dans l'évolution et l'urbanisation de la ville depuis les tous débuts de la colonie. D'un point de vue archéologique, l'îlot Hunt est certainement l'un des sites les plus représentatifs de cette évolution en raison de sa position géographique et de son caractère défensif, commercial et domestique. Il se situe juste aux abords du fleuve Saint-Laurent, entre les rues Saint-Pierre, Saint-Antoine et Dalhousie (fig. 1). À potentiel très riche, il présente une importante succession d'occupations très diversifiées depuis 1699. Ces occupations se sont traduites au cours des siècles par un empiétement graduel sur les berges du fleuve au moyen de remblaiements successifs et de la construction de quais<sup>1</sup>.

C'est vers 1687 que trois premières concessions y furent attribuées. Apparut alors un premier quai construit pour les besoins de Charles-Aubert de la Chesnaye en 1699, un des premiers et des plus illustres marchands de Nouvelle-France. Des constructions à caractère défensif furent ensuite érigées sur le site, soit la première batterie Dauphine de 1707 à 1709, suivie de la seconde en 1750. Après la conquête de 1760 par les Britanniques, ses principaux propriétaires furent le tonnelier John Chillas (1795-1825), puis le maître-voilier James Hunt (1825-1847). Suite à la mort de Hunt, l'îlot fut morcelé entre ses héritiers et plusieurs commerces occupèrent les lieux<sup>2</sup>. Citons entre autres la firme A.E. Vallerand, importateur de vaisselle et détaillant de lampes, qui occupe de 1883 à 1987 un ancien entrepôt ayant appartenu à John Chillas. La plupart des édifices de l'îlot seront détruits en 1960 pour faire place à un stationnement mais l'ancien entrepôt de Chillas subsiste toujours et abrite

---

<sup>1</sup> Ce phénomène a d'ailleurs été étudié par Myriam Leclerc dans sa thèse de maîtrise intitulée: *Appropriation de l'espace et urbanisation d'un site de la Basse-ville de Québec, rapport de la première campagne de fouilles à l'îlot Hunt (1991)*, Québec, CÉLAT, Université Laval, Cahiers d'archéologie no 1, 1998. Dans le cadre de cet ouvrage, Leclerc a également dressé un important profil historique du site et nous nous sommes basé sur celui-ci pour effectuer l'historique du site qui suit.

<sup>2</sup> Daniel Simoneau, *Évaluation préliminaire du potentiel archéologique du site de l'îlot Hunt*, Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, 1987, p.3-8.

maintenant une partie de l'Auberge Saint-Antoine.

L'évaluation préliminaire du potentiel archéologique du site a fait l'objet d'un premier rapport effectué par Daniel Simoneau pour la Ville de Québec en 1987<sup>3</sup>. À partir d'une première collecte de données archivistiques, l'auteur dresse une synthèse historique du secteur et de l'îlot, ainsi qu'une première synthèse évolutive de son bâti. L'évaluation du potentiel archéologique, effectuée par le Groupe Harcart inc. en 1989, démontrait par la suite l'occupation continue du secteur du XVIIe au XXe siècle et témoignait par le fait même de l'intérêt du site de l'îlot Hunt "[...] pour la connaissance et la mise en valeur [...]"<sup>4</sup> du Vieux-Québec.

Puis, l'intérêt de l'Université Laval pour y offrir son chantier-école devait par la suite permettre d'y effectuer deux campagnes de fouilles exploratoires; la première fut effectuée en mai 1991 par Myriam Leclerc, la seconde en mai 1992 par Paul-Gaston L'Anglais.

Jusqu'à présent, d'importantes traces d'occupations militaires et commerciales avaient principalement été mises au jour. Citons entre autres le caisson de quai en pierres construit pour Charles-Aubert de la Chesnaye en 1699. Il s'agit là du plus ancien événement connu sur le site de l'îlot Hunt. Venait s'y joindre cet important ouvrage défensif qu'est la première batterie Dauphine. Puis, suivit l'imposante succession de remblais<sup>5</sup> ayant servi à combler l'espace plus à l'est sur le fleuve en vue de la construction de la seconde batterie, dont les vestiges n'ont pu être localisés jusqu'à ce jour. L'existence de cette dernière fut cependant attestée par la découverte d'un mur que l'on croyait lui avoir servi de

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Les îlots Bell et Hunt: inventaire archéologique, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 1989, p.39.*

<sup>5</sup> L'étude de Leclerc a démontré aussi que la nature et l'importance de ces remblais témoignent diachroniquement de la diversité des occupations et du processus d'urbanisation par l'acquisition de l'espace sur le fleuve Saint-Laurent depuis plus de trois cents ans. Voir M. Leclerc, *op. cit.*.

contrefort<sup>6</sup> .

Par ailleurs, la recherche de cette seconde batterie en 1992 avait aussi débouché sur une découverte inattendue, celle d'un dépôt très dense d'artéfacts, datable de 1822<sup>7</sup> . Il s'agit en grande partie de vaisselle en céramique, qui témoigne d'autant plus de la vocation commerciale du site à cette époque. Quant à la vocation artisanale du site, celle-ci fut démontrée par la présence des vestiges d'une boulangerie, ainsi que celle d'une citerne, située à l'intérieur du quai et datant de sa construction même. Cette citerne fut d'ailleurs réutilisée pour la fabrication du pain jusque vers 1863 à l'intérieur de la boulangerie, érigée sur l'emplacement des fondations de l'ancien quai<sup>8</sup> . À cette boulangerie était enfin annexée une fosse à déchets, laquelle avait à peine été fouillée<sup>9</sup> .

Les principaux éléments du site se trouvaient alors mis au jour, suscitant de nouveaux problèmes. Était-il possible, par exemple, que l'utilisation de la fosse à déchets, découverte par L'Anglais, fut reliée à l'occupation de la boulangerie? Quant à l'absence de la seconde batterie Dauphine, pouvait-elle s'expliquer par le fait que celle-ci avait été démantelée en vue d'en récupérer les pierres pour la construction de l'entrepôt de Chillas vers 1822<sup>10</sup> ? La campagne de fouilles de 1993, qui fait l'objet de la présente étude, devait à prime abord nous permettre de répondre à ces questions.

Mais les découvertes auxquelles cette campagne donna lieu se sont avérées tout autres que celles anticipées. Elles ont plutôt révélé les vestiges relatifs à l'occupation d'une cour intérieure datant du XIXe siècle, située juste à l'arrière d'une maison construite en 1824 sur la rue Saint-Antoine

<sup>6</sup> *Ibid*, p.61-62. En 1994 cependant, les fouilles effectuées par l'Université Laval démontraient que ce mur correspondait plutôt au retour de la seconde batterie Dauphine. Celle-ci n'aurait été construite seulement jusqu'à la limite sud de la rue Saint-Antoine, dans le but probable de laisser un accès au fleuve. Voir: Janic Dubé, *Le site de l'îlot Hunt à Québec (CeEt-110), rapport annuel d'activités, quatrième campagne de fouilles archéologiques*, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1995, p.22.

<sup>7</sup> Paul-Gaston L'Anglais, *Le site de l'îlot Hunt, rapport de la deuxième campagne de fouilles (1992)*, CÉLAT, Université Laval, cahiers d'archéologie no 2, 1998, p.90-92.

<sup>8</sup> *Ibid*, p.55-57.

<sup>9</sup> *Ibid*, p.88.

<sup>10</sup> *Ibid*, p.90-92.

(fig.2) et relatée dans le rapport de Leclerc<sup>11</sup>. Il nous parut évident dès le départ que cette cour se composait de structures sanitaires, soit un très grand puisard et des canalisations, ainsi que d'un bâtiment secondaire auxquels étaient reliée une succession de remblais composés essentiellement de sols rapportés et de déchets.

Ce bâtiment secondaire apparaît pour la première fois sur un plan de 1845<sup>12</sup>, en même temps que d'autres dépendances formant les limites de la cour<sup>13</sup>. À quelques reprises sur des plans d'assurance, il est identifié comme étant une écurie, notamment en 1875, en 1879, en 1910 et en 1923, où l'on semble en plus lui avoir attribué une adresse. D'autre part, les différents dépôts archéologiques contenus dans les structures sanitaires et au niveau de la cour, pourraient témoigner du rejet de rebuts d'origines artisanales, commerciales et domestiques. Ces données archéologiques nous ont donc semblé être reliées à une occupation mixte, soit commerciale, artisanale et domestique, qui implique que leur interprétation soit orientée vers ces trois aspects de l'îlot Hunt, de 1824 jusqu'en 1960.

Il est fort probable qu'avant l'apparition des véhicules motorisés, le bâtiment secondaire ait au moins servi à abriter des chevaux dont on se servait lors d'activités domestiques, commerciales ou portuaires, comme pour le déchargement et le transport de la marchandise des bateaux accostant au quai. À cette époque, les chevaux constituaient le principal moyen de transport en ville. De plus, il existait peu de moyen pour acheminer les déchets et les eaux usées hors des limites densément peuplées. Les vestiges archéologiques de l'arrière-cour de l'îlot Hunt témoignent certainement de ce contexte où citadins, bêtes, fumier et ordures devaient se côtoyer quotidiennement dans les rues de la ville, mais surtout dans les cours où se trouvaient les écuries. Il est probable que les changements structuraux et la déposition successive des dépôts

<sup>11</sup> M. Leclerc, *op. cit.*, 1998, p.66-67 et p.78.

<sup>12</sup> A.V.Q. B-344.12-1845. "Plan of the Lot of Land, Wharf and Premises Known as "Hunt Wharf" Situated in the Lower Town of the City of Quebec Together with Portions of the Adjoining Properties, 20 juin 1843 (24 mars 1845?)".

<sup>13</sup> La cour dont il est question correspond à cette définition donnée par le dictionnaire: "Espace découvert, clos de murs ou de bâtiments et dépendant d'une habitation". Voir le dictionnaire *Robert méthodique* (éd. 1987), s.v. cour.

archéologiques caractérisant l'évolution de cette arrière-cour concrétisent une forme d'adaptation de l'être humain à l'environnement urbain de cette époque.

Si nous replaçons les vestiges de la cour dans leur contexte historique, l'on constate que le XIXe siècle à Québec est une période d'importants bouleversements sociaux et politiques reliés à l'industrialisation grandissante et au développement rapide de la ville<sup>14</sup>. Comme ailleurs en Occident, l'essor urbain provoqua d'importants problèmes sociaux comme la surpopulation, l'entassement, l'insalubrité et la pauvreté. Aussi, la ville fut profondément marquée par de grandes épidémies de typhus, de choléra, de scarlatine, de variole et de diphtérie. Le choléra, principalement, y fit d'importants ravages entre 1832 et 1852 qui semèrent la panique au sein de la population et forcèrent les autorités à intervenir afin de contrôler le fléau.

Il est maintenant connu que le choléra était causé par l'insalubrité ou un manque d'hygiène et la consommation d'eau et d'aliments contaminés<sup>15</sup>; le problème fut d'ailleurs partiellement résolu dès que la ville instaura son premier système d'évacuation des eaux usées par le biais de la construction de canalisations et d'égouts dans ses rues au milieu du XIXe siècle<sup>16</sup>. Mais avant les années 1880 et les découvertes du bactériologiste Louis Pasteur<sup>17</sup>, certains médecins-hygiénistes croiront que le choléra se contracte simplement par les vapeurs et les miasmes émanant des latrines et de tout ce qui est malpropre en général<sup>18</sup>.

---

<sup>14</sup> John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal Express et Musée canadien des civilisations, 1987, p.137-313.

<sup>15</sup> *La médecine au Québec, naissance et évolution d'une profession*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989.

<sup>16</sup> Antonio Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale III. De l'incorporation à la Confédération (1833-1867)*, Québec, La société historique de Québec, Cahiers d'Histoire, no 19, 1967, p.78. Plus tard ces mesures de prévention seront renforcées par l'ajout de chlore dans l'eau potable des aqueducs de la ville. Voir également: Georges-Henri Dagneau dir., *La ville de Québec, histoire municipale IV-jusqu'à 1929*, Québec, La Société historique de Québec, Cahier d'Histoire, no 35, 1983, p.113-114.

<sup>17</sup> J. Bernier, *op. cit.*, p.129-130 et 148-149.

<sup>18</sup> *Ibid*, p.130.

Plusieurs historiens, dont John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, relatent d'ailleurs les problèmes d'insalubrité ou d'hygiène publique de la ville tout au long du XIXe siècle. Cette situation aurait été dénoncée par bon nombre de contemporains. Les problèmes persistants d'hygiène publique, qui remontent au Régime français<sup>19</sup>, ont donné lieu à toute une série de réglementations visant à améliorer la situation. L'historien Antonio Drolet, dans son histoire municipale de Québec, fait d'ailleurs état des différentes interventions municipales au cours du XIXe siècle, pour palier aux problèmes de l'insalubrité et des épidémies de choléra<sup>20</sup>. Ces règlements visaient, entre autres choses, à corriger les habitudes d'hygiène et de rejets des déchets des citadins et à contrôler la construction des canaux privés et publics ainsi que des fosses d'aisances dans les limites de la ville.

Dans une étude intitulée *La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860*, Yves Laframboise démontre notamment que la période 1820-1860 à Québec en est une de grands changements "surtout en regard du perfectionnement des systèmes et des conduits"<sup>21</sup> relatifs aux égouts et aqueducs. L'évolution des vestiges de l'arrière-cour nous semble témoigner de cette évolution de l'hygiène publique à Québec au cours du XIXe siècle, en regard de l'évacuation des eaux usées mais aussi en regard du rejet des déchets solides, lesquels ont été une cause d'insalubrité jusqu'au début du XXe siècle.

Il va sans dire que notre étude se situe dans le champ de l'archéologie urbaine. Au Québec et jusqu'à tout récemment, cette discipline qui remonte à une trentaine d'années tout au plus, s'est souvent contentée d'avoir une approche très descriptive et événementielle. Généralement, il en résulte ni plus ni moins que des rapports d'activités relatant l'histoire proprement dite du site. Ce n'est que beaucoup plus tard que parfois ces données sont reprises pour pousser plus loin leur interprétation. D'ailleurs, Paul-Gaston L'Anglais, qui s'est déjà attardé sur l'état de la question dans un

---

<sup>19</sup> Yves Laframboise, *La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860, synthèse*, Québec, Gouvernement du Québec, collection Patrimoines, Dossiers no 75, 1991, p.33.

<sup>20</sup> A. Drolet, *op. cit.*, p.70-78.

<sup>21</sup> Y. Laframboise, *op. cit.*, p.182.

ouvrage théorique sur l'archéologie urbaine<sup>22</sup>, soulève le fait que l'archéologie qui s'est surtout pratiquée à Québec jusqu'à maintenant, en est une qui considère la ville comme étant formée d'une série de sites particuliers plutôt que comme un système intégré. Selon lui, il faudrait davantage préconiser une archéologie qui contribue à faire l'histoire de la ville par le biais d'une approche contextuelle et systémique. Une telle approche fait appel au concept d'écosystème par lequel il est possible de définir ce qu'est une ville<sup>23</sup>.

Beaucoup de chercheurs, qu'ils soient sociologues ou anthropologues, se sont attardés à définir ce qu'était une ville. Il serait d'ailleurs trop long et fastidieux de tenter ici de faire le tour de la question. Mentionnons cependant l'écologiste Eugene P. Odum qui, dans les années soixante-dix, aborda le phénomène urbain selon une approche écologique, associant la ville à un écosystème<sup>24</sup>. Ce concept d'écosystème comporte deux notions: celle d'écologie qui se définit comme étant "*L'ensemble ou le pattern des relations entre les organismes et l'environnement*"; puis celle de système définie comme étant "*un groupe d'éléments en constante interaction ou interdépendance concourant à la formation d'un ensemble unifié*"<sup>25</sup>. Bien qu'elle constitue un milieu urbano-industriel plutôt qu'un milieu soit disant "naturel", la ville répond tout à fait ces critères puisqu'elle s'insère dans un milieu naturel duquel elle tire profit et avec lequel elle maintient une relation de dépendance.

Il existe donc deux catégories d'écosystèmes: les écosystèmes autosuffisants alimentés par le soleil et les écosystèmes alimentés par de l'énergie combustible subventionnée par l'homme<sup>26</sup>. Le fonctionnement de la ville, qui constitue un écosystème alimenté par du combustible et subventionné par l'homme, est basé sur le transport du flux énergétique,

---

<sup>22</sup> P.-G. L'Anglais, *La recherche archéologique en milieu urbain: d'une archéologie dans la ville vers une archéologie de la ville*, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1994.

<sup>23</sup> *Ibid*, p.38.

<sup>24</sup> Eugene P. Odum, *Écologie: un lien entre les sciences naturelles et les sciences humaines*, trad. de l'anglais par Raymond Bergeron, Montréal, Éditions HRW, 1976.

<sup>25</sup> Ces définitions ont été extraites du dictionnaire Webster. Voir *ibid*, p.1 et 4.

<sup>26</sup> E. P. Odum, *ibid*, p.14-17.

lequel s'effectue à travers les champs d'activités culturelles, industrielles, commerciales, domestiques et de transport<sup>27</sup>. Ces activités, qui en bout de ligne alimentent l'homme, sont génératrices de déchets lesquels constituent eux aussi une forme d'énergie transformée.

Pour Odum: *"Consommation d'énergie et flux de matériaux sont indissociablement liés; plus le flux d'énergie dans la ville est considérable, plus l'entrée de matériaux et la sortie de déchets sont élevés."*<sup>28</sup> Qu'il s'agisse d'un écosystème naturel ou d'un écosystème humain, la production de déchets y constitue un phénomène normal qui doit s'intégrer à tout le cycle écologique. Dans un écosystème naturel ou alimenté par le soleil, comme une forêt caduque par exemple, les déchets sont naturellement assimilés ou recyclés par le système lui-même<sup>29</sup>. Cependant dans un écosystème subventionné par l'homme comme la ville, les déchets deviennent une source de pollution puisque ce dernier est incapable de les assimiler de façon naturelle<sup>30</sup>. Dans un tel contexte, ils peuvent contaminer l'air, l'eau potable, les aliments et par le fait même l'être humain, provoquant chez lui la maladie. Les artéfacts et les écofacts contenus dans les dépôts archéologiques pourraient tout à fait être perçus comme une forme ou source de pollution du milieu environnant, surtout dans un contexte où ils se retrouvent en grande quantité à proximité des habitations et des sources d'eau potable.

La pollution pourrait se définir comme suit:

*"Changement indésirable dans les caractéristiques physiques, chimiques ou biologiques de l'air, de l'eau ou du sol, changement qui est ou peut être nuisible à l'homme et aux autres êtres vivants, aux processus industriels, aux conditions de vie et aux valeurs culturelles."*<sup>31</sup>

---

<sup>27</sup> *Ibid*, p.19.

<sup>28</sup> *Ibid* p.43.

<sup>29</sup> *Ibid*, p.20.

<sup>30</sup> *Ibid*, p.19.

<sup>31</sup> E. P. Odum, *ibid*, p.215.

Dans le même ordre d'idées, les problèmes sociaux, qui peuvent découler du déséquilibre écologique causé par la surpopulation et la pollution d'une ville, peuvent en outre se comparer à de véritables crises écologiques<sup>32</sup>. La contamination de l'eau potable et les épidémies successives de choléra au XIXe siècle à Québec, lesquelles étaient dues en bonne partie à la promiscuité, à l'insalubrité et à la pollution causée par les déchets, pourraient être vues comme des moyens naturels de régulation visant à contrôler la surpopulation et à rééquilibrer le système. L'être humain étant lui aussi partie prenante des environnements écosystémiques, son changement d'attitude ou le changement de certains aspects de son mode de vie pour régler ce genre de problèmes, pourraient aussi être vus comme de tels mécanismes de régulation.

Cette façon pour Odum d'expliquer le comportement humain en ville, soulève toute l'importance de l'environnement dans l'évolution des modes de vie et de la culture matérielle. Elle tend à se rapprocher de modèles théoriques déterministes, matérialistes et behavioristes, préconisés par les tenants de la *New Archaeology* au cours des mêmes années<sup>33</sup>. Ces derniers, dont Leslie White et Lewis Binford entre autres, tentaient de dégager des lois qui pouvaient être à la base du processus de changement culturel (et donc de la culture matérielle) à partir de certains principes comme celui de l'adaptation de l'être humain à son milieu naturel<sup>34</sup>. Selon eux, les modes de vie variaient selon l'environnement et constituaient une forme d'adaptation aux contraintes que celui-ci posait. White, par exemple, s'est attardé à tenter de démontrer que l'adaptation de l'être humain consistait à développer des stratégies, voire des systèmes lui permettant d'assurer sa survie, au sein de l'environnement naturel dans lequel il puisait ses ressources<sup>35</sup>. Bien qu'il ne soit question, dans la présente étude, de faire appel à des modèles où l'être humain n'est voué qu'à subir le sort des lois naturelles et de sa matérialité, il est tout à fait

---

<sup>32</sup> *Ibid*, p.148.

<sup>33</sup> Paul Courbin, *Qu'est-ce-que l'archéologie?*, Paris, Payot, 1982: p33-38.

<sup>34</sup> Sally R.Binford, *New perspectives in archaeology*, Chicago, Aldine Pub. Co., 1968; Lewis Binford, *Working at archaeology*, New York et Toronto, Academic Press, 1983.

<sup>35</sup> Leslie A. White, *The science of culture: a Study of man and civilization*, New York, Farrar Strauss & Giroux, 1949.

pertinent d'emprunter ce principe qui veut que l'environnement, qu'il soit naturel, humain ou urbain, exerce une certaine pression sur les modes de vie de façon à jouer, à tout le moins, un certain rôle dans la détermination de leurs formes et de leur existence.

Notre préoccupation ne se situe donc pas tout à fait au niveau de l'histoire de la ville proprement dite, tel que préconisée par L'Anglais, mais plutôt à celui de l'être humain et de son occupation, par le biais de sa culture matérielle et son environnement spatial, comme point de départ vers une interprétation plus générale d'un mode de vie urbain. Nous voulons montrer que les transformations qu'a subies au fil du temps cette cour que nous avons découverte, s'effectuent par périodes et en fonction de l'environnement urbain. C'est l'être humain qui est l'acteur dans la ville et l'auteur de ces transformations. Notre perspective est donc tout autant anthropologique qu'historique puisque nos propos seront influencés par le concept d'adaptation de l'être humain, qui doit développer des moyens lui permettant de palier aux contraintes que lui pose son environnement urbain. C'est donc davantage cette relation de l'être humain avec son milieu qui nous intéresse ici et non pas strictement la relation qui existe entre un site et son environnement.

Partant à même les vestiges matériels de cette cour, comment, au fil du temps, son espace fut-il aménagé et pourquoi? Comment, cet espace de vie, témoigne-t-il de façon matérielle de cette adaptation de l'être humain à son environnement? Le puisard, les canalisations et le bâtiment de la cour seront appréhendés comme objets de culture matérielle, lesquels ont dû répondre aux nécessités imposées par le cadre de vie urbain. C'est pourquoi la cour et ses vestiges seront d'abord étudiés dans une perspective fonctionnaliste.

Cette perspective a longuement été développée par André Leroi-Gourhan<sup>36</sup> à travers son concept de technologie culturelle. Aux témoins matériels correspondent, selon lui, un geste et un comportement. Tout objet répond à

---

<sup>36</sup> *Le geste et la parole* (vol. 1: *Technique et Langage*; vol.2: *La mémoire et les rythmes*), Paris, Albin Michel, 1983 et *ibid*, *Évolution et Techniques* (vol.1: *L'homme et la matière*; vol.2: *Milieu et techniques*), Paris, Albin Michel, 1985.

des besoins réels ou imaginaires, lesquels sont reliés à des traits symboliques et matériels, basés sur une dynamique traditionnelle. L'ensemble de ces liens unissant les traits symboliques et matériels à l'objet constitue un tout organisé en un système fonctionnel conditionné par le milieu.

En raison de ses avantages géographiques, dont sa position privilégiée à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, Québec a constitué jusqu'à la première guerre mondiale un important port de mer. De plus, l'importance de ses activités commerciales et portuaires a été déterminante dans son développement. Et si cette ville fut aux prises avec d'importants problèmes épidémiques au cours de la première moitié du XIXe siècle, c'est non seulement à cause de ses problèmes d'hygiène publique, mais c'est aussi parce qu'elle accueillait une grande partie des immigrants arrivant en Amérique du nord<sup>37</sup>. C'est en regard de cet environnement pris dans son ensemble que nous devons démontrer que les vestiges de cette cour réfèrent à tout un système qui doit assurer le bon fonctionnement de la vie domestique dans ce secteur de la ville, alors aux prises avec d'importants problèmes sociaux. Proximité du fleuve, activités portuaires et commerciales intenses, immigration, surpopulation, insalubrité, épidémies dévastatrices, voilà les facteurs qui ont dû influencer son aménagement et la façon de l'occuper au fil du temps. Puisque ces facteurs sont interreliés, qu'ils s'influencent les uns les autres et qu'ils sont aussi conditionnés par l'environnement naturel, l'approche écosystémique nous a paru être un cadre théorique tout à fait approprié pour mener à bien notre recherche.

### **Méthodologie**

Notre démarche est archéologique et vise essentiellement l'utilisation de sources historiques et archéologiques. Puisque les vestiges constituent la source première de notre problématique, il est essentiel, avant d'aller plus loin, de décrire notre méthode de cueillette des données historiques

---

<sup>37</sup> Craig Brown dir., *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1987, p.259-268 et 352.

et archéologiques.

L'identification du site (CeEt-110) a été faite à partir de la méthode cartographique de Borden. Les données de terrain ont été enregistrées en se basant sur les caractéristiques descriptives des vestiges ainsi que sur leur localisation à l'intérieur du site. L'utilisation du système Tikal<sup>38</sup>, nous a permis d'effectuer l'enregistrement des différentes unités archéologiques. L'enregistrement des lots a été fait sur des feuilles de résumé de lot, à partir de la description des sols, ainsi que des vestiges architecturaux maçonnés et en bois. Le dessin à l'échelle, de relevés en plan et en coupe des vestiges significatifs et des coupes stratigraphiques, de même que la prise de diapositives et de photographies noir et blanc ont permis l'enregistrement visuel des données. Enfin la rédaction d'un journal de bord par chaque équipe avait pour but de noter les premières impressions et hypothèses en regard de l'interprétation des données ainsi que de décrire le déroulement de la fouille.

Les sols contenus dans le puisard furent en partie tamisés afin de récupérer les petits ossements et artefacts telles les perles, les épingles, les arêtes de poissons et les os de petits mammifères comme les rongeurs. Aussi, des échantillons de sols bruts furent prélevés en vue de leur élutriation<sup>39</sup> et de l'analyse des macrorestes végétaux<sup>40</sup> et des insectes<sup>41</sup> qui devaient fournir de précieuses informations sur

<sup>38</sup> Rappelons que le système Tikal fonctionne par numérotation et découpage de trois unités inclusives à l'intérieur même du site. La plus grande étant l'opération, puis la sous-opération et finalement le numéro de lot. Voir à cet effet: Swannack, Jervis D.. *Manuel de fouille archéologique*, Service des lieux historiques nationaux, Ministère des Affaires indiennes et du nord canadien, Ottawa, 1973.

<sup>39</sup> L'élutriation est une méthode qui consiste à séparer par la flottaison les noyaux et graines de fruits, de fleurs, d'arbres et autres particules organiques, des particules et matières inorganiques. Les sols ayant été préalablement séchés, les particules organiques qui s'y trouvent flottent sous l'effet d'un jet d'eau, alors que celles qui sont inorganiques coulent au fond de l'eau et se ramassent dans des tamis.

<sup>40</sup> L'étude des macrorestes végétaux a été effectuée par Catherine Fortin, dont le rapport fait l'objet d'une annexe du présent mémoire: *Les macrorestes végétaux de l'îlot Hunt (fouilles de 1993, site CeEt-110, Québec)*, Québec, rapport inédit déposé au Laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval, 1996.

<sup>41</sup> Voir le rapport d'analyse d'Alison Bain: *Analyse des restes archéontomologiques de l'îlot Hunt (CeEt-110), dans la Basse-ville de Québec*, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1997. Déposé au Laboratoire d'archéologie de l'université.

l'environnement naturel et sur les différents contextes archéologiques. Les macrorestes végétaux nous ont renseigné sur les habitudes alimentaires des habitants et, par le fait même, sur les modes d'utilisation du puisard. Combinée à l'étude des insectes et à celle de la microfaune tels les rongeurs, cette étude nous a permis d'émettre de meilleures hypothèses quant à la présence d'animaux domestiques à proximité, à la salubrité des lieux et aux conditions d'hygiène.

Nous ne pouvions faire fi de l'important corpus documentaire monté principalement par Pierre Cloutier<sup>42</sup> à partir des différents dépôts d'archives à Québec et à Sainte-Foy. Ce dernier a élaboré une chaîne de titre des propriétés se rapportant à l'îlot depuis 1699 jusqu'à 1960. Le tout fut complété par le dépouillement des marchés de construction et des plans de compagnies d'assurances, auxquels furent joints des dessins, cartes et gravures anciennes ainsi que des photographies illustrant ce secteur de la ville et le site en question. Le fruit des recherches de Cloutier constitue aujourd'hui un dossier complet qui nous a été d'une grande utilité dans la mise en situation du contexte spatial des données de terrain et leur interprétation événementielle.

Une partie des propriétaires du site a aussi été retracée par Hélène Côté<sup>43</sup> à partir du *Dictionnaire biographique du Canada*. Dans notre quête en vue de reconstituer l'environnement humain de la cour, nous avons complété la recherche des occupants par le dépouillement des annuaires de Québec entre 1815 et 1957. Puis, les rôles d'évaluation nous ont livré d'importantes informations sur les occupants, ce qui a permis le recoupement de certains biens avec les données archéologiques; notamment la présence d'animaux domestiques, qui pouvait nous informer sur la fonction du bâtiment découvert dans la cour.

Quant au matériel archéologique, il a fait l'objet d'un inventaire sommaire

---

<sup>42</sup> *îlot Hunt, cartes et plans*, Québec, Université Laval, CÉLAT, compilation inédite déposée au Laboratoire d'archéologie historique, 1991 et *îlot Hunt, chaîne des titres de propriété*, Québec, Université Laval, CÉLAT, dossier inédit déposé au Laboratoire d'archéologie historique, 1991.

<sup>43</sup> *Dossier biographique sur les occupants de l'îlot Hunt*, Québec, Université Laval, CÉLAT, document inédit déposé au Laboratoire d'archéologie historique, 1991.

à partir d'un guide pour l'inventaire conçu par Paul-Gaston L'Anglais<sup>44</sup> et inspiré des guides élaborés par le Groupe de recherche en culture matérielle de Parcs Canada<sup>45</sup>. Le but premier de cet inventaire était le tri<sup>46</sup> des artefacts et écofacts, ainsi que leur dénombrement, afin de quantifier et de qualifier sommairement le matériel pour définir en gros les contextes archéologiques. Il nous a permis de dater les différents lots à prime abord, puis nous a donné une première idée des différentes activités présentes sur le site.

Combiné à l'étude des plans, de la stratigraphie et à la description des lots dans leur ordre de déposition, l'inventaire devait faire ressortir le contexte de déposition des couches et nous amener à établir chronologiquement la séquence des différents événements relatifs à l'occupation des lieux, ainsi qu'une première esquisse des différentes aires d'activités de la cour intérieure.

Le choix d'une méthode pour l'analyse des vestiges matériels de la cour repose sur l'obligation que nous avons de nous attarder au sens de leur existence même et de leur évolution. Selon Marcel Moussette:

*"Par la reconstitution et l'intégration de ces contextes temporels, spatiaux, fonctionnels et typologiques, l'archéologue se donne en quelque sorte la possibilité d'entrer au coeur de la réalité mouvante qui a caractérisé l'histoire de ce lieu que constitue le site qu'il a choisi d'étudier. C'est de cette position privilégiée que l'archéologue pourra saisir la continuité et l'inéluctabilité de l'évolution du site."*<sup>47</sup>

Ce sont justement ces éléments de continuité d'une part, et ceux de changements d'autre part, qui donnent selon nous un sens à l'évolution de

---

<sup>44</sup> Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clé pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1994.

<sup>45</sup> Techniques, fonctions et usages des objets: répertoire des mots-clé, Québec, Parcs Canada, 1982; Matériaux des objets: répertoire des mots-clé, Québec, Parcs Canada, 1982.

<sup>46</sup> L'inventaire s'est effectué à partir du tri du matériel en cinq grandes classes: soit la céramique, le verre, le métal, les minéraux et autres matières inorganiques, les matières organiques ou d'origine organique, naturelle ou synthétique.

<sup>47</sup> Marcel Moussette, "L'objet archéologique, réceptacle et générateur de sens", Paléo-Québec, vol.3, 1995, p.26.

la cour.

Pour Ian Hodder<sup>48</sup>, le sens de l'objet archéologique réside dans l'interprétation des différents contextes dans lesquels on peut le replacer; ce sont principalement les contextes spatiaux, temporels, de déposition et typologiques, auxquels nous avons associé le contexte fonctionnel. Cette approche nous a semblé être adéquate, puisque voir l'influence de l'environnement de façon à établir des liens systémiques avec lui, impliquait que la cour avec ses vestiges archéologiques soit remise en contexte. Cette mise en contexte constitue en quelques sortes une manière d'isoler les différentes variables susceptibles d'influencer la transformation et le sens de ces vestiges.

Le contexte de déposition établi à partir de l'analyse descriptive des données archéologiques a fait ressortir les relations spatiales entre les différentes couches et les structures. D'après la loi de la superposition, la relation "sur/sous" que les couches et les structures entretiennent les unes avec les autres détermine la chronologie relative des dépôts archéologiques du site. Combinée à l'analyse des documents historiques, la nature anthropique des couches nous a permis de faire l'interprétation d'une séquence temporelle en terme d'actions et d'événements, selon la méthode développée par Edward C. Harris<sup>49</sup>. L'interprétation du contexte événementiel et temporel est donc basée sur un dialogue entre la relation de superposition, la datation fournie par l'inventaire et l'identification des activités survenues dans le secteur étudié. C'est elle qui nous a permis de dégager les périodes charnières de l'évolution du site.

L'étude des sources historiques et des ouvrages généraux sur l'histoire de la ville de Québec nous a ensuite permis de situer la séquence des événements dans un contexte historique plus large. Par le fait même, elle nous a amenée à définir l'environnement de l'époque. Cette démarche nous a permis de faire des liens avec les événements historiques de la ville et

---

<sup>48</sup> *Reading the past: current approaches to interpretation in archaeology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p.125.

<sup>49</sup> *Principles of Archaeological Stratigraphy*, Londres et New-York, Academic Press, 1979.

les moments importants de l'évolution de la cour. La comparaison des contextes archéologiques avec les données historiques devait nous apporter un éclairage et nous aider à cerner les raisons qui motivèrent cette transformation. Elle devait nous permettre de voir comment les facteurs humains et urbains ont influencé la façon d'aménager la cour, tout en vérifiant si des activités autres que domestiques avaient influencé l'utilisation des lieux. L'on pense, par exemple, aux activités commerciales et artisanales, omniprésentes dans le quartier portuaire au cours du XIXe siècle.

Pourquoi la cour a-t-elle été modifiée de la sorte et quelles sont les raisons qui motivèrent sa transformation? Pourquoi, par exemple, y a-t-on construit plusieurs systèmes sanitaires superposés et un bâtiment secondaire qui sera modifié à son tour? Y a-t-il un lien avec un changement d'attitude ou de mentalité des occupants à l'égard de l'hygiène? En comparant, au moyen de grilles, les contextes spatio-temporels des vestiges avec les moments historiques pertinents, nous avons pu établir les liens systémiques formant des ensembles temporels et fonctionnels au sein de la ville. Reprenant le concept de technologie culturelle, ces ensembles fonctionnels nous ont permis de voir à quels besoins répondaient la cour et ses aménagements sanitaires au fil du temps.

La compréhension de la signification fonctionnelle des ensembles systémiques devait marquer le point final de notre recherche en rejoignant notre hypothèse de départ. La relation entre chaque ensemble systémique et les moments historiques pertinents devait démontrer la signification de ces ensembles systémiques, de manière à voir en quoi leurs changements correspondaient à une forme d'adaptation de l'être humain, par le biais de son occupation domestique, à l'environnement urbain.

Les contextes sont la clé de notre argumentation. Donc, le choix de présenter nos résultats d'après un plan argumentatif s'imposait. Divisé en quatre chapitres, ce mémoire est construit de façon à faire ressortir les contextes déterminants et rend compte des résultats à partir des plus concrets en allant vers les plus abstraits. En nous basant sur le dialogue

entre les vestiges et leurs différents contextes et partant à même le contexte physique des vestiges matériels, nous amènerons graduellement le lecteur dans l'univers pragmatique et symbolique des êtres humains qui ont laissé derrière eux, ces traces matérielles de leur façon de vivre en ville.

Le premier chapitre fait état des objectifs de fouille pour l'année 1993, de la stratégie de terrain et de nos données de base par le biais d'une description exhaustive des vestiges. Cette description mettra en place les éléments orientant notre interprétation des résultats. Elle constitue en quelque sorte la preuve de ce que nous avancerons plus tard, en décrivant le contexte spatial et celui de déposition. Nous serons alors à même de voir la chronologie des événements et des principales activités qui transparaissent à travers les vestiges.

Les événements et leur séquence temporelle seront traités dans le deuxième chapitre qui fera part en fait de la petite histoire des vestiges de 1699 à aujourd'hui. Le tout sera représenté sous forme de matrice de Harris. Nous y déterminerons les périodes charnières et soulèverons l'importance des vestiges de la cour auxquels nous nous attarderons plus loin. Ce chapitre permettra au lecteur de situer les transformations de la cour dans un ordre temporel et dans l'ensemble du contexte archéologique.

Cette séquence bien démontrée, nous ferons état, dans le troisième chapitre, du contexte urbain entourant la cour et ses vestiges au XIXe siècle. Ici, ce sont les moments historiques de la ville de Québec qui présentent des liens avec les dates charnières et l'évolution de la cour qui seront soulignés. L'accent sera mis sur l'influence de la vocation portuaire et commerciale du quartier ainsi que sur les problèmes d'entassement, d'insalubrité et d'épidémies qui marquèrent de façon déterminante l'histoire de la ville et du mode de vie urbain.

Nous ferons ensuite, dans le quatrième et dernier chapitre, des liens entre les moments historiques pertinents de la ville de Québec et les changements marquant l'évolution de la cour. Le tout s'articulera autour du manque

d'espace, de l'hygiène, de l'évacuation des eaux usées et des déchets domestiques en démontrant comment la cour fait partie d'un milieu de vie, d'un ensemble domestique dans lequel l'évolution de la ville se reflète. Cet ensemble domestique forme un système fonctionnel et symbolique cohérent dont le moteur de transformation est l'adaptation à l'environnement. Ainsi, nous nous retrouverons à rejoindre notre hypothèse de départ, qui veut que l'évolution des vestiges de cette arrière-cour témoigne d'une adaptation de l'être humain face à l'urbanisation trop rapide pour le maintien de l'équilibre écologique de la ville.

En conclusion, nous rappellerons brièvement les résultats de la campagne de fouilles et les points saillants de notre argumentation. Nous tenterons aussi d'expliquer en quoi notre recherche a permis d'aller au-delà de l'histoire d'un site et de la ville, pour toucher à l'acteur et à l'auteur de cette même ville, cet être humain qui doit sans cesse s'adapter à son environnement, fut-il urbain. Nous insisterons sur l'importance de la notion d'adaptation en archéologie historique. Nous terminerons en faisant quelques recommandations quant aux pistes de recherche, dans l'éventualité d'une étude plus approfondie de l'îlot Hunt.

## 1. DESCRIPTIONS DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

La fouille de 1993 à l'îlot Hunt devait se dérouler dans une aire de stationnement maintes fois aménagée depuis le début des années 1970. Les niveaux de stationnement constitués de gravier compacté recouvrant le site furent excavés mécaniquement pour économiser temps et énergie, sur une surface de 11,5m nord-sud sur 12,00m est-ouest.

Comme il en a été question dans l'introduction, l'objectif principal de cette intervention visait à trouver les traces de la seconde batterie Dauphine. Dans cette quête, et afin d'établir des liens entre les données de 1991 et celles de 1992, notre stratégie de terrain fut d'ouvrir des sondages entre les deux interventions précédentes. L'ouverture de trois tranchées, ou sous-opérations, fut donc délimitée sur l'espace dégagé mécaniquement (fig.3). L'excavation de la sous-opération 11A consistait en la poursuite des recherches sur la fosse à déchets datant du début du XIXe siècle, partiellement fouillée l'année précédente. Immédiatement au nord de la sous-opération 10A où cette fosse avait été trouvée, il fut alors décidé d'ouvrir une tranchée devant mesurer 5,00m d'est en ouest sur 4,00m nord-sud. Quant aux deux autres sous-opérations, 11B et 11C, elles avaient pour but d'établir l'étendue de l'important dépôt datant du premier quart du XIXe siècle ainsi que l'existence de la seconde batterie Dauphine et l'état de ses composantes en relation avec ce dernier. Ces sous-opérations consistaient en deux tranchées situées un mètre plus à l'est de la tranchée 11A, immédiatement au nord et dans le même sens que les sous-opérations 10B et 10C. Chacune devaient mesurer 7,00m d'est en ouest sur 3,00m du nord au sud. Leur extrémité est se situait sur l'alignement de la seconde batterie et du dépotoir du XIXe siècle (sous-opération 10C).

### 1.1. Les sous-opérations 11A, 11D et 11E

L'ouverture d'une tranchée de fouille (sous-opération 11A) immédiatement au nord de la sous-opération 10A eût lieu comme prévu. La section occidentale de la tranchée 11A mesurait 2,00m sur 2.00m et devait permettre le dégagement du parement est de la première batterie Dauphine. La section orientale mesurait 3,00m est-ouest sur 4,00m nord-sud et devait nous permettre de trouver les limites de la fosse à déchets découverte en 1992.

La fouille commencée, la lenteur des travaux découlant de la complexité des vestiges en place nous contraignit à restreindre de moitié l'espace à fouiller. En dépit du fait que la fouille devait se poursuivre dans le coin nord de la tranchée, une seconde tranchée de 1,50m est-ouest sur 4,00m nord-sud fut donc délimitée à l'intérieur de la première, le long du parement de la batterie. Il nous parut ensuite fort utile et nécessaire d'agrandir la zone fouillée dans le coin sud-est de la tranchée, de façon à dégager aussi le parement du caisson de quai mis au jour en 1992 par L'Anglais<sup>50</sup>.

Durant la dernière semaine des travaux, nous avons décidé de fouiller la berme qui séparait les trois sous-opérations dans le but d'éclaircir la nature des liens entre les vestiges. C'est pourquoi nous avons ouvert deux petites tranchées de 1,00m sur 1,00m chacune, soit les sous-opérations 11D et 11E (fig.3). Celles-ci seront décrites en même temps que la sous-opération 11A.

Suite à une première collecte de surface (11X99/11A1/11D1), l'enlèvement des dernières traces de gravier compact de l'aire de stationnement (11A99/11D99/11E1) fut effectué dans la section nord-ouest de la tranchée. Cette couche comportait du matériel récent tels des clous tréfilés, des fragments de bouteille (eau gazeuse 7up), un fragment de goulot de type crown et un autre d'un contenant en verre incolore portant l'inscription *Canada Limited*. Ce dernier nettoyage nous permit

---

<sup>50</sup> *Op. cit.*, p.21-28.

d'apercevoir tout de suite la surface d'un important mur maçonnerie, soit celui de la première batterie Dauphine qui fut découverte au cours des fouilles précédentes<sup>51</sup>. Cet événement étant déjà connu, nous ne le décrirons que très brièvement à la fin de la présente section, ne serait-ce que pour apporter quelques précisions sur l'état de ses composantes.

Immédiatement à l'est de cette structure, mais à l'extrémité sud de la tranchée, s'étendait une autre couche (11A3/11A46) en une mince bande sur toute la surface est-ouest. C'était un sol légèrement compact, à très forte proportion de cendres (Munsell: 10YR 2/1) et d'une épaisseur moyenne de 0,21m. On y trouvait des clous tréfilés, quelques tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée, du verre incolore pressé et du verre coloré en grande proportion, dont du verre ambre, du verre cranberry<sup>52</sup> ainsi que du verre moucheté. La couche se terminait sur une série de briques alignées d'est en ouest (11A8/11A45). Quoique plus épaisse, cette couche s'apparentait à une autre couche de cendre (10B2, 10C2, 10A5 et 10A90 en partie) découverte en 1992 dans l'opération 10 juste au sud<sup>53</sup>.

Juste en dessous (11A3/11A46) se trouvait un sol comportant une très grande proportion de mortier (11A15/11A19/11A49). Son épaisseur maximale était de 0,25 m. Il comportait principalement des inclusions de brique rouge et de schiste. Il butait contre l'alignement de briques au nord et se poursuivait au sud dans la paroi. Malgré le peu d'artéfacts, on y comptait surtout des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée au décor moulé de type épi de blé et des clous de toutes sortes, en particulier des clous découpés. Plus au nord de la sous-opération, se trouvaient deux lentilles de mortier (11A6/11D2) pouvant s'y apparenter; très meubles, ces dernières incluaient des éclats de brique rouge et de

<sup>51</sup> M. Leclerc, *op. cit.*, p.59-62 et 73; P.-G. L'Anglais, *Le site de l'îlot Hunt, rapport de la deuxième campagne de fouilles (1992)*, *op. cit.*, p. 33-42 et 82.

<sup>52</sup> Nom utilisé par les collectionneurs pour désigner une couleur d'un rose violacé (comme les canneberges), très populaire de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle.

<sup>53</sup> P.-G. L'Anglais, *ibid*, p.105.

pierres, des fragments de bouteilles dans le style 7up, du verre à vitre et des clous divers dont des clous tréfilés. D'une épaisseur de 0,47m, l'une de ces lentilles recouvrait dans le coin nord-est de la sous-opération, une autre couche de cendre (11A9/11D3). Celle-ci était d'une couleur différente de la première (Munsell: 5Y 2.5/2) et s'étendait sur 1,30m nord-sud et 0,80m est-ouest. Elle comportait des inclusions faites d'éclats de brique et de charbon entremêlés au sud avec des fragments de papier goudronné (11D6). On y comptait principalement des clous tréfilés et quelques clous découpés, de même que des fragments de verre incolore sans plomb et de verre ambre dont plusieurs étaient fondus. Juste en-dessous commençaient à apparaître deux sols distincts entre la partie nord de cette section et sa partie sud.

Sous le papier goudronné mêlé à la cendre (11A9/11D3/11D6), se trouvait un sable pur (11D10/11E2) qui contenait quelques fragments de bouteille dans le style des bouteilles 7up et des clous tréfilés. Celui-ci se mêlait à un loam sableux (11A10/11D7) et à encore un peu de cendre (11D8) qui ont livré quantité de clous tréfilés, des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée dont un marqué "*Bishop Hanley England*", ainsi qu'une applique décorative en bakélite (fig.4b), une clochette (fig.4g) et une lame de pelle en métal cuivreux (fig.5). Le tout était d'une épaisseur maximale de 0,24m et recouvrait un assemblage de planches orientées nord-sud (11E5) qui se poursuivait légèrement au sud, dans la sous-opération 11B. Au nord, cet assemblage remontait sur une poutre (11A18/11D19/11E7). À cette même poutre étaient d'ailleurs cloués d'autres petits bouts de planche (11D13) pouvant s'y apparenter. Dans 11B, les extrémités des planches 11E5 étaient très inégales. Les plus longues atteignaient une longueur approximative de 1,00m. Et, en moyenne, leur largeur était d'environ 0,20m. Elles recouvraient un sol meuble (11D11) dont nous reparlerons plus loin.

Au nord de la poutre 11A18/11D19/11E7, commençait à apparaître une épaisse couche (11A27/11E6) composée d'une alternance de cendres pâles et de cendres foncées. Cette couche se composait principalement de clous de toutes sortes, d'une grande quantité de verre à vitre, de verre à

bouteille tournée dans le moule, d'un peu de terre cuite fine blanche, de quelques objets de plastique et d'un cochonnet en terre cuite fine blanche argileuse. Elle s'étendait sur une mince bande entre la poutre 11A18/11D19/11E7 et la paroi nord de 11A pour se poursuivre en pente dans la sous-opération 11C.

Jusqu'à la fin de la fouille, de nouveaux lots furent créés de façon plus ou moins arbitraire du côté sud de la poutre 11A18/11D19/11E7, soit à chaque fois qu'il nous semblait apparaître un nouveau niveau de bois à cet endroit. On en compte quatre en tout. L'ensemble est séparé par des sols assez riches en artéfacts. C'est le cas de la couche meuble 11D11 qui se trouvait sous l'assemblage de planches 11E5. Dans la sous-opération 11A, cette couche fut incluse au lot 11A10. D'une couleur foncée (Munsell: 10 YR), elle se composait surtout de clous de toutes sortes et d'une grande quantité de verre à vitre. Elle était très mince (au plus 0,11m) et remplissait une dépression dont le fond était tapissé de planches (11D14/11D17), orientées cette fois-ci est-ouest.

Ces planches étaient au nombre de trois et mesuraient chacune environ 0,29m de large. Deux d'entre elles mesuraient au moins 2,00m de long et se poursuivaient dans la berme vers l'est. De gros clous tréfilés et découpés y étaient plantés à intervalles réguliers. Ces planches remontaient au sud vers une autre pièce de bois orientée dans le même axe (11A29) et qui se poursuivait à l'est dans la sous-opération 11B. Plus à l'ouest, des bouts de planches (11A2) semblables, également orientées est-ouest, comportaient quatre clous découpés plantés à intervalles de 0,10m chacun. Le bois en décomposition se mêlait en dessous à un loam sableux dans lequel se trouvait un couvercle de théière en terre cuite fine rouge. Ces planches correspondaient à un niveau de bois (11A48, 11A11 et 11A14) qui s'inclinait vers le sud pour glisser sous la série de briques (11A8/11A45). Dans toute l'étendue de la sous-opération se trouvaient ça et là d'autres planches (11A12, 11A13 et 11A29), tantôt orientées est-ouest, tantôt nord-sud, qui correspondent toutes à des altitudes semblables. Des sections d'assemblages de même type furent aussi retrouvées dans la sous-

opération 11B dont il sera question plus loin.

Le long de la paroi nord de 11A, les planches 11D14/11D17 butaient contre la grosse poutre de bois (11A18/11D19/11E7) orientée est-ouest. Celle-ci était en très mauvais état. Elle longeait la paroi et se poursuivait dans la berme, à l'est de la sous-opération 11D/11E. Sur son côté nord, y était fixées une ou deux autres pièces de bois (11D15/11D9) à l'aide de gros clous tréfilés à tous les 0,10m. Ces pièces étaient recouvertes de tôle (11D20) et le tout formait une surface plane plus élevée que les planches 11D14/11D17. Au sud de la sous-opération 11A, d'autres feuilles de tôle (11A7/11A50) étaient fixées par des clous tréfilés à une planche de bois placée de champs et cimentée à la série de briques (11A8/11A45) mentionnée plus haut. Celle-ci ne comportait qu'une assise de briques jointes par du mortier d'une largeur d'environ 0,08m. Le tout reposait sur une sole de bois (11A25/11A59) et du mortier. L'ensemble de ces éléments nous a paru se rapporter à une même structure le long de la paroi sud de la sous-opération, qui reposait sur un sol compact (11A28/11A31). Cette structure se poursuivait à l'est dans la sous-opération 11B et butait à l'ouest contre un petit piquet de bois vertical (11A47). Ce piquet ne mesurait que 0,17m de haut et s'appuyait contre le parement est du caisson de quai en pierre découvert lors de la campagne de fouilles précédente<sup>54</sup>. Il était bordé par deux grosses pierres (11A53) et solidifié par du mortier (11A54). Enfin, plus au nord, une autre feuille de tôle était coincée verticalement entre le parement est de la première batterie et les bouts de planches de bois 11A2.

Toujours dans le coin nord-est de la sous-opération, sous les planches et la poutre se trouvait un sol (11A23/11D16/11D21) semblable au précédent mais contenant un plus grand pourcentage de mortier. Ce sol contenait beaucoup d'artéfacts dont une petite tasse-jouet en porcelaine (fig.6c), des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée, de terre cuite fine blanche dont un marqué "Till", des fragments de cheminée de lampe en verre incolore au plomb, des bouteilles tournées dans le moule,

<sup>54</sup> *Ibid*, p. 21-28 et 82.

des objets en verre pressé, une grande quantité de verre à vitre, des clous tréfilés et découpés, des capsules à goulot de type crown, beaucoup d'ossements et trois pièces de monnaie d'origine canadienne datant respectivement de 1900, 1908 et 1909. Cette couche se terminait en dépression sur un autre niveau de bois pourri et une fine couche de cendre blanchâtre (11A20/11D12).

A ce stade de la fouille, commençaient à apparaître deux séries de planches verticales (11A64) qui se rejoignaient et semblaient former un coin. L'une était orientée est-ouest et l'autre nord-sud. En même temps, sous le nouveau niveau de bois et de cendre 11A23, apparaissait un sol très meuble (11A34) contenant une très grande quantité d'ossements en gros fragments, dont quelques uns qui présentaient des traces de combustion. Ce sol était d'un brun très foncé (Munsell: 10YR 2/2) et contenait aussi une grande quantité de verre teinté dont une bouteille complète, des tessons de pots à conserves et une grande quantité de verre à vitre en gros fragments. On y comptait aussi des clous de toutes sortes, principalement des clous découpés. Cette couche butait contre une structure de pierres maçonnées (11A120; fig.7) qui commençait à apparaître juste au nord. Au sud et à l'ouest, elle butait contre les planches verticales qui semblaient former les parois d'une fosse. D'une épaisseur de 0,14m au centre, et d'environ 0,36m sur les côtés, la couche 11A34 reposait sur un autre niveau de planches.

Avant de poursuivre la description du contenu de la fosse, il est important de décrire la structure maçonnée (11A120) qui s'y trouvait ainsi que deux autres semblables (11A110 et 11A130) situées respectivement aux coins nord-ouest et sud-ouest de la sous-opération. Ces trois structures s'apparentaient à deux autres retrouvées dans la sous-opération 11B.

Mentionnons d'abord qu'immédiatement après le nettoyage de surface (11A99) du côté nord-est de la sous-opération, apparaissait, à une altitude de 4,93m, le sommet d'une première structure maçonnée (11A110) appuyée contre le parement est de la première batterie. Celle-ci

mesurait 0,94m est-ouest sur environ 0,60m nord-sud. Elle était composée de pierres de schiste liées par du mortier entre lesquelles se glissaient quelques bardeaux à toiture en ardoise perforée. Du côté est venait buter contre elle un sol gris-brun très foncé, composé de quelques éclats de schiste et d'une petite proportion de mortier. Cette couche (11A21/11A32) se terminait à 4,54m d'altitude contre la base de la structure (11A110). Elle contenait quelques artefacts d'origines très diverses: entre autres quelques clous forgés et découpés, un tesson de terre cuite fine vernissée de type *agate ware*, un fragment de verre à tige en verre fougère, un tesson de *creamware*, un peu de terre cuite commune vernissée verte française et de non vernissée ainsi qu'un brûleur de lampe au kérosène en laiton portant un brevet de 1873 (fig.8c).

Au coin sud-est de la tranchée, une couche de loam sableux à forte proportion de petits galets émoussés (11A33/11A36/11A58/11A56) entourait une autre structure de pierre (11A130) qui apparaissait sous la sole de bois 11A25/11A59. Cette couche comportait du matériel d'origines française et anglaise, comme des tessons de *creamware* et de *pearlware*, de la terre cuite fine blanche vitrifiée et de la non vitrifiée, de la terre cuite fine jaune au décor à l'engobe, des fragments de grès glaçuré au sel et au feldspath de type *Derbyshire*, quelques tessons de faïence blanche et de terre cuite commune vernissée verte française, ainsi que des clous forgés et découpés. Elle butait contre la limite nord de la fosse à déchets, visible dans la paroi sud et découverte en partie en mai 1992 <sup>55</sup>, et contre le parement est du caisson de quai. La structure maçonnée 11A130 était une construction grossière au-dessus de laquelle reposaient quelques briques. Comparativement aux deux autres, cette dernière était faite de pierres de schiste tantôt liées par du mortier, tantôt simplement empilées, entre lesquelles se trouvaient aussi quelques bardeaux à toiture en ardoise perforée. Elle mesurait 0,91m de longueur, 0,60m de largeur et 0,81m de hauteur; elle ne touchait pas à la première batterie puisqu'elle en était séparée par la couche de galets émoussés. Enfin, elle reposait sur cinq planches de

---

<sup>55</sup> *Ibid*, p.88-89 et 98.

bois (11A62) horizontales, orientées est-ouest et nord-sud, formant une espèce de base carrée de 0,88m sur 0,91m.

Quant à la structure maçonnée 11A120 située au coin nord-est de la tranchée, elle s'appuyait contre la paroi ouest de la fosse (11A64). Nous savons qu'elle mesurait 1,08m est-ouest sur 0,60m nord-sud, mais nous ne connaissons pas sa hauteur parce que, faute de temps, la fouille s'est terminée avant d'en atteindre la base. Nous savons cependant qu'elle reposait sur un sol très organique (11A42), compact et très riche en écofacts et artéfacts de toutes sortes.

Mais avant de parler davantage de ce sol, nous décrirons la couche compacte 11A28/11A31 qui reposait sous l'alignement de briques rouges 11A8/11A45 et qui contenait quantité de bardeaux à toiture de même type que ceux retrouvés dans les structures maçonnées. Cette dernière se composait d'une forte proportion de schiste et d'une proportion moindre d'éclats de brique et de mortier. D'une épaisseur moyenne de 0,13m, elle se concentrait du côté sud de l'alignement de briques et de la surface du sol entourant la structure 11A130. Elle comportait principalement des clous découpés et des clous forgés, quelques tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée au décor moulé de type *épi de blé* et d'autres de terre cuite fine blanche.

Maintenant, dans le coin nord-est de la sous-opération 11A, la structure 11A120, qui se trouvait dans la fosse, semblait venir couper, au sud, le parcours des planches (11A40) s'apparentant à d'autres retrouvées à une altitude semblable dans les sous-opérations 11B et 11C. Au nombre de trois dans 11A, ces planches étaient disposées les unes contre les autres et posées relativement à plat. D'une longueur de 0,47m, elles étaient orientées nord-sud et leur extrémité sud butait contre les planches verticales 11A64. Leur épaisseur moyenne était de 0,06m et les trois couvraient une largeur totale de 0,70m. Elles étaient associées à quelques artéfacts, dont un clou forgé. Mentionnons qu'un niveau de planches semblables (11B54) fut retrouvé plus à l'est dans le coin nord-ouest de la sous-opération 11B.

Juste en-dessous de ces planches se trouvait une couche très organique (11A41) plus foncée (Munsell: 10YR 2/1) et dont la surface était relativement plane. Coïncée entre la structure maçonnée et les parois sud et ouest de la fosse, cette couche était très meuble et d'une épaisseur moyenne de 0,18m. Elle comportait une petite proportion de bois, de charbon de terre, de mortier, de fragments de brique et même un peu de cendre. Une très grande quantité d'objets de toutes sortes et très souvent complets furent trouvés à cet endroit. Parmi les objets les plus significatifs, citons une pièce de monnaie américaine datant de 1852 ou 1853 et une autre, d'origine inconnue, datant de 1869. Aussi, s'y trouvaient plusieurs pipes dont une complète marquée "*Gambier Paris*" (fig.9c), un verre à boire à cannelures pressées et un crachoir en terre cuite fine jaune. Le dépôt comportait plusieurs objets en terre cuite fine blanche dont une assiette à décor de type *flown blue* et une autre au décalque brun à décor de type *Lasso* et marquée "*Seacombe Pottery and Co. Liverpool*" (fig.10a), un saucier marqué "*Till*" puis une tasse portant un brevet de 1849 (fig.11c). Aussi quelques objets en *pearlware* dont une assiette au rebord de type *shell edge* vert. Également une très grande quantité de fragments de verre coloré et teinté dont un fond de bouteille fabriquée au moule *Houtart*, une bouteille à vin moulée en trois parties, une bouteille à boisson gazeuse à fond ovoïde marquée "*H. Sproatt*" et du verre à vitre teinté vert pâle en gros fragments. Enfin, notons la très grande quantité de pièces de cuir, en particulier des chaussures dont une complète, ainsi que de nombreux ossements et valves d'huître. Nous avons cessé la fouille de cette couche au moment où, de façon abrupte, apparut un sol beaucoup plus compact (11A42).

La fouille de la couche 11A42 s'est effectuée sur environ 0,18m de profondeur et nous avons pu constater à la fin qu'elle se poursuivait bel et bien sous la structure 11A120: certains gros objets s'y trouvant présentaient une forte inclinaison vers cette structure de façon à être partiellement coincés en dessous. Ceci nous permit de constater que cette couche s'étendait vraiment en pente vers la base de la structure 11A120. Par ailleurs, notons qu'elle s'apparentait à la couche 11C31/11C33, mise au jour à l'intérieur de la fosse dans la sous-

opération 11C. Aussi, certains artéfacts correspondaient à ceux retrouvés dans le lot 11A41, dont une partie du crachoir en terre cuite fine jaune, ainsi que quelques pièces de vaisselle en terre cuite fine blanche, soit au décor au décalque brun de type *Lasso* marquées "*J. Godwin Seacombe Pottery, Liverpool*" (fig.10b), soit au décor au décalque bleu de type *Nolana* marquée "*Till*" (fig.11a), soit au décor de type *flown blue* sans marque. La couche contenait en outre quelques objets en terre cuite fine blanche vitrifiée dont une soucoupe brevetée de 1860 et marquée "*Clemonston Hanley*" ainsi qu'une assiette marquée "*J. Clemonston Columbia shape Ironstone China*". S'y trouvaient également une cuvette presque complète en terre cuite commune à engobe vernissé dans le style du nord-est de l'Angleterre (fig.12), deux jarres en grès dont une de type *Derbyshire* (fig.13a,b), un couvercle marqué "*Moses Farrar St-Johns*", une bouteille à médicament complète moulée en deux parties et marquée "*Calcined magnesia, Manchester*" (fig.14b) ainsi que de nombreuses pipes utilisées dont quelques unes à embout glaçuré. Parmi les marques de pipe représentées, mentionnons des pipes *Henderson* de Montréal, des *McDougall* de Glasgow et des *White et Murray* également de Glasgow. Il se trouvait également dans cette couche quelques ossements, des bouts de tissus et les restes d'un chapeau en feutre (fig.15), une grande quantité d'objets en cuir dont des talons et chaussures parmi lesquelles une d'adulte et une autre d'enfant. La fouille de cette couche s'est terminée de façon arbitraire, faute de temps.

Cette couche s'enfonçait donc sous la structure 11A120 et à l'intérieur de la fosse 11A64 creusée à même un épais remblai déjà connu depuis 1991<sup>56</sup> et qui se situe entre la première et la seconde batterie Dauphine, introuvable jusqu'à ce jour sur le site de l'îlot Hunt. La fosse 11A64 se poursuivait dans les sous-opérations 11B et 11C qui seront décrites plus loin. Ses parois étaient constituées de planches de bois verticales et d'un poteau délimitant son coin sud-ouest. Nous ne pouvons, pour le moment, en dire plus, puisque son contenu n'a été fouillé jusqu'au fond que dans la sous-opération 11C (11C31/11C33).

---

<sup>56</sup> M. Leclerc, *op. cit.*, p.62, 62 et 74-76 et *ibid*, p.83-86.

La fouille des sols de remblais s'est déroulée de façon arbitraire dans le cas des couches très épaisses et ce, afin d'assurer un meilleur contrôle. À une altitude moyenne de 5,01m, juste sous les planches de bois 11A11, 11A12, 11A13 et 11A14, le sol était plutôt loameux et compact en surface (11A22/11A24/11A57/11A60). Il comportait beaucoup d'éclats de schiste, un peu de sable, de mortier et des fragments de brique. Il s'étendait sur presque toute la surface de la sous-opération à l'exception de la partie sud, contre laquelle venait buter la couche composée de schiste et d'ardoise (11A28/11A31). D'une épaisseur moyenne de 0,55m, cette couche butait à l'ouest contre le parement est de la première batterie et se poursuivait en paroi et dans les sous-opérations 11B et 11C. Son contenu archéologique comptait des tessons de terre cuite commune vernissée verte française, de types Vallauris et Beauvaisis, de la terre cuite commune à engobe vernissée de types Biot, Saintonge, du sud de la France et de l'Italie du Nord (fig.16), de même que quantité de faïence blanche et brune ainsi que des clous forgés.

Nous avons ensuite procédé à l'ouverture d'un nouveau lot (11A35) sur toute la surface de la sous-opération, à l'exception de la fosse et des couches de sols entourant les structures maçonnées. Les mêmes inclusions que dans les lots 11A22, 11A24, 11A57 et 11A60 y étaient présentes. La couche butait toujours contre la batterie, elle se poursuivait vers l'est et butait au sud contre la paroi de la fosse à déchets découverte en 1992. Au nord, elle butait contre la structure maçonnée 11A110 et la couche 11A21/11A32. Sous ce lot de 0,18m d'épaisseur, se trouvait une lentille de mortier (11A37) d'une épaisseur moyenne de 0,14m. Ce n'est que sous cette lentille qu'un sol d'un brun jaunâtre foncé (Munsell: 10YR 3/4; 11A39) commençait à se poursuivre dans la paroi nord sous la structure 11A110 et la couche 11A21/11A32, à une altitude de 4,40m.

Cette couche (11A39) comportait quelques inclusions de charbon, de mortier et beaucoup de gros fragments de schiste. Elle nous livra quantité d'artéfacts dont plusieurs tessons de céramique émaillés. Parmi les types de terres cuites représentés, mentionnons de la terre cuite commune vernissée verte française, de la Saintonge, beaucoup de faïences

blanches dont quelques unes seraient espagnoles. On comptait également beaucoup de clous forgés, des fragments de pipe dont quelques uns au décor à molette, cinq briques françaises, des carreaux, quelques rassades et beaucoup d'ossements d'animaux.

La nature de ces remblais était relativement connue grâce aux fouilles précédentes<sup>57</sup> et, pour cette raison, la fouille s'est ensuite poursuivie par niveaux arbitraires. Un de nos objectifs étant d'atteindre la base du mur de la batterie et du caisson de quai, nous avons graduellement diminué l'aire de fouille de façon à rendre plus sécuritaire le déroulement de la fouille. Le dernier lot ouvert fut 11A63. L'épaisseur moyenne totale des remblais était de 3,46m.

Une fois la roche-mère atteinte, nous pouvions voir le parement est du caisson de quai (11A100a) et de la première batterie (11A100b) sur toute sa hauteur encore existante, soit sur près de 4,00m (fig.17). C'est ainsi que nous avons pu constater que, partant de la base, le parement de la première batterie était venu s'imbriquer dans celui du caisson de quai sur une hauteur d'environ douze assises. Par la suite, il ne faisait que s'y appuyer sur une hauteur de neuf assises encore existantes. Au sud, dans le parement du caisson de quai, on pouvait voir une ouverture qui remontait en pente vers l'ouest. Comme les années précédentes, nous pouvions constater que les bases du quai et de la batterie reposaient bel et bien sur la roche-mère.

## **1.2. La sous-opération 11B**

La fouille des sous-opérations 11B et 11C visait à vérifier l'étendue du dépotoir trouvé en 1992 <sup>58</sup> de même que la présence de la seconde batterie Dauphine. Ces objectifs furent cependant mis en péril dès le début de la fouille puisqu'un aménagement paysager empêchait l'accès à ce secteur du site. En conséquence, l'ouverture de la sous-opération 11B

<sup>57</sup> *Ibid*; P.-G. L'Anglais, *ibid*.

<sup>58</sup> P.-G. L'Anglais, *ibid*, p.93-96.

fut réduite à 3,00m nord-sud et à seulement 4,60m est-ouest au lieu de 7,00m (fig.3). Suite au nettoyage de surface (11X99), plusieurs couches et lentilles de sol sont apparues en surface de la sous-opération 11B.

A une altitude de 5,08m, nous rencontrâmes en premier lieu une couche compacte de cendre grise (11B4) qui formait une mince bande le long de toute la paroi sud de la sous-opération. Elle s'étendait sur une largeur de 0,22m et se poursuivait dans la paroi vers le sud. Cette couche comportait bon nombre de petits tessons de verre et de céramique, en majorité de la terre cuite fine blanche vitrifiée ainsi que du verre coloré et du verre teinté, dont un fragment de goulot de type *crown*. Aussi s'y trouvaient quelques fragments de linoléum et de papier goudronné. Tout comme la couche de cendre 11A3/11A46, celle-ci recouvrait légèrement un alignement simple de briques orienté (11B1) est-ouest, pareil à celui décrit dans la sous-opération 11A (11A8/11A45) et dont nous reparlerons plus loin.

De part et d'autre de l'alignement de briques parallèle à la paroi sud, se mêlaient plusieurs lentilles et couches de sols différents. Dans toute l'étendue de la tranchée se trouvait un loam sableux (11B3), se mêlant tantôt à du sable (11B7), tantôt à de la cendre (11B6), à beaucoup de fragments de bois (11B5), du mortier (11B2), du charbon de terre, des fragments de brique rouge, d'ardoises et de schiste. On y trouvait quelques planches de bois isolées (11B12 en partie et 11B23) et des clous de toutes sortes; forgés, découpés et tréfilés, très souvent la pointe orientée vers le haut. Aussi, une botte en caoutchouc, du graphite, quelques fragments de papier-journal, de verre à vitre, de béton, de ciment ainsi que de linoléum et de papier goudronné, comme ceux retrouvés dans les sous-opérations 11A, 11D et 11E.

Disposés en un véritable méli-mélo, ces sols et pièces de bois semblaient de par leurs inclusions, mais surtout de par leur désordre, constituer une seule et même couche. Tout le long de la paroi nord de 11B, cette couche s'enfonçait plus profondément. Au nord, à l'est et au centre-sud de la tranchée, elle recouvrait en entier différents

assemblages de bois et en partie (11B3 et 11B4) l'alignement de briques rouges (11B1) au sud de la tranchée. Du côté est, des planches (11B25) très décomposées et disposées avec plus ou moins d'ordre étaient recouvertes d'une poudre rouge et se mêlaient entre autres à une grande quantité d'ossements de boucherie et de petits artefacts des plus variés, comme des tessons de *creamware*, de *pearlware*, de terre cuite commune émaillés, de grès glaçuré au feldspath, de verre opaque blanc et une bille en terre cuite.

Toujours dans le coin nord-ouest de la sous-opération, une lentille de sable pur (11B12 en partie) recouvrait des planches de bois. Orientées nord-sud, ces planches (11B13a,b) s'étendaient en continuité avec celles identifiées dans 11D et 11E (11E5). Sous ces planches et contre la paroi nord de 11B se trouvaient une petite couche d'argile et encore de la cendre (11B14) toujours semblable à celle retrouvée dans la sous-opération 11A (11A9). D'après la coupe stratigraphique de la paroi nord, ces couches butaient à l'est contre une pièce de bois (11B13c) située au bord de la paroi nord, à 1,40m de la paroi ouest. Cette pièce, qui apparaissait déjà depuis la surface du sol, était d'une épaisseur de 0,23m. À partir des enregistrements, il est difficile de déterminer si elle était en position verticale ou horizontale. Mais, toujours d'après la coupe stratigraphique de la paroi nord (fig.18), il semblerait qu'elle reposait sur un important niveau de bois que nous associons à celui déjà décrit dans les sous-opérations 11A, 11D et 11E.

Dans la partie sud de la tranchée, l'alignement de briques rouges (11B1) était distancé de la paroi sud d'environ 0,30m. De ce côté et tout comme dans la sous-opération 11A, une mince pièce de bois (11B10) recouverte de tôle (11B11) le longeait. Ces briques reposaient en partie sur une autre pièce de bois. Le tout était lié par du mortier de manière à former une seule et même structure qui s'étendait sur 4,60m, soit sur toute l'étendue est-ouest de la sous-opération. Cette structure n'était cependant plus visible dans la paroi à l'est (fig.19). Il nous est donc impossible de dire si elle se poursuivait dans cette direction.

Juste en dessous se trouvait au centre une mince couche de mortier compact décomposé (11B30) qui ne comportait presque pas de matériel, ne serait-ce que quelques éclats de brique et de schiste. Cette couche recouvrait le sommet d'une structure de pierres maçonnées (11B27). Et, dans le coin sud-est de la tranchée, elle se confondait à une couche organique à forte proportion de mortier (11B24). Cette dernière comportait principalement des fragments de verre à vitre, d'un abat-jour en verre opaque blanc à rebord vagué, d'un peu de terre cuite fine blanche vitrifiée et de non vitrifiée, quelques tessons de grès du Derbyshire glaçuré au feldspath, ainsi qu'un clou découpé. Sous cette couche émergeait le sommet d'une autre structure de pierres maçonnées (11B8) dont nous reparlerons plus loin.

Le sol organique 11B24 correspondait, selon nous, à l'important niveau de bois dont nous avons déjà démontré les traces dans les sous-opérations 11A et 11D/11E. Dans la sous-opération 11B, ce niveau était surtout visible le long de la paroi nord, en continuité avec les planches 11D14/11D17 où une planche (11B15) d'une largeur de 0,45m s'agençait au sud à d'autres pièces de bois (11B17 et 11B34). Le tout formait un ensemble constitué de grandes planches orientées est-ouest qui reposaient, à intervalles réguliers, sur trois poutres perpendiculaires. Tout comme les planches 11D14/11D17, celui-ci comportait de gros clous découpés, parfois enfoncés dans les planches. Visiblement, sur la coupe stratigraphique de la paroi nord (fig.18), ce niveau de bois rejoignait à l'est le niveau de bois décomposé (11B25) mêlé à des nodules de mortier et à une substance rouge et poudreuse non identifiée.

Il semblerait que le lot 11B25 se mêlait au sud-est au sol très organique 11B24 qui, nous l'avons vu, s'enfonçait légèrement sous l'alignement de briques. Ce sol était constitué également de nodules de mortier tout comme celui situé sous le niveau de bois 11A2/11A5. Il serait possible qu'il s'agisse là d'un seul et même niveau de bois parcourant d'est en ouest la grandeur des sous-opérations 11A, 11B, 11D et 11E, et sur lequel, reposait à l'extrémité sud, l'alignement de

briques 11A8/11A45/11B1.

Si nous revenons le long de la paroi nord, apparaissaient juste sous les grandes planches deux sols de couleurs distinctes: soit un loam sableux brun très foncé à l'ouest (11B16/11B19) et un loam sableux noir à l'est (11B20/11B32). Mis à part les quelques tessons de terre cuite commune du lot 11B32 plus à l'est et la très grande quantité d'ossements à l'ouest, ces deux sols se ressemblaient beaucoup par leur assemblage artéfactuel: quelques tessons de *creamware*, de *pearlware*, de terre cuite fine blanche, de porcelaine européenne, de grès glaçuré au feldspath, de cheminée de lampe à l'huile et de bouteilles faites à la machine en verre incolore au plomb, des clous de toutes sortes ainsi que des bouts de tissus. Notons aussi la présence de pièces de monnaie dont un dix cent datant de 1884 et un cinq cent de 1914. Partant de la paroi ouest vers l'est, la longueur de ces lots variait du nord au sud entre 0,25m et 0,85m, puis, à environ 3,60m de la paroi, elle s'étendait subitement sur 2,20m jusqu'à la paroi est.

Au centre de la sous-opération, cette couche recouvrait un autre niveau de bois (11B28/11B29/11B31) constitué de deux assemblages de planches orientées nord-sud (11B28 et 11B29) et d'une dimension total de 1,90m nord-sud sur 1,80m est-ouest. Ces assemblages étaient situés de part et d'autre d'une poutre de bois (11B31) qui traversait la tranchée dans l'axe perpendiculaire pour se poursuivre vers l'est dans la paroi. Notons que, lors du dégagement de cette poutre, des clous forgés furent récupérés. Les planches, beaucoup plus profondes au nord de la poutre transversale 11B31, remontaient vers le sud de façon très marquée sur un sol compact et argileux (11B41/11B45) dont nous reparlerons plus loin.

Plus à l'ouest, mais toujours le long de la paroi nord de 11B à une altitude relativement semblable, se trouvait sous les lots 11B16/11B19 une mince couche de bois pourri qui n'a pas pas été enregistrée lors de la fouille, mais qui est visible également dans la coupe est de la sous-opération 11A (au-dessus du lot 11A34; fig.7). Lors de la fouille, on pouvait en voir des fibres, sans orientation particulière, voire

désordonnées. Dans la sous-opération 11B, ce niveau rejoignait un peu plus à l'est une mince couche de charbon de terre pulvérisé et de cendre.

Juste en dessous se trouvait un sol spongieux (11B48) comme celui qui se trouvait au-dessus, à l'exception qu'il comportait quelques inclusions de pierres. Seulement un clou forgé y fut récupéré. Plus à l'est, une couche (11B38) très organique et très foncée (Munsell: 10 YR 2/1) en comportait une bonne dizaine. Cette couche s'étendait sur 1,40m est-ouest et sur 0,70m nord-sud, ce qui correspond en gros aux dimensions du niveau de bois 11B28/11B29/11B31 situé juste au-dessus. Le lot 11B38 comportait un fragment de pipe marqué "Davidson, Glasgow". En raison de la faible quantité d'artéfacts qu'il recélait, il est très difficile de comparer cet assemblage avec celui du lot 11B48. Mentionnons toutefois que les deux contenaient quelques fragments de bouteilles moulées en trois parties et des fragments de verre à vitre teinté. Au sud de cette couche, sous le bois 11B28, se trouvait un sol (11B40) de même couleur (Munsell: 10YR 2/1). Ses dimensions correspondaient aussi en gros à celles du bois au-dessus, soit 1,80m est-ouest sur 0,90m nord-sud. Cette couche n'était pas très épaisse, en moyenne 0,06m. Elle comportait du matériel très diversifié dont de la terre cuite commune vernissée verte française et d'Italie du nord, de la faïence brune, du pearlware et de gros clous forgés.

Contre cette couche et toujours au centre de la sous-opération, butait au nord un autre assemblage de bois (11B39) constitué de trois planches orientées est-ouest. L'ensemble de ces planches avait une épaisseur de 0,03m à 0,06m et s'étendait sur environ 2,30m de long et 1,20m de large. Sur l'extrémité est des ces trois planches en reposait une autre de façon perpendiculaire. Cet assemblage marquait une dépression vers la paroi nord. Parmi le matériel qui fut récupéré lors son enlèvement, on compte principalement un coquetier en terre cuite fine blanche marqué "Davenport", des tessons de cheminée de lampe en verre incolore au plomb, des bouchons de liège, du verre à vitre incolore, des clous découpés et surtout forgés, quelques bouts de tissus faits à la machine

avec des traces de couture et un peu d'ossements d'animaux.

Au centre-sud de la tranchée apparaissait un loam sableux meuble (11B33) qui s'enfonçait à l'intérieur d'une épaisse couche de terre argileuse. Sa surface s'étendait sur 1,20m est-ouest et 0,70m nord-sud. Cette couche fut seulement fouillée en partie, sur une profondeur moyenne de 0,35m. À son interface inférieure, ses dimensions atteignaient 0,25m est-ouest sur 0,17m nord-sud. On y trouvait des inclusions de schiste en éclats et environ 10% de mortier. On y comptait aussi quelques fragments de bardeau à toiture en ardoise perforée, des clous tréfilés et des clous forgés, quelques fragments de bouteille à fond ovoïde, du verre à vitre teinté vert très pâle, du verre incolore au plomb et un peu de pearlware. Cette couche entourait en partie une structure en pierres de schiste ébauchées, liées par du mortier (11B27). Plus à l'est de cette structure et à égale distance de la paroi sud de 11B, se trouvait la surface d'une autre structure semblable (11B8). En fait, ces deux structures maçonnées s'apparentaient par leurs dimensions, leur composition et leur alignement à celles trouvées dans la sous-opération 11A (11A110, 11A120 et 11A130/11A62) et dont nous avons déjà fait mention. Rappelons que ces dernières comportaient presque toutes des bardeaux à toiture en ardoise placés, peut-être en guise de cales, entre les pierres de schiste, et que le remplissage (11A32) entourant l'une d'elle comportait un brûleur de lampe au kérosène marqué d'un brevet de fabrication de 1873.

Le long de la paroi au nord de la sous-opération se trouvait, sous le bois 11B39, une couche de loam sableux semi-compact de couleur brun très foncé (Munsell: 10YR 2/2). Cette couche s'étendait sur 1,40m est-ouest et 2,00m nord-sud. Aussi, elle était plus épaisse le long de la paroi nord de la sous-opération que dans sa partie sud. Nous y avons récupéré quelques clous forgés, des bouts de tissus tissés à la machine, quelques tessons de pearlware, de terre cuite fine blanche, de porcelaine orientale et du verre incolore au plomb, fort possiblement des fragments de cheminée de lampe à l'huile.

À l'interface inférieure de cette couche se trouvait un assemblage de bois (11B43/11B36) constitué de quatre planches principales orientées soit nord-sud, soit est-ouest. À la différence des niveaux de bois supérieurs, l'angle de cet assemblage était légèrement différent. Trois de ses planches étaient orientées nord-sud dont l'une, la plus au sud-ouest, était d'une longueur de 0,72m et les deux autres, au nord-est, d'environ 1,00m chacune. Ces planches étaient relativement distancées les unes des autres et liées par une planche perpendiculaire d'une longueur de 1,50m. De part et d'autre de cet assemblage se trouvaient quelques petites pièces de bois orientées dans tous les sens. Une très faible quantité d'artéfacts a été récupérée lors du dégagement de ce niveau. Mentionnons tout de même deux clous forgés, un tesson en terre cuite commune sans glaçure et un bout de semelle de cuir.

Contre la planche la plus à l'est venait buter une couche de loam graveleux (11B44) noirâtre (Munsell: 5Y 2.5/2). Celle-ci comportait des inclusions de schiste, de brique rouge et de mortier. Elle comprenait aussi du matériel très diversifié. D'une part, s'y trouvaient quelques tessons de terre cuite commune de type vernissée verte française et de type Saintonge, de la faïence blanche et brune, de la porcelaine orientale, du verre teinté bleu-vert et du verre à vitre de couleur olivâtre. D'autre part, elle comprenait aussi une bonne quantité de tessons de *creamware* et de *pearlware*, un peu de porcelaine européenne, de grès glaçuré au sel de type *Derbyshire*, de terre cuite fine blanche à décalque rose et quelques tuyaux de pipe. Il y avait également, du verre à vitre teinté vert pâle, du verre incolore au plomb, beaucoup de clous forgés et des ossements de boucherie et de rongeurs. Se concentrant au nord-est de la sous-opération, cette couche butait à l'est contre une importante couche de sol argileux déjà mentionnée. À cet endroit, elle était d'ailleurs plus épaisse, atteignant 0,30m comparativement à environ 0,10m du côté ouest, où elle butait contre une couche semblable (11B37/11B21) extrêmement riche en artéfacts et écofacts.

Cette autre couche (11B21/11B37) était loameuse, parfois même limoneuse, et de texture meuble. Située sous le bois 11B43 dans sa partie est, elle

contenait une grande proportion de bois décomposé et une très petite portion de charbon de terre. Riche en ossements, surtout de gros mammifères de boucherie, ainsi qu'en valves d'huître, cette couche recélait également beaucoup de pupes de mouches. On y comptait quelques objets complets dont un chandelier en étain (fig.8a) et deux bouteilles en grès glaçuré au sel de type *Derbyshire*, l'une probablement à bière et l'autre à gin (fig.20b,d). Aussi, il y avait plusieurs fragments de verre à vitre, certains avec du mastic, des clous forgés et découpés, des bouts de lattes de bois peintes en vert et environ 20% de céramique architecturale. Parmi le matériel le plus significatif, on comptait aussi des fragments de bouteille moulée en trois parties et tournée dans le moule, du verre pressé, des fragments de cheminée de lampe dont certains à décor gravé, des tuyaux de pipe à embout glaçuré, une pipe marquée "*W. & D., Bell*", du grès grossier glaçuré au sel de type américain marqué "*J. & F. Norton, Bennington [...]*", beaucoup de terre cuite fine blanche dont quelques tessons au décor *flown blue* et un peu de terre cuite fine blanche vitrifiée marquée "*W. & E. Corn, Burslem, Ironstone China*". Aussi on comptait un peu de *creamware* et de *pearlware*, un domino (fig.6b), quelques rassades et quantité de fragments de souliers de cuir et de bouts de tissus. En somme cette couche était vraiment très riche. Une bonne partie du matériel comportait des traces d'utilisation.

Nous avons noté que cette couche était de même couleur et de même texture que celle du lot 11A34 situé 1,00m plus à l'ouest. On se souviendra que celui-ci comportait également beaucoup d'ossements et de gros fragments de verre à vitre, et qu'il butait au nord contre la structure maçonnée 11A120. La couche 11B21/11B37 s'enfonçait au nord dans la paroi et remontait au sud-ouest sur le sol argileux compact 11B41/11B45. Partant de l'ouest, elle allait vers l'est en s'élargissant pour recouvrir un agencement de pièces de bois (11B49) dont il sera question plus loin.

Dans le coin nord-est de la tranchée se trouvait une petite structure de bois rectangulaire qui était remplie d'une couche de loam sableux semi-

compact très foncé (11B53; Munsell: 5YR 2.5/1). Cette couche comportait quelques inclusions d'ardoise et de mortier. La céramique qui en fut extraite était très diverse: terre cuite commune vernissée verte française, faïence, *creamware*, *pearlware*, terre cuite fine blanche vitrifiée et non vitrifiée, ainsi qu'un peu de porcelaine européenne. S'y ajoutaient des manches de couteau en os et des clous forgés. Mais ce qui caractérisait le plus le contenu de cette couche était sans aucun doute la très grande quantité d'ossements d'animaux de boucherie.

Immédiatement à l'ouest de celle-ci, une couche semblable (11B46/11B51) s'enfonçait profondément dans le sol entre la berme au nord et les planches verticales au sud. Cette couche comportait une quantité faramineuse d'ossements, soit 2,520 os pour la plupart de mammifères de boucherie, de rongeurs et d'oiseaux. On y comptait également des tessons de céramique de toutes sortes. Mais les plus nombreux et les plus significatifs étaient des fragments de terre cuite fine blanche, dont des tasses au décalque bleu, des assiettes à rebord *Shell edge* et un tesson à décalque brun au décor de type *Lasso* et de marque *J. Godwin, Seacombe Pottery, Liverpool*. S'y ajoutait une bonne quantité de terre cuite fine blanche à décor au décalque *Willow* et *flown blue*, un peu de terre cuite fine blanche vitrifiée dont une petite assiette portant l'inscription "*Children*", des tuyaux de pipe à embout glaçuré, du grès glaçuré au feldspath et au sel de type américain et du *Derbyshire*, et de la porcelaine européenne. L'assemblage de verre comptait principalement du verre incolore au plomb dont des fragments de cheminée de lampe et du verre pressé. S'ajoutaient des tessons de bouteille moulée en trois parties, du verre à vitre teinté, une bille et des boutons en verre opaque. Enfin, on comptait une paire de mouchettes (fig.8b), beaucoup de clous forgés et quelques uns découpés. Cette couche, qui se poursuivait elle aussi dans la paroi au nord, allait de l'ouest vers l'est en s'élargissant pour se terminer contre des planches verticales (11B47) qui commençaient à émerger du sol. De telles planches la délimitaient également au sud sur toute sa longueur. La fouille de cette couche fut interrompue de façon arbitraire. Nous savons cependant que son épaisseur maximale et approximative était de 0,45m.

Cette hauteur nous a été révélée par un sondage effectué à 0,40m de la paroi ouest, sur 0,25m nord-sud et 0,90m est-ouest. Nous avons alors pu constater qu'une couche beaucoup plus loameuse (11B57) se trouvait juste en dessous, à environ 3,60m d'altitude. De texture meuble et d'un brun grisâtre (Munsell: 10YR 3/1), celle-ci comportait un peu de charbon de terre et du charbon de bois. Butant au sud, elle aussi, contre les planches verticales 11B47, elle comportait une bonne quantité d'ossements et de valves d'huître. Les artefacts présents étaient majoritairement de la terre cuite fine blanche, surtout de la vaisselle de table dont un saucier au décor au décalque vert marqué "S. Alcorn, Importer, Québec", et une assiette dont le décor au décalque rose met en scène des personnages exotiques (fig.21). Mentionnons que plusieurs des tessons présentaient des traces d'utilisation. Il en va de même pour la plupart des tuyaux et des fourneaux de pipe dont certains portaient l'inscription *Glasgow*, référant à la ville de ce nom en Écosse.

Un niveau de bois recouvrait en partie la riche couche 11B46/11B51. C'était un assemblage de cinq planches principales relativement bien conservées (11B49). À l'horizontale, ces planches étaient placées côte à côte et orientées nord-sud. D'ouest en est, elles mesuraient de 0,92m à 1,20m et s'étendaient exactement dans le même angle que l'assemblage de bois 11B36/11B43, découvert juste à l'ouest à une altitude légèrement plus élevée. Par rapport à la ligne de base, la limite est de cet assemblage (11B49) se situait à 9,43m. Sa limite ouest se terminait à peu près là où le bois 11B36/11B43 commençait, soit à 9,67m, pour se diriger vers l'ouest. Une sixième planche, plus étroite, recouvrait légèrement l'extrémité est de l'assemblage 11B49, à l'endroit même où se laissait entrevoir un vide entre deux planches de bois (11B36 et 11B43). Ces indices réunis nous permettent de penser que ces deux assemblages (11B36/11B43 et 11B49) constituaient un même ensemble à l'origine. Les planches 11B49, 11B36 et 11B43 s'enfonçaient au nord dans la paroi de 11B, et au sud, elles s'appuyaient sur les planches verticales (11B47) déjà mentionnées.

Immédiatement à l'est de ces planches verticales (11B47), se trouvait

une couche de loam sableux très meuble (11B56/11B26) qui contenait une bonne quantité d'ossements et des types de céramiques variés dont la majorité était du *pearlware* et du *creamware*. On y comptait aussi quelques tessons de terre cuite commune de types Vallauris, vernissée verte française, Italie du nord, *North Devon*, *Staffordshire* et autres, de même que de la faïence blanche de Nevers et une faible quantité de tessons de terre cuite fine blanche. Enfin, notons que les clous, retrouvés en bonne quantité, étaient tous forgés.

Cette couche recouvrait une autre série de planches horizontales, semblables à celles de 11B49 mais plus courtes (11B50). Les planches se situaient entre deux monticules de terre argileuse, dont un petit au nord (11B41) et un autre beaucoup plus étendu au sud (11B45). Le nombre des planches (11B50) était assez difficile à distinguer en raison de leur mauvais état de conservation. Quoiqu'il en soit, nous pouvions en compter environ cinq, d'une largeur approximative de 0,20m, tout comme les planches de 11B49. De plus, elles s'appuyaient par leurs extrémités sur deux planches parallèles posées de champ (11B55), de manière à former des parois, allant d'est en ouest et distancées de 0,56m. Les planches horizontales (11B50) et les deux parois (11B55) formaient une structure rectangulaire haute de 0,56m dont le fond était recouvert de résidus de bois décomposé. Nous ne connaissons pas l'étendue de cette structure puisqu'elle se poursuivait dans la paroi en direction de l'est et du fleuve Saint-Laurent. À l'ouest, là où elle débutait, elle se joignait à une autre structure, beaucoup plus profonde et imposante, formée également de parois en bois (11B47) dont le sommet apparaissait depuis un bon moment déjà.

Cette autre structure formait une fosse. Elle était tapissée des planches verticales (11B47) qui délimitaient son contour à l'est, au sud et à l'ouest, et à l'intérieur desquelles se trouvait la couche 11B46/11B51. Chaque planche mesurait en moyenne de 0,06m à 0,07m de largeur et s'enfonçait sur au moins 0,50m de profondeur. Leur sommet se trouvait à une altitude maximale de 4,47m. Elles étaient appuyées les unes contre les autres et formaient bel et bien un ensemble distinct,

dont la superficie s'étendait d'ouest en est en s'élargissant. Cette fosse se terminait à environ 1,10m de la paroi est, à l'endroit où la petite structure rectangulaire (11B50/11B55) débutait. Dans le coin nord-ouest de la tranchée, se trouvait une petite planche horizontale (11B54) orientée nord-sud et mesurant 0,30m de long, 0,40m de large et environ 0,04m d'épais. À cet endroit, le contour de la fosse (11B47) marquait un léger décrochement pour se continuer dans la berme vers l'ouest et la sous-opération 11A. Rappelons que des planches (11A40), ayant la même orientation et situées à une altitude semblable, furent également retrouvées dans la sous-opération 11A de même que la continuité de la fosse bordée de bois (11A64).

Les parois est, sud et ouest de la fosse 11B47 s'appuyaient contre un important sol argileux (11B41/11B45) qui ne fut pas fouillé dans la sous-opération 11B. Nous savons cependant que sa surface semblait marquée d'une légère pente vers l'est tout comme la couche 11C7/11C22 dans la sous-opération 11C; à l'ouest de la tranchée, elle se trouvait à une altitude d'environ 4,96m tandis que, à l'extrémité est, elle se trouvait à une altitude d'environ 4,36m. Cette couche se retrouvait aussi sous la structure rectangulaire 11B50/11B55 et probablement aussi sous la fosse 11B47, tout comme celle située dans les sous-opérations 11A et 11C (11A64/11C15/11C35). De plus, elle entourait également en bonne partie les structures de pierres de schiste ébauchées 11B8 et 11B27.

### **1.3. Les sous-opérations 11C et 11F**

La sous-opération 11C était située juste au nord de la sous-opération 11B, dont elle était séparée par une berme de 1,00m (fig.3). Tout comme la tranchée 11B, elle mesurait 3,00m nord-sud sur 4,60m est-ouest et se situait à 7,00m à l'est de la ligne de base. L'objectif de la fouille à cet endroit devait lui aussi permettre de localiser la seconde batterie Dauphine. Cet objectif fut cependant mis en péril dès le début de la fouille, à cause de la présence de l'aménagement paysager dont nous

avons mentionné la présence précédemment. En cours de fouilles, une petite tranchée mesurant 1,00m sur 1,00m fut ouverte immédiatement au nord de cette sous-opération, afin de vérifier la continuité de certains vestiges. Il s'agit de la sous-opération 11F qui se situait à 8,00m à l'est de la ligne de base. Bien qu'elle ne fut fouillée que sur à peine 0,22m de profondeur, ses vestiges seront décrits en même temps que ceux de la sous-opération 11C, puisqu'ils s'y rapportent.

Après le décapage des niveaux de stationnement par la pelle mécanique, le sol remanié fut enlevé afin de bien voir la première couche en place. La première couche qui apparut se situait dans la moitié ouest de la sous-opération 11C. C'était en fait une couche de cendre (11C1) en forme de "S" qui partait de la paroi nord pour se poursuivre dans les parois ouest et sud. Elle était de couleur variable et comportait des inclusions de mortier (10%), de bois (20%) et de brique (moins de 5%). Le matériel qui s'y trouvait était très récent: des fragments de linoléum, une bille de verre faite à la machine et un bout de calendrier en plastique de 1949, qui était découpé en forme de feuille d'érable. Son épaisseur moyenne était de 0,08m. Cependant, elle s'enfonçait plus profondément dans le coin sud-ouest de la tranchée, où elle comportait une lentille de mortier (11C2) qui recouvrait des planches de bois (11C3).

Au nombre de six, ces planches (11C3) étaient emboutées côte-à-côte selon une orientation est-ouest. D'une longueur variant entre 0,39m et 0,72m, elles formaient un ensemble de 0,71m de large, lequel se poursuivait en paroi des sous-opérations 11D et 11E au sud. Ces planches étaient peintes en vert et une autre planche transversale reposait sur leur extrémité ouest. Juste en dessous de l'ensemble, se trouvait du métal rouillé qui pourrait correspondre à celui trouvé des sous-opérations 11D et 11E (11D4).

Toujours dans le coin sud-ouest, sous la couche de cendre 11C1 et le bois 11C3 se trouvait un sol (11C6) très noir (Munsell: 5YR 2.5/1) et composé d'une très forte proportion de cendre. Du côté est, la couche

s'étendait en une mince bande qui effectuait un coude jusque dans la paroi nord. Un sol de même couleur (11C4) se trouvait du côté sud-est de la tranchée. Il comportait beaucoup moins de cendre. En revanche, on y a trouvé une grande quantité de poils d'animaux<sup>59</sup> non identifiés et, au sud, beaucoup de bois pourri qui se poursuivait en paroi vers la sous-opération 11B. Une pièce de monnaie canadienne de cinq cents de 1872 y fut récupérée. Ces deux lots, 11C4 et 11C6, constituaient peut-être une même couche en raison de leur compacité et de leur couleur très foncée. De plus, les deux comportaient du matériel semblable comme des fragments de linoléum et de papier goudronné, des objets de plastique (brosses à dents, peignes), des fragments de cheminée de lampe à l'huile en verre incolore au plomb, des tessons de verre aux couleurs éclatantes<sup>60</sup>, de la terre cuite fine blanche vitrifiée et de la non vitrifiée. Les deux comptaient également beaucoup de fragments de verre à vitre dont plusieurs portaient des traces de mastic ainsi que des clous de toutes sortes, mais surtout des clous tréfilés. Du côté où le sol était plus cendreuse (11C6) se trouvait une bonne quantité de billes en terre cuite fine argileuse blanche et rouge. À cet endroit la couche était plus profonde (0,35m) et se terminait en pente vers le coin sud-ouest de 11C. Ces billes furent retrouvées dans cette partie inférieure de la couche avec une jambe de poupée en porcelaine commune (fig.6e,f).

Après le dégagement de cette couche, un lot arbitraire fut ouvert par mesure de sécurité sur toute l'étendue de la sous-opération 11C. Il est possible qu'au départ, ce lot ne comportait qu'une seule couche pouvant être associée à l'interface inférieure de la couche 11C4/11C6. Mais le

<sup>59)</sup> Les notes de fouilles portent à croire qu'il pourrait s'agir de crin de cheval. Du moins, c'est l'impression recueillie auprès des fouilleurs en cours de fouilles. Une analyse portant sur ces poils pourrait éventuellement venir confirmer ou infirmer cette impression.

<sup>60)</sup> Les objets en verre de couleurs éclatantes, notamment la vaisselle de service et les lampes colorées, étaient très populaires vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Une grande quantité d'objets de verre de ce type fut retrouvée dans le dépôt Vallerand lors de fouilles archéologiques effectuées dans le sous-sol de l'ancien entrepôt de Chillas. Voir à cet effet le rapport de Daniel Simoneau, *Fouilles archéologiques, îlot Hunt, Québec, Ville de Québec, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine*, 1991, p.65-71 et 74-76.

dégagement de toute la surface de la tranchée révéla très tôt l'interface supérieure de quatre couches distinctes identifiables à leurs couleurs différentes, leurs textures et leurs inclusions. Nous les décrirons systématiquement selon leur ordre de déposition.

D'abord, dans le coin sud-ouest de la sous-opération, sous la couche 11C6, le sol devint de plus en plus caillouteux et meuble. La couche cendreuse 11C6 fit place de façon abrupte à un loam sableux d'aspect organique (11C10) et d'un brun roux (Munsell: 5YR 2.5/2) qui comportait des inclusions de schiste, de mortier et d'un peu de brique rouge. Cette couche était d'une épaisseur moyenne de 0,21m et se terminait en dépression vers le coin sud-ouest pour se poursuivre dans les parois de la tranchée. On y trouvait une grande quantité d'ossements d'animaux de boucherie et principalement de la terre cuite fine blanche à décor au décalque bleu, de la terre cuite fine blanche vitrifiée au décor moulé de type *épi de blé* et beaucoup de fragments de pipe dont quatre de marque *W. & D. Bell* de Québec, de marque *McDougall* de Glasgow et un autre marqué "*Noël Paris*"; plusieurs de ces bouts de pipe étaient d'ailleurs noircis. On y trouvait aussi de la porcelaine européenne dont un coquetier, ainsi que deux jambes de poupée en porcelaine commune. Également des billes en terre cuite et en verre polychrome marbré, trois peignes en plastique et des bouts de tissus fait à la machine. L'assemblage de verre comportait principalement du verre incolore au plomb, dont une grande quantité de fragments de cheminée de lampe et un peu de verre pressé. Le verre teinté se rapportait surtout du verre à vitre teinté vert pâle, ainsi qu'à une bouteille à liqueur marquée "*Royal Italian bitter*" (fig.20a). Il y avait aussi une bonne quantité de boutons à trous de couleur blanc opaque, du verre plaqué polychrome, des fragments de dame-jeanne, de bouteille moulée en trois parties et faite au moule Houtart. Aussi quelques bouts de latte de bois peinte en vert et des clous de toutes sortes, pour la plupart forgés. La base de la couche se trouvait 4,20m d'altitude.

Sous la couche 11C10 apparut alors une couche d'argile sablonneuse (11C13/11C29) plus noire (Munsell: 10YR 2/1 et 2/2). Également meuble,

la couche comportait aussi quelques fragments de brique, de schiste avec en plus une petite portion de lattes de bois peintes en vert et du charbon de terre. En même temps, le sommet de planches verticales alignées (11C15) délimitait la couche au nord et à l'est. Le matériel archéologique était tout à fait semblable à celui de la couche 11C10, même type d'objets et de matériaux dans des proportions similaires. Aussi, y fut trouvée une pièce de monnaie datant de 1871. Cette couche se poursuivait en paroi au sud et à l'ouest.

Après avoir enlevé une épaisseur moyenne d'environ 0,30m, apparurent des planches dont quelques unes orientées est-ouest et d'autres nord-sud. Aucun mode de liaison ne les assemblait et elles ne recouvraient pas la totalité de l'espace délimité par les planches verticales. Le sol toujours noirâtre devint par la suite plus organique, argileux et compact (11C31/11C33; fig.22); il comportait aussi moins d'artefacts. Mentionnons tout de même deux bobines à fil en bois, quantité de lambeaux de tissus et de cuir, des lacets de soulier et des bouchons de liège. Le matériel céramique était composé principalement de terre cuite fine blanche dont une assiette de marque *Till* au décalque bleu de type *Nolana* et une autre à décor *flown blue* portant l'inscription: "*Daly's Hotel, Montreal*" (fig.23a). Aussi, il s'y trouvait un peu de *pearlware* et de terre cuite fine blanche vitrifiée, de terre cuite fine jaune, de grès glaçuré au feldspath et de grès glaçuré au sel de types américain et du *Derbyshire*, de même que des fragments de pipe avec des traces d'utilisation, dont deux portant la marque du pipier Henderson de Montréal. Le verre était représenté en particulier par du verre à vitre teinté vert pâle, quelques bouteilles et flacons à médicament et une bouteille à vin moulée en trois parties (fig.20c). La couche livra aussi quelques objets métalliques dont une quimbarde, un sceau de plomb, des clous forgés et un seul clou découpé. En plus du grand nombre d'écofacts qui s'y trouvait (os, valves d'huître et coquilles d'oeuf, grains de café, noyaux de pêche, graines de citrouille, de melon etc), il était surprenant d'y constater la présence d'une grande quantité de morceaux de bois très fins, des bouts de branche et des brindilles. La couche qui s'enfonçait sur environ 0,90m à 1,00m de profondeur, reposait sur des

planches de bois placées à plat côte à côte.

Ces planches (11C35), au nombre de trois, étaient orientées nord-sud. Elles mesuraient 1,95m de long sur 0,68m de large. Par-dessus leurs extrémités reposaient de part et d'autre des madriers perpendiculaires de 0,08m par 0,30m. Le tout était bordé au nord et à l'est par les planches verticales 11C15 dont nous avons parlées précédemment, de manière à former une fosse à l'intérieur de laquelle se trouvaient les couches 11C31/11C33 et 11C13/11C29 (fig.22). Le fond, tapissé par les planches 11C35, était à environ 3,10m d'altitude et occupait une surface de 1,86m nord-sud sur 0,60m est-ouest. Aussi, cette fosse était visible en paroi sur les côtés ouest et sud de la sous-opération, où elle se poursuivait. Quant aux planches 11C15 qui en formaient les parois nord et est, elles étaient d'une épaisseur qui variait de 0,05m à 0,07m. Notons que le haut des planches qui formaient la paroi nord de la fosse était abîmé, inégal et légèrement incliné vers le sud. Rappelons que nous avons dégagé deux autres structures semblables dans les sous-opérations 11A (11A64) et 11B (11B47), sans toutefois en avoir atteint le fond. La similarité des planches verticales des trois structures décrites séparément nous permet d'avancer qu'il s'agissait là sans doute d'un seul et même ensemble architectural formé de deux caissons de bois disposés en "L". Les vestiges se trouvant dans les sous-opérations 11A et 11C formaient respectivement les coins sud-ouest et nord-est d'un premier caisson (11A64/11C15/11C35) qui mesurait environ 2,40m est-ouest sur 3,25m nord-sud. Celui-ci semblait directement connecté au caisson de la sous-opération 11B (11B47), situé immédiatement à l'est du premier. La fouille dans ce secteur de la sous-opération 11C fut terminée après le dégagement du fond cette structure. À 3,09m d'altitude se trouvait à l'extérieur de la structure une petite concentration d'artéfacts: entre autres deux pièces de monnaie dont les dates sont illisibles, du grès glaçuré au feldspath, probablement du *Derbyshire*, un peu de *pearlware* et un fragment de cheminée de lampe en verre incolore au plomb.

Un peu plus à l'est, et au nord de la fosse, le lot arbitraire 11C5 avait fait apparaître un loam sableux (11C9/11C12) d'un brun gris très

foncé (Munsell: 10YR 3/2). Cette couche était compacte par endroit et comportait de faibles inclusions de mortier, de brique, de schiste et de charbon de terre.

Au centre de celle-ci (11C9/11C12) se trouvait une bande de terre (11C8) d'un noir rougeâtre (Munsell: 10R 2.5/1) et d'une trentaine de centimètres de largeur, qui traversait la tranchée d'un bout à l'autre en diagonale. C'était une couche caillouteuse (40%), constituée d'un loam sableux avec de faibles inclusions de bois et de mortier. Elle s'étendait du coin nord-ouest au coin sud-est de la sous-opération. Dans le coin nord-ouest, la bande se divisait en deux branches: l'une se poursuivant vers le nord et l'autre vers l'ouest pour se terminer juste avant de toucher à la fosse. Mentionnons que, vis à vis cet embranchement, la paroi est de la fosse était moins élevée qu'ailleurs. Le matériel de la couche 11C8 était très important, varié et réparti par concentrations. Une bonne partie montrait des traces d'utilisation dont quelques gros tessons de vaisselle et des bouts de pipe. On comptait principalement de la terre cuite fine blanche à décor de type *Willow*, dont un plat de service de marque *William Emberton & Co., Tunstall*. Aussi, quelques tessons à rebord de type *shell edge*, un bonne quantité de fragments au décor à l'éponge et *flown blue*, dont certains qui recollaient avec d'autres récupérés au plus profond de la fosse. Il s'agit tout particulièrement de l'assiette trouvée dans la couche 11C33/11C31, qui portait l'inscription "*Daly's Hotel Montreal*" (fig.23a). Cette assiette de la firme *Davenport* était marquée à l'envers d'une ancre de bateau, symbolisant la date 1849<sup>61</sup>. On y comptait aussi des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée, dont un qui portait la marque "*Edward Walley*" de *Cobridge*. Également, quelques tessons de terre cuite fine bleue, de terre cuite fine jaune et beaucoup de fragments de pipe, dont des tuyaux avec un embout glaçuré. Quant aux marques de ces pipes, elles étaient variées: *Henderson* de Montréal, *Noël* de Paris et *McDougall* de Glasgow (fig.9a). Le matériel comportait aussi une bonne proportion de tessons de verre, en particulier du verre teinté

<sup>61</sup> Geoffrey A. Godden, *Encyclopaedia of British Pottery and Porcelain Marks*, Londres, Barries & Jenkins, 1964, p.189.

et du verre incolore au plomb. On y comptait des fragments de verre à vitre teinté en grand nombre et quelques tessons de verre fabriqué à la presse et au moule-contact. S'y trouvaient aussi quelques fragments d'une bouteille à boisson gazeuse à fond ovoïde et des goulots de bouteille faits à la pince. Citons enfin la grande quantité d'ossements de boucherie et de valves d'huitre ainsi que la découverte d'une pièce de monnaie canadienne datée de 1837. Notons que les clous étaient de toutes sortes, les clous forgés étant plus nombreux que les clous découpés.

La couche 11C8 mesurait environ 0,29m d'épaisseur. Juste en dessous, se trouvaient des planches de bois posées à plat et disposées bout à bout. Celles-ci étaient délimitées par d'autres planches placées de champs, également disposées bout à bout et traversant donc la sous-opération dans le même axe. L'ensemble de ces pièces de bois (11C11) était relativement décomposé et formait une structure étroite et allongée à la manière d'une canalisation. Cette structure était marquée d'une pente vers le sud-est, où elle se poursuivait en paroi et en direction du fleuve Saint-Laurent.

Juste sous la structure de bois 11C11, se trouvait un sol (11C17/11C20) de consistance meuble qui s'étendait dans le même axe. Cette couche était d'une largeur moyenne de 1,00m et traversait elle aussi toute la tranchée, de façon à s'enfoncer dans les parois au nord et au coin sud-est. Elle comportait une grande quantité d'ossements de boucherie et de matériel archéologique qui ressemblait quelque peu à celui de 11C8 mais avec une plus grande proportion de *creamware*, suivie du *pearlware*, puis de la terre cuite fine blanche à décor *Willow, flown blue* et à rebord *shell edge*. Quant à la terre cuite fine blanche vitrifiée, elle n'y était pas représentée du tout. On y comptait en plus une bonne proportion de tessons de céramique française qui étaient pour la plupart émoussés. Aussi, les pipes variaient quelque peu: quelques bouts de tuyau à embout glaçuré, un fourneau à éperon et un autre portant l'inscription "G.S.", soit pour la marque *George Salisbury* ou soit

encore pour George Shafloe<sup>62</sup>. L'assemblage de verre aussi différait quelque peu de 11C8: une bonne quantité de verre à bouteille anglaise et une petite proportion de verre incolore au plomb. Quant aux fragments de verre à vitre, ils étaient d'une teinte plus foncée. Enfin, les clous étaient presque tous forgés et on remarquait l'absence totale de clous tréfilés. De chaque côté, la couche 11C17/11C20 était bordée par une mince bande de sol (11C23) de couleur différente (Munsell: 10YR 3/2) mais qui comportait du matériel semblable. La couche 11C17/11C20 était d'une épaisseur moyenne de 0,15m et s'en allait elle aussi en pente vers le coin sud-est de la tranchée en direction du fleuve Saint-Laurent. Elle reposait sur du bois en décomposition (11C25 et 11C19) toujours orienté dans la même direction.

Dans le coin sud-est de la sous-opération 11C, une première planche de bois (11C25) posée à plat se mêlait à un peu de sol et recouvrait une autre planche (11C19) dont l'orientation variait quelque peu. L'orientation de la première planche (11C25), qui ne mesurait que 0,60m de long, suivait un axe orienté principalement vers le sud-est. Quant à celle située en-dessous (11C19), elle était alignée avec un nombre indéterminé de planches semblables posées à plat elles aussi et sur lesquelles venaient s'appuyer de part et d'autre des planches posées de champs et dans le même axe, à la manière de la structure 11C11 décrite précédemment. Le tout (11C19) avait subi les avaries du temps et bien que la hauteur résiduelle n'atteignait plus que 0,04m au maximum, l'on pouvait voir que cette structure s'étendait en diagonale sur toute la tranchée, tout comme la structure 11C11 située par-dessus. Une fine couche de loam sableux (11C27) s'étendait juste en dessous. Cette couche, dans laquelle se trouvaient des inclusions de pierres et de mortier, comportait surtout du matériel français: terre cuite commune vernissée verte française, céramique de Saintonge, du sud-est de la France et de Vallauris, faïence blanche et faïence brune jaspée, grès salin blanc anglais, verre bleu-vert et verre à vitre de teinte olive.

---

<sup>62</sup> Pierre Drouin et Mario Savard, *Les pipes à fumer de Place-Royale, Québec, Gouvernement du Québec, Collections Patrimoines, Dossiers no 67, 1990, p.175 et 206-207.*

Seulement une petite portion de *creamware*, de *pearlware* et de grès anglais du *Derbyshire* s'y trouvaient, avec trois fragments de verre à vitre teinté vert pâle. Mentionnons que tous les lots (11C8, 11C11, 11C17, 11C19, 11C25 et 11C27; couches et éléments structuraux), butaient contre le sol argileux (11C7/11C22), et que le plus profond d'entre eux, soit le loam sableux 11C27, reposait dessus.

À un niveau comparable à celui de la partie la plus au nord de la structure 11C19, se trouvait, dans le coin sud-ouest de la tranchée 11C, une planche de bois (11C14) orientée nord-sud. Celle-ci se situait à l'est de la bordure de la fosse (11C15) et est apparue après l'enlèvement de la couche 11C10, à 0,80m de la paroi sud de la sous-opération. Cette planche était en très mauvais état et mesurait environ 0,85m de long sur 0,53m de large. Elle présentait un pendage accentué vers l'ouest, tout comme les couches qui la recouvraient. Juste en-dessous, se trouvait une petite concentration d'artéfacts (11C26) qui comportait un peu de faïence blanche, de *pearlware*, de *creamware*, de terre cuite fine blanche, de verre incolore au plomb et un clou forgé. Ces artéfacts s'apparentaient à ceux récupérés dans une couche de loam sableux (11C16) enregistrée juste en dessous et qui s'étendait jusqu'à la paroi sud. Cette couche était d'un brun très foncé (Munsell: 10YR 2/2), avec des inclusions de mortier, de pierres et de fragments de brique. Elle ne s'étendait que sur une petite surface et comportait principalement des tessons de *pearlware*, un tesson de terre cuite fine blanche et un de terre cuite fine jaune, du grès glaçuré au feldspath, du verre incolore au plomb, des fragments de verre à vitre teinté turquoise, quelques os, des clous forgés et un tuyau de pipe portant l'inscription "*Ring Bristol*". Elle reposait sur des pièces de bois (11C18) formant un ensemble orienté sur un axe nord-sud, légèrement plus à l'est que le bois 11C14. L'une d'elle était posée de champs et l'autre relativement à plat, mais toujours en pente vers l'ouest. Le tout, qui était d'une longueur de 1,56m et d'une largeur approximative de 0,21m, reposait sur le sol 11C7/11C22 dont il sera question plus loin.

Après l'ouverture du lot arbitraire 11C5, on pouvait observer un

troisième sol distinct (11C21) dans la partie est de la tranchée. Lorsque vint le temps de le fouiller, un peu plus de deux semaines s'étaient déjà écoulées et il restait plus de 4,00m de sol à excaver avant d'atteindre le sol stérile. Il fallait donc réduire l'espace à fouiller, afin d'économiser temps et énergie pour atteindre les objectifs que nous nous étions fixés. On délimita donc de façon arbitraire une bande de 1,50m de largeur dans la partie nord de la sous-opération.

La couche 11C21 s'étendait le long de la paroi est où elle s'enfonçait; c'était un loam sableux semi-compact, d'un brun grisâtre et foncé (Munsell: 2.5Y 3/2) avec des inclusions de mortier (5%), de schiste en éclats (10%) et de charbon de bois (5%). D'une épaisseur moyenne de 0,05m, cette couche comportait du matériel d'origine anglaise, soit une grande proportion de *creamware*, suivie du *pearlware*, puis d'un peu de terre cuite commune de type *Buckley* et du nord-est de l'Angleterre. Aussi, quelques bouts de tuyau de pipe sans marque, deux tessons de porcelaine européenne, du verre à bouleille anglaise vert foncé et une vingtaine de clous forgés. La couche comportait aussi quelques os de boucherie et de gros fragments de mâchefer. Au début, soit à une altitude de 4,62m, elle s'étendait sur 1,50m nord-sud et sur 0,60m est-ouest. À 4,57m d'altitude, apparut de façon abrupte une couche de sable. L'on procéda dès lors à l'ouverture d'un nouveau lot (11C24).

Ce sable (11C24), d'un brun-gris très foncé (Munsell: 10YR 3/2), était très meuble et s'étendait lui aussi sur 1,50m nord-sud. Dans sa partie ouest, sa surface était plus élevée qu'à l'est, démontrant un pendage vers l'est et la seconde batterie Dauphine. Cette couche comportait quelques inclusions de pierres (10%) et nous livra du matériel s'apparentant à celui de la couche 11C21 située juste au-dessus, avec en plus, de la terre cuite fine de types *Staffordshire* et *agate* de même qu'un tesson de grès fin de type *Black Basalt*. Ajoutons aussi un peu de céramique française de type *Saintonge*, des faïences blanche et brune, de la porcelaine orientale, du grès salin blanc, du verre bleu-vert et du verre incolore gercé. Beaucoup de ces tessons étaient d'ailleurs

émoussés. Par sa composition, son matériel archéologique et son altitude, la couche s'apparentait à la couche 11B26.

La couche de sable 11C24 reposait sur un autre loam sableux (11C30) qui apparaissait graduellement. C'était une couche d'un brun foncé (Munsell: 10YR 3/3) qui comportait des inclusions de schiste, de charbon de bois et de charbon de terre. Elle était d'une bonne épaisseur, soit 0,76m, et comprenait de la céramique anglaise, principalement du *creamware*, un peu de terre cuite commune, du *pearlware* et du grès salin blanc anglais au décor *scratch blue*. Aussi, du verre à bouteille anglaise vert foncé, des clous forgés et quelques ossements d'animaux de boucherie. La couche marquait une pente vers l'est et se poursuivait en paroi à l'est et au sud, vers la sous-opération 11B. Elle reposait sur une planche de bois (11C32) au sud et sur un sol argileux (11C7/11C22) qui était apparu plus à l'ouest depuis un bon moment déjà.

D'orientation est-ouest, la planche de bois 11C32 reposait elle aussi sur le sol argileux 11C7/11C22 et présentait donc une pente vers l'est et la paroi, dans laquelle elle se continuait. La partie visible mesurait 0,20m de long sur 0,20m de large et son sommet, à l'ouest, se trouvait à une altitude de 4,16m.

Situé juste en-dessous, le sol 11C7/11C22 constituait la quatrième couche distincte contenue dans le lot arbitraire 11C5. Cette couche occupait toute la surface de la sous-opération et butait à l'ouest contre la paroi 11C14 de la fosse. Elle était d'un brun gris très foncé (Munsell: 10YR 3/2) et comportait des inclusions de mortier (10%) et de schiste en éclats (20%). Elle s'apparentait tout à fait aux sols argileux des sous-opérations 11A (11A22, etc.) et 11B (11B41/11B45). C'est à l'intérieur de cette couche que se trouvaient les deux structures de bois allongées (11C11 et 11C19) et leur remplissage (11C8 et 11C17). Ce sol argileux fut arbitrairement enregistré dans un lot à part (11C22), lorsque l'aire à fouiller fut restreinte. Ayant pris pour acquis que sa nature était déjà bien connue, qu'il s'agissait en fait de

couches de remblais venues combler l'espace entre les deux batteries<sup>63</sup>, aucune distinction entre les lots 11C7 et 11C22 ne fut précisée. Si l'on se fie à la coupe stratigraphique de la paroi nord (fig.24), l'on peut voir que la couche était marquée d'une pente vers l'est et le fleuve. C'est d'ailleurs par dessus cette dénivellation que reposait le bois 11C32 et que se trouvaient les couches 11C21, 11C24 et 11C30.

La partie supérieure de ce remblai (11C7) comportait trois types de matériel, soit français, anglais et local ou plus récent, dont des fragments de tuyaux de pipe à embout glaçuré et de marque *Henderson* de Montréal, deux billes en terre cuite fine argileuse rouge, du grès glaçuré au sel dans le style du *Derbyshire*, de la porcelaine européenne, du verre incolore au plomb comme des cheminées de lampe à l'huile et même un fragment de bakélite. Le matériel anglais était représenté par un peu de terre cuite fine de type *Staffordshire*, du *creamware* et du *pearlware*. Le matériel français comptait surtout de la terre cuite vernissée verte, de la céramique de Saintonge, de Vallauris et de Beauvaisis, quelques tessons du sud et du sud-est de la France et de la faïence brune. On comptait, aussi associés au Régime français, un tesson de type *North Devon* et beaucoup de faïence blanche de provenance inconnue. Le verre à vitre présent était très varié: mentionnons des fragments de teintes plutôt olivâtre (2), turquoise (6) et vert pâle (45). Quant aux clous, ils étaient de toutes sortes, quoique la plupart fussent par ordre décroissant d'importance, forgés (59), découpés (8) et tréfilés (2). Enfin la couche livra quelques ossements et des valves d'huître.

Dans sa partie désignée arbitrairement 11C22, le sol nous livra encore des tessons de *creamware*, quelques uns de *pearlware*, de grès du *Derbyshire* et même un peu de terre cuite fine bleue et de terre cuite fine blanche à rebord de type *shell edge*. Mais, la grande majorité du matériel entrant dans la catégorie des terres cuites communes vernissées vertes françaises, de Beauvaisis, du *North Devon*, de Biot, de Saintonge,

---

<sup>63</sup> M. Leclerc, *Appropriation de l'espace*, op. cit.; P.-G. L'Anglais, *Le site de l'îlot Hunt, rapport de la deuxième campagne de fouilles (1992)*, op. cit.

du sud-est de la France et de l'Italie du nord. On comptait aussi beaucoup de faïence brune et blanche dont de la faïence anglaise, mais aussi de Rouen et des Pays-Bas. Il y avait aussi beaucoup de fragments de pipe sans marque dont un fourneau hollandais au décor à molette. Mentionnons de plus la présence de verre bleu-vert et de verre fougère. Quant aux clous, ils étaient en grande majorité forgés (130), mais quelques uns étaient découpés (5). Après en avoir excavé environ 0,10m de profondeur, le sol devint plus compact et d'une couleur différente.

Il s'agissait d'une couche d'argile sablonneuse d'un brun gris très foncé (Munsell: 2Y 3/2). La couche comportait des inclusions de mortier (15%), de pierres (20%) et de charbon de bois (moins de 5%). Le matériel qui y fut récupéré s'apparentait beaucoup à celui du lot supérieur et arbitraire 11C22: beaucoup de terre cuite commune, principalement française, des clous forgés, un peu de pearlware et de la terre cuite fine blanche. On y comptait encore quelques bouts de tissus fabriqué à la machine et de cuir. Mentionnons que sur cette couche, tout comme sur la couche 11C7/11C22, venaient s'appuyer les parois est et nord (11C15) de la fosse décrite précédemment. C'est aussi sur un sol semblable que reposaient les planches 11C35 qui formaient le fond de la fosse. À environ 3,20m d'altitude, commencèrent à apparaître de très grosses pierres qui rendaient la fouille de plus en plus difficile. Puisqu'il ne restait plus qu'une semaine au chantier-école et encore beaucoup à faire, il fut donc décidé de faire cesser arbitrairement la fouille de la sous-opération 11C à ce niveau, qui avait d'ailleurs été identifié à d'autres endroits du site en 1991 et 1992.

#### **1.4. Synthèse de la description des données de terrain**

Dans l'ensemble, les données archéologiques de cette intervention s'avèrent très nombreuses. En général, elles sont fort complexes et souvent fragiles. Elles se rapportent pour une bonne part à des vestiges structuraux, parmi lesquels figurent les structures sanitaires et le bâtiment secondaire de l'arrière-cour, liés par la stratigraphie à des

couches de sol généralement riches en écofacts et en artéfacts. Dans le chapitre qui suit, nous verrons plus particulièrement à quels types d'activités ces vestiges se rapportent et dans quelle séquence chronologique ils se présentent, à partir de la datation fournie par les artéfacts et du rapport de superposition qu'ils entretiennent entre eux.

## **2. INTERPRÉTATION ÉVÉNEMENTIELLE DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES**

Après avoir décrit et situé les vestiges dans l'espace et dans leur contexte de déposition, nous procéderons ici à leur interprétation de base en termes d'événements, selon leur ordre de déposition et une datation fournie par le matériel archéologique.

L'intervention de 1993 a débouché principalement sur des vestiges totalement inattendus, qui se rapportent à l'occupation durant plus de 150 ans, de l'arrière-cour de la maison construite sur la rue Saint-Antoine vers 1824 <sup>64</sup> et dont nous avons discutée brièvement en introduction. Ces vestiges sont principalement liés à la vie domestique et commerciale des lieux au cours du XIXe siècle et occupent la plus grande partie de notre interprétation événementielle. Voyons où ils se situent dans le continuum chronologique du site.

### **2.1 Interprétation chronologique**

#### **Événement 1: construction d'un caisson de quai en 1699**

Les traces du premier événement connu, survenu sur le site de l'îlot Hunt étaient visibles dans la sous-opération 11A. Il s'agit de la construction d'un caisson de quai en pierre pour le marchand Charles-Aubert de la Chesnaye en 1699. Cet événement est connu depuis les interventions de mai 1992 <sup>65</sup> et il correspond à l'imposant mur de maçonnerie 11A100 phase a, orienté nord-sud.

Le fait que la base du mur du caisson reposait sur le roc, et que la première batterie ainsi que l'ensemble des couches buttaient contre son parement extérieur, démontre l'antériorité de l'événement par rapport à

---

<sup>64</sup> M. Leclerc, *op. cit.*, p.66-67 et 78.

<sup>65</sup> P.-G. L'Anglais, *op. cit.*, p. 21-28.

tous les autres.

Nous en avons dégagé le coin nord-est et la cavité que l'on y voyait correspondrait à l'une de celles aménagées dans la citerne<sup>66</sup> située juste de l'autre côté du mur. Selon L'Anglais, une des hypothèses possibles serait que cette cavité devait servir à déverser le surplus d'eau dans le fleuve pour prévenir le débordement de la citerne. Cette hypothèse est appuyée maintenant par le fait que l'ouverture que nous avons relevée dans le parement extérieur de la citerne marquait une pente vers l'est et, par le fait même, devait permettre l'évacuation de l'eau vers le fleuve. Rappelons que cette citerne, datant de la même époque que le caisson, fut probablement utilisée à l'intérieur d'une boulangerie jusque vers 1863 <sup>67</sup> .

### **Événement 2: construction d'une première batterie Dauphine entre 1707 et 1709**

Nous savons qu'un rempart défensif en pierre, soit la première batterie Dauphine, fut érigé sur le site<sup>68</sup> entre 1707 et 1709. Ce rempart de pierre, large d'environ 1,70m, était parallèle au fleuve. Il aurait été aligné sur le tracé du caisson de quai en pierre construit en 1699 et fut érigé lui aussi sur la roche-mère. Sa hauteur devait être très imposante puisque, lors de notre intervention, nous l'avons retrouvé sur une hauteur conservée de près de 4,00m. Il s'agit de l'imposant mur 11A100 phase b, fig.17), dont l'extrémité sud venait s'appuyer contre le coin du caisson de 1699. La nature du lien existant entre la batterie et le caisson de quai n'avait pas encore été démontrée. En fait, nous ne savions pas si une partie du caisson avait été démantelée pour venir y imbriquer la batterie ou si la batterie avait simplement été construite de manière à s'y appuyer.

---

<sup>66</sup> *Ibid*, p.25-28.

<sup>67</sup> *Ibid*, p.55-57.

<sup>68</sup> *Ibid*, p.31-42; M. Leclerc, *op. cit.*, p.59-61, et 73.

Notre intervention nous a donc permis de constater que la jonction des deux murs s'effectue selon deux modes de liaison différents. Il est possible que toute la partie comportant les assises imbriquées correspondrait à une réparation effectuée à la base des deux murs après qu'ils aient été endommagés par les glaces. Nous avons d'ailleurs retrouvé une source historique pouvant appuyer cette hypothèse et faisant état des réparations devant être effectuées à la batterie Dauphine en 1715, suite aux brèches qu'avaient causées les glaces:

*"À la Batterie Dauphine qui est au nord de la Batterie Royale il y a deux Brèches faites par les Glaces les Merlons et Embrasures de l'une et de l'autre sont à réparer 1500 ou environ feront les Di Réparations [...]"*<sup>69</sup>

Il n'est pas certain que les assises imbriquées correspondent à l'une de ces réparations dont parle le Sieur Morville et par conséquent, une autre hypothèse est possible, à savoir: que ces deux modes de liaison correspondraient à deux phases de construction distinctes. D'ailleurs, Myriam Leclerc, à partir d'une citation de Louis Richer<sup>70</sup>, mentionne que la construction de la batterie aurait débutée en 1707 sous la direction de Beaucours, puis aurait été terminée et améliorée en 1709 par Levasseur<sup>71</sup>. Il est donc possible que toute la partie comportant les assises imbriquées corresponde à une première phase construite par Beaucours et que celle où le mur de la batterie ne fait que s'appuyer sur le caisson de quai témoigne d'une autre phase construction attribuable à Levasseur. Néanmoins, l'hypothèse d'une réparation du mur, suite au bris causé par les glaces, nous paraît plus vraisemblable.

---

<sup>69</sup> Il s'agit d'une source tirée de la chaîne de titres de propriétés effectuée par Pierre Cloutier concernant l'îlot Runt: *Mémoire suivant le Plan des Fortifications de Québec fait par le S. Morville sous ingénieur, 1715*. AC, France, APC, MG2, B1 vol.8, folios 293-297 (325-331).

<sup>70</sup> Cette citation provient de la même chaîne de titres citée précédemment: *Les fortifications de Québec sous le Régime français, 1690-1744: projets et réalisations* s.d. Manuscrit inédit, Parc Canada, n.p.

<sup>71</sup> M. Leclerc, *Le site de l'îlot Runt, première campagne de fouilles (1991), rapport annuel d'activités, Québec, CÉLAT, Université Laval, 1992, p.15.*

**Événement 3: remplissage sur le fleuve en vue de la construction d'une seconde batterie Dauphine entre 1742 et 1752**

L'importance des dépôts contenant du matériel datant du Régime français nous amène, une fois de plus, à soupçonner la présence d'un rempart à l'est, devant de la première batterie Dauphine. Selon les cartes et les plans anciens, nous savons qu'entre 1742 et 1752, la seconde batterie Dauphine aurait été reconstruite plus à l'avant sur le fleuve "[...] pour la remettre en ligne avec les quais déjà existants au nord"<sup>72</sup>. Le comblement de l'espace entre les deux batteries est aujourd'hui chose relativement connue. Cet espace a dû être comblé graduellement lors de l'érection de la seconde batterie entre 1742 et 1752. Cet événement est attesté cette année par la série de couches<sup>73</sup> qui viennent buter contre le parement est de la première batterie et qui contiennent du matériel caractéristique du Régime français. Pour le moment, nous n'avons pas fait de distinction entre les remblais possibles, compte tenu du fait qu'il n'existait pas vraiment de différences majeures entre les sols, mis à part quelques lentilles éparses de sable, de mortier et de schiste. La présence de terre cuite grossière de types Beauvaisis ou de l'Italie du nord, confirme bien la période de construction de la seconde batterie et du remplissage du fleuve à l'arrière, puisque ces types de céramiques n'apparaissent en Nouvelle-France qu'à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Quant au matériel plus récent contenu dans le lot 11A22, comme les quelques clous tréfilés, les tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine blanche vitrifiée, nous croyons qu'il pourrait provenir des remplissages entourant des piliers en pierre installés dans des tranchées creusées à même le sol de remblais vers la fin du XIXe siècle,

<sup>72</sup> Ibid, *Appropriation de l'espace*, op. cit..

<sup>73</sup> Ces couches correspondent aux lots 11A63, 11A61, 11A57, 11A39, 11A38, 11A37, 11A35, 11A22, 11A24, 11A60, 11B41/11B45, 11C22, 11C28. Il est à rappeler que seuls les lots de la sous-opération 11A touchaient réellement à la première batterie. Les autres y touchaient indirectement puisqu'ils correspondent aux mêmes remblais que ceux de la sous-opération 11A.

en vue de l'érection d'un bâtiment secondaire au fond de la cour<sup>74</sup> (événement 20).

**Événement 4: nivellement de la surface du sol derrière la deuxième batterie durant le dernier quart du XVIIIe siècle**

Le quatrième événement à survenir correspond au nivellement du sol juste derrière la seconde batterie à la suite de la prise de Québec par les Britanniques. En effet, dans la partie est de la sous-opération 11C, trois couches de sols distincts pouvant dater de la période 1759-1822 ont été enregistrées au-dessus de la pente marquée par les remblais français. Une telle pente avait été enregistrée dans la sous-opération 10B en 1992, derrière la seconde batterie<sup>75</sup>. Selon L'Anglais, cette pente s'expliquerait par le remaniement et l'enlèvement de la surface du remblai français pour démanteler la deuxième batterie vers 1822, ce qui du même coup aurait fait disparaître les traces d'occupation de la période 1759-1820. Cette hypothèse était appuyée par le fait qu'une couche de sable datable de la fin du premier quart du XIXe siècle reposait au-dessus de la pente et comblait une fosse située sur l'emplacement même où devait se trouver la seconde batterie<sup>76</sup>.

Dans la sous-opération 11C, cette couche de sable (événement 6) était séparée du remblai français par une couche de loam sableux (11C30). Celle-ci, qui comportait en majorité du *creamware*, des fragments de vieille bouteille à vin anglaise et du grès au décor *scratch blue*, pourrait dater du dernier quart du XVIIIe siècle. Elle serait la première couche de remblai à venir combler la pente derrière la batterie puisqu'elle repose directement sur la couche de remblai 11C22 (fig.24). Elle est aussi antérieure à la couche de sable, puisqu'elle se trouve en

---

<sup>74</sup> Le contenu de ces tranchées n'aurait tout simplement pas été fouillé à la perfection, laissant en place du matériel contemporain de la construction de ce bâtiment, qui aurait par le fait même, provoqué une légère contamination du lot 11A22.

<sup>75</sup> P.-G. L'Anglais, *op. cit.*, p.90-92.

<sup>76</sup> *Ibid*, p.95.

dessous. C'est donc dire qu'au moment de son dépôt, soit durant le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, le remblai français marquait déjà une pente vers l'est dans ce secteur. Ceci n'enlève rien au fait que l'on ait pu remanier et enlever une partie de la couche 11C30 après son dépôt, soit durant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, laissant une partie de la couche en place ainsi qu'une pente vers l'est et l'emplacement de la seconde batterie Dauphine.

**Événement 5: construction et utilisation d'une fosse à déchets vers la fin du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle**

Cet événement réfère à la construction d'une fosse à déchets à l'est de la première batterie Dauphine. Suite à une forte pluie et à l'écroulement d'une petite partie de la paroi sud de la sous-opération 11A en cours de fouille, nous avons pu en observer la limite nord (fig.25). Selon L'Anglais, cette fosse qui est adossée du côté est à un bâtiment construit vers 1783 au-dessus du quai de la Chesnaye<sup>77</sup>, fut certainement utilisée durant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque sa couche la plus profonde recélait du matériel caractéristique de cette période<sup>78</sup>. D'ailleurs, lors de l'écroulement de la paroi, nous avons récupéré une assiette en pearlware (fig.26) provenant d'un dépôt situé dans la partie inférieure de la fosse. Ce qui vient appuyer l'hypothèse d'une telle date comme première période d'utilisation.

**Événement 6: remblai de sable et nivellement de la pente derrière la seconde batterie vers 1822**

Le sixième événement correspond au nivellement du sol derrière la seconde batterie à l'aide d'un remblai de sable. Les fouilles de 1992 avaient déjà démontré qu'un tel remblai avait été effectué vers 1822,

---

<sup>77</sup> *Ibid*, p.48-49.

<sup>78</sup> *Ibid*, p.88-89.

: sans doute dans le but de venir combler la pente vers le fleuve<sup>79</sup>. En fait, c'est la découverte d'un important dépôt de céramiques en *pearlware* et en *creamware* au décor à l'engobe, associé à ce dernier, qui avait permis à L'Anglais de relier cet événement au premier quart du XIXe siècle. Ce dépôt serait venu combler une fosse laissée par le démantèlement possible de la seconde batterie, dans le but d'en récupérer les pierres pour la construction d'un grand hangar vers 1822 pour les besoins de John Chillas<sup>80</sup>. La couche de sable 11B26/11B56/11C24 que nous avons découverte correspond à ce remblai, par sa position stratigraphique et sa composition artéfactuelle. La présence d'artéfacts plus récents contenus dans le lot 11B56 est attribuable à la construction d'un caniveau en bois dans ce remblai vers 1850 (événement 12).

**Événement 7: aménagement de deux premiers caniveaux vers la fin du premier quart ou au début du deuxième quart du XIXe siècle**

L'événement suivant correspond à l'aménagement de deux caniveaux en bois, juste derrière l'habitation construite en 1824<sup>81</sup>. Il se rapporte aux deux structures de bois allongées 11C18 et 11C19 (fig.27 et 28), dont les tranchées de fondation ont été creusées à même la couche 11C7/11C22, laquelle est datable de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ceci démontre, dans un premier temps, la postériorité de ces aménagements par rapport à cette couche. Par ailleurs, la contemporanéité de ces deux structures, est aussi établie par le fait que les deux dépôts qui les combrent (11C16 et 11C17) et qui marquent leur abandon contiennent du matériel datable des premier et deuxième quarts du XIXe siècle. De plus, le fait que ces caniveaux amorcent leur

---

<sup>79</sup> *Ibid*, p.93-96.

<sup>80</sup> Cet édifice abritera à partir de 1883 le commerce Vallerand à l'angle des rues Dalhousie et Saint-Antoine. Aujourd'hui il abrite l'Auberge Saint-Antoine. Voir D. Simoneau, *op. cit.*, 6-8.

<sup>81</sup> M. Leclerc, *op. cit.*, p.66-67 et 78.

parcours derrière l'habitation laisse croire que leur fonction était bel et bien liée à l'évacuation des eaux usées provenant de cet endroit. Par le fait même, nous aurions les preuves tangibles qu'ils furent aménagés peu après la construction de cette maison vers 1824.

Le premier caniveau (11C18), perpendiculaire à la maison, traversait l'arrière-cour et la sous-opération 11C avec un pendage vers le sud de manière à acheminer les eaux vers le fond de la cour. Il était constitué de deux sections alignées, séparées entre elles par l'autre caniveau (11C19), lequel venait en couper le parcours. Quant à ce second caniveau (11C19), il traversait toute la sous-opération 11C en diagonale en direction du coin sud-est. Bien qu'il fut marqué d'une pente vers l'est en direction du fleuve, nous ne pouvons cependant affirmer qu'il allait s'y déverser directement puisque, comme nous le verrons dans le dernier chapitre, un nouveau caisson de quai était déjà construit devant la seconde batterie Dauphine depuis 1818 et ce, pour les besoins du tonnelier John Chillas<sup>82</sup>.

Nous savons d'après son orientation, que le caniveau 11C19 se dirigeait à l'endroit même où fut trouvé le dépôt de céramiques daté de 1822. Bien que nous n'ayions pu vérifier le lien qu'il entretenait avec ce dépôt ni même avec le remblai de sable 11B26/11B56/11C24, nous supposons qu'il fut construit peu de temps après, puisque la fine couche de loam sableux 11C27 sur laquelle reposait le caniveau 11C19 nous permet de confirmer la date de son aménagement à la fin du premier quart du XIXe siècle au plus tôt. La couche 11C27, qui était d'une couleur différente de la couche 11C7/11C22, pourrait être un lit de pose ayant servi à asseoir les planches alignées formant le fond du caniveau.

---

<sup>82</sup> Selon L'Anglais, le comblement de ce quai aurait eu lieu entre 1818 et 1834. Voir à cet effet: *op.cit.*, p.89-90 et 96.

**Événement 8: correction de la direction du caniveau 11C19**

Peu après son aménagement, la direction du caniveau 11C19 aurait été modifiée par la pose de la planche 11C25 à son extrémité sud-est (fig.27). Cette planche était orientée un peu plus vers le sud et séparée du fond original du caniveau 11C19 par une mince couche de sol dans laquelle ne fut récupéré aucun artefact nous permettant de dater précisément cette réorientation. Cependant, la couche 11C17 qui la recouvrait témoigne de l'abandon du caniveau vers la fin du deuxième quart du XIXe siècle. Il est donc proposé que la correction eut lieu peu avant cette date.

De plus, nous avons noté que la pose de cette planche était venue en changer la pente. Celle-ci, qui était à l'origine de 9 degrés, fut réduite à 6,5 degrés après sa modification. Or, l'on sait que, dès 1824, une canalisation plus importante est construite plus au sud, dans la ruelle des Soeurs<sup>83</sup> dont le nom changera plus tard pour celui de Côte-de-la-Montagne. Peut-on penser que la réorientation du caniveau 11C19 fut effectuée dans le but d'y acheminer les eaux usées après le comblement définitif du caisson de quai de Chillas? Dans un tel cas, la pente étant adoucie et le parcours légèrement dévié vers le sud, l'efficacité du caniveau 11C19 s'en serait trouvée améliorée en permettant un virage moins abrupte des eaux usées vers le sud et la ruelle des Soeurs.

**Événement 9: utilisation et abandon des caniveaux 11C18 et 11C19 durant le deuxième quart du XIXe siècle**

Le neuvième événement se rapporte à l'utilisation des caniveaux 11C18 et 11C19 ainsi qu'à leur abandon durant le deuxième quart du XIXe siècle.

---

<sup>83</sup> Voir le plan d'installation de la canalisation: AVQ B-344.12-1822, vol.1, p.38-39. "Plan figuratif de la rue connue sous le nom de rue des Soeurs à prendre du niveau nord-est de la rue St-Pierre jusqu'au quais St-André et de là jusqu'au fleuve St-Laurent pour y faire construire un canal dans le centre de la rue".

Les couches 11C16 et 11C17 qui les remplissaient témoignent bien de l'événement. C'est la présence, dans ces couches, de céramiques comme du *creamware* et du *pearlware*, quoique tardif, ainsi que celle de terre cuite fine blanche à glaçure bleutée qui nous permet de situer l'abandon de ces caniveaux et leur remplissage au cours de cette période. La couche 11C17, qui comportait une petite quantité de tessons d'une assiette au décor *flown blue*, nous indique que le remplissage du caniveau 11C19 s'est effectué au moins jusque dans les années 1840, puisque l'on sait que ce type de décor était produit entre 1845 et 1855. De plus, l'inscription "G.S." visible sur le fragment de pipe correspondrait, soit à la marque *George Salisbury* qui produisit des pipes de 1780 à 1840, soit celle de *George Shafloe* qui en fabriqua de 1819 à 1846 <sup>84</sup>. Nous avons donc pu situer le moment de l'abandon de ces caniveaux au cours du deuxième quart du XIXe siècle, aussi parce que la couche 11C17 reposait sous un autre caniveau dont l'abandon correspond au plus tard aux années 1860 (événement 14).

**Événement 10: aménagement d'un troisième caniveau vers le milieu du XIXe siècle**

L'événement suivant correspond à l'aménagement d'un troisième caniveau (11C11/11F4; fig.29 et 30) juste après l'abandon du caniveau 11C19. En effet, ce dernier une fois comblé, un autre caniveau situé immédiatement par-dessus le remplissage 11C17 est apparu. Celui-ci se traduit par la structure de bois allongée 11C11/11F4 qui ressemblait beaucoup au caniveau précédent; elle parcourait la sous-opération 11C en pente vers le sud-est, presque exactement dans le même axe. Ce caniveau fut peut-être annexé plus tard à un puisard et il est d'ailleurs possible qu'il servait à en évacuer le trop-plein, pour éviter qu'il ne déborde dans la cour arrière de la maison. Deux indices nous permettent d'avancer une telle hypothèse. Premièrement, dans le coin nord-ouest de la sous-opération, le caniveau se divisait en deux branches dont l'une

<sup>84</sup> P. Drouin et M. Savard, *op. cit.*, p.175 et 206-207.

venait en direction de la maison construite en 1824 et l'autre du puisard (fig.31) et l'ouest du site. Deuxièmement, bien que le caniveau ne montrait aucun lien physique avec le puisard, le remplissage 11C8/11F3 qui le comble ainsi que le remplissage 11C33/11C31 qui comble le puisard auraient tous deux été déposés vers la même période. En effet, le matériel qu'on y trouve s'apparente beaucoup et son analyse a démontré, après le recollage de certains tessons, que les fragments de certains objets étaient même répartis aux deux endroits.

**Événement 11: construction d'un premier bâtiment secondaire vers 1845**

Le onzième événement correspond à la construction d'un premier bâtiment secondaire, derrière la maison construite en 1824 sur la rue Saint-Antoine. Sur les plans, ce bâtiment est situé immédiatement à l'est de la première batterie, où il apparaît pour la première fois en 1845 <sup>85</sup> (fig.32), puis à nouveau en 1855 <sup>86</sup>. Cependant, nous ne possédons pas vraiment de preuve archéologique évidente attestant la présence d'un tel bâtiment à cet endroit, avant la fin du troisième quart du XIXe siècle.

Par contre, la découverte dans la cour du puisard (11A64, 11B47, 11C15/11C35), dont la construction remonte environ au milieu du XIXe siècle (événement 12), pourrait nous porter à croire que l'emplacement de cette construction aurait été influencé par la présence d'un bâtiment, qui la bordait du côté sud. En effet, l'on sait qu'en ville les fosses à déchets et les latrines étaient souvent construites aux limites des terrains ou encore adossées aux habitations et à leurs dépendances, de façon à ne pas nuire à la circulation. Or, rappelons que le puisard (11A64, 11B47, 11C15/11C35) que nous avons trouvé est situé au centre de l'arrière-cour de la maison de 1824. Ce qui suppose qu'au moment de sa construction, l'espace situé au fond de la cour, immédiatement au sud de celui-ci, était peut-être déjà occupé par un

<sup>85</sup> Op.cit.. AVQ B-344.12-1845.

<sup>86</sup> AVQ D-344.12-1855. "Plan prepared to show the prolongation of Dalhousie street".

autre bâtiment. De plus, nous savons qu'une partie de ce dernier fut comblée au cours des années 1850 et que son comblement définitif eut lieu à la fin du troisième quart du XIXe siècle (événements 15, 16 et 17). La construction de ce bâtiment aurait donc pu avoir précédé celle du puisard.

Cependant, un indice important nous permet de douter de la contemporanéité de ce bâtiment avec le puisard. Il s'agit du fait que l'espace situé entre le puisard et la limite arrière de la cour est insuffisant pour prétendre à la présence d'un tel bâtiment à cet endroit. De deux choses l'une: ou bien ce premier bâtiment ne fut jamais construit, ou bien il fut démolit avant l'aménagement du puisard. Dans ce dernier cas, sa démolition aurait eut lieu entre sa dernière apparition sur le plan de 1855 et la construction du puisard peu avant 1860.

Nous avons cherché en vain de la documentation historique pouvant nous renseigner sur les matériaux constituant ce bâtiment. Par ailleurs, nous savons qu'un second bâtiment secondaire servant de hangar-écurie fut construit au même endroit vers 1875 (événement 21). Un relevé effectué sur le terrain par un entrepreneur, juste avant sa démolition et celle d'une partie des maisons de la rue Saint-Antoine en 1960<sup>87</sup>, nous mentionne que le mur ouest de ce second bâtiment était en maçonnerie alors que les autres étaient faits soit de brique et de tôle, soit de bois (événement 31). Selon toutes vraisemblances, ce mur maçonné aurait appartenu à un bâtiment plus ancien situé à l'est, au fond de la cour de la maison de 1815 et avec lequel le hangar-écurie aurait été mitoyen. À titre comparatif, si ce mur maçonné était aussi en place à l'époque du premier bâtiment secondaire de la maison de 1824, il en constituait sans aucun doute le parement ouest. Quant aux autres murs, ils devaient être faits de bois ou encore de brique sans fondation, puisqu'aucune autre fondation de mur massif en pierre ne fut retrouvée dans ce secteur.

---

<sup>87</sup> AVQ Série estimations, node compte: 31042.

**Événement 12: construction d'un puisard adossé au bâtiment secondaire: creusement d'une fosse, étançonnement à l'aide de deux caissons de bois, construction d'une passerelle, d'une trappe, d'un caniveau d'acheminement et d'un drain d'évacuation entre 1855 et 1860**

L'événement suivant réfère à l'aménagement d'une grande structure souterraine, dans la cour arrière (fig.33). Comme nous l'avons vu précédemment, cette structure est formée de deux caissons communicants en bois (11A64/11C15/11C35 et 11B47), disposés en "L" inversé. L'un (11B47; fig.34), de forme rectangulaire est situé du côté est de la cour, et l'autre (11A64/11C15/11C35; fig.37), plutôt carré, est situé du côté ouest. D'une profondeur variant entre 1,00m (3 pieds-3 pouce) et 1,25m (4 pieds-1 pouce), l'ensemble est connecté directement à deux conduits en bois, situés à chacune de ses extrémités.

L'un, situé à l'extrémité ouest du caisson 11A64/11C15/11C35, n'est visible que par une bande noire traversant l'ancien mur enfoui de la première batterie Dauphine (fig.49). Ce dernier conduit de bois (16K300/16D203)<sup>88</sup>, au pendage incliné vers la fosse, devait servir à y acheminer des eaux usées. C'est cette caractéristique qui nous laisse croire qu'il s'agit là d'un puisard. Ancêtre de nos fosses-septiques actuelles, ce type de structure avait pour fonction d'accumuler les eaux usées provenant des habitations et de leur milieu environnant. Dans le cas présent, un drain d'évacuation connecté à l'extrémité est du caisson 11B47, soit le caniveau 11B50 avec son couvercle 11B55, devait permettre d'évacuer le trop-plein d'eau pour éviter que le puisard ne déborde dans la cour.

---

<sup>88</sup> Les données archéologiques de la campagne de fouilles de 1993 ne permettent effectivement que de voir la trace superficielle de ce caniveau à travers la surface du mur de la première batterie Dauphine. Mais, suite à cette constatation, la campagne de fouilles menée par l'école de fouille de l'Université Laval en 1995, permit de le dégager et de le relever avec précision. Il s'agit de la structure 16K300/16D203, que l'on peut voir sur les plans en annexe de la présente étude. Voir à cet effet, le rapport d'activités de Pierre Bouchard, *Le site de l'îlot Hunt à Québec (CaEt-110): rapport annuel d'activités, cinquième campagne de fouilles archéologiques*, Québec, Université Laval, 1997, p.18, 26 et 31-33.

Cette partie du puisard (11B47) aurait été recouverte de planches tenant probablement lieu de couvercle ou de passerelle donnant accès au fond de la cour (fig.34). C'est la présence de l'assemblage de bois 11B49 qui démontre ce fait, puisque son extrémité sud s'appuyait sur le sommet des planches formant les parois sud et est du puisard. De plus, ces planches butaient à l'est contre le couvercle (11B50) du drain 11B55 comme si elles avaient été assemblées en même temps. Aussi cet assemblage ne présentait pas tout à fait le même angle que celui de ceux situés au-dessus. C'est à dire qu'il semblait plutôt être perpendiculaire à la première batterie Dauphine, tout comme la section est-ouest du puisard. Il en va de même pour l'assemblage de bois 11B36/11B43 qui, selon nous, est contemporain. Le fait que ce bois était légèrement plus élevé et qu'il s'appuyait sur les planches 11B49 nous porte à croire qu'il constituait peut-être un couvercle ou une trappe que l'on pouvait soulever pour y jeter des déchets ou encore pour vidanger le puisard. Ceci nous amène à préciser l'aspect fonctionnel de cette structure. Bien qu'il soit évident que celle-ci ait servi de puisard, à cause de son système de canalisation, il demeure toutefois évident que, d'après les dépôts qui la comblent, elle ait aussi été utilisée comme fosse à déchets durant sa période d'abandon. Nous examinerons d'ailleurs ce point plus en détails au cours du dernier chapitre.

Maintenant, qu'en est-il de la date de construction de ce système? Premièrement, le fait que la fosse de ce puisard ait été creusée dans un sol comportant du matériel datant du Régime français démontre que sa construction est bien postérieure à cette période. Deuxièmement, bien que le puisard fut comblé en partie vers la même période que le caniveau 11C11/11F4, soit au cours des années 1860, il est raisonnable de penser qu'il a été construit après lui, puisqu'il venait en couper le parcours. D'ailleurs, c'est peut-être sa construction qui est venue en perturber les traces, là où il aurait dû y avoir contact physique entre les planches formant sa paroi et celles constituant le caniveau. C'est même son existence qui a probablement déclenché l'abandon du caniveau. Enfin, parce que le puisard contient un dépôt (11B57) datable des années 1850

(événement 13) qui est situé à la jonction de ses deux caissons, l'on situe la construction de ce système, après la démolition du bâtiment secondaire de 1845, soit entre 1855 et 1860 au plus tôt.

Cette hypothèse est d'autant appuyée par le fait que la pièce de bois 11C14 venait s'appuyer contre le sommet de la paroi est du caisson ouest du puisard. Cette pièce de bois recouvrait une petite concentration d'artéfacts (11C26) datables du milieu du XIXe siècle et vraisemblablement déposés à cet endroit lors du creusement d'une petite tranchée nécessaire à sa pose. Quant à la fonction de cette pièce de bois, il est possible qu'elle était associée à un cabanon recouvrant cette section du puisard; qu'elle fut posée à cet endroit et avec cette inclinaison marquée vers l'est dans le but, par exemple, de canaliser les eaux de pluie provenant de la toiture.

Par ailleurs, une caractéristique du puisard demeure inexplicée et pose un problème de datation. Il s'agit du fait que la paroi sud de l'ensemble comporte un petit décrochement de manière à distinguer les deux caissons l'un de l'autre, alors qu'elle aurait très bien pu être alignée (fig.33). Cet élément constitue, à notre avis, une anomalie dans la composition architecturale du système sanitaire qui laisse croire que la fosse a pu avoir été creusée en deux temps. De même, l'apparence extérieure de la structure originale aurait pu avoir été modifiée, apparence qu'il nous est par ailleurs impossible de reconstituer. Cette modification aurait pu avoir eu pour objectif de connecter le puisard, à l'aide du drain d'évacuation 11B50/11B55, à un égout municipal passant à proximité, comme le stipule un règlement émis en 1866<sup>89</sup>. Ce même règlement stipule aussi que tout cabinet d'aisance devait être construit au-dessus d'une fosse creusée à une profondeur d'au moins trois pieds. Il devait être recouvert d'un cabanon fermé de chaque côté et recouvert

---

<sup>89</sup> Source extraite du document de travail de George-Pierre Léonidoff, *Inventaire des bâtiments secondaires du Vieux-Québec*, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, Québec, 1988, p.75-76: A.V.Q. Conseil règlements 1ère série, no198. Cote: VM 3-1-1-15, p.3.

d'un toit muni d'un conduit de ventilation<sup>90</sup> .

Mais alors, comment expliquer la présence, dans le puisard, du dépôt 11B57 avec son matériel datant davantage du milieu du XIXe siècle? Ceci pourrait en outre s'expliquer par le fait que les objets qu'il recèle proviendraient d'un dépôt plus ancien que l'on aurait transféré dans le puisard, lors d'un nettoyage de la surface de la cour par exemple. Mais, ne possédant aucune preuve archéologique tangible permettant d'appuyer cette dernière hypothèse, nous retenons que cet ensemble sanitaire a été construit entre 1855 et 1860, tel qu'on le sait.

**Événement 13: utilisation et abandon partiel du puisard entre 1855 et 1860 environ**

Le premier remplissage connu dans le puisard correspond à la couche 11B57, laquelle butait contre la paroi sud de son caisson est. Cette couche était la plus profonde de cette section du puisard et reposait juste sous la couche 11B46/11B51, laquelle est datable des années 1860 à 1875 environ (événement 16). Nous avons situé la formation de ce remplissage (11B57) au cours de la fin des années 1850, en raison de l'assemblage d'artéfacts qu'il contenait et qui est datable des années 1830 aux années 1850 environ.

La grande quantité de terre cuite fine blanche contenue dans ce dépôt comprend, entre autres choses, une assiette au décalque rose et un pichet au décalque vert tous deux produits au cours des années 1830 et 1840. Le type de décor que l'on retrouve sur l'assiette (fig.21) représente une scène exotique, probablement produite à la fin des années 1830 <sup>91</sup> . De plus, l'inscription figurant sur le pichet, soit *S. Alcorn, Quebec*, est attribuable à Samuel Alcorn, un des plus illustres importateurs de vaisselle de table à Québec durant les années 1830 et

<sup>90</sup> Ibid, p.76.

<sup>91</sup> Elisabeth Collard, *19th century, pottery and porcelain in Canada*, 2e éd., Kingston et Montréal, McGill Queen's University Press, 1984, p.213-215 et 117-118.

1840 <sup>92</sup> . Mais, étant donné que le puisard fut construit à une date plus tardive, soit après 1855 (événement 12), il est probable que cette première couche d'abandon date davantage de la fin de cette même période.

**Événement 14: occupation de la cour durant le troisième quart du XIXe siècle, abandon définitif du caniveau 11C11 vers 1860**

Le caniveau 11C11/11F4 aurait été abandonné définitivement vers 1860, probablement suite à la construction du puisard durant les années 1850. La couche 11C8/11F3, qui remplissait entièrement le caniveau 11C11/11F4, démontre que son abandon s'amorça effectivement vers cette période, parce qu'elle contenait une grande quantité de terre cuite fine blanche dont principalement des tessons au décor *flown blue* et de la terre cuite fine blanche vitrifiée parmi laquelle une assiette portant la marque de *Edward Walley*, qui fut fabriquée à Cobridge entre 1845 et 1856 <sup>93</sup>.

Cet événement se rapporte aussi à l'occupation de l'arrière-cour dans le secteur situé entre la maison datée de 1824 et le bâtiment secondaire qui nous concerne. C'est la couche 11C9/11C12/11F2 qui témoigne de cette occupation, car elle butait contre la couche d'abandon (11C8/11F3) du caniveau tout en étant située à la même position stratigraphique. De plus, elle contenait des artefacts similaires à cette dernière, ce qui démontre qu'elle lui était contemporaine. La couche 11C9/11C12/11F2 témoigne probablement du débordement du caniveau 11C11/11F4 au moment de son abandon, par l'épandage de déchets domestiques de chaque côté sur la surface de la cour. De plus, le lot 11C5 comporte lui aussi, selon nous, des traces de cette occupation. Rappelons que ce lot était arbitraire et comportait plusieurs couches. En plus, il était compact par endroit tout comme l'aurait été une telle couche d'occupation et comportait entre

---

<sup>92</sup> Selon Collard, ce dernier vendait d'ailleurs de la marchandise "dernier cri" sur la Côte-du-Palais à la Haute-Ville, alors qu'il écoulait son stock de moindre qualité sur un quai de la Basse-Ville. Voir à cet effet: *Ibid*, p.95-96.

<sup>93</sup> G. A. Godden, *op.cit.*, p.644.

autres du matériel pouvant être associé aux troisième et dernier quarts du XIXe siècle: plusieurs tessons de terre cuite fine blanche au rebord *shell edge*, ainsi qu'au décor *flown blue* et des pipes de marque *McDougall* de Glasgow datables d'une période allant de 1846 à 1891. Il est donc probable que ce lot comporte une couche pouvant être associée à l'abandon du caniveau et à la période d'utilisation du puisard. Un autre élément venant appuyer cette hypothèse est le fait que ce lot reposait sur les couches 11C9/11C12/11F2 et 11C8/11F3.

**Événement 15: deuxième utilisation et abandon partiel du puisard au cours des années 1860**

Cet événement se rapporte à l'utilisation et à l'abandon partiel de la section ouest du puisard (11A64/11C15/11C35). La couche 11C31/11C33 ne constituait que la couche de remblai la plus profonde contenue dans le caisson ouest du puisard, donc la plus ancienne. Mais ceci n'en démontre pas l'abandon définitif puisque d'autres couches de remblai viendront s'ajouter par-dessus. Le moins que l'on puisse dire, est que la similarité du matériel archéologique de ce remblai (11C31/11C33) avec celui témoignant de l'abandon du caniveau (11C8/11F4) démontre que le puisard fut utilisé en même temps que l'on abandonnait le caniveau, puisque certains objets comme l'assiette au décor *flown blue* portant l'inscription "*Daly's Hotel, Montreal*" (fig.23a) étaient répartis dans les deux endroits.

Les décors de type *flown blue* ont été produits durant les années 1840 et 1850 <sup>94</sup>. C'est pourquoi l'on pourrait situer la date du dépôt 11C31/11C33 entre la construction du puisard aux environs de 1850 et 1860. Mais avec des marques de pipes comme celle de Henderson de Montréal, dont la production se situe entre 1847 et 1876 <sup>95</sup>, il est possible de reporter cette date davantage au coeur du troisième quart du XIXe siècle. D'ailleurs, la présence d'objets en grès glaçuré au sel de

<sup>94</sup> E. Collard, *op. cit.*, p.118-119.

<sup>95</sup> P. Drouin et M. Savard, *op. cit.*, p.240.

type américain et du Derbyshire abonde dans ce sens. Aussi la marque *Till*, attribuable à Thomas Till, que l'on retrouve sur certains objets en terre cuite fine blanche au décor au décalque bleu de type *Nolana* (fig.11a), est datable d'une production allant de 1850 à 1861 <sup>96</sup> .

Le puisard et le bâtiment secondaire qui lui est mitoyen auraient tous deux été utilisés en même temps. Aussi, l'utilisation du puisard pourrait être liée de près à la présence d'animaux domestiques sur le site. Il se peut que ce puisard ait servi, par exemple, à composter le fumier de chevaux ou de poules, logés tout près. Comme nous le verrons plus loin, les chevaux sont alors omniprésents à Québec et leur fumier est souvent une cause d'insalubrité. Aussi, il arrive qu'on rejette le purin dans une boîte destinée ou non à cet usage, quand il n'est tout simplement pas accumulé en surface dans un coin de la cour. L'analyse archéontomologique du dépôt 11C31/11C33 a démontré la présence dans le puisard d'insectes liés à celle d'excréments de grands mammifères comme des chevaux<sup>97</sup> . Bien que, combinée à l'analyse des macrorestes végétaux cette étude révèle que l'utilisation du puisard au cours de cette période soit davantage liée au compostage de végétaux et à la présence d'excréments humains<sup>98</sup> , il n'en demeure pas moins que celui-ci ait pu servir au compostage de purin au début de son utilisation. Les traces de cette première utilisation auraient très bien pu disparaître lors d'un curetage effectué entre la construction du puisard, vers 1850, et la déposition de la couche 11C31/11C33 au cours des années 1860.

Par ailleurs, la grande quantité de bois, principalement du bran de scie et des copeaux, dans le dépôt 11C31/11C33 pourrait s'apparenter à de la litière utilisée pour assainir l'espace de vie de petits animaux domestiques comme des lapins ou des poules. En considérant la grande quantité de coquilles d'oeuf contenue dans ce dépôt, on pourrait aussi croire à la présence de volailles dans l'environnement immédiat du puisard. Mais, ceci reste hypothétique puisque la nature d'un tel dépôt

<sup>96</sup> G. Godden, *op. cit.*, p.617.

<sup>97</sup> A Bain, *op. cit.*, p.7.

<sup>98</sup> Catherine Fortin, *op. cit.*, p.11-13.

pourrait aussi être attribuable au rejet de résidus de bois provenant de travaux de menuiserie à proximité. C'est ce que nous tenterons d'éclaircir plus loin.

**Événement 16: troisième utilisation et abandon du puisard (caisson est), ainsi qu'abandon de son drain d'évacuation entre 1860 et 1875**

Cet événement traduit l'utilisation de la section est (11B47) du puisard et son abandon progressif entre 1860 et 1875. Il s'effectue simultanément à l'abandon déjà amorcé par les remblais 11C31/11C33 et 11A41/11A42 et il correspond aux lots 11B46/11B51 et 11B53. Ces derniers lots, qui comportent principalement des tessons de terre cuite fine blanche dont plusieurs au décor *Lasso* et portant la marque *J. Godwin, Seacombe Pottery* de même que des fragments de bouteille moulée en trois parties, pourraient être datables des années 1860.

Deux d'entre eux, soit les lots 11B46 et 11B51, sont situés à la même position stratigraphique et correspondent au second remplissage contenu dans cette partie du puisard. Ce second remplissage fait suite à l'abandon partiel de l'espace situé à la jonction des deux caissons, au cours des années 1850, et visible par la couche 11B57. Nous l'avons associé à l'abandon du puisard puisqu'il butte aussi contre ses parois et parce qu'il se trouve sous le bois 11B49 et la trappe 11B36/11B43, lesquels recouvraient le puisard au moment de son utilisation. Aussi, étant donné que ces planches sont recouvertes d'un dépôt postérieur à 1875, l'on peut présumer que l'abandon de ce secteur du puisard s'étendit jusqu'à cette date environ.

C'est aussi à ce moment que le drain 11B50/11B55 fut abandonné et comblé par la couche 11B53. Comme nous le verrons plus loin, la construction d'un égout de brique dans la rue Saint-Antoine et l'aménagement de toilettes à chasse d'eau dans l'habitation de 1824 constituent des

éléments majeurs qui nous portent à croire qu'à cette date, le drain n'était plus en fonction et que le puisard était définitivement abandonné. Et, bien que le dépôt 11B53 contienne davantage d'artéfacts plus anciens comme du grès fin salin blanc, de la terre cuite commune vernissée de type local et de types français, un tesson de faïence, du *creamware*, une pipe hollandaise marquée des armoiries de Gouda ainsi que des clous forgés uniquement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve aussi des fragments de cheminée de lampe au kérosène, des tessons de terre cuite fine blanche au décor *Willow* et un tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée pouvant reporter la date de l'abandon du drain au même moment que celle du puisard. La présence de matériel plus ancien dans cette couche, de même que dans le dépôt 11B46/11B51, pourrait provenir du sol environnant datant de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, lequel se serait infiltré dans le puisard et le drain d'évacuation.

**Événement 17: quatrième utilisation et abandon du puisard (coin sud-ouest du caisson ouest) entre 1870 environ et 1875**

Le fait que certains objets en terre cuite fine blanche de la couche 11C31/11C33 s'apparentaient à ceux retrouvés dans la couche 11A41/11A42 nous porte à croire que ces deux dépôts datent à peu près de la même période, soit des années 1860. En effet, des décors au décalque tels que *Nolana* et *Lasso* (fig.11a et 10), ainsi que des marques comme *Till*, *S. Alcock and Co.*, *J. Clemonston* et *J. Godwin* datent d'une période allant de 1830 à 1871<sup>99</sup>, selon la marque. Aussi une cruche de grès glaçuré au sel au décor à l'engobe bleu et aussi quelques fragments de bouteille à vin moulée en trois parties abondent dans ce sens.

Cependant, ce dépôt contenait une proportion beaucoup plus grande d'objets pratiquement complets, dont le chapeau de feutre (fig.15) mentionné précédemment, la cuvette en terre cuite commune à l'engobe

---

<sup>99</sup> G. Godden, *op. cit.*, 1964 et 1968.

vernissé dans le style de celles provenant du nord-est de l'Angleterre (fig.12), le crachoir en terre cuite fine jaune et les trois jarres en grès et en terre cuite commune de type Buckley (fig.13c). De plus, la texture du sol y étant fort différente et la densité artéfactuelle beaucoup plus importante que celle du dépôt 11C31/11C33, l'on peut supposer que la formation de ces deux dépôts est due à deux modes d'utilisation différents mais contemporains, ou se succédant légèrement dans le temps.

D'ailleurs, si l'on y regarde de plus près, l'on constate que la surface du dépôt qui est plus meuble (11A41) contient des artéfacts un peu plus récents comme des fragments de bouteille faite au moule Houtart et dont la production s'amorce dans les années 1870, une pièce de monnaie datée de 1869 et quelques clous tréfilés. Il est donc possible que l'abandon de ce secteur du puisard soit légèrement plus tardif que celui de sa partie nord qui ne contient pour sa part aucun clou tréfilé. Par conséquent, il est possible que ce secteur du caisson ait été vidangé après la déposition du dépôt 11C31/11C33 pour être comblé juste avant la construction du pilier 11A120 sur le remplissage 11A42, marquant l'abandon final du puisard vers 1875 (événement 20; fig.7).

**Événement 18: enfoncement de la passerelle 11B49 et de la trappe 11B36/11B43 et abandon final du puisard peu avant 1875**

Au même moment, le vieillissement des planches aurait provoqué l'enfoncement de la passerelle 11B49 et de la trappe 11B36/11B43 dans la fosse 11B47. C'est la dénivellation marquée des planches vers le nord et l'intérieur du puisard qui témoigne de cet événement et aussi le fait que les couches 11B42 et 11B44 semblent venir par la suite niveler la surface du sol à cet endroit. Le fait que ces couches recouvraient le dépôt 11B46, lié à l'abandon du puisard peu avant 1875, et le fait qu'elles se trouvaient à la fois sur la passerelle et au travers des planches constituant la trappe du puisard, laquelle était passablement

perturbée, tendent à démontrer que la structure recouvrant ce dernier connut alors une période d'abandon. En fait, suite au pourrissement des planches formant la trappe, il est probable que l'on ait voulu rétablir le niveau de la surface du sol en remblayant à l'aide de sols apportés d'ailleurs. Ceci fournirait en outre une explication quant à la présence dans ces couches d'un assemblage d'artéfacts plus ancien que celui des couches situées en-dessous. Enfin, l'abandon final du puisard, peu avant la construction d'un autre bâtiment au même endroit vers 1875, est aussi démontrable par le fait que ces couches se situaient sous des couches datables du dernier quart du XIXe siècle (11A34, 11B21 et 11B37).

**Événement 19: démolition d'un ou plusieurs bâtiments secondaires peu avant 1875**

L'installation des structures maçonnées 11A110, 11A120, 11A130, 11B8 et 11B27, dont l'une (11A120) sur le remplissage final (11A41/11A42) du puisard, démontre que ce dernier fit place à un autre bâtiment secondaire après son abandon. Aussi, il est évident que la structure recouvrant le puisard fut démolie entre temps. Cette démolition est perceptible par le fait que la trappe de bois 11B36/11B43 était incomplète et entourée de quelques bouts de planche plus ou moins bien ordonnés.

Mais aussi, les couches 11A34, 11B21 et 11B37 démontrent qu'il y aurait eu démolition d'un autre bâtiment vers la même période. Bien que ces couches soient aussi liées à l'occupation de la cour durant le dernier quart du XIXe siècle (événement 22), elles recèlent des matériaux de construction pouvant être attribués à un tel événement. Cette hypothèse est soutenue par la présence dans ces lots de la grande quantité de verre à vitre à teinte vert pâle, des clous forgés et découpés ainsi que des fragments de lattes de bois peintes en vert. Il en va de même pour le dépôt 11C13/11C29 (événement 24) qui comportait en plus quelques briques complètes.

D'autre part, nous croyons que la couche de loam sableux située dans la partie sud des sous-opérations 11A et 11B et représentée par les lots 11A28, 11A31, 11A49 et 11B9, pourrait constituer un autre indice d'une telle démolition. Cette même couche a été trouvée lors de la fouille de 1992 dans l'opération 10 et avait été attribuée à la démolition de la boulangerie et de ses annexes vers 1863 <sup>100</sup>. Rappelons qu'elle était constituée de lentilles de mortier, de fragments de brique broyée et d'une grande quantité de plaques d'ardoise perforée, probablement des bardeaux à toiture. Les données de la présente campagne de fouilles nous permettent de supposer que le dépôt de cette couche aurait eut lieu peu avant 1875, tout comme la démolition du cabanon recouvrant le puisard. En effet, puisque de tels bardeaux à toiture en ardoise furent retrouvés dans les piliers de soutènement 11A110 et 11A130 que nous associons à la construction du bâtiment de 1875. Cet argument, combiné à la présence des lattes de bois dans les couches 11A34, 11B21 et 11B37 tend en faveur de la démolition d'un ou plusieurs bâtiments en bois et peut-être en brique.

Par ailleurs, rappelons que seuls quelques bardeaux d'ardoise furent retrouvés à l'intérieur de l'espace occupé par le bâtiment de 1875. Comment donc expliquer le fait que la couche de démolition se trouvait uniquement à l'extérieur du bâtiment et en particulier au sud de ses limites? Nous expliquons ce phénomène par le fait que l'on a dû nettoyer la surface du sol. Comme nous le verrons plus loin, ce bâtiment a pu servir d'écurie et son plancher devait être en terre battue, d'où l'importance de nettoyer la surface de tout débris de démolition. De plus, l'absence d'autres vestiges et d'une plus grande quantité de débris témoignant de cette démolition dans l'arrière-cour de l'habitation de 1824, pourrait en outre s'expliquer par le fait que l'on en aurait aussi nettoyé la surface en récupérant, par exemple, les matériaux encore utilisables pour un autre usage et en repoussant les débris dans l'espace restant à combler de l'ancien puisard.

---

<sup>100</sup> P.-G. L'Anglais, *op. cit.*, p.102-103.

**Événement 20: construction d'un hangar-écurie vers 1875: installation de piliers de soutènement nivellement et aménagement d'une passerelle de bois**

L'événement suivant correspond à la construction d'un nouveau bâtiment vers 1875, partiellement au-dessus du puisard (fig.37). La présence des structures maçonnées installées dans le remblai 11A22 et sur le dernier remplissage (11A41/11A42) du puisard en témoignent. Il s'agit en fait de piliers ayant servi à soutenir un bâtiment qui apparaît sur le plan dressé par la firme *D.A. Sanborn* en 1875 <sup>101</sup> (fig.37). C'est en partie le pilier 11A120, qui reposait sur la couche 11A42, qui nous prouve qu'il fut construit après l'abandon de la fosse, vers cette date. Quant aux autres piliers 11A110, 11A130/11A60, 11B8 et 11B27, ils furent installés dans des tranchées de fondations creusées dans le remblai du Régime français. Les sols de remplissage entourant ces piliers (11A21, 11A32, 11A33, 11A36, 11A56, 11A58, 11B33) nous permettent de situer leur construction au cours du troisième quart du XIXe siècle. Le brûleur de lampe au kérosène, trouvé dans le remplissage entourant le pilier 11A110, confirme cette date puisqu'il porte un brevet de fabrication de 1873 qui coïncide presque tout à fait avec l'apparition du bâtiment sur le plan de 1875.

Si l'on estime en plus le nombre de piliers non dégagés dans les sous-opérations 11A et 11B, on arrive à un total de huit piliers, disposés deux à deux et parallèlement selon un axe est-ouest. Cette disposition, si nos estimations sont exactes, n'engloberait que partiellement la superficie totale du bâtiment de 1875. En effet, le plan de 1875 révèle un seul bâtiment en bois mesurant près de 3,00m de large sur une longueur totale de 14,3m d'est en ouest, ce qui est au-delà de l'espace fouillé qui lui, s'étend sur près de 9,00m de long. Mais le même plan révèle aussi que ce bâtiment était divisé en trois sections différentes (fig.37), qui correspondraient peut-être à des fonctions différentes. En effet, ses deux extrémités sont représentées par un "X" qui signifie

<sup>101</sup> A.V.Q. B-342-1875, rév. 1879. "Insurance Plan of the City of Quebec, Canada. Published by D.A. Sanborn in Broadway N.Y". Atlas Sanborn, nég. no N1173-11.

"étable" ou "écurie" selon la légende du plan. Quant à la section au centre, on peut y lire le mot *locker* qui fait référence à un endroit fermé à clé, servant peut-être à l'entreposage des attelages. Selon nos estimations, les piliers de l'opération 11 engloberaient surtout la superficie occupée par l'écurie la plus à l'ouest, qui constitue la plus longue section de la bâtisse, soit une superficie de 6,70m est-ouest. C'est à l'intérieur de ces limites que furent retrouvés des niveaux de bois au-dessus de l'emplacement du puisard.

À la construction de ce bâtiment, nous associons la structure de bois 11B39. D'abord parce qu'il recouvrait le lot 11B42 et aussi parce que c'était le premier assemblage de bois dont l'axe était légèrement différent, de manière à être, tout comme les piliers, parallèle à la rue Saint-Antoine. Cet assemblage devait constituer selon nous une passerelle permettant d'accéder au bâtiment. L'absence de bois associé à ce niveau ailleurs dans la bâtisse nous permet de supposer que le plancher était en terre battue.

***Événement 21: aménagement d'une canalisation à l'intérieur du hangar-écurie vers 1875***

La pose de planches parallèles au-dessus des remplissages liés à l'utilisation et à l'abandon du puisard pourrait peut-être correspondre à l'aménagement d'une canalisation à l'intérieur du hangar-écurie. Cette installation se rapporte aux lots 11A40 et 11B54. Nous avons vu que ces planches étaient similaires de par leur orientation et leur altitude. Le fait qu'elles recouvrent des remplissages associés au troisième quart du XIXe siècle (11A41 et 11B46) et qu'elles se trouvent sous des remplissages associés au dernier quart du XIXe siècle (11A34 et 11B21), nous permet d'avancer que cet aménagement fut effectué autour de 1875. Aussi, parce que, dans la sous-opération 11A, les planches 11A40 butaient contre le pilier 11A120, il est probable que celles-ci furent bel et bien installées à cet endroit peu après la construction du

hangar-écurie.

Nous ne pouvons cependant affirmer avec certitude qu'elles furent posées à cet endroit dans le but d'y aménager une canalisation, puisqu'il est possible, par exemple, qu'elles y aient été installées après l'abandon de cette partie du puisard dans le but de sceller son contenu. Par ailleurs, l'aménagement d'une telle canalisation dans la partie supérieure et non comblée du puisard aurait été fort utile puisque, étant située à l'intérieur du hangar-écurie, elle aurait pu servir à l'élimination du purin provenant de la présence de chevaux. D'ailleurs, rappelons que le sol argileux 11B45, lequel constitue le plancher du hangar-écurie, marquait une pente vers le nord et le caisson est du puisard (11B47). Par le fait même, une telle disposition du plancher aurait pu permettre l'écoulement des liquides vers l'intérieur d'une canalisation aménagée à cet endroit.

**Événement 22: occupation durant le dernier quart du XIXe siècle: rejet de déchets sur la surface de la cour**

L'événement qui suit témoigne de l'occupation de la cour durant le dernier quart du XIXe siècle et la période d'utilisation du hangar-écurie. Il est observable grâce à la couche compacte 11C4 et probablement au lot arbitraire 11C5. Dans la couche 11C4, furent trouvées une pièce de monnaie datée de 1872 ainsi que quantités de poils d'animaux pouvant être associés à du crin de cheval et pouvant par le fait même témoigner de l'occupation d'une écurie durant cette période. L'identification ultérieure de ces poils d'animaux pourrait d'ailleurs venir confirmer cette hypothèse.

Par ailleurs, cette occupation est aussi démontrée par les remblais 11A34, 11B21, 11B37 et 11C13/11C29 qui recèlent beaucoup d'objets à caractère domestique datables de cette période ainsi qu'un grand nombre de restes de boucherie, lesquels auraient éventuellement été repoussés

en des endroits particuliers de la cour (événements 23 et 24). Nous verrons d'ailleurs ce phénomène plus en détail au quatrième chapitre.

**Événement 23: remblais de déchets dans la canalisation à l'intérieur du hangar-écurie durant le dernier quart du XIXe siècle**

À l'occupation de la cour, l'on peut associer la formation de remblais constitués en grande partie de déchets, au-dessus des planches 11A40/11B54 formant le fond de l'hypothétique canalisation datée de 1875, à l'intérieur du hangar-écurie. Cet événement se rapporte, comme nous l'avons vu précédemment, aux lots 11A34, 11B21 et 11B37, lesquels sont étroitement liés à l'occupation de l'arrière-cour de l'habitation de 1824. La date de formation de ces dépôts pourrait correspondre au dernier quart du XIXe siècle, en raison de la présence importante dans ces lots de terre cuite fine blanche, souvent vitrifiée et au décor épi de blé, de quelques clous et tiges en fer tréfilé, d'un bouton de plastique, de fragments de bouteille moulée en trois parties ainsi que tournée dans le moule. L'on sait d'ailleurs que cette dernière technique de fabrication est utilisée entre 1870 et 1910. De plus, la présence d'un grand nombre de fragments de cheminée de lampe au kérosène, lesquelles sont très populaires entre les 1880 et 1930 <sup>102</sup>, abonde en faveur de cette datation.

**Événement 24: remblai de déchets à l'extérieur du hangar-écurie durant le dernier quart du XIXe siècle**

À peu près au même moment que la déposition des remblais 11A34, 11B21 et 11B37 à l'intérieur du hangar-écurie, l'on assiste à la formation d'un autre remblai constitué pour une bonne part de déchets, à l'extérieur du bâtiment, au-dessus de l'emplacement du puisard maintenant comblé. Ce

<sup>102</sup> Manon Goyette, "Les objets d'éclairage de la collection Vallerand", *Mémoires Vives*, no 9 (été 1995), p.20.

remblai est formé des lots 11C13 et 11C29, lesquels recouvrent le dépôt 11C31/11C33 et sont, par conséquent, postérieurs aux années 1860. Bien que cette couche contienne des artefacts pouvant témoigner de la démolition, peu avant 1875, du bâtiment secondaire de 1845, elle recèle également les traces d'une occupation datable des années 1880. En effet, en plus d'une grande quantité de clous forgés pouvant être attribuables à la démolition du bâtiment de 1845; elle contient aussi non seulement des clous découpés, mais aussi du fil de fer tréfilé. De plus, la présence d'objets en plastique, de grès glaçuré au feldspath, de fragments de cheminée de lampe au kérosène, de verre coloré bleu foncé et ambre, de verre pressé, d'un fond de bouteille fait au moule Houtart, d'objets en terre cuite fine blanche vitrifiée au décor épi de blé ainsi qu'à rehaut d'or évoque davantage un assemblage des années 1880.

En fait, il est fort probable que ce dépôt reflète l'occupation de la cour qui s'amorce au cour des années 1870 et s'étend jusque vers le début du XXe siècle. Cette hypothèse est d'ailleurs appuyée par le fait que la couche 11C29 est recouverte de couches de cendres, lesquelles commencent à être déposées vers 1910.

#### **Événement 25: enfoncement de la passerelle 11B39**

L'événement suivant réfère à l'enfoncement de la passerelle 11B39. C'est la dénivellation marquée de celle-ci vers le nord et l'intérieur du puisard qui en témoigne. L'événement se serait produit suite à l'utilisation de la passerelle et au vieillissement du bois. Il est même possible que, vers cette période, l'édifice fut temporairement abandonné. Sur un plan de 1879 <sup>103</sup> dressé par la firme *Mc Cormac*, la section la plus à l'est du bâtiment n'apparaît plus, ce qui laisse soupçonner qu'une partie de l'écurie fut alors démolie ou bien qu'elle n'était tout simplement plus assurée. Si cette partie de l'écurie fut effectivement démolie vers 1879, il est difficile d'en imaginer la

---

<sup>103</sup> Sans titre, 1878?, A.N.Q.Q., sans cote.

raison. L'idée que celle-ci était en mauvais état nous paraît peu défendable puisque ce bâtiment n'existait que depuis environ cinq ans. Peut-être le bâtiment changea-t-il de fonction vers cette période et que, par la même occasion, il fit l'objet de réparations ou de rénovations? Nous ne pouvons en être certaine pour le moment.

**Événement 26: remblais au-dessus de la passerelle enfoncée 11B39**

Suite à l'enfoncement de la passerelle 11B39, des petits remblais furent déposés dans le but d'en niveler la surface. Cet événement se traduit par les couches 11B40, 11B38 et 11B52 qui démontrent par leur position stratigraphique qu'elles furent déposées après l'enfoncement de la passerelle 11B39 et avant sa réfection (événement suivant). En effet, rappelons qu'elles recouvraient le bois 11B39 et qu'elles se trouvaient aussi sous un autre assemblage de bois similaire au premier (11B28/11B29/11B31).

**Événement 27: construction d'une autre passerelle**

Le prochain événement se rapporte donc à la construction d'une nouvelle passerelle de bois permettant de maintenir l'accès au hangar-écurie. Cette passerelle correspond à l'assemblage de bois 11B28/11B29/11B31, situé au centre nord de la sous-opération 11B (fig.38). C'est le fait que sa plus grande partie recouvrait la superficie du puisard et le remplissage 11B40, 11B38, 11B52 (événement précédent) qui démontre sa postériorité.

**Événement 28: remblai à l'extérieur du hangar-écurie à la fin du XIXe siècle**

La présence de la couche 11C10, située dans le coin sud-ouest de la sous-opération 11C, correspond à un autre remblai effectué durant l'occupation de la cour. Constitué principalement de déchets, ce dernier semble avoir été déposé dans le but de niveler la surface du sol au-dessus de la dépression marquée de la couche 11C13/11C29, laquelle recouvre la surface de l'ancien puisard (fig.22). L'on sait que ce remblai est postérieur au dépôt 11C13/11C29 puisqu'il le recouvrait. Aussi, son contenu artéfactuel nous permet de le dater du dernier quart du XIXe siècle et même de la toute fin de ce siècle.

Il nous est difficile de démontrer si le dépôt de cette couche a eu lieu après la construction du hangar-écurie en 1875, puisque celle-ci ne présentait aucun contact avec un pilier ou tout autre élément architectural de la bâtisse. Mais le fait que cette couche recouvrait la couche 11C13/11C29 et qu'elle se trouvait à la base d'un seuil de porte associé à un bâtiment qui succédera à celui de 1875, durant le premier quart du XXe siècle, nous permet de penser qu'elle fut déposée durant le dernier quart du XIXe siècle. D'ailleurs, la présence de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine blanche vitrifiée au décor moulé de type *épi de blé*, de fragments de cheminée de lampe à l'huile, fort probablement au kérosène, et de verre coloré flamboyant abonderaient en faveur de cette datation. L'on sait que l'utilisation des lampes au kérosène fut très répandue au Canada à partir des années 1860<sup>104</sup> et qu'en dépit de l'apparition d'autres modes d'éclairage, soit au gaz et électrique, leur utilisation se poursuivit jusque dans les années 1920 et 1930, ne serait-ce que parce qu'elles constituaient de beaux objets de décoration<sup>105</sup>. L'on pense aux lampes de table, en verre incolore et très souvent coloré, qui décoraient si bien les centres de table.

<sup>104</sup> E. I. Woodhead et al., *Appareils d'éclairage, collection de référence nationale, Parcs Canada, Ottawa, Direction des lieux et parcs historiques nationaux, Parcs Canada, 1984, p.46-47.*

<sup>105</sup> M. Goyette, *op. cit.*, p.22-24.

À partir de 1883, l'importateur et détaillant André E. Vallerand vendait, à quelques mètres de la cour faisant l'objet de notre étude, quantité de vaisselle et d'appareils d'éclairage, en particulier du matériel de lampes à l'huile. La publicité de Vallerand était d'ailleurs très claire à ce sujet:

**"Vallerand André E., Agent des manufacturiers et importateur d'huiles, lampes et lanternes; manufacturers agent and jobber in burning oils, machine oils, coal tar, brai, pitch, lamps, lanterns and silver plated, ware. GLASS WARE A SPECIALITY. Special goods and boxes for the "T prize trade," Bureau: Dalhousie 67 et St Antoine 18, Téléphone 1192 -rés. des Remparts 31" 106**

(annuaires Marcotte 1906/1907)

Beaucoup de ces objets étaient en verre aux couleurs très éclatantes (rouge, orangé, rose, jaune, ambre, bleu, violet, polychrome etc.) et leurs modes de fabrication étaient très divers. Certaines pièces, dont des abat-jour et réservoirs de lampe de table, étaient même fabriquées selon un alliage de techniques typiques de la production art glass des années 1880 à 1930 <sup>107</sup>. Et la couche 11C10 présentait des fragments d'objets tout à fait représentatifs de cette production.

Aussi, la présence des clous tréfilés dans ce dépôt militerait plus en faveur de la fin du XIXe siècle et même du début du XXe siècle. Il est même possible que la présence de la grande quantité de verre à vitre, de briques ainsi que de clous forgés et de clous découpés témoignerait de la démolition ou de la rénovation du hangar-écurie (événements 30 et 31).

<sup>106</sup> L'annuaire des adresses de Québec et Lévis, Québec, Polk, 1906/1907, s.v., Vallerand, André E..

<sup>107</sup> M. Goyette, op. cit..

**Événement 29: enfoncement de la passerelle 11B28/11B29/11B31**

À force d'utilisation et à cause de la détérioration de ses planches, il semblerait que la passerelle 11B28/11B29/11B31 se soit enfoncée vers la fin du XIXe siècle. Comme celle qui la précède, cette dernière était marquée d'une forte dénivellation vers le nord au-dessus de l'ancien emplacement du puisard. De plus, cette passerelle était recouverte de remblais (événement 30) datés de la toute fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle, démontrant que cet événement aurait eut lieu peu avant leur déposition.

**Événement 30: abandon et remblais @ l'intérieur du bâtiment, vers la fin du XIXe siècle ou le début du XXe siècle**

Les lots 11A5, 11A23, 11D7, 11B16, 11B19, 11B48, 11B20 et 11B32 pourraient correspondre au nivellement de la surface après l'enfoncement de la passerelle 11B28/11B29/11B31, ainsi qu'à l'abandon du hangar-écurie. Comme nous l'avons vu précédemment, l'ensemble de ces lots se trouvait sur la passerelle du hangar-écurie, mais trois d'entre eux (11A23, 11B16 et 11B19) comportaient des pièces de bois à leur interface inférieure. Ces pièces pourraient en outre se rapporter à cette même passerelle et pourraient, par leur aspect désordonné, témoigner de l'abandon du bâtiment. De plus, l'ensemble de ces lots reposait sous un important niveau de bois que l'on associe au plancher d'une grande écurie, apparaissant sur un plan daté de 1910 <sup>108</sup> (événement 31). Ainsi, la position stratigraphique de ces remblais, sur les vestiges du hangar-écurie, laisse croire que ceux-ci furent déposés avant la construction d'une deuxième écurie, vers la fin du XIXe siècle ou le début du XXe siècle. L'hypothèse d'une telle date est appuyée par la présence dans ces lots des pièces de monnaie datées de 1884, 1900, 1908 et 1914. Également, rappelons la présence des clous de toutes sortes mais principalement découpés et tréfilés, qui abonderait en faveur de cette

<sup>108</sup> AVQ C-342-1910, rév. 1916. "Insurance Plan of the City of Quebec Vol.1", Chas. E Goad co. Civils Engineers, nég.no FC-382.

interprétation.

**Événement 31: construction d'un troisième bâtiment secondaire vers 1910 ou rénovation de celui de 1875; pose d'une poutre par dessus le pilier 11A120, aménagement d'un seuil de porte, construction d'un plancher de bois, puis d'un mur de brique**

La construction d'un nouveau bâtiment est démontrée d'une part par le plan d'une compagnie d'assurance dressé en 1910 <sup>109</sup>. Ce même plan montre avec une légende (fig.39 et 40), que cette bâtisse était une écurie faite de brique, de bois et de tôle et mesurant 14,30m de long sur presque 3,00m de large. Les vestiges archéologiques viennent d'ailleurs confirmer en bonne partie ces données et apportent quelques précisions sur son architecture (fig.41). Ainsi, l'on sait que cette bâtisse possédait un plancher de bois à l'intérieur et que l'on pouvait y accéder par une porte du côté nord, à partir de la cour.

Mais devons nous croire vraiment à la construction d'un nouveau bâtiment ou simplement à la rénovation du hangar-écurie de 1875? En effet, aucune trace tangible de démolition ne fut identifiée au cours de la fouille, si ce n'est les fragments de verre à vitre et les bouts de planches contenus dans la couche 11A23. Néanmoins, si on ne peut conclure à une construction proprement dite, on peut certainement parler de rénovations, puisque d'autres éléments architecturaux apparaissent au-dessus des lots 11C10, 11A23, 11D7, 11B16/11B19, 11B20, 11B48 et 11B32 ainsi qu'au-dessus de la rangée de piliers au sud (11B8, 11B27 et 11A130) et leur remplissage.

Le premier élément visible fut la pose d'une poutre (11A18/11D19) le long de la limite nord de la bâtisse. Nous savons que celle-ci fut posée durant le premier quart du XXe siècle puisqu'elle reposait sur le remplissage 11A23/11D7 et le pilier 11A120. Il est possible que cette

---

<sup>109</sup> *Ibid.*

poutre, qui ne se poursuivait pas au-delà de la limite ouest de la fosse, fut installée pour rétablir le niveau suite à l'enfoncement du sol et du pilier à cet endroit. C'est aussi là que fut aménagé un seuil, suggérant qu'une porte se trouvait sur ce côté de la bâtisse et donnait sur l'arrière-cour de la maison sise sur la rue Saint-Antoine. Certaines des pièces de bois (11D9/11E7/11D15/11D18), qui constituaient une partie du plancher et le seuil, étaient clouées à la poutre 11A18/11D19 avec de gros clous tréfilés. L'une d'elles était recouverte de tôle (11D20) et formait une marche à la base de laquelle se trouvait la surface du remplissage 11C10 (événement 28). Juste à l'ouest du seuil, le même type de tôle (11D4/11A17) recouvrait l'extérieur de la poutre 11A18/11D19 et s'étendait en pente vers le niveau de cour, à la manière d'une gouttière. Cette gouttière semble d'ailleurs avoir été solidifiée par la pose du piquet de bois 11C34, dont la base vient s'appuyer contre celle de la tôle.

Rappelons que de la tôle semblable (11A17 et 11E4) se trouvait entre le bout de plancher 11A2 et le mur de la batterie Dauphine. Ce qui nous permet de croire que la limite ouest du bâtiment se trouvait bel et bien à cet endroit, comme le montre le plan de 1910.

Quant au côté sud de la bâtisse, celui-ci était délimité par un autre élément architectural important: un mur de brique qui marquait la limite sud du bâtiment. Ce mur (11A8/11A45/11B1) reposait sur une sole de bois (11A25/11A59). En dépit du fait qu'il était cimenté à un pilier associé au hangar-écurie de 1875, soit 11B27, nous croyons qu'il fut bel et bien construit durant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, puisqu'il reposait sur des bardeaux à toiture en ardoise et la couche de démolition 11A15/11A28/11A31/11A49/11B9 de même que sur les pièces bois 11B24 et 11A14 associées au plancher. Le plan de 1910 vient d'ailleurs appuyer cette hypothèse, puisqu'il illustre de façon détaillée, par des couleurs, que les parements est et sud de la bâtisse étaient alors en briques. Sur ce plan, la longueur totale du mur correspondrait à un seul grand bâtiment, nous permettant ainsi de situer la construction de ce

mur aux environs de 1910. La contemporanéité de ce mur avec les autres éléments architecturaux déjà mentionnés dans cet événement, tient aussi au fait qu'il était revêtu de bois (11B10) recouvert d'une tôle (11A7/11A50/11B11) semblable à celle coincée entre le bout de plancher et la première batterie et à celle appliquée contre la devanture (11A17) de la poutre et du seuil.

La poutre soutenait un grand plancher composé de planches orientées est-ouest. Ceci est d'abord attesté par le fait que les planches 11D14/11D17 venaient s'y appuyer et aussi, par le fait que ces planches, situées au-dessus de la fosse, remontaient au sud sur le remblai 11A22, 11B41/11B45 pour rejoindre la planche 11A29/11B34. Ce qui démontre clairement qu'il pourrait s'agir d'un plancher qui aurait occupé toute la surface des sous-opérations 11A et 11B, et probablement toute la superficie occupée par le bâtiment. L'hypothèse d'un plancher se confirme par la présence de plusieurs parties d'assemblages et de planches en place orientées est-ouest et nord-sud, sur le remblai français, un peu partout à l'intérieur des limites de l'écurie. La datation fournie par les clous découpés plantés verticalement dans les planches 11D14/11D17 et 11A2 butant contre la batterie à l'ouest, suggère que cet aménagement aurait eut lieu vers la fin du XIXe siècle ou au cour du premier quart du XXe siècle au plus tard. Étant donné que la majorité des planches recouvraient les couches 11A23, 11D7, 11B16, 11B19, 11B20, 11B34, 11B48 et la poutre 11A18, nous avons opté pour le premier quart du XXe siècle comme datation.

Le bâtiment gardera sensiblement la même apparence jusqu'à sa démolition en 1960 (événement 35). Cette affirmation est démontrée par l'estimation effectuée par l'entrepreneur Jules A. Turcotte<sup>110</sup> avant qu'il ne démolisse les maisons de la rue Saint-Antoine en 1960. Son estimation inclue un relevé précis de ces maisons et de leurs dépendances parmi lesquelles figure le bâtiment en question. D'abord, le relevé montre bien que les dimensions du bâtiment, qui semble alors servir de hangar,

---

<sup>110</sup> AVQ série estimation no de compte: 31042.

correspondent bien à celles obtenues à partir de la fouille. On pouvait y accéder par la cour au nord, puisque c'est à cet endroit que donnait une grande porte faite de planches, mesurant 1,95m sur 2,13m ("6 pi.4 po. X 7 pi") et située juste vis-à-vis le seuil mis au jour. Selon cette même source, une porte se trouvait également du côté sud. La bâtisse s'élevait sur 4,88m de haut et ses murs sud et est étaient en briques "collées sur un carré de bois" et de tôle gauffrée. Le mur ouest était "fait en maçonnerie" et le mur nord en planches revêtues de tôle. L'intérieur avait un plancher de bois alors que sa toiture était de "goudron et de gravier".

**Événement 32: occupation de la cour et remblais de cendres successifs de 1910 à 1930 environ**

L'autre période représentée par le lot 11C5 couvre la fin du XIXe siècle jusque vers 1930. C'est la présence, dans ce lot, d'objets de verre coloré fabriqués selon un alliage de techniques et dans le style de ceux qui étaient vendus par l'entreprise André E. Vallerand jusque dans les années 1930 <sup>111</sup> qui nous permet de croire que des traces d'occupation de cette période sont visibles. Cette occupation est aussi perceptible dans les couches 11C4 et 11C6, qui étaient très compactes et contenaient le même type d'objets.

Aussi, il y a tout lieu de croire que, par le biais de cette occupation, la dénivellation au-dessus de l'emplacement du puisard dans la sous-opération 11C ait servi de cendrière (fig.7 et 22). Cette utilisation est évidente par l'alternance de couches de cendres pâles et foncées, contenues dans les lots 11A27 et 11C6, qui nous fait penser que cette cendrière fut comblée graduellement. Le fait que l'ensemble de ces

---

<sup>111</sup> En effet, de tels objets ont été récupérés dans le sous-sol de l'édifice ayant abrité l'entreprise de 1886 à 1983. Le dépôt dont ils proviennent a été daté de 1883 aux années 1930, soit jusqu'à ce que la ville instaure un système public de collecte des déchets. Voir à cet effet D. Simoneau, *op. cit.*; Claude Lafleur, *La céramique institutionnelle du dépôt de la firme A.E. Vallerand, Québec*, Département d'histoire, Université Laval, Mémoire de maîtrise, manuscrit inédit, 1998, p.6.

couches reposait sur le remplissage 11C10 et qu'il butait contre la poutre et le seuil de porte datés du début du XXe siècle, atteste bien que ces cendres furent déposées ultérieurement. Cette datation est d'autant plus appuyée par le fait que les couches comportaient une énorme quantité de clous tréfilés et bon nombre d'objets en plastique comme des peignes à coiffure et une brosse à dents.

**Événement 33: occupation et affaissement du plancher de bois au-dessus de l'emplacement du puisard entre 1910 et 1960**

Suite à sa construction ou à sa rénovation, le bâtiment secondaire fut certainement utilisé. Il semblerait d'ailleurs que, par la suite, le plancher se soit enfoncé dans la dépression du puisard, bouleversant du même coup les planches à cet endroit et une partie des couches en place en dessous. Ceci est visible par le dénivellement que présente le grand plancher<sup>112</sup>, au-dessus de l'ancien emplacement du puisard et du remplissage 11A23/11D7/11B16/11B19/11B20/11B32/11B48. Il se manifeste aussi par la couche moyennement compacte de loam sableux 11B7/11A4 qui recouvrait la presque totalité du plancher.

**Événement 34: rénovation du bâtiment secondaire entre 1910 et 1960**

Il y eut par la suite quelques modifications apportées à l'intérieur du bâtiment secondaire. Nous croyons que l'ensemble de ces modifications eurent lieu à peu près au même moment, entre 1910 et 1960. C'est pourquoi nous les avons incluses dans le même événement.

Le relevé d'estimation montre bien que le bâtiment, au moment de sa démolition, était divisé en deux hangars: l'un du côté ouest, mesurant

<sup>112</sup> Ce plancher est constitué des lots 11D14, 11D17, 11B15, 11B17, 11B18, 11B25, 11B34, 11A2, 11A14, 11A11, 11A12, 11A13, 11A14, 11A29 et 11A48.

8,35m de largeur, et l'autre à l'est, mesurant 7,28m de largeur. Ceci nous a permis de faire des recoupements avec certains vestiges archéologiques et par le fait même de cerner les modifications qui furent apportées au bâtiment après 1910. Parmi les modifications apportées à l'intérieur du bâtiment, l'on note la création d'une division relevée en 1960 et visible par la pièce de bois 11B13c (fig.18). L'on note aussi la réparation du plancher affaissé du côté ouest de cette même division.

En effet, suite à cet affaissement, le niveau du sol dans la section ouest de la bâtisse semble avoir été rétabli par un remplissage (11A10/11D11/11D12/11B14) au-dessus du plancher associé à 11A29. La poutre, qui s'est affaissée un peu elle aussi, a peut-être été réajustée par la pose d'une autre pièce de bois clouée par-dessus. Sur ce remplissage, et contre la pièce de bois, un autre niveau de bois (11D13/11E5/11B13a/11B13b) fut aménagé. Nous croyons qu'il s'agit fort probablement de planches posées à cet endroit pour venir rétablir ce secteur affaissé du plancher. Par ailleurs, dans le coin sud-ouest de la sous-opération 11A, un autre niveau de bois (11A51), séparé par une couche de sol comportant beaucoup de petit gravier concassé (11A52), se trouve aussi au dessus du niveau de plancher que nous avons défini précédemment. Le fait que ce bois reposait par dessus une couche de gravier indique qu'il fut déposé assez tardivement. Mais les traces de ce bois étaient tellement infimes que nous ne pouvons rien avancer quant à sa signification.

De toute évidence, d'autres modifications furent apportées au bâtiment; ceci est supposé notamment en raison de la présence d'une grosse pierre plate, solidifiée par du mortier déposé au-dessus de la cendrière, qui servait peut-être à soutenir un pilier ou une colonne de bois. Mais devant l'absence de vestiges plus significatifs et compte tenu de l'état de détérioration des vestiges, terriblement bouleversés par l'excavation mécanique au début de nos travaux, nous ne pouvons émettre aucune hypothèse. C'est pourquoi les autres vestiges qui auraient pu se

rapporter à des modifications ultérieures ont été inclus à l'événement se rapportant à la démolition du bâtiment vers 1960 (événement suivant).

**Événement 35: démolition du bâtiment vers 1960**

Cet événement réfère à la démolition du bâtiment vers 1960. Sa date est démontrée par le fait que cette bâtisse apparaît pour la dernière fois sur le relevé d'estimation de démolition de 1960. Le fait se traduit par la couche meuble et graveleuse 11B5 et la couche de mortier 11B2/11B3/11A15/11A19 ainsi que par les lentilles 11A6, 11B6 et 11C2 pouvant y être associées; attestent également les pièces de bois (11D5, 11B12) qui comportaient des pentures et des clous pointant vers le ciel et qui se trouvaient à l'endroit où fut relevée la porte faite de planches. Ces mêmes pièces de bois recouvraient avec plus ou moins d'ordre la partie nord des sous-opérations 11A, 11B, 11D et 11E. La datation de cette démolition est d'autant plus démontrée par le fait que ces débris recouvraient le grand plancher et sa réparation 11E5/11B13a/11B13b/11C3.

**Événement 36: arasement des niveaux supérieurs vers 1960**

Un arasement des débris aurait eut lieu suite à la démolition des maisons de la rue Saint-Antoine et du bâtiment secondaire vers 1960. En effet, nous avons constaté que l'absence de débris importants au-dessus du niveau d'occupation de la cour devait témoigner de leur enlèvement. Aussi, étant donné que le dessus des vestiges associés au bâtiment était très bouleversé, il y a tout lieu de croire que les niveaux supérieurs de la cour furent arasés dans le but possible de niveler la surface du sol et d'aménager un stationnement qui existe toujours.

### **Événement 37: remblai de cendres vers 1960**

Après la démolition des maisons de la rue Saint-Antoine, du bâtiment secondaire de 1910 ainsi que l'arasement de leurs vestiges, l'on aurait étendu des cendres sur la surface de la cour. La présence d'une autre couche de cendres (11A3/11B4) au sud du mur de brique 11A8/11A45/11B1 et venant le recouvrir légèrement vient appuyer cette hypothèse déjà formulée par Paul-Gaston L'Anglais. Celle-ci voulait qu'un remblai de cendres ait été étendu sur la surface de la cour après la démolition des maisons longeant la rue Saint-Antoine<sup>113</sup>. Notre fouille a contribué à la vérification de cette hypothèse en découvrant que cette couche de cendre recouvrait légèrement le mur de brique arrasé 11A8/11A45/11B1 et que d'autres cendres de la même couleur (11A9/11C1) se trouvaient au-dessus de la cendrière et d'une partie des autres débris de démolition arasés du bâtiment secondaire.

### **Événement 38: occupation du terrain entre 1960 et 1970**

Bien que les habitations de la rue Saint-Antoine et leurs dépendances aient été démolies en 1960, l'ancien espace de la cour fut encore occupé après l'épandage des cendres et avant l'aménagement d'un stationnement au début des années 1970. Ceci est visible par la couche compacte 11D1/11E1/11B3 contenant principalement de la terre cuite fine blanche vitrifiée et du verre à bouteille vert dans le style 7up. Le fait que celle-ci recouvrait en partie les débris de démolition et les cendres déposées vers 1960 atteste bien sa postériorité. Cette couche a d'ailleurs pu être associée à une couche signalée lors des fouilles de 1991 et 1992 qui témoigne du même événement<sup>114</sup>.

---

<sup>113</sup> P.-G. L'Anglais, *op. cit.*, 1998, p.105.

<sup>114</sup> *Ibid*, p.61 et 105; M. Leclerc, *op. cit.*, 1998, p.69 et 79.

### **Événement 39: aménagement d'un stationnement vers 1970**

Le dernier événement correspond à l'aménagement de plusieurs niveaux de stationnement depuis le début des années 1970. Au moment de notre intervention, celui-ci occupait une superficie d'environ 26,60m à partir de la maison Hunt à l'ouest jusqu'à l'aménagement paysager de l'Auberge Saint-Antoine à l'est, et sur plus de 20,00m à partir de la rue Saint-Antoine au nord jusqu'à l'arrière des bâtiments sis sur la Côte-de-la-Montagne au sud. Suite aux fouilles archéologiques de 1991 et de 1992, plusieurs remblais de gravier et de sable furent étendus sur la surface de cet espace pour refaire le stationnement et combler les tranchées excavées par les archéologues. L'ensemble de ces niveaux se traduit par les lots 11X99, 11A99, 11A1, 11B99 et 11C99. Rappelons que ceux-ci comportaient plusieurs couches, soit de gravier, soit de sable, qui furent excavées et perturbées lors de leur enlèvement par la pelle mécanique.

### **2.2. Synthèse de l'interprétation événementielle**

En somme, l'on peut dire que la majorité des événements de cette chronologie, représentée par les vestiges archéologiques, se rapporte à des aménagements à fonction hygiénique, à des remblais de sols et de déchets ainsi qu'à des bâtiments secondaires servant probablement d'écurie et de rangement. De par leur position stratigraphique, ces vestiges sont essentiellement reliés à l'occupation des bâtiments qui entourent la cour entre 1824 et 1960, et qui servent de commerces, d'ateliers et d'habitations, la principale étant celle construite en 1824 sur la rue Saint-Antoine. Il reste maintenant à voir plus en détails la transformation de ces vestiges afin de mieux comprendre leur signification. Mais pour ce faire, il est nécessaire à prime abord de comprendre le contexte urbain dans lequel évolue cette cour.

### 3. LE CONTEXTE URBAIN DE L'ÎLOT HUNT AU XIXE SIÈCLE

Comme nous l'avons vu en introduction, pour bien saisir le sens de ces vestiges et de l'évolution de cette arrière-cour, il importe de bien comprendre le contexte historique auquel ils se rapportent. En premier lieu, nous examinerons dans ce chapitre le contexte portuaire du site, qui est à la base du développement du quartier Saint-Pierre et aussi de la ville, en particulier au cours de la première demie du XIXe siècle. Nous aborderons ensuite les différents problèmes sociaux dont le quartier fut le théâtre; problèmes qui découlent essentiellement de cette situation géographique et portuaire très avantageuse ainsi que de l'urbanisation sans doute trop rapide de la ville. Ces facteurs, croyons-nous, ont été déterminants dans la façon d'aménager et d'occuper l'arrière-cour de l'îlot Hunt au fil du temps.

#### 3.1 La Basse-ville comme plaque tournante: la vocation portuaire du quartier

La ville de Québec s'est développée à partir de son port et de sa proximité au fleuve, ce dernier étant une voie de communication très importante, en particulier avant l'apparition du chemin de fer et surtout de l'automobile. Au XIXe siècle, le port était un lieu de transit où tourbillonnaient des activités urbaines de toutes sortes. En parlant des villes canadiennes du XIXe siècle Graeme Wynn dit que:

*"Ce sont les pivots qui rattachent le plus solidement le Nouveau Monde à l'Ancien. Idées, immigrants et marchandises, tout passe par les villes. Elles tirent du commerce et du gouvernement prospérité et prestige. Le cadre des affaires et de l'administration font de chacune d'elles le noyau de son arrière-pays."*<sup>115</sup>

Afin de bien saisir l'importance de la ville de Québec dans l'histoire du Canada, mentionnons à titre d'exemple qu'en 1853, son port n'expédie

<sup>115</sup> C. Brown dir., op. cit., p.309.

pas moins de 62% de la production des colonies qui forment alors le pays<sup>116</sup>. En 1830, Québec n'arrive pas moins que derrière New York et la Nouvelle-Orléans, pour le tonnage des navires sortant de son port, se classant ainsi au 3e rang sur tout le continent<sup>117</sup>. Et durant la même année, l'importance de sa population la place au sixième rang des villes américaines<sup>118</sup>.

### 3.1.1. L'incidence des facteurs géographiques

D'après Odum:

*"Ce n'est pas par accident que toutes les grandes villes industrielles du monde sont situées près des côtes, des larges estuaires, des grandes rivières, ou des deltas fertiles, là où la capacité de support vital de l'environnement naturel est élevée, ou étendue, ou les deux à la fois."*<sup>119</sup>

De plus, il est important de comprendre que les voies de communication sont au coeur des écosystèmes humains, et c'est pourquoi les sites offrant des voies de communication naturelles ont toujours été très convoités par l'être humain dans le choix d'un endroit où s'établir. Par conséquent, les avantages géographiques qu'offrait le site de Québec, lorsque Samuel de Champlain décida d'y fonder son premier comptoir, ont alors été déterminants.

À l'époque, c'est le fleuve Saint-Laurent qui constitue la porte d'entrée la plus accessible et la plus avantageuse vers l'intérieur du pays. Si on regarde le réseau hydrographique laurentien, on constate qu'il s'étend relativement loin à l'intérieur des terres; ses rivières

---

<sup>116</sup> John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec, 1606-1871*, Montréal, Boréal et Musée canadien des civilisations, 1987, p.180-181.

<sup>117</sup> *Ibid*, p.181.

<sup>118</sup> *Ibid*, p.192.

<sup>119</sup> E. P. Odum, *Écologie*, op. cit., p.20.

permettent une entrée vers l'intérieur du bouclier et les Grands Lacs à partir desquels on peut sillonner jusque vers l'ouest du pays, le sud-est des États-Unis et le golf du Mexique par le Mississippi.

En plus d'être situé en un point stratégique des voies de communication, le resserrement de la voie fluviale à la hauteur de Québec et le surplomb rocheux du Cap Diamant constituent un excellent point défensif contre quiconque tenterait de venir attaquer la ville ou prendre possession de son arrière pays par la voie fluviale. L'implantation, au Régime français, d'une ville fortifiée à cet endroit promettait donc d'assurer un certain contrôle sur l'intérieur du pays et le commerce des fourrures avec les Amérindiens, via le Saint-Laurent.

La position géographique de Québec et de Montréal ne fait pas figure d'exception. En effet, toutes les villes portuaires importantes sont positionnées là où il y a des confluent, c'est-à-dire à l'intersection d'au moins deux cours d'eau, soit un fleuve et une ou plusieurs rivières. Selon Jean-Claude Lasserre:

*"Jusqu'à la construction des chemins de fer, lacs et rivières [ont constitué] les seules voies de circulation disponibles dans l'immense domaine boisé qui couvre encore aujourd'hui une bonne partie du territoire canadien"<sup>120</sup>.*

Pour cette raison, les confluent ont alors joué un rôle de véritables carrefours du réseau de transport au pays. C'est le cas particulier de Québec qui fut, jusque vers le milieu du XIXe siècle, le port laurentien le plus achalandé et l'un des plus importants d'Amérique du nord.

Les villes importantes du Saint-Laurent sont toutes situées à la tête ou au pied d'un lac ou d'un élargissement de la voie d'eau. Sur la rive gauche du fleuve, Québec est située à la tête de l'estuaire, au confluent de la rivière Saint-Charles, très près de l'Etchemin et de la

---

<sup>120</sup> *Le Saint-Laurent: grande porte d'Amérique*, LaSalle, Hurtubise H&H, 1980, p.167.

Chaudière<sup>121</sup> . Du point de vue de la géographie de la circulation, Québec, tout comme Montréal, est située en une position clé dès les débuts de la colonisation, parce qu'elle est située en un lieu de changement de gabarit pour les bateaux. Elle est un lieu de contact entre deux types de navigation. Quant au site de Montréal, il constitue une tête de portage puisqu'à partir des rapides de Lachine l'eau y devient peu profonde et seuls les canots peuvent y naviguer pour aller vers les Grands Lacs. À partir de Québec et de l'estuaire, la largeur de la voie navigable change radicalement; les plus gros navires en provenance de France ou d'Angleterre viennent y accoster, pour s'en retourner ensuite vers la haute-mer avec leurs marchandises. Ils ne s'aventurent pas plus haut sur le fleuve, parce que son étroitesse en amont de Québec rend les manoeuvres très difficiles et les risques de collisions et d'échouements sont trop élevés. On se contente donc de parcourir la distance entre Québec et Montréal en barques<sup>122</sup> .

Donc, Québec constituera pendant longtemps un terminus obligatoire pour les plus grandes batelleries navigant sur les eaux du fleuve. Pendant longtemps, marchandises et immigrants transiteront de façon très intensive par son port, et c'est donc grâce à cet aspect de la géographie du St-Laurent que la ville de Québec aura une telle importance au fil de son histoire.

---

<sup>121</sup> Trois-Rivières, également sur la rive gauche, est au confluent des rivières Saint-Maurice et Nicolet, et occupe le pied du lac Saint-Pierre. Même s'il ne s'agit que d'une ancienne seigneurie dont l'urbanisation remonte au développement industriel du XIXe siècle, signalons aussi que la ville de Sorel est située au confluent du Richelieu par lequel on pouvait se rendre jusqu'au lac Champlain. Cette ville occupe aussi la tête du lac Saint-Pierre. Enfin, Montréal, située sur une île au pied des rapides de Lachine et du lac Saint-Louis, est au confluent de l'Assomption et de l'Outaouais, véritable fleuve qui constitue une route de choix vers le lac Huron et les Pays d'en Haut.

<sup>122</sup> Ibid, p.172-173.

### 3.1.2. L'effervescence des activités commerciales

Dès le Régime français, le marchand Charles-Aubert de la Chesnaye a sa demeure en bordure du fleuve, où il se fait construire un quai en 1699, en vue de mieux accueillir les navires lui apportant sa marchandise. Mais ce n'est qu'à partir de la fin du XVIIIe siècle, jusque vers le milieu du siècle suivant, que les activités portuaires de la ville sont à leur apogée. L'économie de la ville est alors centrée sur son port, dont le développement est étroitement lié à l'augmentation du trafic maritime<sup>123</sup>.

Suite au blocus continental décrété par Napoléon en 1806 et à la hausse des prix dans la Baltique, l'Angleterre se tourne vers l'Amérique du nord pour s'approvisionner en bois<sup>124</sup>. À partir de 1807, ce sont donc la construction navale et l'exportation de bois équarri<sup>125</sup> qui constituent le moteur de l'économie de la ville. Le tout est destiné au marché britannique alors en pleine croissance industrielle. Comme nous l'avons vu précédemment, à cause de son emplacement sur le Saint-Laurent, le site de Québec permet aux grands navires de venir accoster dans son port et il constitue, avant le dragage de la voie maritime, le meilleur endroit au Canada, pour la charpenterie navale et la construction de vaisseaux. Face à la demande accrue de l'Angleterre, un grand nombre de gens en quête d'un revenu et d'un foyer viennent s'installer dans le quartier portuaire pour y travailler ou y faire des affaires:

*"La ville connaissait un accroissement continu et avec son port de mer, elle était la plus considérable du Canada. Des milliers d'immigrants y faisaient leur entrée au pays et y séjournaient plus ou moins longtemps. Des centaines de navires, on en comptait jusqu'à cent à la fois le long des grèves de Sillery, venaient y chercher le bois pour l'exportation, amené*

<sup>123</sup> J. Hare, M. Lafrance et D.-T. Riddell, op. cit., p.149.

<sup>124</sup> C. Brown dir., op. cit., p.242.

<sup>125</sup> J. Hare, M. Lafrance et D.-T. Riddell, op. cit., p.138.

*de tous les coins de la province et d'aussi loin que l'arrière-pays de l'Outaouais. La construction de navires, la préparation du bois et l'arrimage des cargaisons attiraient une main d'oeuvre saisonnière considérable.*<sup>126</sup>

Cette main d'oeuvre provient des campagnes et villages environnants, ainsi que des îles britanniques. En conséquence, la ville se développera à un rythme très rapide et, au cours des années 1830, son port sera plus achalandé que jamais (fig.42).

C'est l'époque des premiers bateaux à vapeur et des grands voiliers. C'est aussi l'époque des grands marchands. *"Le port est l'endroit par excellence pour l'approvisionnement des commerçants [...]"*<sup>127</sup>. Ainsi, tonneliers, marchands de verre, marchands de bois, marchands de vin et spiritueux, bref, marchands de toutes sortes occupent la Basse-ville. De grands marchands comme le tonnelier John Chillas et le maître-voilier James Hunt s'installeront en bordure du port, sur les rues Saint-Pierre ou Sous-le-Fort, par exemple, pour y faire des affaires très lucratives (fig.43).

Les abords du fleuve font alors l'objet d'une très grande convoitise de la part des marchands. Gagnant graduellement de l'espace en empiétant toujours plus loin sur le fleuve, les quais sont allongés considérablement. L'espace portuaire est encombré d'entrepôts, de "chambres" d'encan et de boutiques marchandes. Marchands-négociants, marchands-importateurs, tous font leurs affaires sous un oeil très compétitif. Aussitôt les transactions faites et les cargaisons déchargées sur les quais, *"[...] les importateurs s'empressent d'écouler leurs produits dans des ventes aux enchères où se présentent les détaillants"*<sup>128</sup>. Selon Georges Bervin, qui a étudié le commerce du vin

<sup>126</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale II- Régime anglais, avant 1833*, Québec, La société historique de Québec, Cahiers d'Histoire, no 17, 1983, p.90.

<sup>127</sup> En parlant du commerce du vin surtout. Voir George Bervin. "De la cale à la cave", *Cap-aux-Diamants*, no28, (hiver 1992), p.27.

<sup>128</sup> *Ibid.*

à Québec au XIXe siècle, les "chambres" d'encan, qui sont la propriété des grands marchands importateurs, sont "[...] situées pour la plupart dans le port et dans les rues avoisinantes [et] fonctionnent sans interruption de mai à novembre"<sup>129</sup>. De plus, l'importance des activités marchandes et industrielles du port attire aubergistes et restaurateurs qui ouvrent leurs portes en particulier aux matelots, aux touristes et aux voyageurs de commerce venant des villes avoisinantes et des quatre coins du monde.

Après 1850, la voie maritime du Saint-Laurent, tout comme celle du Mississippi, reste la principale voie de communication vers l'intérieur du continent dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Les produits industriels bruts et finis continuent d'y passer, mais l'efficacité du réseau de transport du pays est maintenant renforcée par l'apparition des chemins de fer. Les activités portuaires industrielles demeurent encore très importantes, en particulier à Québec, où l'industrie du bois prédomine jusqu'à la fin du XIXe siècle. Cependant, durant la deuxième moitié du siècle, le bois canadien perd sa position préférentielle sur le marché britannique et les chantiers navals de grands-voiliers sont en déclin. À partir de 1867, le commerce du bois équarri décline au profit du bois scié. De plus, à cause du dragage du fleuve et de la construction de canaux dans ses parties les moins navigables au cours des années 1840 et 1850<sup>130</sup>, le flottage du bois sur le fleuve perd de son importance; le bois scié sera transporté par train puis exporté par bateau directement de Montréal.

---

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> C. Brown dir., *op. cit.*, p.373.; Norman R. Ball dir., version française sous la dir. de Paul-André Linteau, *Bâtir un pays, Histoire des travaux publics au Canada*, Montréal, Boréal, 1988, p.133.

La fonction industrielle et de transit du bois dans le port de Québec perd alors sérieusement de son importance au profit de Montréal<sup>131</sup> qui devient le premier port en importance du Saint-Laurent: "[...] le nombre de bateaux emportant du bois du port de Québec, bien supérieur à 1000 par an vers 1860, tombe à 28 en 1900 "<sup>132</sup> . Mais Québec reste quand même un important port de transbordement de céréales quoiqu'il soit néanmoins supplanté par celui de Montréal qui reçoit les produits céréaliers de l'ouest canadien. Montréal est devenue la métropole canadienne et sa rue Saint-Jacques, le centre nerveux des affaires du pays.

### 3.1.3. L'immigration massive

Le fait que Québec constitue un lieu de changement de gabarit durant la première moitié du XIXe siècle en fait un lieu d'accueil et de débarquement obligé pour tous les immigrants arrivant au pays. Ceux-ci sont pour la plupart des Anglais, des Écossais et des Irlandais en quête de paix et de prospérité. Le tarif de débarquement étant moins élevé à Québec qu'à New York<sup>133</sup> , ceux qui restent, des Irlandais pour la plupart, sont souvent peu fortunés, voire défavorisés, quand ils n'apportent pas avec eux la maladie.

Tentant d'expliquer le phénomène de la propagation du choléra au XIXe siècle, B. Dufèvre, auteur d'un article sur l'histoire de la médecine, signale que, dans la seule année 1832, il débarque à Québec un nombre extraordinaire d'immigrants:

*"Il faut mentionner ici que, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 16 juin, il était arrivé à Québec -tenez-vous*

<sup>131</sup> C'est que le site de Montréal est plus proche des marchés de l'intérieur du pays et constitue, nous l'avons déjà vu, un carrefour naturel. Ce rôle de carrefour est renforcé par les réseaux de chemin de fer qui viennent aboutir non loin de son port. En conséquence, après 1850, celui-ci devint le plus grand port laurentien au détriment de celui de Québec, et la ville de Montréal devint la métropole du Canada.

<sup>132</sup> J.-C. Lasserre, *op. cit.*, p.285.

<sup>133</sup> Fernand Harvey, "Une porte d'entrée en Amérique, L'immigration à Québec au XIXe siècle", *Cap-aux-Diamants*, vol.2, no 2, (été 1986), p.44.

*bien!- 28,000 immigrants, la plupart venus de l'Irlande, et que la grande majorité d'entre eux s'était mise aussitôt en route vers Montréal et le Haut-Canada, semant les malades et les morts le long de la route. Un contemporain a pu écrire: <<Ils remontèrent la vallée du Saint-Laurent comme une armée désorganisée, laissant aux habitants le soin de soigner leurs malades et d'ensevelir leurs morts.>><sup>134</sup>*

Jusqu'au début des années 1860, tous les immigrants arrivent par navire de mer au port de Québec, ou plutôt à Grosse île où ils doivent faire escale de quarantaine de 1832 à 1937. À partir de là, ceux qui doivent se rendre plus loin remontent le fleuve, pour la plupart en barque, jusqu'aux ports de Trois-Rivières et de Montréal, ou plus tard prennent le train. La majorité s'installent dans les quartiers populaires et ouvriers des villes, en bordure des ports et des industries où ils travaillent. Dès 1854, bon nombre commencent à débarquer sur la rive sud, où, de Lévis, le chemin de fer du Grand Tronc peut les mener vers Montréal et l'intérieur du continent<sup>135</sup>.

Au début du XXe siècle, c'est surtout l'hiver que certains ports atlantiques comme Halifax accueillent des immigrants. De là, ils montent dans des trains pour aller s'installer à Toronto ou dans l'ouest canadien. Mais malgré tout, c'est encore le port de Québec qui accueille annuellement le plus grand nombre d'immigrants et ce, jusqu'à la première guerre mondiale<sup>136</sup>. Durant toutes ces années, le phénomène restera d'une telle ampleur, que selon certains, il aura été déterminant dans le développement de la ville :

*"La ville en fut profondément marquée, compte tenu des structures d'accueil qu'il fallut mettre sur pied en toute hâte bien souvent, par le traumatisme causé par les*

<sup>134</sup> Université Laval, Faculté de médecine, Société médicale des hôpitaux universitaires de Québec, "L'épidémie de choléra de 1832 à Québec", *Laval médical*, vol.19, no 1, (mai 1954), p.706-707.

<sup>135</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, Histoire municipale III*, op. cit., p.88.

<sup>136</sup> J.-C. Lasserre, op. cit., p.120.

*grandes épidémies apportées par les immigrants, particulièrement en 1832, 1834 et 1847, [...]”*<sup>137</sup>

### **3.2. Les conditions sociales du quartier**

Entre 1785 et 1818, le taux annuel moyen d'accroissement de la population pour l'ensemble de la ville de Québec se chiffre à 3,5% <sup>138</sup> . Ainsi, la ville voit sa population doubler en l'espace de vingt ans<sup>139</sup> . De 1818 à 1851, celle-ci triple<sup>140</sup> et le nombre de personnes au kilomètre carré passe de 560 à 1540 <sup>141</sup> . Cette situation aura des conséquences importantes sur le développement de la ville. Les vieux quartiers en particulier connaîtront ainsi des problèmes de surpopulation, d'entassement et d'encombrement. À cela s'ajouteront la pauvreté, l'insalubrité et la maladie.

#### **3.2.1. Le profil socio-économique de ses habitants**

Durant la première moitié du XIXe siècle, la Basse-ville foisonne de gens impliqués, de près ou de loin, dans les activités portuaires de la ville. Parmi ces gens, l'on compte une population stable qui habite pour une bonne part le quartier en plus d'y travailler, ainsi qu'une population instable ou de passage, vivant temporairement à Québec. Ces derniers sont pour la plupart des matelots, des soldats et des immigrants en transit vers l'intérieur du pays.

Les occupations que l'on retrouve chez les habitants du quartier sont, pour une bonne part, liées au commerce portuaire, aux transports et à la

---

<sup>137</sup> F. Harvey, *op. cit.*, p43.

<sup>138</sup> J. Hare, M. Lafrance et D.-T. Ruddal, *op. cit.*, p.145.

<sup>139</sup> *Ibid.*

<sup>140</sup> *Ibid*, p.192.

<sup>141</sup> *Ibid*, p.212.

construction navale. Également, l'on compte des membres de professions libérales ainsi que des gens ayant des occupations liées au domaine de la restauration et de l'hôtellerie.

Avant 1830 particulièrement, la population habitant le quartier se compose principalement de marchands, ainsi que d'aubergistes et d'ouvriers du port. Les premiers habitent le secteur de la rue Saint-Pierre, alors que les autres habitent surtout le secteur de la rue Champlain<sup>142</sup>. Après cette date, et probablement en bonne partie à cause de l'insalubrité grandissante du quartier et des grandes épidémies de choléra qui y prennent origine, la riche classe marchande quitte peu à peu les lieux pour aller vivre en des endroits qui lui paraissent plus sains<sup>143</sup>.

Ainsi, les grands marchands sont remplacés par de plus petits commerçants et par une classe de gens beaucoup moins fortunées, dont une bonne part sont des immigrants irlandais qui travaillent au port. Ajoutant à cela le grand nombre de matelots provenant des quatre coins du monde et de passage dans la ville pour quelques mois ou quelques semaines, il en résulte un important brassage culturel. La Basse-ville est alors un quartier multi-ethnique, où éclatent souvent disputes, bagarres et crimes. Selon des contemporains, elle est le théâtre de la mendicité, de vols, de viols et autres délits souvent attribués aux soldats et aux matelots, qui ont la réputation de fréquenter les tavernes et les maisons de prostitution, ainsi qu'aux Irlandais<sup>144</sup>.

Pour la période couvrant les années 1825 à 1830, les rôles d'évaluation nous fournissent quelques maigres informations quant au statut socio-économique des occupants de la moitié sud de la rue Saint-Antoine, alors appelée "ruelle d'Antoine". L'on y découvre effectivement des gens impliqués dans des activités commerciales diverses, dont deux marchands

---

<sup>142</sup> *Ibid*, p.213.

<sup>143</sup> D.-T. Ruddel, *Québec, 1765-1832*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1990, p.238.

<sup>144</sup> J. Hare, M. Lafrance et D.-T. Ruddel, *op. cit.*, p.157, 194 et 196.

oeuvrant dans un domaine non spécifié, ainsi qu'un tavernier. À ceux-ci s'ajoutent quelques notaires et un horloger. Notons qu'en 1825, les propriétés concernées appartiennent aux héritiers du tonnelier John Chillas, mort au cours de la même année. En 1826, James Hunt apparaît déjà comme étant propriétaire d'un édifice situé sur la rue Saint-Pierre, à l'angle de la ruelle d'Antoine, probablement la maison Hunt. La même année, le nom de son frère, Thomas Hunt, y figure comme propriétaire d'édifices situés sur la ruelle d'Antoine, ce qui est tout à fait surprenant<sup>145</sup>. À cette date, le nombre d'occupants ayant un statut de locataires et qui figure sur les documents augmente de façon très significative. Ce qui laisse croire, par le fait même, que la maison de 1824 est alors bel et bien terminée et qu'une partie de ces occupants y réside.

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, la fonction résidentielle du quartier tend de plus en plus à devenir commerciale et administrative. Ainsi, nombre de banques et de bureaux d'assurance s'installent sur la rue Saint-Pierre alors que les rues transversales comptent encore plus de hangars et d'entrepôts qu'auparavant<sup>146</sup>. De plus, Québec perdant du terrain au profit de Montréal en ce qui concerne le commerce du bois, l'économie de la ville se tourne dorénavant vers les productions manufacturières, principalement dans les domaines du cuir et des textiles. Les activités artisanales prenant davantage d'importance, certains artisans aménagent leur atelier dans les rues secondaires ou même dans des arrière-cours du quartier Saint-Pierre.

La rue Saint-Antoine semble d'ailleurs bien représenter cette situation. Durant le troisième quart du XIXe siècle, l'on y compte davantage d'artisans comme par exemple un ébéniste, ou "cabinet maker", ainsi qu'un pâtissier qui occupe peut-être l'édifice servant de

<sup>145</sup> Il est effectivement tout à fait surprenant de constater que ces noms apparaissent en même temps sur le rôle d'évaluation de 1826, puisque d'après la chaîne de titre, l'architecte et constructeur Thomas Hunt est propriétaire de l'ilot de 1829 à 1837 et son frère James, maître-voilier, en est propriétaire de 1838 à 1847. Voir à cet effet M. Leclerc, *Appropriation de l'espace*, op. cit., p.32.

<sup>146</sup> J. Hare, M. Lafrance et D.-T. Ruddel, op. cit., p.215.

boulangerie<sup>147</sup> . On y compte aussi un fournisseur d'équipements de bateaux et de spiritueux ainsi que l'agent d'assurance Weston Hunt. Puis durant le dernier quart du XIXe siècle, l'on constate un nombre croissant de petits commerçants tels un épicier en gros, un restaurateur ainsi que deux compagnies oeuvrant dans l'import-export: André E. Vallerand et Garneau et fils & Cie.

Selon George Léonidoff:

*"[...] à compter du début du XXe siècle, la Basse-Ville, qui a perdu de son importance avec le déplacement des activités commerciales, se trouve habitée par des ouvriers, des journaliers et des petits commerçants qui remplacent les riches marchands."* <sup>148</sup>

À l'îlot Hunt, l'on constate effectivement durant le premier quart du XXe siècle, un appauvrissement des occupants domiciliaires, parallèlement à l'occupation commerciale continue. Ainsi, on compte des commis, des journaliers, un barbier, un menuisier et un chaloupier. Le restaurant est toujours présent et porte, vers 1911, le nom de Saint-Antoine Café. Quant à la Weston Hunt & Son, elle se présente comme agent d'assurances et marchand commissionnaire spécialisé dans la vente de poissons et huile de poisson. Enfin, le commerce Vallerand est en opération jusqu'en 1987 <sup>149</sup> . Et bien que la fonction résidentielle soit toujours présente durant la première demie du XXe siècle, le secteur finit néanmoins par être graduellement déserté par ses habitants. Ce qui dénote peut-être, d'une part, la dégradation du secteur en tant que milieu de vie; une situation qui n'est sûrement pas étrangère à la fin, à l'abandon et à la démolition des maisons de la rue Saint-Antoine en 1960. D'autre part, le projet de restauration de Place-Royale, dont les travaux débutent en 1970 <sup>150</sup> , aura une incidence marquante dans le

<sup>147</sup> P.-G. L'Anglais, *op. cit.*, p.53.

<sup>148</sup> G. Léonidoff, *op. cit.*, p.42.

<sup>149</sup> M. Goyette, *op. cit.*, p.20; M.-C. Laflour, *op. cit.*.

<sup>150</sup> François Picard, *Les traces du passé*, Sillery, Le magazine Québec Science, 1979, p.153.

changement de vocation du secteur. Beaucoup de résidents seront expropriés et la seule école primaire du quartier sera fermée, évacuant par le fait même la fonction résidentielle au profit d'une vocation touristique et commerciale.

### 3.2.2. La surpopulation et l'entassement

Le trafic maritime augmentant de façon fort considérable, Québec voit son quartier portuaire se développer à un rythme effarant durant la première moitié du XIXe siècle. Coincé entre la falaise et le fleuve, le quartier Saint-Pierre en viendra rapidement à manquer d'espace. Motivés aussi par la compétition, les grands marchands tenteront alors d'allonger toujours davantage leurs quais, en gagnant de l'espace sur le lit du fleuve à l'aide de remplissages progressifs. Ainsi, avant le milieu du XIXe siècle, l'espace du quartier portuaire doublera et, entre 1785 et 1842, le nombre de quais passera de 11 à 39<sup>151</sup>. Au tout début du XIXe siècle, cette situation aura pour effet de créer de l'espace et le nombre de personnes au kilomètre carré diminuera sensiblement. Mais dès 1805, cette solution se révélera insuffisante devant l'accroissement trop rapide de la population<sup>152</sup>.

Entre 1818 et 1842, l'on estime que le quartier Saint-Pierre connaît un taux moyen d'accroissement annuel de sa population de 3,3%<sup>153</sup>. Pour contrecarrer le manque d'espace, l'on commence à construire des édifices à trois et quatre étages. Le paysage de la Basse-ville se caractérise alors par des édifices qui s'élèvent en hauteur et des arrière-cours enserrées entre des bâtiments secondaires de toutes sortes. Après 1850 environ, il semblerait que les arrière-cours ne présentent que très peu d'espaces vacants. C'est du moins l'image qu'en projette le plan des assureurs produit en 1875 par la firme Sanborn<sup>154</sup>. Très souvent, ces

<sup>151</sup> J. Hare, M. Lafrance et D.-T. Riddell, *op. cit.*, p.150.

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> *Ibid.*, p.215.

<sup>154</sup> AVQ B-342-1875, *op. cit.*.

espaces sont étroits, tout en longueur, tels des ruelles ou des passages servant à la circulation. Par ailleurs, les cours sont densément occupées par des édifices liés soit à des fonctions commerciales ou domestiques secondaires, ou encore à des productions artisanales, comme dans le cas du site de l'îlot Hunt, avec sa boulangerie et possiblement son atelier d'ébénisterie.

Tout compte fait, l'on peut se demander si, durant cette période, la principale raison d'être des cours n'est pas directement liée aux activités commerciales du quartier. Selon Antonio Drolet, les charretiers sont nombreux dans la ville entre 1833 et 1860. Il note de plus qu'il "[...] leur était interdit de stationner au coin des rues, en face d'une entrée de maison, d'un magasin ou d'une barrière"<sup>155</sup>. Et bien que certains espaces, comme le centre de la rue Dalhousie, fussent réservés au stationnement des charrettes à chevaux, l'on peut présumer que parmi les fonctions probables des espaces vacants des cours, certaines consistent alors à permettre la circulation, le stationnement des charretiers et l'embarquement ou le débarquement des marchandises. Cependant, même si les espaces d'entreposage et de rangement y sont nombreux, le plan d'assurance de la firme Sanborn démontre que, vers 1875, peu de cours de la Basse-ville commerciale comportent des écuries ou des étables et celle de l'îlot Hunt semble compter parmi les seules.

Quant aux édifices ayant pignon sur rue, la plupart abritent des commerces et l'on constate, dans certains cas, que les propriétaires habitent souvent les étages supérieurs<sup>156</sup>. Entre 1820 et 1860, certains habitent même au-dessus de leur hangar ou de leur entrepôt<sup>157</sup>. L'exiguïté des espaces vacants des arrière-cours, combinée à celle de l'habitat avec ses bâtiments secondaires et ses espaces commerciaux, souligne d'autant plus le caractère surpeuplé du quartier portuaire. Cet

---

<sup>155</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale III*, op. cit., p.84.

<sup>156</sup> J. Hare, M. Lafrance et D.-T. Ruddel, op. cit., p.215; Pierre Ducharme et Huquette Paiement, *Étude de la population de Place-Royale 1760-1860, Synthèse*, Québec, Gouvernement du Québec, collection Patrimoines Dossiers, 1993, p.48.

<sup>157</sup> Y. Laframboise, op. cit., p.239-242.

état de chose perdurera durant la deuxième moitié du XIXe siècle. D'ailleurs, si l'on se fie aux différents plans illustrant le quartier et l'îlot Hunt même, l'on pourrait avancer que c'est durant cette période, soit entre 1850 et 1875, que la densité du bâti est à son maximum<sup>158</sup> .

### 3.2.3. L'omniprésence des animaux domestiques

Les animaux domestiques ont toujours été présents dans la ville de Québec et ce, depuis le Régime français. Frontenac fut d'ailleurs le premier à émettre des règlements sur la présence des porcs dans la Basse-ville<sup>159</sup> . En fait, c'est que l'omniprésence des animaux domestiques en ville a toujours été liée de près à l'histoire municipale, à ses problèmes sociaux et à son développement. Cela va de soi, puisque les animaux produisent eux aussi des déchets par leurs déjections et qu'il faut disposer de leurs carcasses une fois morts ou de leurs restes, une fois dépecés. De plus, il faut les entretenir, les loger, trouver un endroit pour entreposer les grains et la paille qui leur serviront de nourriture ou de litière. Ajoutant un poids aux problèmes d'entassement, d'encombrement, d'odeurs, d'insalubrité urbaine et d'hygiène publique, cette réalité a dû nécessiter, avec le temps, une réglementation et des infrastructures adéquates.

La faune urbaine du XIXe siècle est appelée à répondre à plusieurs fonctions. Ainsi, l'on compte les animaux de trait reliés au transport des gens et de leurs marchandises, les animaux de boucherie ou ceux reliés à l'alimentation, les animaux utilitaires servant l'élimination de la vermine et les animaux de compagnie.

---

<sup>158</sup> Cette constatation a été établie à partir de l'observation du corpus documentaire de Pierre Cloutier, *îlot Hunt, cartes et plans*. Compilation inédite avec commentaires, Québec, Université Laval, CÉLAT, Laboratoire d'archéologie historique, 1991.

<sup>159</sup> P.-G. L'Anglais, sous la dir. de Louise Pothier, *"L'hygiène urbaine à Québec au temps de la Nouvelle-France", L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures*, Montréal, Groupe PGV, Collection Mémoires Vives, 1996, p.10.

En ce qui concerne les animaux utilisés pour le travail et les transports, on note la très grande présence de chevaux durant tout le XIXe siècle et même au-delà, jusqu'à ce que l'utilisation de l'automobile se soit généralisée, au cours du XXe siècle. Certains grands marchands utilisent leur cheval personnel pour le transport de leurs marchandises débarquées sur les quais de la Basse-ville commerciale<sup>160</sup>. Bien que les courses de chevaux soient très populaires, en particulier l'hiver dès la formation du pont de glace, les chevaux sont surtout utilisés pour les travaux de voirie et dans le cadre d'activités commerciales et artisanales. Parmi ces activités, on compte bien sûr celles reliées aux métiers ambulants de boulanger, de laitier, de porteur d'eau et de vendeur de glace ainsi que des colporteurs de toutes sortes. En 1826, la ville compte environ 228 chevaux de luxe<sup>161</sup> et en 1860, au moins 2,000 chevaux en partie à cause du grand nombre de charretiers<sup>162</sup>.

À sa mort en 1825, le tonnelier John Chillas en possède deux<sup>163</sup>. À cette date, les rôles d'évaluation qui concernent la ruelle d'Antoine et le secteur de l'îlot Hunt dénombrent sur le site la présence d'un cheval sur la propriété de James Hunt, et d'un autre sur celle de son frère Thomas. Encore en 1851, deux chevaux y sont mentionnés, dont un appartenant au pâtissier Robert Back et un autre à un locataire habitant la maison Hunt. Ce dernier possède également une carriole, une charette et un chien.

Il semblerait d'autre part que les chiens aussi sont très utilisés comme animaux de trait. D'ailleurs, l'iconographie du XIXe siècle est assez révélatrice à ce sujet (fig.44). En effet, nombre d'artistes ont représenté des chiens dans le quartier Saint-Pierre notamment, attelés à

---

<sup>160</sup> Jean Provencher, *Les modes de vie à Place Royale entre 1820 et 1859*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers no 66, 1990, p.205.

<sup>161</sup> G. Léonidoff, *op. cit.*, p.69.

<sup>162</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale III*, *op. cit.*, p.84.

<sup>163</sup> Information tirée de l'inventaire des biens après décès. Voir: J. Provencher, *op. cit.*, p.206.

de petites charrettes à roues<sup>164</sup> . Selon Jean Provencher, des voyageurs affirment qu'on se sert des chiens pour transporter des barils, du bois de chauffage, du lait et d'autres produits alimentaires<sup>165</sup> . Les chiens sont ainsi attelés à de petites "[...]voitures à roues ou des traîneaux l'hiver, conduits par des garçons ou de vieilles femmes"<sup>166</sup> . Provencher note cependant que les notaires sont muets en ce qui concerne la présence de chiens à Place-Royale<sup>167</sup> et qu'en 1855, les quartiers Saint-Pierre et Champlain se classent au dernier rang en matière de population canine<sup>168</sup>.

La présence des chats dans les limites de la ville est encore plus mal documentée que celle des chiens, en dépit du fait qu'ils furent importés d'Europe très tôt au XVIIe siècle par les premiers missionnaires. C'est qu'en fait, selon Provencher, "[...] la documentation historique ne s'est jamais intéressée aux chats"<sup>169</sup> . À cela il ajoute en parlant de Place-Royale, "[...] qu'il doit bien s'en trouver ça et là, allant leur chemin sans se soucier d'autrui, surtout dans un quartier dépourvu de chiens"<sup>170</sup> . Le seul témoignage à propos d'un chat fut d'ailleurs rapporté par un voyageur de passage à Québec en 1850 <sup>171</sup> . Pourtant les chats devaient être d'une grande utilité à cette époque où les chevaux et autres bestiaux abondaient dans l'ensemble des rues de la ville et dans beaucoup de cours où les conditions d'hygiène étaient si précaires, offrant un contexte favorable aux rongeurs et autres vermines.

Durant la première moitié du XIXe siècle, les vaches laitières sont

---

<sup>164</sup> C'est le cas, par exemple, de James Patterson Cockburn. Voir à cet effet Christiana Cameron et Jean Trudel, *Québec au temps de James Patterson Cockburn, Québec, Éditions Garneau, 1976.*

<sup>165</sup> J. Provencher, *op. cit.*, p.206.

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> *Ibid.*, p.159; A. Drolet, *Ville de Québec, histoire municipale III*, p.106.

<sup>169</sup> J. Provencher, *Ibid.*, p.208.

<sup>170</sup> *Ibid.*

<sup>171</sup> Il s'agit d'un Américain nommé H. D. Thoreau, et cité par J. Provencher, *ibid.*

relativement courantes dans la ville<sup>172</sup>. Avant 1840, celles-ci sont même "[...] un signe extérieur de richesse et plusieurs marchands ou bourgeois en posséderont"<sup>173</sup>. Quant aux autres espèces d'animaux de boucherie comme les volailles, les moutons et les porcs, l'on note qu'ils sont absents du quartier Saint-Pierre après 1850<sup>174</sup>.

Dès 1802, les Juges de Paix de la ville émettent et publient des règlements généraux, dont un point particulier traite de la présence des animaux dans les voies publiques:

*"Il était interdit de laisser errer vaches et cochons par les rues; pour ces derniers, l'élevage dans les limites de la ville en était défendu, de même que de faire griller leurs carcasses à moins de cent pieds de toute construction."*<sup>175</sup>

En 1845, la ville tente de réglementer l'élevage de cochons et autres bêtes à l'intérieur des limites de son territoire. Mais si la population manifeste alors autant de respect pour les règlements concernant les animaux domestiques que pour ceux concernant l'hygiène, on peut facilement croire que l'on gardait encore de ces bêtes dans certains quartiers de la ville après 1845. D'ailleurs en 1854, on rappelait encore à la population par le même règlement:

*"[...]1<sup>er</sup> qu'il ne sera permis à personne dans les limites de la cité de Québec de garder des cochons dans aucune bâtisse pour répandre leur mauvaise odeur chez les voisins ou dans les rues ou places publiques.*

*[...]2<sup>o</sup> qu'il est défendu de laisser errer des cochons dans les rues, quais, ou places publiques de la cité [...]"*<sup>176</sup>

<sup>172</sup> G. Léonidoff. op. cit., p.68.

<sup>173</sup> Ibid, p.68; J. Provencher, *ibid*, p.93.

<sup>174</sup> A. Drolet, op. cit., p. 69.

<sup>175</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale II*, op. cit., p.76.

<sup>176</sup> Source tirée de l'ouvrage de G. Léonidoff, op. cit., p 70; A.V.Q. Conseil règlements 1<sup>ère</sup> série, no 33, cote: VM-3-1-1-14.

Encore en 1866, le problème des animaux errants dans les endroits publics semble présent. Dans le but de prévenir ou de guérir, un autre règlement stipule cette année là que:

*"[...] Tout cheval, vache, cochon, mouton, chèvre ou bouc trouvé en une rue ou place publique, promenade ou jardin public, ou quai en la cité, errant ou sans personne pour en prendre soin; et tel animal demeurera dans un enclos, jusqu'à ce qu'il ait été réclamé par le propriétaire, en par lui payant telle amende fixée par le règlement à cet égard et aussi les frais de garde et de nourriture de l'animal [...]"<sup>177</sup> .*

Non seulement on parle ici du problème concernant les chevaux mais aussi des autres espèces d'animaux de boucherie et d'élevage. On peut supposer qu'encore en 1866, des gens gardent dans leur cour quelques animaux de boucherie qui causent des problèmes d'odeurs et qui sont souvent laissés librement en circulation dans les endroits publics de la ville. D'ailleurs, durant la première demie du XIXe siècle, certains gardent encore des volailles ou des lapins dans leur cour. Dans les années 1950, des laitiers y gardent même encore des vaches. C'est le cas particulier d'un dénommé Louis Masson, qui habitait sur la rue Saint-Olivier et qui élevait des vaches laitières dans sa cour<sup>178</sup> .

#### **3.2.4. Les conditions d'hygiène publique**

Durant tout le XIXe siècle, on se plaint de l'état malsain des rues de la ville. Cet état de chose est pire dans les quartiers défavorisés comme le faubourg Saint-Roch, Saint-Sauveur et aussi dans la Basse-ville, où le tracé des rues est plus ancien et où les rues sont densément fréquentées. Les quartiers situés dans la partie basse de la

<sup>177</sup> *Ibid*, p.70; A.V.Q. *Actes pour amender et refondre les dispositions contenues dans les actes et ordonnances concernant l'incorporation de la cité de Québec et de l'aqueduc de la dite Cité*, 29 Victoria, cap. 57, Ottawa, Malcolm Fraser, 1866, p.278-279.

<sup>178</sup> Jean-Pierre Michelin, communication personnelle, Archives de Folklore, Université Laval, 1994; Marcel Moussette, communication personnelle, CÉLAT, Université Laval, 1997.

ville sont plus enclins à l'insalubrité d'une part parce qu'étant situés au pied du cap et des chemins abruptes, ils recueillent l'eau qui dévale la falaise et les côtes à une vitesse torrentielle les jours d'orage et à la fonte des neiges<sup>179</sup>. D'autre part, le soleil y pénétrant peu, l'humidité y règne en maître.

Durant la première moitié du XIXe siècle, très peu de rues dans la ville sont pavées et il n'existe aucun système organisé de drainage des eaux de pluie. Des égouts et des drains isolés sont aménagés de façon anarchique, selon le bon vouloir des particuliers et surtout à l'avantage des plus fortunés ou des gens les plus en vue. Souvent, ces installations prennent la forme de caniveaux aménagés en surface à ciel ouvert, au centre des rues ou en bordure.

En 1802, les Juges de Paix émettent déjà des règlements généraux concernant l'usage de la voie publique. Ces règlements visent à interdire le rejet de déchets, d'eaux usées, ainsi que de cendres et de suie dans les rues<sup>180</sup>. Mais à vrai dire, ils ne font que reprendre, de façon plus explicite et précise, des problèmes déjà soulevés lors d'ordonnances émises au Régime français. En effet, la première ordonnance d'envergure concernant l'hygiène publique fut émise sous le gouverneur Frontenac en 1673<sup>181</sup>. Celle-ci visait, entre autres, à prévenir les incendies et les infections, tout en réglant du même coup les problèmes de puanteur, d'encombrement et d'insalubrité dans les rues de la ville. En plus du problème des animaux errants dans les rues, on y faisait déjà état des problèmes de fumier, de déchets et de boues, tout en enjoignant les propriétaires et autres habitants à se faire construire des latrines et à tenir propre la voie publique par la construction de pavages et d'égouts, et par l'entretien régulier des rues devant leur logis respectif. Ces différents points avaient été par la suite repris à maintes reprises dans d'autres ordonnances et articles

<sup>179</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale III*, op. cit., p.35.

<sup>180</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale II*, op. cit., p.75.

<sup>181</sup> Roger Saucier, *L'hygiène à Québec sous le Régime français, mémoire de maîtrise*, Québec, Université Laval, 1958, p.48.

émis par les Intendants de la Nouvelle-France et le Conseil souverain. Mais selon Roger Saucier, auteur d'une thèse portant sur le sujet, il semblerait que la population se conformait peu à ces règlements: "[...] l'on est forcé de constater que les habitants se conformaient rarement aux ordres des autorités. C'est pour cette raison qu'on trouve bien des redites dans les règlements de police"<sup>182</sup>. Selon lui:

*"Autant par la négligence des habitants à suivre les règlements, autant par la tolérance des autorités, Québec, malgré une législation qui était une réplique des lois de la Métropole, était à la fin du Régime français une ville malsaine et insalubre."*<sup>183</sup>

Tout au long du XIXe siècle, nombre d'habitants de la Basse-ville et de voyageurs dénonceront le fait que les rues constituent de véritables lacs de boue nauséabonds. On notera de plus qu'elles sont encombrées par des immondices, des animaux errants librement et des tas de fumier. Ajoutant à cela le fait qu'elles sont très étroites et sinueuses, on ne peut aujourd'hui qu'imaginer l'ambiance qu'il devait y régner: le quartier est sale, l'air y est empesté et la vie malsaine. Les égouts, souvent bouchés, débordent pour aller inonder les rues et les caves. Un contemporain observait:

*"Les égouts publics sont dans un tel état que des maisons, dans une rue importante, sont à peine habitables par moment, par la puanteur qui s'en dégage et le fait que plusieurs de ces égouts sont à ciel ouvert dans la Basse-ville les rend nauséabonds."*<sup>184</sup>

De plus, bien que quelques rares toilettes à chasse d'eau soient utilisées dès les années 1820 par de grands bourgeois<sup>185</sup> et que, suite à

---

<sup>182</sup> *Ibid*, p.64.

<sup>183</sup> *Ibid*.

<sup>184</sup> A. Drolet, *op. cit.*, p.68.

<sup>185</sup> G. Léonidoff, *op. cit.*, p.61 et 83.

l'inauguration de l'aqueduc en 1852<sup>186</sup>, la plupart d'entre eux soient munis de tels dispositifs dans leurs demeures au cours des années 1860<sup>187</sup>, il reste néanmoins que la grande majorité des foyers n'est équipée que de latrines ou fosses d'aisance aménagées de façon anarchique dans les fonds de cours. Ceci en dit long sur l'état sanitaire peu reluisant des arrières-cours de la ville.

Si à l'automne la situation semble déplorable, c'est surtout au printemps qu'elle atteint son point critique, quand à la fonte des neiges, se mêlent aux mares d'eau, dans les cours et dans les voies publiques, ordures et fumier accumulés durant les mois d'hiver<sup>188</sup>. C'est d'ailleurs à partir des années 1830, alors que la situation paraît être plus lamentable que jamais, que surviennent de graves épidémies de choléra et que les conditions de vie en général se dégradent dans la Basse-ville. C'est aussi durant cette même période que la classe marchande commence à désertier ce secteur de la ville, pour aller s'établir dans la Haute-ville.

En 1833, année de l'incorporation de la ville, le comité municipal de santé édicte:

*"[...] qu'on doit maintenir tout endroit dans la ville- maison, cour, jardin, marché, quai, rue- dans un état de salubrité, et que toute personne logée dans un abri non convenable à la santé devra le quitter. Pour effectuer le vidage des latrines, on devra obtenir un permis, où seront indiqués l'heure, le jour du travail et le lieu qui servira de dépotoir."*<sup>189</sup>

---

<sup>186</sup> Durant la première demie du XIXe siècle, Québec fut le théâtre d'importants incendies qui ravagèrent une bonne partie de ses quartiers. Le projet de l'aqueduc visait surtout à éviter que de telles conflagrations se reproduisent, en facilitant l'approvisionnement en eau et en augmentant par le fait même la rapidité et l'efficacité des interventions dans de telles circonstances.

<sup>187</sup> G. Léonidoff, *op. cit.*, p.81-82.

<sup>188</sup> G. Léonidoff, *ibid*, p.43-44 et G.-H. Daigneau dir., *op. cit.*, p.162.

<sup>189</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale III*, *op. cit.*, p.70.

C'est que l'on se souvient amèrement de l'épidémie de choléra de l'année précédente et que l'on soupçonne les odeurs miasmatiques d'être à l'origine de la propagation de la maladie.

À partir du milieu du XIXe siècle, d'autres efforts, plus sérieux cette fois, sont mis en œuvre par l'administration municipale et le comité d'hygiène de la ville pour palier aux problèmes de l'insalubrité et de la santé publique. Ainsi l'on crée un Bureau de santé en 1849 et l'on édicte l'"Acte pour voir à la santé publique de Québec"<sup>190</sup>. Puis l'on double l'aqueduc de 1852 d'un système d'égouts publics dont la construction débute en 1854<sup>191</sup>. En 1865, des médecins en vue et engagés sur la plan politique font pression pour faire modifier la charte de la ville, afin d'établir des bureaux de santé "[...] pour rechercher les causes des maladies, [et] réglementer les conditions d'habitation en temps d'épidémie"<sup>192</sup>. Suite à cette modification, l'on émet effectivement en 1866 un règlement visant à normaliser la construction des fosses d'aisance et leur utilisation:

*"Comme la ville n'a pas de vrai système d'égout, le règlement tente de normaliser la construction des fosses d'aisance, qui pullulent dans la ville, en obligeant les propriétaires à recouvrir en bois ces fosses (cabanes de 6"X 8"), de les creuser à trois pieds de profondeur et de les relier à un tuyau collecteur, s'il y en a un à proximité. Ces fosses doivent être vidées de leur contenu au moins une fois l'an et ce travail, effectué de nuit [...]."*<sup>193</sup>

Mais en 1891, quand l'inspecteur Beaudry du Conseil d'hygiène provincial est chargé de faire état des conditions sanitaires de la ville, le problème de l'évacuation des déchets et du drainage des eaux usées a peu changé, puisque des cours sont toujours aussi insalubres et les égouts

---

<sup>190</sup> *Ibid*, p.73.

<sup>191</sup> *Ibid*, p.28.

<sup>192</sup> *Ibid*, p.78.

<sup>193</sup> G.-Henri Dagneau dir., *op. cit.*, p.156.

toujours aussi inadéquats:

*"Dans Saint-Roch, dans Saint-Sauveur et dans la Basse-ville commerciale, partie moins privilégiée, les cours sont, pour une bonne moitié, étroites, humides et mal aérées: le sol, recouvert ou non par un pavage, paraît infiltré par les purins ou par les jus de déchets qui y ont été déposés. Ces liquides y sont même stagnants parfois [...]"* <sup>194</sup>

Selon Beaudry, le laisser-aller règne dans la construction des fosses d'aisance et celles-ci ne se résument très souvent qu'à de vulgaires "[...]trous dans la terre mal construit, mal situés et mal entretenus"<sup>195</sup>. En fait, il semblerait que celles-ci ne sont pratiquement jamais vidées<sup>196</sup>. Elles débordent régulièrement, même quand elles sont reliées par un drain d'évacuation à un égout municipal. Certaines cours se transforment quelques fois en de véritables marécages de liquides infectes et d'eaux stagnantes contaminées par les excréments et les ordures ménagères. Les fosses d'aisance, leurs drains et certains égouts sont encore pour la plupart en bois et leurs joints défectueux. Par le fait même, ils contaminent le sol, la nappe phréatique et l'eau potable des citernes et des puits environnants. "Beaudry estime que les égouts actuels sont plus un danger qu'un bienfait pour la ville. Ils sont en fait le prolongement des fosses d'aisance sous la ville de Québec." <sup>197</sup>

En plus du bois, d'autres types de matériaux, comme la brique et le grès, sont utilisés pour la fabrication des conduites d'égout dès les années 1850. Ainsi, les connections joignant les différentes conduites sont pendant longtemps, et pour l'ensemble du réseau, mal faites et non étanches. De plus, elles sont souvent petites, et combiné au fait qu'elles drainent à la fois les eaux de pluie et les eaux usées, il en

---

<sup>194</sup> Joseph A. Beaudry, lettre dactylographiée, p.46, A.V.Q., dossier hygiène no 3.

<sup>195</sup> G.-H. Dagneau dir., Op.cit., p.162.

<sup>196</sup> *Ibid*, p.163.

<sup>197</sup> *Ibid*, p.162.

résulte qu'elles sont souvent bouchées. Ces problèmes combinés au refoulement des rivières Saint-Charles et Lairet à marée haute, font que les égouts débordent régulièrement et constituent une importante source d'insalubrité. Il faudra attendre les années 1940, pour que l'égout collecteur ne soit généralisé dans la ville et que celle-ci soit vraiment assainie<sup>198</sup> .

### 3.2.5. La santé publique et les maladies épidémiques

Le XIXe siècle fut marqué par de graves épidémies qui sévirent dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique. En tant que terre de débarquement et d'accueil, la ville de Québec fut, durant la première moitié du XIXe siècle, à l'origine de la propagation des maladies épidémiques au Canada. Parmi les plus terrifiantes de ces maladies, on compte le choléra qui se propagea sous forme d'épidémies particulièrement dévastatrices entre 1832 et 1854.

Ces épidémies ont profondément marqué l'histoire de la ville ainsi que son développement (fig.45). En temps d'épidémie, il arrivait que les gens mouraient si vite et en si grand nombre, que l'on ne suffisait plus à la tâche pour les ensevelir. La situation pouvait devenir tellement dramatique qu'elle semble aujourd'hui difficile à concevoir:

*"[...] le désir de disposer rapidement des cadavres et d'éviter leur transport à travers les rues de Québec, avait amené une véritable prolifération de nécropoles, qui devaient donner un cachet tout particulier aux promenades à travers la ville."<sup>199</sup>*

---

<sup>198</sup> *Ibid*, p.114.

<sup>199</sup> A. Drolet, *op. cit.*, p.78-79.

Devant le grand nombre de cadavres et le manque d'espace pour en disposer dans les cimetières existants<sup>200</sup>, l'on ouvrait de nouveaux cimetières un peu partout à l'intérieur de la ville. C'est ainsi que, suite à l'ouverture du cimetière protestant de la rue Saint-Jean en 1771<sup>201</sup>, l'on ouvrit, entre autres, un cimetière dans la paroisse Saint-Roch et un autre, "le cimetière du choléra"<sup>202</sup>, sur la rue Saint-Louis, maintenant Grande-Allée, à l'angle de la rue de Salaberry<sup>203</sup>.

Dans la seule année de 1832, 52,700 immigrants arrivèrent dans le port de Québec. De ce nombre 51,141 arrêterent à Grosse-Isle<sup>204</sup>. Cependant, malgré la quarantaine imposée, le choléra se propagea dans la ville et, en l'espace de cinq mois, il fit 3,851 victimes. La terrible épidémie avait pris naissance dans la rue Champlain et, durant tout l'été, des charrettes remplies de cadavres montaient la Côte-de-la-Montagne en provenance de la Basse-ville pour se rendre dans les cimetières de la Haute-ville. Certains témoins ayant décrit cette situation ajoutent même, que des victimes encore vivantes se tordaient de douleur et de lamentations<sup>205</sup>. En 1849:

*"Dans une seule maison du faubourg Saint-Jean, 17 personnes meurent du 19 au 30 juillet. La cave de cette maison était un véritable égout sans issue. C'était une de ces maisons dites à "choléra", où les conditions étaient telles que la contagion*

<sup>200</sup> L'on parle ici des cimetières Sainte-Anne et Sainte-Famille entourant la basilique Notre-Dame ainsi que du cimetière des Picotés ouvert en 1701 derrière l'Hôtel-Dieu sur la rue Couillard, dans le secteur de la rue Hamel. Voir à cet effet l'article de Lorraine Guay, "De l'ancien cimetière des Picotés à la rue Hamel", *Cap-aux-Diamants*, vol.1, no 3, (automne 1985), p.24-26.

<sup>201</sup> Il s'agit du cimetière de l'église St.Mathieus dans le faubourg Saint-Jean. Voir à cet effet A. Drolet, *op. cit.*, p.79.

<sup>202</sup> L. Guay, *op. cit.*, p.25.

<sup>203</sup> À partir du milieu du siècle toutefois, l'on commença à ouvrir des cimetières hors des limites urbanisées de la ville, comme à Sillery (1848), à Sainte-Foy (1857) et sur les abords de la rivière Saint-Charles (1854). En 1855 les instances municipales édictèrent une loi interdisant les inhumations à l'intérieur des limites de la ville. Voir à cet effet A. Drolet, *op. cit.*

<sup>204</sup> *Ibid*, *Ville de Québec, histoire municipale II*, *op. cit.*, p.66.

<sup>205</sup> J. Provencher, *op.cit.*, p.166.

*s'y répandait tant qu'on ne les avait pas  
fait nettoyer de fond en comble.*<sup>206</sup>

Depuis l'épidémie de 1832, la panique s'installait à chaque fois que la maladie frappait, si bien que la peur du choléra demeura longtemps dans la mémoire collective des habitants de la ville, même une fois le problème réglé.

Au début, les autorités se préoccupèrent des mesures contre la propagation de la maladie seulement en période de crise<sup>207</sup>. Par ignorance et devant l'ampleur du fléau dans les milieux populaires, surtout dans la partie basse de la ville, certains croiront que la maladie agit de façon sélective, s'attaquant aux gens qui le méritent, soit à ceux qui mènent une mauvaise vie. En 1866, dans un article paru dans *The Quebec Gazette*, on la qualifie de "Scavenger of Humanity", comme si elle faisait le ménage au sein de la société pour la débarrasser de ses rebus. On dit qu'elle "frappe les dissipés, les déchets humains et on note, avec satisfaction, qu'à la dernière épidémie il n'est mort que sept personnes à la Haute-ville. On ne peut être plus victorien!"<sup>208</sup>

Le choléra fut un véritable fléau. Et longtemps l'on a cherché les causes de cette maladie. Aussi, plusieurs théories ont été élaborées pour tenter d'expliquer le phénomène des épidémies. Parmi l'une d'elle, l'on compte la théorie des miasmes qui voulait que les mauvaises odeurs soient responsables de la propagation de la maladie. Cette théorie ne fut peut-être pas étrangère à un important mouvement, le mouvement hygiéniste, qui visait essentiellement l'élimination des maladies contagieuses par la purification de l'environnement urbain et du corps humain<sup>209</sup>. Certains médecins-hygiénistes auront d'ailleurs beaucoup

---

<sup>189</sup> A. Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale III*, op. cit., p.74.

<sup>207</sup> *Ibid*, *Ville de Québec, histoire municipale II*, op. cit., p.62.

<sup>208</sup> *Ibid*, *Ville de Québec, histoire municipale III*, op. cit., p.76.

<sup>209</sup> François Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996, p.33.

d'influence sur l'avenir politique de la province et sur l'évolution de l'hygiène publique en général<sup>210</sup> . Parmi ceux-ci, mentionnons la présence d'un personnage illustre dans l'histoire de la ville Québec, soit le docteur Joseph Morrin, qui sera président du comité de l'aqueduc de 1852 à 1854, puis maire de la ville de 1855 à 1856 et de 1857 à 1858<sup>211</sup> .

Le problème des épidémies de choléra fut en partie résolu quand la ville se dota d'un système d'aqueduc doublé d'un réseau d'égouts publics en 1854. Ces mesures, renforcées par les réglementations visant à contrôler la construction des fosses d'aisance, des drains privés et leur entretien ainsi que par les mesures hygiénistes qui préconisaient l'isolement des malades, la propreté de l'eau, de l'air, des aliments, des rues et l'expulsion des ordures et des animaux morts en dehors de la ville<sup>212</sup> , ont eu pour résultats de diminuer considérablement ce type d'épidémie.

Mais l'insalubrité et les mauvaises conditions d'hygiène ne sont pas les seules causes des maladies du XIXe siècle. Il y a surtout la qualité déficiente de l'eau potable qui est contaminée par des bactéries. Ce n'est d'ailleurs qu'entre 1870 et 1886 que Louis Pasteur, effectuant des recherches sur les maladies infectieuses, découvrit l'existence du bacille, bactérie responsable de la propagation du choléra avec le vibron cholérique. Avant cela et même longtemps après, on puise sans le savoir de l'eau contaminée là où l'on a jeté des déchets, là où des égouts ont été déversés. Quand le système d'aqueduc est inauguré, ce n'est alors pas toute la population qui en bénéficie. De plus, la qualité de l'eau en général laissera à désirer jusqu'au XXe siècle. Lemoine rapporte qu'encore en 1929 la qualité de l'eau est mauvaise dans la ville, en plus de celle du lait qui est tout aussi nocive pour la santé des enfants. Ajoutant à cela qu'aucun système municipal de

---

<sup>210</sup> J. Bernier. *La médecine au Québec, op. cit.*, p.33.

<sup>211</sup> *Ibid*, p.104.

<sup>212</sup> *Ibid*, p.117.

cueillette des ordures ménagères n'a encore été mis sur pied, il note que "[...]le taux de mortalité infantile bat tous les records canadiens de l'époque, dépassant ceux de toutes les villes industrielles de l'Ontario"<sup>213</sup>.

Même si le choléra tend à disparaître durant la seconde moitié du XIXe siècle, la population est encore victime de graves épidémies de variole et de fièvre typhoïde. Une des plus importantes fut l'épidémie de variole de 1885 qui fit encore plus de ravages à Montréal. Des épidémies de diphtérie et de scarlatine seront aussi fréquentes, surtout entre 1891 et 1915 <sup>214</sup>. Enfin, en 1918, c'est la grippe espagnole qui fait ses ravages. D'après Lemoine, la maladie est perçue comme étant si effroyable qu'on la compare au choléra<sup>215</sup>. Comme quoi les épidémies de choléra et la peur de cette maladie ont vraiment marqué l'histoire des mentalités urbaines.

À Montréal, la grippe espagnole ne fit pas moins de 3,500 victimes et à Québec, 500 dont 80% sont des résidents des quartiers Saint-Malo et Saint-Sauveur<sup>216</sup>. "Les quartiers les plus touchés sont ceux du bas de la ville où encore les mauvaises conditions d'hygiène favorisent la propagation de la maladie"<sup>217</sup>. Encore une fois, la classe populaire écope parce que les conditions et les standards d'hygiène n'y sont pas encore assez élevés. Dans ces milieux, il n'est pas rare de voir encore des accumulations de déchets dans les ruelles et dans les cours.

Ce n'est qu'au cours des années 1920 et 1930, sous la pression du Conseil d'hygiène de la Province de Québec, que les autorités municipales commenceront sérieusement à réagir en se dotant d'un système public de cueillette des ordures ménagères et en ajoutant du chlore dans

<sup>213</sup> G.-H. Dagneau dir., op. cit., p.176.

<sup>214</sup> *Ibid*, p.166

<sup>215</sup> Réjean Lemoine, "La grippe espagnole de 1818 à Québec", *Cap-aux-Diamants*, vol.2, no 2, (été 1986), p.18.

<sup>216</sup> *Ibid*.

<sup>217</sup> *Ibid*.

l'eau potable<sup>218</sup> . Suite aux effets combinés de la pasteurisation du lait et d'une réglementation rigoureuse visant à normaliser les standards d'hygiène dans le cadre de l'abattage et de la production de viandes, le taux de mortalité diminuera de façon considérable<sup>219</sup> .

### 3.3. Synthèse du contexte historique

En raison de son site qui présentait des avantages géographiques certains, Québec fut durant la première moitié du XIXe siècle, l'une des plus importantes villes d'Amérique. L'exploitation des ressources forestières principalement, constituait alors le moteur de son économie, qui était basée essentiellement sur la construction de navires et les activités d'import-export. Avec tous les avantages mais aussi les inconvénients de l'important port de mer qu'elle fut, son développement rapide dû à son économie florissante, a eu des répercussions importantes sur la qualité de vie de ses habitants et par conséquent, sur les modes de vie. Les activités portuaires et commerciales intenses liées à l'immigration massive ont eu pour effet de provoquer d'importants problèmes sociaux dans le quartier de l'îlot Hunt: la surpopulation, l'entassement et, par ricochet, l'insalubrité et des problèmes de santé publique.

Entre 1832 et 1854, les épidémies de choléra principalement firent d'importants ravages et provoquèrent de façon sporadique la panique au sein de la population. La peur de cette maladie marqua tellement la mentalité urbaine qu'encore en 1918, elle servait de référence pour exprimer l'importance qu'atteignait une grave épidémie de grippe. Pour tenter d'expliquer la cause de ce phénomène, l'on fit certes un lien avec l'arrivée massive dans le port d'immigrants Irlandais contaminés, mais on attribuait aussi la maladie aux gens pauvres et démunis, croyant qu'elle ne s'attaquait qu'aux gens de mauvaise vie. Les hygiénistes

---

<sup>218</sup> G.-H. Dagneau dir., *op. cit.*, p.113-114.

<sup>219</sup> F. Guérard, *op. cit.*, p.32-40.

quant à eux cherchaient des solutions du côté de l'hygiène publique, accusant entre autres les mauvaises odeurs se dégageant des ordures et des eaux usées d'être responsables de la propagation de la maladie. Ce n'est qu'avec les découvertes de Louis Pasteur, dans les années 1880, que l'on comprit que le phénomène des épidémies était dû en bonne partie à la consommation d'eau et d'aliments contaminés par des bactéries responsables du choléra.

L'évolution des vestiges de l'arrière-cour de l'îlot Hunt s'inscrit dans ce contexte où, tout au long du XIXe siècle, les autorités municipales tentent de contrôler, par des réglementations, les habitudes de rejet anti-hygiéniques de la population et l'anarchie qui règne en matière de construction des systèmes sanitaires privés. Cette volonté d'assainir la ville, qui remonte au Régime français, commencera à se concrétiser plus sérieusement en 1854, par l'instauration du premier système d'égouts publics. Présentant de sérieuses déficiences sur le plan technologique mais aussi par le fait qu'il n'est ni uniforme, ni étendu à toutes les rues de la ville, ce système d'égouts sera vu par certains comme une nuisance plutôt que comme un bienfait pour la ville. Il faudra attendre le dernier quart du XIXe siècle et même les années 1890 avec la venue de l'inspecteur Beaudry pour que, sous la pression du Bureau d'hygiène provincial, la grande majorité des citoyens de Québec en viennent à être munis, dans leur habitation, de toilettes à chasse d'eau connectées à un réseau d'égouts municipal réellement efficace. Enfin, ce n'est qu'au cours des années 1930 avec l'apparition du système municipal de collecte des ordures et l'ajout de chlore dans l'eau potable que la ville sera vraiment assainie. Voyons maintenant dans quelles mesures cette évolution du contexte urbain et particulièrement de l'hygiène publique, se répercute sur les vestiges mis au jour par la fouille archéologique de l'arrière-cour.

#### **4. LA TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE DE L'ARRIÈRE-COUR**

Dans le contexte général que nous venons de voir, l'arrière-cour de l'îlot Hunt constitue un micro-environnement dont la petite histoire est intimement liée à celle de la ville de Québec et au mode de vie de ses habitants. Son évolution au fil du temps s'effectue à travers cinq phases de transformation, formées par différents ensembles de vestiges archéologiques qui reflètent principalement les modes de rejets et les habitudes d'hygiène de leurs utilisateurs. Afin de saisir le sens de cette évolution et de voir dans quelles mesures elle reflète une forme d'adaptation des occupants du site à l'écosystème urbain, nous devons démontrer le fonctionnement de cette cour aux différentes périodes d'occupation et voir comment celui-ci s'articule avec l'évolution du contexte urbain.

Pour ce faire, nous tenterons de reconstituer ici le fonctionnement de ces ensembles, par l'observation de leurs caractéristiques architecturales et des différentes couches archéologiques qui y sont reliées. La fragmentation des artefacts ainsi que leur répartition dans l'espace au niveau de la cour et à l'intérieur même des différentes structures, permettront d'émettre certaines hypothèses sur le rejet des déchets et, par le fait même, sur l'utilisation de la cour elle-même en tant qu'espace fonctionnel au sein de la ville.

##### **4.1. 1815-1824: la période préliminaire à l'occupation de la cour**

Les données archéologiques de la campagne de fouille de 1992 permettent de penser qu'il y eut construction, comme nous l'avons vu précédemment, d'une fosse à déchets recouverte d'un cabanon, sur le site vers la fin du premier quart du XIXe siècle<sup>220</sup> (événement 5). Déjà en 1815, une première habitation est construite le long de la ruelle d'Antoine<sup>221</sup>

---

<sup>220</sup> P.-G. L'Anglais, *Le site de l'îlot Hunt*, op. cit., p.88.

<sup>221</sup> M. Leclerc, *Appropriation de l'espace*, op. cit., p.65 et 77-78.

(fig.46). Étant donné le peu de bâtiments présents sur le site durant cette période<sup>222</sup> et le peu d'occupants potentiels, l'on peut imaginer que cette première fosse à déchets suffisait amplement aux besoins des habitants de ce secteur de l'îlot Hunt. D'ailleurs, si l'on en juge par les plans historiques (dont le plan relief Duberger; fig.47) et les données archéologiques recueillies jusqu'à présent, l'espace à occuper sur le quai était peu encombré de bâtiments et la fosse à déchets était facilement accessible à partir du secteur situé le long de la rue St-Antoine.

Vers 1818, l'on entreprend l'allongement du quai de Chillas par la construction d'un nouveau caisson en bois et le remplissage des battures<sup>223</sup>. À l'instar de l'espace situé à l'intérieur du caisson de quai de La Chesnaye et entre les deux batteries Dauphine, ce remblaiement a dû être effectué à l'aide de sols apportés d'ailleurs et peut-être aussi du rejet de plus ou moins grandes quantités de rebus domestiques, commerciaux ou autres. Selon L'Anglais:

*"Il serait fort à propos de déterminer sous quelles conditions ce comblement de l'intérieur du quai s'est effectué. Contrairement au siècle précédent, aucun édit gouvernemental n'enjoint la population d'aller jeter ses détritiques et autres ordures à cet endroit précis."*<sup>224</sup>

Les composantes de la couche 11C7/11C22 indiquent qu'il y eut rejet de déchets derrière l'emplacement de la seconde batterie Dauphine qui deviendra plus tard l'arrière-cour de la maison de 1824. Il est fort possible que, durant cette période de temps, les occupants de l'îlot Hunt en profitèrent, eux aussi, pour jeter une partie de leurs ordures à cet endroit.

---

<sup>222</sup> Voir le plan du bâti aux environs de 1815 dans le rapport de D. Simoneau, *Évaluation préliminaire du potentiel archéologique du site de l'îlot Hunt*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 1987.

<sup>223</sup> Selon L'Anglais, un quai d'une centaine de mètres est construit devant la seconde batterie Dauphine dès 1818. Voir P.G. L'Anglais, *op. cit.*, p.89-90.

<sup>224</sup> *Ibid*, p.96.

Rappelons que c'est vers 1822 que l'on démantèle la seconde batterie Dauphine, théoriquement pour en récupérer les pierres devant servir à la construction du hangar au bout de la ruelle d'Antoine, sur le quai de Chillas<sup>225</sup>. Par ailleurs, le démantèlement de la deuxième batterie Dauphine permettra par la même occasion le passage éventuel de caniveaux en provenance de l'arrière-cour.

Vers la fin de cette même période, l'on assiste, immédiatement au sud du quai de Chillas, à l'aménagement de la canalisation de bois dans la ruelle des Soeurs<sup>226</sup>. Ce conduit aura pour fonction de canaliser vers le fleuve les eaux usées et l'eau de pluie qui dévalent la côte et souillent ce secteur de la partie basse de la ville commerciale. C'est aussi vers la fin de cette période, soit vers 1824, que sera construit, à l'ouest de l'entrepôt, l'habitation mitoyenne à celle de 1815.

#### **4.2. 1824-1850 la période de choc, les premiers balbutiements d'un système sanitaire organisé**

Durant la première phase d'occupation de la cour, qui couvre le deuxième quart du XIXe siècle, nous avons vu que Québec vit encore une grande période de prospérité économique étroitement liée au commerce du bois équarri et à la construction de navires. Son port étant le haut lieu d'activités marchandes, l'on y trouve une grande effervescence: les activités commerciales y sont très intenses et l'arrivée massive d'immigrants fait croître sa population de façon extraordinairement rapide. La maison attenante à l'arrière-cour qui nous concerne fut donc construite dans ce contexte où le quartier Saint-Pierre connaît alors de sérieux problèmes d'entassement et d'insalubrité et où, par surcroît, le bâtir du quai de l'îlot Hunt commence à se densifier.

Sur le plan de l'hygiène publique, l'on se situe juste après la période du "tout à la rue". Nous savons que, depuis le Régime français, l'on

---

<sup>225</sup> *Ibid*, p.90-92.

<sup>226</sup> Voir le plan d'installation de la canalisation: *op. cit.*.

défend à la population de jeter ses ordures dans les rues de la ville. Or ces mesures, qui furent renforcées encore en 1802, ont sans doute eu à long terme une incidence sur les habitudes d'hygiène de la population. C'est pourquoi, l'on peut penser qu'à défaut de pouvoir jeter leurs ordures dans les rues, les habitants de la ville en sont venus à les jeter davantage dans les cours. Ne pouvant plus dorénavant se tourner vers les voies publiques pour s'en débarrasser spontanément, le choix des arrière-cours durant le XIXe siècle s'en est trouvé accentué, faisant de chacune d'elles un lieu où les rebus règnent en maîtres. Ainsi, l'habitude de tout jeter à la rue fut probablement remplacée progressivement par le "tout à la cour".

Il y a aussi fort à parier que les conditions hygiéniques de notre arrière-cour furent grandement déplorables à ses débuts. Maintenant, qu'en est-il au juste du fonctionnement de son système sanitaire, si précaire soit-il? On sait qu'il n'y a pas, dans le secteur qui nous préoccupe, de latrines ou de fosse à déchets. D'après les données archéologiques, la seule fosse à déchets à être en utilisation durant cette période est celle adossée à la boulangerie<sup>227</sup>. Selon toute vraisemblance, son abandon définitif ne s'effectuera qu'au cours du troisième quart du XIXe siècle<sup>228</sup>. Entre 1825 et 1850 environ, "[...] l'on ne peut que présumer l'usage continu de cette fosse à déchets et de son curetage partiel lorsque le besoin s'en fait sentir"<sup>229</sup>. Peut-on penser alors que les occupants de la ruelle d'Antoine furent parmi ceux qui utilisèrent cette fosse? Peut-être, puisque d'après les plans historiques et les vestiges découverts, aucun bâtiment ne fait alors obstacle à son accès. De l'arrière des bâtiments, l'on peut s'y rendre rapidement sans détour.

Mais les occupants de la maison de 1824 trouveront sans doute ce système inadéquat, puisque l'on construira dans leur cour un système composé de deux caniveaux rudimentaires entrecroisés (11C18 et 11C19), permettant

---

<sup>227</sup> P.-G. L'Anglais, *op. cit.*, p.88-89.

<sup>228</sup> *Ibid*, p.98.

<sup>229</sup> *Ibid*, p.89.

de drainer les eaux usées immédiatement à partir de l'arrière de leur habitation (fig.27). Au début, il est probable qu'une partie d'entre elles, soit celles circulant dans le caniveau 11C19, soit acheminées dans le nouveau caisson de quai de Chillas qui, vraisemblablement, est comblé en 1834 <sup>230</sup>. Puis, comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, la modification du caniveau 11C19 permettra peut-être de les acheminer vers la canalisation de la ruelle des Soeurs, une fois le caisson de quai comblé.

La construction même de ce premier système d'évacuation des eaux usées présente de sérieuses déficiences. Véritables égouts à ciel ouvert, les caniveaux qui le composent ne sont en fait que de simples fossés creusés dans le sol, dont le fond est tapissé de planches jointes bout à bout. Ce type de construction devait avoir comme incidence l'infiltration des liquides infectés dans le sol environnant.

En plus, l'emplacement des caniveaux démontre qu'ils ne desservaient que la partie est du site et les occupants de la maison de 1824. L'on ne sait donc trop à quel genre de système sanitaire les bâtiments plus à l'ouest de la cour, dont celui de 1815, étaient rattachés. Cependant, on sait que la fosse à déchets construite à la fin du premier quart du XIXe siècle, était toujours en fonction et qu'aucun système de drainage des eaux ne venait assainir ce secteur du site. Ce dernier nécessitait peut-être moins la construction d'un tel système puisque l'altitude du niveau de terrain y était plus élevée que dans l'arrière-cour de la maison construite en 1824. Et, suivant la pente du terrain, les eaux de pluie ou de ruissellement, lesquelles devaient être particulièrement abondante au printemps durant la fonte des neiges, devaient s'écouler naturellement vers l'est du site et l'arrière-cour munie de ses deux caniveaux sanitaires.

Cette situation, elle aussi déficiente, fut probablement à l'origine de l'abandon du premier système d'assainissement et de son remplacement par un autre davantage perfectionné, dorénavant muni d'un nouvel

---

<sup>230</sup> *Ibid*, p.96.

embranchement permettant de drainer plus adéquatement le secteur ouest du site (fig.29). Ainsi, le caniveau à ciel ouvert 11C11/11F4, avec son embranchement est-ouest, fut construit dans le but d'améliorer le système existant, tout en maintenant l'évacuation des eaux provenant de la maison de 1824 vers le sud-est du site et la partie avant du quai.

Le fait que ce nouveau système n'amorçait son parcours qu'à quelques pieds du parement arrière de l'habitation de 1824, s'expliquerait par le fait que cet espace était peut-être alors occupé par une galerie. Léonidoff affirme d'ailleurs qu'au XIXe siècle, plusieurs types de latrines sont en usage à Québec dont l'un qui est constitué d'un cabinet situé à l'arrière, sur une galerie attenante à l'habitation<sup>231</sup>. Sous ce cabinet se trouve un caniveau, qui permet d'évacuer les eaux usées et les déchets excrémentiels plus loin, peut-être vers une canalisation plus importante, ou encore directement au fleuve. Selon lui, c'est le cas particulier de plusieurs habitations de la Basse-ville. Une telle hypothèse est particulièrement attrayante dans le cas des caniveaux à ciel ouvert retrouvés à l'îlot Hunt. D'autant plus que l'on y trouverait là une explication quant au fait qu'aucune trace de pot de chambre ne fut retrouvée dans ces conduits, le rejet des déchets excrémentiels s'étant fait in situ.

Maintenant, ces conduits allaient-ils rejoindre la canalisation construite dans la ruelle des Soeurs vers 1822? C'est une hypothèse possible mais qui reste sans preuve archéologique. Bien que les plans historiques démontrent une série de bâtiments ayant pignon sur la ruelle des Soeurs et faisant alors obstacle au passage d'un tel caniveau, il est possible que l'un d'eux comportait une porte cochère donnant sur la ruelle des Soeurs mais qui n'apparaît pas sur les plans.

Par ailleurs, l'on peut se demander ce qui a motivé le choix d'aménager des caniveaux en diagonale dans la cour, quant il aurait été possible de les aménager de manière à ce qu'ils longent simplement le parement arrière de l'édifice. De là, ils auraient très bien pu aller rejoindre,

---

<sup>231</sup> G. Léonidoff, *Inventaire des bâtiments secondaires*, p.27.

à angle droit, une autre canalisation secondaire dirigeant les liquides cette fois, vers une canalisation principale comme celles des ruelles avoisinantes, qui elles se déversaient dans le fleuve? Règle générale, si l'on se fie aux sources historiques et aux découvertes archéologiques<sup>232</sup>, ce type de canalisation de surface était aménagé en bordure des rues ou en leur centre. Or, on pourrait penser que cette disposition à l'oblique des caniveaux dans la cour devait constituer une nuisance à la circulation sur les lieux.

Si on observe les voies de circulation à l'îlot Hunt, on peut voir que de la ruelle d'Antoine, l'on peut accéder à l'arrière-cour par deux passages: l'un situé entre l'édifice de 1824 et l'entrepôt de 1822 à l'est du site et l'autre, entre l'édifice de 1815 et la maison Hunt sise au coin de la rue Saint-Pierre et de la ruelle, du côté ouest de site (fig.48). L'arrondissement, entre 1829 et 1843<sup>233</sup>, du coin sud-ouest de l'édifice de 1815 résulte probablement du besoin d'améliorer l'accès de l'arrière-cour au passage des charrettes. Une telle transformation allait effectivement permettre aux véhicules d'effectuer plus facilement leur virage vers l'arrière des édifices. La disposition des caniveaux, traversant l'arrière-cour en diagonale, se trouvait à nuire au passage des charrettes en provenance de l'ouverture située à l'est et non de celle située à l'ouest. Qui plus est, le coin arrondi du sud-ouest de l'entrepôt construit par Chillas était davantage lié à la circulation des charrettes ayant affaire à la partie avant du quai où se trouvaient d'autres entrepôts. La disposition des différents caniveaux de l'arrière-cour ne se trouvait donc probablement pas à nuire à la circulation commerciale des lieux.

Par ailleurs, le caniveau 11C19, tout comme celui qui lui succédera, menait peut-être tout simplement les eaux plus loin sur le quai, sans pour autant se jeter dans un puisard ou une canalisation plus importante. Ce genre de système aurait un lien étroit avec le contexte

<sup>232</sup> Par exemple, lors d'une surveillance archéologique effectuée par la Ville de Québec à Place de la Gare en 1997, des caniveaux ont été retrouvés en bordure et au centre de la rue Lacroix. Voir à cet effet Céline Cloutier, Ville de Québec.

<sup>233</sup> Voir l'évolution du bâti du site de D. Simoneau, *op. cit.*, p.44-49.

de l'époque où, avant les découvertes de Pasteur sur les bactéries responsables des grandes maladies épidémiques, certains tenants du mouvement hygiéniste tentent de sensibiliser la population à la crainte des odeurs miasmatiques dans leur environnement. Dans cet ordre d'idées, il était préférable d'aménager un caniveau en diagonale, de manière à lui donner une pente optimale qui éloignerait le plus vite possible les odeurs dangereuses du lieu d'habitation, plutôt que d'en aménager un qui longerait l'édifice et qui, par le fait même, s'écoulerait moins rapidement et maintiendrait ces dernières à proximité.

Face à la densification du bâti de l'îlot Hunt, à l'augmentation de sa population et, par le fait même, à son insalubrité grandissante, l'on assiste donc, durant cette première période d'occupation, aux premières tentatives privées d'assainissement de l'arrière-cour. À plus grande échelle, le caractère rudimentaire et anarchique de ces systèmes privés est tout à fait à l'image de la situation qui prévaut à Québec, en matière d'hygiène publique durant la première demie du XIXe siècle. La ville étant dépourvue d'infrastructures adéquates pour faire face au problème d'hygiène publique causé par une urbanisation trop rapide, des égouts et des caniveaux y sont aménagés de façon anarchique selon le bon vouloir des particuliers, pour palier aux problèmes d'insalubrité de leur propre milieu de vie.

Cependant, le problème des eaux de pluie et des eaux usées n'étant pas la seule cause de l'insalubrité en ville, ces conduits se trouvaient probablement souvent obstrués ou bouchés, par des déchets solides qui y étaient parvenus volontairement ou accidentellement. À défaut de s'en débarrasser en les repoussant dans les caves, les rues, les dépotoirs prévus à cet effet ou encore sur la grève, une grande partie de ceux-ci était spontanément jetée sur la surface des cours elles-mêmes. Ainsi, restes de table et de boucherie, objets désuets ou brisés, fumier, carcasses de petits animaux morts, débris de construction ou de démolition bref, tous les types de déchets pouvaient se retrouver dans les égouts, en particulier ceux aménagés à ciel ouvert. C'est pourquoi, à l'îlot Hunt comme sans doute ailleurs dans la ville, ce type

d'organisation sanitaire s'est avéré à un moment insuffisant pour répondre au besoin d'hygiène de ses occupants. Bien que les déchets solides ait pu être entassés dans un coin de la cour, l'on y construira vers la fin de cette période ou le milieu du siècle, le grand puisard s'incorporant au système sanitaire déjà existant. Éventuellement, ce dernier servira à la fois de fosse à déchets et de fosse d'aisance.

#### **4.3. 1845-1875 solidarité et consolidation, les débuts de la collectivisation du système sanitaire**

Durant cette période, soit durant le troisième quart du XIXe siècle, la densité de l'habitat à l'îlot Hunt est à son apogée. Comme nous l'avons vu précédemment, l'on assiste en même temps à la mise sur pied de services publics au sein de la ville, comme l'aqueduc en 1852 doublé du système d'égout vers 1854, ainsi qu'à l'émission du règlement de 1866 visant à uniformiser la construction des fosses d'aisances et à normaliser leur utilisation. La présence d'un nouvel ensemble de vestiges structuraux et d'importantes couches archéologiques dans l'arrière-cour laisse croire alors à une occupation très intense des lieux, où la fonction de dépotoir associée à la première période d'occupation, s'en trouve intensifiée. Ici, le deuxième système sanitaire de l'arrière-cour devenu inadéquat, est renforcé vers le milieu du XIXe siècle, par la construction du grand puisard (11A64/11C15/11C35/11B47), en plein coeur du parcours de son embranchement est-ouest (fig.33). S'amorce ici la seconde phase de transformations de la cour.

Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, ce puisard est constitué de deux sections communicantes et reliées à deux nouveaux caniveaux de meilleure construction que les précédents. L'un d'eux (16K300/16D203) sert à acheminer les eaux usées du secteur ouest du site dans le puisard et l'autre (11B50/11B55), situé à l'extrémité est de la structure et du site, sert à en évacuer le trop-plein. Est-il possible que cette évacuation des eaux usées se faisait vers une autre canalisation de

bois, dont le parcours était situé, cette fois, sous la ruelle d'Antoine? La construction du nouveau système sanitaire de la cour, avec son drain souterrain d'évacuation des eaux usées, pourrait peut-être avoir un lien avec l'apparition d'un tel égout. Si l'on se fie au fait qu'un égout de brique sera construit dans cette rue entre 1862 et 1870<sup>234</sup>, il devient possible qu'un égout de bois, vestige du premier système d'égouts public de la ville, fut en usage dans cette rue à partir du milieu du siècle. Mais tout ceci ne demeure qu'hypothétique.

Cependant, l'une des deux sections du puisard, soit celle formée du caisson 11A64/11C15/11C35, semble connectée de façon inadéquate à l'ancien système de canalisation 11C11, qui continuera tout de même à être utilisé en même temps jusque dans les années 1860. Comment expliquer le fait que l'apparition de ce troisième système sanitaire ne provoqua pas immédiatement l'abandon du système précédent?

Bien qu'il soit évident que cette grande fosse étançonnée ait servi de puisard à cause de la présence du caniveau 16K300/16D203, la composition et la nature des différents dépôts qui la comblent semblent démontrer qu'elle fut utilisée de façon générale comme boîte à déchets de tous types: objets perdus, désuets ou brisés, déchets culinaires et alimentaires, carcasses de petits animaux domestiques, excréments humains, résidus de bois etc. À plus grande échelle, l'observation des variations dans le mode d'utilisation de la cour par l'analyse des couches archéologiques contenues tant dans l'ancien système de drainage 11C11 que dans le niveau de la cour lui-même, semble démontrer au moins deux modes de rejet différents, qui sont à la base du processus de formation de ces différents dépôts:

- 1) rejets primaires ou in situ, dans les caniveaux, le puisard et à la surface de la cour,
- 2) rejets secondaires, par circulation à l'intérieur des caniveaux ou à l'aide de nettoyages et de curetages.

Maintenant, voyons quel est le sens de ces modes de rejet sur le plan du

---

<sup>234</sup> Martin Royer, communication personnelle, 1996.

fonctionnement systémique de la cour.

### **Le dépôt datable des années 1850**

Il est difficile de connaître le mode d'utilisation de la fosse durant les premières années qui suivirent sa construction. Fut-elle utilisée comme fosse d'aisance? Si, comme il en a été question précédemment, le système de drainage 11C11 servait à évacuer les eaux usées de latrines situées sur une galerie derrière l'habitation de 1824, l'on peut présumer que la construction de cette grande fosse était davantage liée à la fonction de dépotoir, soit à l'intention de créer un endroit spécifiquement destiné à recueillir un grand nombre de détritiques.

Si l'on regarde le dépôt le plus ancien de la présente période, soit le dépôt 11B57 qui date des années 1850, l'on constate que d'ores et déjà, l'utilisation du puisard n'était pas strictement réservée au rejet d'excréments et d'eaux usées. De plus, les artefacts de moyenne et petite fractures qui composent ce dépôt, n'ont pour la plupart pas permis de reconstituer d'objets complets<sup>235</sup>, ce qui suggère que ces derniers auraient d'abord été jetés sur la surface de la cour. Après avoir été fragmentés davantage par des activités diverses, comme le passage de piétons, ils auraient été repoussés dans le puisard au cours d'un nettoyage subséquent. Une autre hypothèse, qui n'exclut pas nécessairement la première, est que ces mêmes objets auraient été jetés directement dans le puisard, après quoi ils auraient davantage été fragmentés au cours d'un curetage qui du même coup en aurait fait disparaître une partie. Quoi qu'il en soit, l'on peut y voir là un souci, encore plus grand que durant la période précédente, de vouloir assainir la surface de la cour en jetant directement ou indirectement ses déchets dans un contenant souterrain, à l'abri des regards.

De toute évidence, le puisard fut vidangé au moins une fois entre le

---

<sup>235</sup> Et ce, même si le puisard fut totalement vidé de son contenu lors des fouilles archéologiques effectuées par l'Université Laval en 1995. Voir le rapport d'activités de P. Bouchard, *Le site de l'îlot Hunt à Québec, op. cit.*, p.32.

tout début de son utilisation et la déposition de la couche 11B57. Mais comment expliquer l'abandon sur place d'une partie des déchets constituant cette couche alors que le reste fut vidangé? La présence de ce dépôt plus ancien à la limite des deux sections communicantes du puisard pourrait s'expliquer par le fait que les deux sections furent utilisées indépendamment par des gens différents ou à des fins différentes. Ainsi, le contenu du puisard a peut-être été vidangé à des moments différents et les déchets formant le dépôt 11B57 auraient pu avoir été oubliés<sup>236</sup> ou encore laissés sur place volontairement, de manière à créer une berme séparant les deux sections du puisard.

### ***Les dépôts datables des années 1860***

Les dépôts contenus de part et d'autres du dépôt 11B57, témoignent d'une utilisation différente du puisard au cours des années 1860 par rapport aux années 1850. L'on y trouve en effet moins de vaisselle et une proportion beaucoup plus grande de déchets organiques, comme une quantité faramineuse d'os de boucherie dans le secteur est du puisard et énormément de résidus de bois en décomposition dans le secteur ouest. Ces caractéristiques ont un lien évident avec les occupations des utilisateurs.

D'après la configuration structurale de l'ensemble du système sanitaire, avec son caniveau provenant du secteur ouest du site et traversant l'ancien mur de la première batterie Dauphine, il est possible de penser que cette section du puisard fut utilisée par les occupants du secteur ouest du site, possiblement ceux de la maison construite vers 1815. Aussi, la présence de matériel relié à des activités artisanales dans le dépôt 11C31/11C33, comme les copeaux de bois en grande quantité, les fragments d'écorce et de brindilles, laisse croire qu'un artisan du bois pratiquait ses activités à proximité du caniveau<sup>237</sup>. Ce dernier avait peut-être son atelier dans l'édifice situé au fond de la cour de la

<sup>236</sup> *Ibid*, p.33.

<sup>237</sup> Bouchard a d'ailleurs démontré que le même type de matériel comblait ce caniveau. *ibid*, p.34.

maison de 1815 (fig.33).

L'analyse des macrorestes végétaux contenus dans ce même dépôt (11C31/11C33) révèle que les framboises, suivies des figues et des fraises, dominent l'assemblage. Selon la paléobotaniste Catherine Fortin, ce type d'assemblage est typique de celui de latrines puisque ces espèces proviennent de déjections humaines<sup>238</sup>. Cependant, ce même dépôt contient une proportion assez faible de semences de plantes cultivées comme la pêche, le melon, la citrouille, la gadelle, la pomme et autres qui se retrouvent habituellement de façon concentrée dans les sédiments de latrines. De plus, toujours selon Fortin: "*La proportion d'herbes sauvages [y] est légèrement plus élevée que dans plupart des latrines qui n'ont pas été laissées à découvert*"<sup>239</sup>. Ce qui suggère une contamination du sédiment par le milieu environnant.

Cette contamination pourrait avoir eu lieu par la voie du caniveau 16K300/16D203, par lequel auraient été introduits les résidus de bois dans le puisard. Quant aux macrorestes provenant de déjections humaines, leur présence pourrait laisser croire que ce secteur servait de latrines et qu'il était recouvert, par exemple, d'un plancher muni d'ouvertures ou de sièges. Cependant, la grande quantité de résidus de bois tend plutôt à démontrer que ce secteur fut davantage utilisé pour y faire du compostage ou comme dépotoir. La grande quantité de pots de chambre retrouvée dans la couche qui marque l'abandon du caniveau 16K300/16D203<sup>240</sup>, appuie d'autant plus cette dernière hypothèse en suggérant que les occupants du secteur ouest du site, soit de la maison de 1815 ou de l'annexe situé à l'arrière, ne possédaient pas de latrines et utilisaient pour soulager leurs besoins naturels, des pots de chambre qu'ils allaient ensuite vider dans le caniveau connecté au puisard.

Qu'en est-il maintenant de l'utilisation du secteur est du puisard? Le matériel anthropique des dépôts qui marquent son abandon (11B46/11B51)

---

<sup>238</sup> C. Fortin, op. cit., p.11. Annexe.

<sup>239</sup> *Ibid*, p.13.

<sup>240</sup> P. Bouchard, communication personnelle, 1996.

traduit le rejet de déchets fort différents de ceux retrouvés dans le secteur ouest. Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, l'assemblage que l'on y trouve est formé d'une quantité faramineuse d'ossements de boucherie, le tout mêlé à une proportion moindre de vaisselle de table. De plus, et bien que l'on y trouve également du matériel typique des contenus de latrines, la forte proportion de macrorestes végétaux provenant du milieu naturel suggère que cette section fut davantage en contact avec le milieu environnant<sup>241</sup> .

Bien que ce dépôt fut tout de même contaminé par de la matière fécale, il n'en reste pas moins que l'utilisation principale de cette section du puisard en cours d'abandon, est reliée à une fonction de dépotoir et plus spécifiquement de rejet de restes de boucherie. Selon Fortin, l'on retrouve habituellement dans les latrines beaucoup plus de taxons comestibles, même dans celles que l'on présume avoir été vidangées<sup>242</sup> . Rappelons que le système sanitaire précédent (11C11) est encore en utilisation au début des années 1860. Et que, s'il était relié à des latrines situées sur une galerie à l'arrière de la maison de 1824 comme nous le pensons, il est par conséquent logique de croire que les occupants de cette même habitation n'avaient pas besoin de latrines supplémentaires dans le fond de la cour.

Maintenant, qu'en est-il de la salubrité de la surface de la cour durant cette période? La répartition du matériel par concentrations dans la couche 11C8, qui marque l'abandon du système 11C11 vers la même période, semble démontrer le rejet sporadique de déchets à l'intérieur même du caniveau principal et de son embranchement est-ouest. La taille moyenne et petite des tessons démontre que les objets furent fragmentés avant d'être rejetés dans les caniveaux. De plus, le fait que des fragments de mêmes objets se retrouvaient à la fois au fond de la section ouest du puisard, du caniveau 11C11 et dans le niveau d'occupation de la cour indique que ceux-ci furent d'abord rejetés sur la surface du sol. La concentration de matériel artéfactuel contenue dans les couches

---

<sup>241</sup> C. Fortin, *op. cit.*, p.10.

<sup>242</sup> *Ibid.*

d'occupation de la cour 11C9 et 11C12/11F2, laisse croire que les occupants de la maison de 1824 jetaient leurs déchets juste derrière leur habitation, possiblement au pied de la galerie, en direction de l'égout 11C11.

Ces déchets, après avoir été davantage fracturés, par exemple par piétinement ou encore par le passage de voitures, furent repoussés dans les caniveaux et le puisard en même temps que des intrusions de petits fragments émoussés d'objets beaucoup plus anciens, provenant du sol déjà en place. Ceci suggère fortement que l'on entretenait la surface de la cour par des nettoyages ponctuels, en repoussant à l'aide d'un balai par exemple, les détritiques dans le caniveau et la fosse. Ce comportement, sans doute à la source du processus d'abandon des caniveaux, créera par encombrement des bouchons et le débordement des eaux, au niveau de la cour et de son sol d'occupation. Graduellement, la désuétude du système de drainage 11C11 conduira à son comblement définitif.

### ***Le dépôt des années 1870***

La construction d'un égout de brique entre 1862 et 1870 dans la rue Saint-Antoine, n'est sans doute pas étrangère à l'abandon de l'ensemble du système sanitaire de la cour qui s'amorce durant ces mêmes années. Cependant, comme nous l'avons vu au deuxième chapitre (événement 17), une dernière vidange aurait peut-être été effectuée au début des années 1870, seulement dans le coin sud-ouest du puisard.

D'après l'analyse des macrorestes végétaux, le sédiment de ce secteur (11A42) est vraiment typique du contenu de fosses de latrines, où les macrorestes de framboises dominent à 98%<sup>243</sup>. En fait, il est probable que certains des occupants de l'îlot Hunt, ne possédant pas encore de toilettes à chasse d'eau, avaient encore besoin d'un lieu pour leurs besoins naturels. L'absence quasi totale de pots de chambre dans le dépôt 11A42, en dépit de la présence de gros objets pratiquement

---

<sup>243</sup> *Ibid*, p.4.

complets, laisse croire que cette partie de la fosse fut vidangée dans le but d'y aménager une fosse d'aisance qui fut comblée rapidement. De plus, toujours selon Fortin, "l'absence de plantes rudérales suggère que le dépôt n'a pas été exposé à l'air"<sup>244</sup>. Ce qui semble logique, puisqu'il fut scellé rapidement par la construction des fondations (11A120) du hangar-écurie juste par dessus.

#### **4.4. 1875-1910: la disparition apparente du système sanitaire de la cour**

En raison de la découverte de nouvelles formes d'énergie comme le gaz, la vapeur et l'électricité, pouvant servir de forces motrices, Québec connaît durant cette période une reprise économique par l'activité florissante de son industrie manufacturière. Avec l'apparition de nouveaux moyens de transport comme le bateau à vapeur, le train et le tramway, ainsi qu'avec l'engouement pour les voyages et la villégiature, le paysage urbain subit de grandes transformations en particulier dans le quartier portuaire, où de grands hôtels sont construits pour accueillir la manne étrangère en voyage d'affaires ou simplement en quête de paysages pittoresques et d'air pur. Cette nouvelle vocation du quartier portuaire, où l'image d'une ville salubre devait prévaloir, a peut-être eu une influence sur le fait que les conditions sanitaires du site semblent alors relativement acceptables, en comparaison de celles des quartiers ouvriers comme Saint-Roch et Saint-Sauveur, où beaucoup d'habitations sont encore dépourvues de toilettes à chasse d'eau<sup>245</sup>.

Ainsi l'ouverture de la rue Dalhousie vers 1875, laquelle sera dotée d'une ligne de tramway, coupera l'accès direct au fleuve à partir de la rue Saint-Antoine. (fig.37) À peu près au même moment, l'abandon définitif du troisième système sanitaire de la cour avec son drain d'évacuation, fait place à la construction du hangar-écurie. (fig.36)

---

<sup>244</sup> *Ibid*, p.6.

<sup>245</sup> Encore en 1891, certaines cours sont qualifiées, par l'inspecteur Beaudry du Bureau d'hygiène provincial, d'insalubres par la puanteur qui s'en dégage mais aussi par le fait que l'usage de fosses d'aisances inadéquates est encore courue.

S'amorce alors la troisième phase de transformations. Reflet d'une fonction hygiénique apparemment très marquée, les vestiges de la cour témoignent encore plus d'une fonction d'hébergement de chevaux et d'entreposage d'équipements et de denrées.

Bien qu'absent en apparence, le système sanitaire de l'habitation est cependant toujours présent mais dans l'édifice de 1824, où la présence d'un tuyau de grès en direction de la rue Saint-Antoine et de son égout de brique, suggère dorénavant l'adoption du système sanitaire encore plus perfectionné que sont les toilettes à chasse d'eau<sup>246</sup>. Cette situation semble relativement précoce, si on la compare à celle que l'on trouve alors dans d'autres quartiers de la ville. Rappelons que lorsque Joseph-A. Beaudry, du Bureau d'hygiène provincial, vient faire son inspection de la ville en 1891, il rapporte vivement les conditions déplorables dans lesquelles vit encore une partie de la population des quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et même la Basse-ville commerciale, où se situe l'arrière-cour.

Ceci laisse entendre que les conditions d'hygiène de cette dernière ne sont peut-être pas aussi bonnes qu'on pourrait le prétendre. Cependant, il est difficile de déterminer avec plus de précision quelles étaient les habitudes de rejet des occupants de l'îlot Hunt, pour ce qui est de cette période. Mais il est certain que, bien que la population soit alors enjointe à transporter ses déchets dans des dépotoirs municipaux prévus à cet effet, les habitants de la ville continuent à jeter une partie de leurs ordures dans leur cave<sup>247</sup> et dans la cour. Manifestement, l'intérieur du bâtiment secondaire de même que l'ancien emplacement du puisard, sont des endroits privilégiés pour se débarrasser des détritiques. Cependant se pourrait-il qu'au départ, ces déchets aient pu être jetés spontanément un peu n'importe où dans la

---

<sup>246</sup> En fait, il est probable qu'au moment de l'abandon final de l'ensemble du système sanitaire, l'édifice construit en 1815 en soit aussi muni, quoiqu'aucune trace d'égout en grès ne fut retrouvée dans ce secteur, lors des fouilles archéologiques. Voir le rapport de Janic Dubé, *Le site de l'îlot Hunt à Québec (CeSt-110), rapport annuel d'activités, quatrième campagne de fouilles archéologiques*, op. cit., p.56.

<sup>247</sup> *Ibid*, p.57.

cour, laquelle faisait l'objet de nettoyages périodiques? Si l'on se fie à la couche d'occupation de la cour (11C10), à sa faible quantité d'artéfacts et à leur petite fragmentation, l'on a tendance à croire que les occupants gardaient la surface de la cour plus salubre que pendant la période précédente, du moins en ce qui concerne la zone de circulation permettant d'accéder au hangar-écurie.

Mais le seul fait de garder des chevaux dans sa cour constitue en soi une source d'insalubrité, à cause des excréments des animaux, de leurs odeurs et de la vermine qu'ils attirent. Si l'on admet que le grand nombre d'étables et d'écuries situées dans les fonds de cour des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, est pour une part responsable de leur mauvaise réputation sur le plan sanitaire, l'on peut présumer par surcroît que les conditions sanitaires de l'arrière-cour étudiée laissent encore à désirer et ce, en dépit du fait que l'habitation de 1824 soit munie de toilettes à chasse d'eau.

À cause de l'absence d'un système organisé de collecte des ordures ménagères, la fonction de dépotoir de l'arrière-cour, alliée à celle d'hébergement d'animaux de transport, reste donc encore très présente pour cette période. Tout compte fait, les conditions sanitaires de l'arrière-cour pourraient très bien s'apparenter à la description que fait l'inspecteur Beudry en 1893, des conditions sanitaires de la ville:

*"[..]Il n'y a pas d'enlèvement régulier des matières à vidanges au frais de la ville, tout est laissé à l'initiative privée, et chacun agit, à ce sujet, comme bon lui semble, si ce n'est qu'on est tenu par le règlement municipal, à l'obligation de nettoyer sa cour au moins une fois par année. Les uns jettent les matières à rebut sur le tas de fumier lorsqu'il y en a un, les autres dans une boîte destinée à cet usage, d'autres enfin les jettent dans les fosses d'aisance fixes [...]"<sup>248</sup>*

Si l'on regarde de plus près les événements, l'on constate qu'entre

---

<sup>248</sup> Citation tirée de l'ouvrage de G. Léonidoff, *op. cit.*, p.44.

l'abandon du puisard et le début du XXe siècle, plusieurs couches de remblais successifs témoignent du rejet de déchets sur la surface de la cour elle-même. Nous avons vu au deuxième chapitre, qu'au moins six remblais différents de déchets venaient combler des dépressions marquées soit par l'entassement du sol au-dessus de l'ancien emplacement du puisard, soit par l'enfoncement des passerelles et planchers de bois successifs du bâtiment secondaire au fond de la cour.

Le plus ancien de ces remblais, soit le lot 11A34, témoignerait de façon incertaine de la démolition du bâtiment secondaire précédent, avec ses gros fragments de verre à vitre. La fracture moyenne et grosse des tessons d'objets qui s'y trouvent également, pourrait suggérer que ceux-ci furent quelque peu remaniés, qu'ils auraient donc été jetés ailleurs dans la cour avant de se retrouver entre le pilier 11A120 et la paroi du puisard. Furent-ils repoussés intentionnellement à cet endroit pour nettoyer la surface de la cour et combler un vide dans le sol situé à l'intérieur du bâtiment secondaire? Bien que nous ne puissions répondre à cette question avec certitude, nous pensons que oui.

Soulignons d'autre part que la présence de chevaux à cet endroit attirait sans doute la vermine. Il serait aussi possible que le verre à vitre fragmenté ait été jeté à cet endroit pour empêcher celle-ci de se réfugier sous la passerelle de l'étable. Céline Cloutier, en parlant de la Grande Place à Québec, note que le verre à vitre se retrouve sur ce site en plus grande quantité dans les fosses d'aisance que dans les fosses à déchets et dans les niveaux des cour:

*"Matériau coupant, s'il en est, présentant des risques accrus de blessures, le verre est délibérément jeté dans les fosses d'aisances. Il est également possible que les fragments de verre brisé soient jetés dans les fosses d'aisances pour empêcher les rats d'y accéder. Les quantités plus importantes de verre que l'on retrouve également dans les fosses d'aisances par rapport aux fosses à déchets soutiennent*

*ces hypothèses.*<sup>249</sup>

C'est que les fosses d'aisance, à cause des excréments et macrorestes qu'elles recèlent, attirent davantage la vermine, tout comme la présence de chevaux, à cause de leurs excréments et de leur nourriture céréalière.

On observe également la présence d'une grande quantité de verre brisé dans le remblais 11C13/11C29 situé à l'extérieur du hangar-écurie, du côté ouest de la passerelle servant probablement d'entrée aux chevaux. Ici, la grande quantité de gros fragments et d'objets pratiquement complets laisse croire que ces déchets y furent jetés directement et que l'ancien emplacement de la fosse servait encore de dépotoir au cours des années 1880. Une explication réside probablement dans la volonté de vouloir rétablir le niveau du sol affaissé dans ce secteur de la cour, par le compactage des dépôts antérieurs contenus dans la fosse sous-jacente. Mais cette habitude cache peut-être une signification encore plus profonde, attribuable cette fois à la volonté d'isoler le contenu organique et malodorant de la fosse en le recouvrant de gravier (contenu dans le fond du lot 11C13), d'objets désuets ou brisés et de fragments de verre à vitre tranchants.

La tendance à jeter des déchets dans la cour se maintiendra au moins jusqu'en 1910, par d'autres remblayages effectués principalement à l'intérieur du hangar-écurie, afin de corriger cette dépression du sol causée par la décomposition et l'affaissement répétitif des passerelles de bois reconstruites. De cette succession de remblais et de réparations, se dégage un comportement lié au besoin légitime de se débarrasser de ses détritiques à proximité. Cette explication est très viable, mais nous verrons plus loin comment cette habitude trouve son sens à travers l'évolution des mœurs et de la mentalité des gens en regard de l'hygiène publique.

---

<sup>249</sup> C. Cloutier, *De l'aisance à la pauvreté, étude d'une collection archéologique des ouvriers du quartier Saint-Roch à Québec au XIXe siècle*, Québec, ville de Québec, CDÉU, Section du Design et de Patrimoine, 1997, p.44.

#### 4.5. 1910-1930: la nouvelle fonction résidentielle de l'arrière-cour

Au début du XXe siècle, la vocation de la Basse-ville commerciale tend à devenir plus résidentielle. De plus, l'on assiste déjà depuis le milieu du XIXe siècle à un appauvrissement graduel de la population du quartier. Comme nous l'avons vu précédemment, l'îlot Hunt est occupé, au début du XXe siècle, par de petits commerçants et des gens à revenu relativement faible. Peu avant 1910, l'on assiste à la réfection du bâtiment secondaire, par la construction de murs de brique (fig.41), d'un grand plancher de bois et de l'aménagement d'un seuil de porte du côté intérieur de la cour. Le plan d'assurance de la firme Chas. E. Goad Co. illustre tout de même que ce bâtiment sert encore d'étable ou d'écurie (fig.39 et 40). Le même plan démontre que le bâtiment est alors doté d'une adresse, soit le numéro 22, laquelle ne figure jamais dans les annuaires de l'époque<sup>250</sup>. Est-il possible qu'une partie du bâtiment fut alors convertie en logement?

Un tel changement ne serait sans doute pas étranger au fait que l'automobile supplantant graduellement le cheval comme principal moyen de transport en ville, la fonction d'hébergement d'animaux domestiques du hangar-écurie tombe graduellement en désuétude durant les premières décennies du XXe siècle. De plus, l'on sait que des logements sont aménagés dans les fonds de cours de certains quartiers, en particulier ceux de la classe ouvrière<sup>251</sup>. Il est fréquent que certains soient aménagés dans d'anciennes étables ou écuries, souvent dépourvus de cave et même d'eau chaude. Par comparaison, l'on trouve une situation semblable dans les quartiers ouvriers de Montréal entre 1897 et 1929 où, selon une source citée par Terry Copp<sup>252</sup>, des logements destinés aux plus démunis (nommés "flats") sont aménagés sans vide sanitaire sur des dépotoirs, à même des sols recouverts de déchets.

<sup>250</sup> Voir les *Annuaire Marcotte* de 1906 à 1930.

<sup>251</sup> Il existe d'ailleurs des exemples de logements pareils dans le Vieux-Québec, sur les rues Saint-Louis, Sainte-Anne, des Jardins, Mont-Carmel et bien d'autres.

<sup>252</sup> Terry Copp, *The Anatomy of Poverty. The conditions of the working class in Montreal, 1897-1929*, Toronto, The Canadian Publishers, 1974.

En ce qui concerne le bâtiment secondaire de l'arrière-cour étudiée, aucune trace de tuyauterie ne fut retrouvée au cour de la fouille. De plus, l'on sait que, lorsque ce bâtiment fut refait, son plancher fut aménagé directement sur la terre battue et les anciens remblais de déchets. On peut donc imaginer les conditions d'insalubrité dans lesquelles vivaient ses occupants, si ce bâtiment comportait effectivement un logement. Par ailleurs, il est possible aussi que cet hypothétique logement fut aménagé au second étage, soit au niveau du fenil. Ce qui n'élimine pas de beaucoup les mauvaises conditions sanitaires de la cour en tant que milieu de vie. D'autant plus qu'il faudra attendre les années 1930, pour que la ville instaure son système de collecte des ordures<sup>253</sup> .

Vers la même période, l'ancien emplacement du puisard, qui se situe vis-à-vis le seuil de porte est réutilisé comme cendrière. Cette situation semble encore traduire de vieilles habitudes de rejets qui ont vraisemblablement un lien avec le fait que les sédiments sous-jacents continuent toujours à s'affaisser en raison de la décomposition. Mais il ne s'agit pas là forcément d'habitudes insalubres, puisque les cendres sont un type de déchet stérile qui n'est ni malodorant, ni encombrant, puisqu'il s'apparente davantage à de la terre qu'à des déchets. De plus, celles comportant encore un peu de braise pouvaient très bien être utilisées durant l'hiver, pour rendre la chaussée moins glissante à l'entrée du bâtiment, en y faisant fondre la glace<sup>254</sup> .

Cependant, en ce qui concerne les habitudes de rejets autres que celles concernant les cendres, nous possédons peu de données nous permettant d'avancer une hypothèse, puisque les couches de sols pouvant témoigner d'une occupation au niveau de la cour durant cette période ont été excavées à la pelle mécanique pour accélérer la fouille. Mais comme nous l'avons vu précédemment, les monticules de déchets amassés dans les arrière-cours sont alors encore fréquents à cette époque, en particulier dans les milieux les plus défavorisés de la ville.

---

<sup>253</sup> G.-H. Dagneau dir., *Ville de Québec, histoire municipale IV*, op. cit., p.161-162.

<sup>254</sup> Jocelyn Beaulieu. Archives de la Ville de Québec, communication personnelle, 1995.

#### **4.6. 1930-1960: assainissement de la cour et multiplication des hangars**

Enfin, durant la cinquième phase de transformations, qui couvre la dernière période d'occupation de la cour à partir des années 1930 jusqu'en 1960, le bâtiment secondaire reprend sa fonction d'entreposage par la construction d'une cloison le divisant en deux hangars. De plus, des petits hangars mitoyens sont construits entre lui et l'édifice de 1824, ne laissant qu'un petit espace vacant servant de passage. D'un lieu servant à circuler en voiture à chevaux, à abriter des bêtes et à se débarrasser de ses ordures, et peut-être même à loger des gens, la cour devient un lieu où la fonction de rangement prédomine.

Bien que la plupart des couches pouvant témoigner de son occupation durant cette période, ont été enlevées par la pelle mécanique au début de nos travaux, l'on peut croire qu'il est fort probable que les conditions sanitaires de l'arrière-cour se sont alors grandement améliorées, puisque les ordures ménagères sont ramassées à domicile au frais de la ville dès le début de cette période.

Cependant, l'on sait que les occupants continuent de jeter des cendres dans la cour intérieure menant à l'entrée du bâtiment secondaire, au fond de la cour. La dernière couche de cendre sera étendue à la grandeur de la surface de la cour, après la démolition des bâtiments secondaires et des habitations des deux maisons mitoyennes de la rue Saint-Antoine, en 1960. Par ailleurs, cette destruction laisse supposer que la fonction résidentielle du quartier se dégradera sensiblement au cours de cette période. Ce dernier finira d'ailleurs par être abandonné par une bonne partie de ses habitants et l'espace de l'arrière-cour sera aménagé en stationnement pour véhicules automobiles.

#### **4.7. L'évolution des vestiges de l'arrière-cour: un témoignage d'adaptation à l'urbanisation**

Durant tout le XIXe siècle, le rejet d'eaux usées et de déchets ainsi que le remodelage des structures sanitaires des habitations de la rue Saint-Antoine, semblent avoir été au coeur des préoccupations des occupants de l'îlot Hunt, du moins en ce qui concerne l'aménagement de la cour intérieure. Entre 1824 et 1930, quantité d'ordures de toutes sortes ont constamment été jetées sur la surface de la cour ainsi que dans ses différentes installations sanitaires. Ceci démontre toute l'importance que l'on accordait au rejet des déchets et des eaux usées dans cet environnement où l'acharnement à vouloir améliorer les conditions de vie se concrétise par le perfectionnement constant du système sanitaire.

L'évolution de la cour tout au long de ce siècle est intimement liée à celle du besoin légitime de se débarrasser de ses déchets, lequel s'accroît proportionnellement avec l'augmentation de la population du site et certainement à mesure que s'amplifient les habitudes de consommation des occupants. Ce phénomène n'est ni unique au site ni même à la ville de Québec. En fait, bon nombre de villes occidentales et européennes ont connu le même sort dès le XVIIIe siècle. Selon Odum: *"Près de 80% de toute l'augmentation du nombre des humains depuis les débuts de l'humanité s'est faite durant les deux derniers siècles"*<sup>255</sup>. Ce phénomène, lié en bonne partie à l'industrialisation et à l'expansion des activités agricoles, a eu des répercussions importantes sur l'équilibre écologique des villes. La ville de Québec en constitue un excellent exemple.

Comme nous l'avons vu au troisième chapitre, à partir de la fin du XVIIIe siècle jusque vers 1860, l'industrie du bois qui constitue le moteur de l'écosystème qu'est la ville de Québec, est en plein essor et attire par le fait même une masse importante de population en quête d'un foyer et d'un revenu pour se nourrir. L'économie étant devenue

---

<sup>255</sup> E. P. Odum, *Écologie*, op. cit., p.146.

extrêmement florissante, les activités industrielles et commerciales intensives et l'immigration massive, la population urbaine connaît alors un accroissement extraordinairement rapide. Mais d'un point de vue écologique, une telle situation, bien que prospère, comporte un côté plus obscure: "À cette prodigieuse consommation d'énergie par la ville s'ajoute d'une part le besoin d'importantes entrées d'eau et d'autres matériaux, et d'autre part des sorties considérables d'eau polluée, de déchets solides, de polluants atmosphériques et de chaleur"<sup>256</sup>. Dans le cas présent, le quartier Saint-Pierre étant devenu surpeuplé et la ville en général devenue un écosystème beaucoup plus énergivore qu'auparavant, la production de déchets et d'eaux usées s'en est trouvée intensifiée à tel point que le système écologique de la ville en fut grandement perturbé.

Devant la situation de crises épidémiques perpétuelles, et surtout devant la peur de mourir, les occupants de la ville ont dû trouver des moyens pour contrôler ce fléau. Ainsi, règlements municipaux et évolution des moyens techniques d'assainissement sont autant de tentatives pour contrecarrer cette situation. Les vestiges de l'arrière-cour de l'îlot Hunt, en particulier les différents systèmes sanitaires, concrétisent ce changement dans l'attitude des occupants, qu'a rendu nécessaire l'urbanisation rapide de la ville. Ils concrétisent en quelque sorte une forme d'adaptation de l'être humain à l'environnement urbain, alors en état de choc devant une société de plus en plus productiviste. À la limite, ils pourraient être perçus comme un mécanisme de contrôle de l'écosystème<sup>257</sup>. Mais cette question est de l'ordre d'une tout autre problématique.

Cette transformation de l'arrière-cour s'inscrit dans ce contexte où la vie quotidienne est troublée par de grandes vagues épidémiques, l'entassement et l'insalubrité. À mesure que se transforme et s'améliore le système sanitaire de l'habitation de 1824, l'on y perçoit une volonté de vouloir corriger toujours davantage une situation où prédominent des

---

<sup>256</sup> *Ibid*, p.43.

<sup>257</sup> *Ibid*, p.222-223.

conditions hygiéniques déficientes. On y voit aussi une évolution dans la façon de percevoir le problème des déchets et des eaux usées.

Au cours de la première phase de transformation, l'aménagement des deux premiers systèmes de canalisations s'inscrit dans un contexte où le manque d'organisation face à l'augmentation rapide de la population urbaine, l'absence d'une vision d'ensemble des problèmes sociaux qui en découlent, de même que l'absence d'un plan d'ensemble d'assainissement de la ville, font en sorte que tout un chacun tente de s'organiser tant bien que mal pour améliorer ses propres conditions de vie. Au départ, par la construction du premier système privé d'assainissement à l'îlot Hunt, l'on note une volonté isolée de vouloir assainir le lieu d'habitation relié à la maison de 1824. Cette situation est tout à fait caractéristique de l'anarchie qui prévaut à Québec durant la première demi du XIXe siècle en matière d'hygiène publique. Ce système n'étant pas efficace, parce qu'il est déconnecté d'une vision plus générale du site et du problème de l'insalubrité urbaine, il en résulte que les eaux usées provenant du secteur ouest du site, où le niveau de sol est plus élevé, continuent tout de même à souiller l'arrière-cour de l'habitation de 1824. Dès lors, l'on commence à assister à un effort grandissant d'assainissement par la construction du second système de drainage (11C11), avec son embranchement drainant aussi le secteur ouest de l'arrière-cour, attenant cette fois à l'habitation voisine, celle-là construite vers 1815.

Durant la deuxième phase de transformation de la cour, qui couvre le troisième quart du XIXe siècle, cette volonté d'améliorer encore les conditions sanitaires de l'arrière-cour se manifeste une fois de plus à travers la construction du puisard (11A64/11C15/11C35/11B47) et de son propre système de drainage (16K300/16D203 et 11B50/11B55). Il s'agit là d'une nouvelle tentative, qui semble liée à une vision plus large du problème de l'insalubrité à l'îlot Hunt. D'après les dépôts archéologiques, la fonction de dépotoir et l'utilisation de ce nouveau système semblent dorénavant liées à encore plus d'occupants, englobant l'ensemble de l'occupation des édifices commerciaux et résidentiels de

la rue Saint-Antoine, de même que certains autres bâtiments secondaires donnant dans la cour intérieure et tenant lieu d'entrepôts, d'ateliers ou de boutiques d'artisans. Encore une fois, ce nouveau système est à l'image du contexte urbain où, à partir du milieu du XIXe siècle, les mesures pour palier aux problèmes d'épidémies de choléra et d'insalubrité publique commencent à se concrétiser plus sérieusement, par la construction du premier système d'aqueduc doublé d'un système d'égouts public, auquel est peut-être relié le système sanitaire de l'arrière-cour.

La troisième phase de transformation des vestiges quant à elle, s'intègre à plus grande échelle, à un plan d'ensemble d'assainissement de la ville. Elle semble aussi correspondre à l'ouverture de la rue Dalhousie, avec sa ligne de tramway, ainsi qu'à de nombreux travaux de réfections et de rénovations apportés aux habitations de la rue Saint-Antoine dans le but de créer de nouveaux logements. Ce phénomène de revitalisation n'est pas étranger à la nouvelle vocation touristique du quartier, où l'image d'une ville salubre et saine, du moins en apparence, est très importante pour attirer les touristes qui arrivent au port en bateaux à vapeurs. Mais bien que le puisard avec son système de canalisation soit abandonné vers 1875 pour les toilettes à chasse d'eau à l'intérieur même de l'habitation de 1824, des déchets continuent tout de même à être jetés dans la cour et ce probablement tant qu'il n'existe pas un système efficace de collecte des ordures à domicile. Ce phénomène, combiné à la présence de chevaux dans la cour au moins à partir de 1875, permet de penser que les conditions sanitaires de celle-ci laissent à désirer jusqu'aux premières décennies du XXe siècle.

Même si l'on peut voir dans cette évolution une volonté grandissante d'éloigner les déchets et les eaux usées du milieu de vie immédiat, il n'en reste pas moins que la persistance à jeter les déchets dans la cour tout au long du XIXe siècle témoigne de ce besoin légitime de se doter d'un lieu servant de dépotoir, dans ce contexte où les moyens efficaces pour transporter les ordures de tout un chacun à l'extérieur de la ville sont quasi absents. Les vestiges de l'arrière-cour de l'îlot Hunt

témoignent donc de cette fonction de dépotoir, liée au côté obscure de l'écosystème urbain, mais qui lui est cependant nécessaire. Bien que pratiquement absent aujourd'hui des cours de la ville, le problème du rejet des déchets persiste toujours. Ceux-ci sont toujours produits en aussi grand nombre sinon plus, mais ils sont acheminés dans d'immenses dépotoirs à l'extérieur des limites urbanisées ou bien, continuent à être jetés dans la rivière Saint-Charles et dans le fleuve Saint-Laurent par la voie des égouts municipaux.

## CONCLUSION

L'analyse des vestiges découverts lors de la troisième campagne de fouilles sur le site de l'îlot Hunt, nous a permis d'atteindre nos objectifs en ce sens que nous avons pu pousser plus loin l'interprétation des vestiges, plutôt que de nous limiter à une simple interprétation événementielle. La campagne de fouille de 1993 nous révéla une fois de plus le caractère défensif et portuaire du site par la présence du caisson de quai de Charles-Aubert de la Chesnaye construit en 1699 et transformé par la suite pour l'érection de la première batterie Dauphine entre 1707 et 1709. Mais l'analyse des données archéologiques de l'opération 11 a permis de souligner pour la première fois l'importance de l'occupation domestique sur le site, combinée aux occupations militaires, portuaires, commerciales et artisanales. En effet, les vestiges de l'arrière-cour d'une habitation occupée à partir de 1824 environ jusqu'en 1960, se sont avérés fort nombreux et complexes (fig.49). Par la reconstitution de l'évolution des vestiges de cette arrière-cour, nous voulions démontrer que ceux-ci témoignaient d'une adaptation de l'être humain aux changements de son environnement, soit celui de la ville de Québec au fil de son histoire. Notre hypothèse était que les vestiges de la cour concrétisaient une forme d'adaptation de l'être humain aux contraintes posées par son environnement urbain.

Dans un premier temps, l'analyse des données descriptives nous a permis de caractériser en gros l'ensemble des contextes archéologiques, de manière à émettre une première interprétation en termes d'événements à l'intérieur d'une séquence chronologique. Cette première séquence événementielle, qui constitue la trame de fond de notre recherche, nous a servi à dégager des périodes charnières à l'intérieur desquelles s'effectuaient les transformations organisationnelles et systémiques de cette arrière-cour. Cinq phases de transformations ont été identifiées à partir desquelles, par l'analyse contextuelle, nous avons reconstitué le fonctionnement de cette cour à la lumière de nos données historiques.

Notre objectif était de mettre en évidence les changements fonctionnels en mettant l'accent sur l'hygiène publique à Québec et sur les habitudes de rejets de déchets des occupants et utilisateurs de cette cour et ce, dans le but d'attribuer une signification à cette transformation.

Les vestiges de cette arrière-cour reposent sur d'épaisses couches de remblais datant du XVIIIe siècle et venant combler l'espace situé entre les deux batteries Dauphine. Ils correspondent en bonne partie à des bâtiments secondaires, ainsi qu'à différents aménagements sanitaires qui témoignent des conditions d'hygiène en milieu urbain. Au total, trois systèmes sanitaires différents furent identifiés, lesquels sont associés à la présence de deux bâtiments secondaires situés au fond de la cour.

Le premier système est constitué de deux caniveaux rudimentaires en bois (11C18 et 11C19; fig.27) aménagés durant le deuxième quart du XIXe siècle, pour desservir la maison construite en 1824 sur la rue Saint-Antoine. Ce système, qui permet l'évacuation d'eaux usées vers le sud et l'est du site en direction du fleuve, est rapidement abandonné pour être remplacé par un second système de canalisations plus perfectionné (11C11/11F4; fig.29). Enfin, ce dernier est remplacé vers le milieu du siècle par un troisième système à l'intérieur duquel s'intègre un grand puisard (11A64/11C15/11C35/11B43; fig.33), qui est peut-être relié à un égout de bois situé dans la rue Saint-Antoine.

Le puisard et son système de canalisations sont abandonnés définitivement peu avant 1875, pour faire place à un bâtiment secondaire au fond de la cour (fig.36). Ce dernier est rénové à plusieurs reprises, entre sa construction vers 1875 et sa démolition en 1960. Au cours de son occupation, il sert de bâtiment-bloc, abritant au moins une écurie et des espaces d'entreposage ou de rangement. Au fil de l'évolution de la cour, bon nombre de remblais de déchets sont déposés en alternance avec la construction de nouveaux planchers et passerelles à l'intérieur du bâtiment. Cette situation témoigne d'une part de l'importance de la cour en tant que dépotoir au cours de son occupation et, d'autre part,

de l'attention toute particulière que l'on portait au bâtiment.

Vers 1910, l'utilisation du cheval comme moyen de transport perdant du terrain au profit de celle de l'automobile, la fonction d'écurie du bâtiment secondaire commence à perdre son sens. De plus, la tendance à multiplier les espaces de location à l'intérieur des habitations déjà existantes, dans les quartiers ouvriers tout particulièrement, se matérialise alors par la conversion possible de l'écurie en logement de "fond de cour", selon l'expression de l'époque. Malgré cet appauvrissement visible de la population occupant le site, et le fait que les conditions d'hygiène des quartiers pauvres de la ville laissent encore à désirer à cette période, la fonction de dépotoir de la cour commence cependant à s'atténuer.

À partir des années 1930, la cour devient un lieu où la fonction d'entreposage liée à l'occupation domestique est prédominante. Mais le quartier tombant graduellement en désuétude, les maisons de la rue Saint-Antoine de même que leurs annexes finissent par être abandonnées puis démolies en 1960. Aujourd'hui, l'espace ayant servi jadis de cour aux habitations de la rue Saint-Antoine a complètement perdu son sens originel puisque, depuis 1970, il est réutilisé comme espace de stationnement pour les automobiles.

Dans une perspective synchronique, notre approche nous a permis de constater que chaque ensemble de vestiges représente un sous-système d'occupation reflétant d'une part le mode de vie et la mentalité de ses utilisateurs et d'autre part, à une plus grande échelle, le contexte urbain auquel il se rattache. Chaque phase de transformation témoigne des habitudes de rejets de ses occupants et de la situation qui prévaut à Québec en matière d'hygiène publique, en relation avec l'histoire économique et sociale de la ville.

Dans l'ensemble, ces vestiges s'intègrent à tout un système fonctionnel d'habitat urbain, lequel se transforme au gré de l'urbanisation. Il

paraît évident qu'au cours de sa transformation cette cour arrière doit assurer le bon fonctionnement de la vie domestique dans ce secteur de la ville où, à une certaine époque, d'importants problèmes sociaux comme l'entassement, la promiscuité, l'insalubrité et les épidémies dévastatrices ont des répercussions importantes, voire néfastes, sur la vie quotidienne des citadins. Dans une perspective diachronique, l'approche choisie nous a permis de démontrer que la transformation systémique de cette arrière-cour témoignait assez bien de l'évolution de l'ensemble de la ville en matière d'hygiène publique. Cette évolution s'effectue sur deux plans: celui de la technologie et celui des attitudes reliées à la mentalité urbaine.

Tout en s'ajustant aux différents changements de l'environnement urbain, aux découvertes technologiques et à l'évolution des moeurs, l'évolution structurale des vestiges de la cour reflète une volonté sans cesse renouvelée des occupants de vouloir améliorer leurs conditions de vie. D'un système sanitaire privé, ceux-ci se dotent graduellement d'un système collectif ou communautaire pour finalement se connecter à un système beaucoup plus vaste et efficace, soit le système public actuel. Cette transformation à long terme, qui s'effectue de façon très graduelle, se fait de concert avec les changements environnementaux qui affectent l'habitat urbain et témoignent certainement, en ce sens, d'une adaptation.

À plus grande échelle ce sont non seulement les habitudes de rejets et d'hygiène des habitants de l'îlot Hunt que l'on perçoit à travers ces systèmes sanitaires, mais aussi la situation portuaire de la ville en mutation. En effet, puisque c'est précisément de cette situation géographique en bordure du fleuve, où les immigrants débarquent en très grand nombre, que découlent les problèmes de surpopulation, d'entassement, d'insalubrité et d'épidémies dévastatrices, lesquels viennent à leur tour conditionner la façon d'occuper cette cour.

Cette adaptation est liée aussi à la sensibilisation grandissante de

l'opinion publique à l'égard de l'hygiène. Et l'on peut probablement y voir la naissance de nouvelles valeurs et la prise de conscience des effets néfastes d'un environnement insalubre et malodorant. Cette prise de conscience, bien que stimulée par le mouvement hygiéniste, les grandes épidémies et les règlements municipaux qui s'en suivent, prend sans doute sa source dans des sentiments humains plus profonds comme la peur de la maladie et de la mort.

Cette recherche nous a permis de constater toute l'importance du rôle des arrière-cours dans l'histoire de l'hygiène publique à Québec au XIXe siècle. Ainsi, avant que la ville ne prenne totalement en charge le problème de l'hygiène publique, les cours servent de palliatif au besoin légitime de se débarrasser de ses déchets et de ses eaux usées dans un lieu quelconque à portée de la main. Tout au long du XIXe siècle, les cours sont des lieux essentiels au fait d'habiter en ville. Leur rôle réside, entre autres, à servir de lieu d'aboutissement final des produits de consommation auxquels on ne reconnaît plus d'utilité. Ce rôle s'intègre à tout un cycle écologique basé sur le processus d'extraction de la matière première, de production, de consommation, puis de rejet. En ce sens, les cours du XIXe siècle constituent la fin de la trajectoire au fait de consommer et au fait de vivre en ville. Bien qu'insalubres, elles sont un mal nécessaire, puisqu'elles constituent l'envers de la brillante médaille économique de l'époque, la face cachée de la ville. L'arrière-cour de l'îlot Hunt plus particulièrement, en est un exemple éloquent.

Nous reconnaissons que cette approche écosystémique reste incomplète, puisque seuls les vestiges structuraux et la répartition du matériel dans l'espace ont été utilisés dans notre démarche. Pour compléter le tableau de la reconstitution complète des différents systèmes d'occupation, des analyses plus approfondies du matériel seraient requises. Notamment, une analyse détaillée des artefacts et des écofacts pourrait, par exemple, permettre de reconstituer avec plus de détails les habitudes de consommation ainsi que les modes de vie en rapport avec

l'univers domestique, commercial et artisanal des occupants du site. L'îlot Hunt est un site représentatif de l'évolution d'un volet très important de l'écosystème urbain au cours du XIXe siècle. En effet, puisqu'il s'intègre au coeur des activités portuaires de l'époque par lesquelles l'histoire de la ville de Québec prend une partie importante de son sens.

**BIBLIOGRAPHIE****Sources écrites****Archives de la Ville de Québec (A.V.Q.)**

Fonds de la Ville de Québec, Série Ressources financières.  
Rôles d'évaluation et d'imposition, de 1821 à 1916.

Fonds de la Ville de Québec, A.V.Q. B-344.12-1822, vol.1,  
p.38-39. Plan figuratif de la rue connue sous le nom de rue  
des Soeurs à prendre du niveau nord-est de la rue St-Pierre  
jusqu'au quais St-André et de là jusqu'au fleuve St-Laurent  
pour y faire construire un canal dans le centre de la rue.

**Annuaire**

Alfred Hawkins éd. *The Quebec directory and city and  
commercial registrar*, Montréal, 1847-48.

Annuaire Marcotte Ltée éd. *Annuaire de Québec métropolitain*,  
Québec, de 1955 à 1957.

Boulangier et Marcotte éd. *L'annuaire de Québec et Lévis*,  
Québec, de 1904 à 1915.

Cherrier and Kerwin éd. *Cherrier's directory of Quebec and  
Levis*, Québec, de 1871 à 1889.

Édouard Marcotte éd. *Québec adresses*, Québec, de 1916 à 1923.

G.H. Cherrier and P.M. Hamelin éd. *The Quebec directory*,  
Québec, de 1858 à 1871.

Marcotte, Arthur. *Québec et Lévis adresses*, Québec, Marcotte,  
de 1924 à 1939.

Marcotte éd. *Annuaire des adresses de Québec et Lévis*, Québec,  
de 1940 à 1947.

Marcotte éd. *Marcotte Québec et Lévis*, Québec, de 1947 à 1955.

R.L. Polk and Co., Ltd éd. *Annuaire Marcotte de Québec*,  
Québec, de 1958 à 1961.

Robert W.S. Mackay éd. *Mackay's Quebec directory*, Québec, 1850 et 1857.

S. McLaughlin éd. *McLaughlin's Quebec directory*, Québec, 1855.

T.L. Boulanger and Éd. Marcotte éd. *L'indicateur de Québec*, Québec, de 1889 à 1903.

### Études et ouvrages généraux

BALL, Norman. *Bâtir un pays, histoire des travaux publics au Canada*, (version française sous la dir. de Paul-André Linteau), Montréal, Boréal, 1988, 351 p.

BENOIT, Jean. "Grandeur et déclin de la construction navale à Québec", *Cap-aux-Diamants*, no 22, (été 1990), p.47-50.

BERNIER, Jacques. *La médecine au Québec, naissance et évolution d'une profession*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 207 p.

BERVIN, Georges. "De la cale à la cave", *Cap-aux-Diamants*, no 28, (hiver 1992), p.26-30.

BINFORD, Lewis R.. *Working at archaeology*, New York et Toronto, Academic Press, 1983, 463 p.

BINFORD, Sally R.. *New perspectives in archaeology*, Chicago, Aldine Pub. Co., 1968, 373 p.

BLISS, Michael. *Montréal au temps du grand Fléau, l'histoire de l'épidémie de 1885*, Montréal, Libre Expression, 1991, 351 p.

BOUCHETTE, Joseph. *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations des deux provinces avec les États Unis de l'Amérique*, Montréal, (réédition), Éditions Élisée, 1978, 664 p.

BROWN, Craig, WYNN, G. et al.. (Éd. française dirigée par Paul-André Linteau). *Histoire générale du Canada*, Montréal, Éditions du Boréal, 1988, 694 p.

BUREAU, René. "Le faubourg des années folles", *Cap-aux-Diamants*, vol.3, no 1, (printemps 1987), p.61-64.

CAMERON, Christiana et Jean TRUDEL. *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec, Éditions Garneau, 1976, 176 p.

CARDINAL, Pierre. "Des sites archéologiques urbains témoins de l'histoire du Vieux-Montréal", *Mémoires Vives*, nos 1-2, 1992, p.27-29.

- CHALOULT, Pierre. "À propos des Irlandais...", *Cap-aux-Diamants*, vol.3, no 1, (printemps 1987), p.13-15.
- COLLARD, Elisabeth. *19th Century, Pottery and Porcelain in Canada*, Kingston et Montréal, McGill Queen's University Press, 2e édition, 1984, 477 p.
- COPP, Terry. *The Anatomy of Poverty, the Conditions of the Working Class in Montréal, 1897-1929*, Toronto, McClelland and Stewart, 1974, 192 p.
- CORBIN, Alain. *Le miasme et la jonquille, l'odorat et l'imaginaire social, 18e-19e siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, 334 p.
- CORBIN, Régis et Rénald LESSARD. "Le choléra de 1832: un artisan témoigne", *Cap-aux-Diamants*, vol. 2, no 1, (Printemps 1986), p.38.
- COURBIN, Paul. *Qu'est-ce que l'archéologie?*, Paris, Payot, 1982, 238 p.
- DAGNEAU, Georges-Henri dir.. *La ville de Québec, histoire municipale IV-jusqu'à 1929*, Québec, La Société historique de Québec, (Cahiers d'Histoire, no 35), 1983, 246 p.
- DROLET, Antonio. *La ville de Québec, histoire municipale III. De l'incorporation à la Confédération (1833-1867)*, Québec, Société historique de Québec, (Cahiers d'histoire no 19), 1967, 143 p.
- DROLET, Antonio. *La ville de Québec, histoire municipale II. Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833)*, Québec, La Société historique de Québec, (Cahiers d'histoire no 17), 1965, 144 p.
- GEISMAR, Joan H. et Méta F. JONOWITZ éd. "Health, sanitation, and foodways in historical archaeology", *Historical Archaeology*, vol.27, no 2, 1993, p. 56-70.
- GIROUX, Raymond. "Sous la plume des visiteurs", *Cap-aux-Diamants*, vol.2, no 2, (été 1986), p.61-64.
- GUAY, Lorraine. "De l'ancien cimetière des Picotés à la rue Hamel", *Cap-aux-Diamants*, Québec, vol. 1, no 3, (automne 1985), p.24-26.
- GUÉRARD, François. *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Éditions Boréal, 1996, 123 p.
- GUERRAND, Roger-Henri. *Les lieux, histoire des commodités*, Paris, Éditions La Découverte, 1991, 206 p.
- HARE, John, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDEL. *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal et Musée canadien des civilisations, 1987, 399 p.

- HARRIS, E.C. *Principles of Archeological Stratigraphy*, Londres et New York, Acadmic Press, 1989, 170 p.
- HARVEY, Fernand. "Une porte d'entrée en Amérique, L'immigration à Québec au XIXe siècle", *Cap-aux-Diamants*, vol.2, no 2, (été 1986), p.43-45.
- HODDER, Ian. *Reading the past: current approaches to interpretation in archaeology*, Cambridge University Press, Cambridge, 1986, 194 p.
- HODDER, Ian. *The archaeology of contextual meanings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, 144 p.
- JONES, Olive R. *Les bouteilles à vin et à bière cylindriques anglaises, 1735-1850*, Ottawa, Direction des lieux et parcs historiques nationaux, Parcs Canada, 1986, 184 p.
- JONES, Olive et al. *Glossaire du verre de Parcs Canada*, Ottawa, Direction des lieux et parcs historiques nationaux, Parcs Canada, 1985, 185 p.
- L'ANGLAIS, Paul-Gaston. *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts*, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1994, 34 p.
- LASSERRE, Jean-Claude. *Le Saint-Laurent: grande porte d'Amérique*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1980, 753 p.
- LEMOINE, Réjean. "La grippe espagnole de 1818 à Québec", *Cap-aux-Diamants*, vol. 1, no 1, (printemps 1985), p.39.
- LÉONARD, Jacques. *Archives du corps, la santé au XIXe siècle*, Rennes, Ouest-France, 1986, 329 p.
- LEROI-GOURHAN, André. *Le geste et la parole (vol.1: Techniques et Langage, vol.2: La mémoire et les rythmes)*, Paris, Albin Michel, rééd. 1983, 323 p.
- LEROI-GOURHAN, André. *Évolution et techniques (vol.1: L'homme et la matière, vol.2: Milieux et techniques)*, Paris, Albin Michel, rééd. 1985, 285 p.
- MOSS, William. *Une archéologie du paysage urbain: la terrasse Dufferin à Québec*, Québec, Université Laval, CÉLAT, Collection Rapports et Mémoires de recherche, no 23, 1994, 175 p.
- MOUSSETTE, Marcel. *Le site du Palais de l'Intendant à Québec, genèse et structuration d'un lieu urbain*, Sillery, Septentrion, 1994, 229 p.
- MOUSSETTE, Marcel. "De la signification d'un lieu urbain: le site du Palais de l'Intendant à Québec", *Mémoires Vives*, no 5, 1993, p.4-13.

MOUSSETTE, Marcel. "L'objet perdu et retrouvé", *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XXe siècle, approches multidisciplinaires*, Jacques Mathieu dir., Québec, CÉLAT, Université Laval, Collection Cahiers du CÉLAT, no 5, p.121-136.

MOUSSETTE, Marcel. "L'objet archéologique, réceptacle et générateur de sens", *Paléo-Québec*, vol.3, 1995, p.3-16.

NOËL HUME, Ivor. *A Guide to Artifacts of Colonial America*, New York, Alfred A. Knopf, 1980, 331 p.

ODUM, Eugene P.. *Écologie: un lien entre les sciences naturelles et les sciences humaines*, trad. de l'anglais par Raymond Bergeron, Montréal, Éditions HRW, 1976, 254 p.

PARC CANADA, GROUPE DE RECHERCHE EN CULTURE MATÉRIELLE. *Matériaux des objets: répertoire de mots-clés*, Québec, Parc Canada, Manuscrit, 1982, 22 p.

PARC CANADA, GROUPE DE RECHERCHE EN CULTURE MATÉRIELLE. *Techniques, fonctions et usages des objets: répertoire de mots-clés*, Québec, Parc Canada, 1982, 29 p.

PICARD, François. *Les traces du passé*, Sillery, Dossier de Québec science, 1979, 205 p.

POTHIER, Louise dir. *L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures*, Montréal, Groupe PGV-Diffusion de l'archéologie, 1996, 84 p.

ROSS, Pierre. *La transformation du quartier Saint-Roch de Québec, 1921-1961, mémoire de maîtrise*, Québec, Université Laval, 1989, 141 p.

RUDEL, David-Thierry. "Les lendemains de la conquête, Québec à l'heure des britanniques (1765-1832)", *Cap-aux-Diamants*, vol.3, no 3, (automne 1987), p.21-24.

RUDEL, David-Thierry. *Québec, 1765-1832: l'évolution d'une ville coloniale*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1991, 304 p.

RUSSEL, Loris. *A Heritage of Light: Lamps and Lighting in the Early Canadian Home*, Toronto, University of Toronto Press, 1968, 451 p.

SAINT-PIERRE, Diane. "Quand Lévis menaçait Québec...", *Cap-aux-Diamants*, vol.3, no 3, (automne 1987), p.25-28.

SAUCIER, Roger. *L'hygiène à Québec sous le Régime français, mémoire de maîtrise*, Québec, Université Laval, 1958, 91 p.

SOUTH, Stanley. *Method and Theory in Historical Archaeology*, New York, Academic Press, 1977, 345 p.

SWANNACK, Jervis D. *Manuel de fouille archéologique*, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973, 81 p.

Université Laval, Faculté de médecine, Société médicale des hôpitaux universitaires de Québec, "L'épidémie de choléra de 1832 à Québec", *Laval médical*, vol.19, no 1, (mai 1954), p.706-707.

VÉRONNEAU, François. "Les eaux claires et les eaux usées à Montréal", *Mémoires Vives*, nos 1-2, 1992, p.19-2.

VIGARELLO, Georges. *Le sain et le malsain: santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, 399 p.

WHITE, Leslie A. *The science of culture: a study of man and civilization*, New York, Farrar Strauss & Giroux, 1949, 444 p.

#### **Ouvrages et études spécialisés**

BAIN, Alison. *Analyse des restes archéozoologiques de l'îlot Hunt (CeEt-110)*, dans la Basse-ville de Québec, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1997, rapport inédit déposé au Laboratoire d'archéologie historique, 19 p.

BOUCHARD, Pierre. *Le site de l'îlot Hunt à Québec (CeEt-110): rapport annuel d'activités, cinquième campagne de fouilles archéologiques*, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1997, 79 p.

BRISSON, Réal. *L'organisation sociale à Place-Royale (1820-1860)*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 69, 1990, 272 p.

BRISSON, Réal et Jacques MATHIEU. "Au rythme du port", *Cap-aux-Diamants*, vol.2, no 2, (été 1986), p. 19-22.

CAMPBELL, Anita. *Le Creamware*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 57, 1984, 292 p.

CLOUTIER, Céline. *De l'aisance à la pauvreté, étude d'une collection archéologique des ouvriers du quartier Saint-Roch à Québec au XIXe siècle*, Québec, Ville de Québec, CDÉU, Section du Design et du Patrimoine, 1997, 108 p.

CLOUTIER, Pierre. *îlot Hunt, cartes et plans*, Québec, Université Laval, CÉLAT, compilation inédite avec commentaires déposée au Laboratoire d'archéologie historique, 1991.

CLOUTIER, Pierre. *Îlot Hunt, chaîne des titres de propriété*, Québec, Université Laval, CÉLAT, dossier inédit déposé au Laboratoire d'archéologie historique, 1991.

CÔTÉ, Hélène. *Dossier biographique sur les occupants de l'îlot Hunt*, Québec, Université Laval, CÉLAT, document inédit déposé au Laboratoire d'archéologie historique, 1991.

CÔTÉ, Robert. "Jadis le port de Québec", *Cap-aux-Diamants*, no 22, (été 1990), p.51-53.

DUBÉ, Janic. *Le site de l'îlot Hunt à Québec (CeEt-110), rapport annuel d'activités, quatrième campagne de fouilles archéologiques (1994)*, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1995, 68 p.

DUCHARME, Pierre et Huguette PAIEMENT. *Étude de la population de Place-Royale, 1760-1820, synthèse*, Québec, Gouvernement du Québec, collection Patrimoines, Dossier no 84, 1993, 199 p.

GENÉT, Nicole. *La faïence de Place-Royale*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 45, 1996, 307 p.

GENÉT, Nicole et Camille LAPOINTE. *La porcelaine chinoise de Place-Royale*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 91, 1994, 193 p.

GODDEN, Geoffrey A. *Encyclopaedia of British Pottery and Porcelain Marks*, Londres, Barries & Jenkins, 1964, 765 p.

GODDEN, Geoffrey A. *The Handbook of British Pottery and Porcelain Marks*, Londres, Barries & Jenkins, 1968, 192 p.

GOYETTE, Manon. *Le site de l'îlot Hunt à Québec (CeEt-110), rapport annuel d'activités, troisième campagne de fouilles archéologiques (1993)*, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1994, 83 p.

GOYETTE, Manon. "Les objets d'éclairage de la collection Vallerand" *Mémoires Vives*, no 9, 1995, p.17-25.

GRUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL inc.. *La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860, synthèse*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 68, 1990, 360 p.

GRUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL inc.. *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 71, 1991, 408 p.

GRUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL inc.. *La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860, Annexe 1, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 68, 1990, 363 p.*

LE GROUPE HARCART. *Les îlots Bell et Hunt: inventaire archéologique, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 1989, 105 p.*

LAFLEUR, Claude. *La céramique institutionnelle du dépôt de la firme A.E. Vallerand, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, Département d'histoire, manuscrit inédit, 141 p.*

LAFRAMBOISE, Yves. *La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860, synthèse, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 70, 1991, 360 p.*

LAFRAMBOISE, Yves et Monique LA GRENADE-MEUNIER. *La fonction résidentielle à Place-Royale, 1760-1820, synthèse, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 75, 1991, 328 p.*

LAPOINTE, Camille et Richard LUEGER. *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place Royale, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 101, 1997, 243 p.*

L'ANGLAIS, Paul-Gaston. *Le site de l'îlot Hunt, rapport de la deuxième campagne de fouilles (1992), Québec, Université Laval, CÉLAT, 1998, Collection Cahiers d'archéologie, no 2, 184 p.*

L'ANGLAIS, Paul-Gaston. *La recherche archéologique en milieu urbain: d'une archéologie dans la ville vers une archéologie de la ville, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1994, 65 p.*

LA ROCHE, Daniel. *L'îlot Saint-Nicolas, rapport de fouilles et de surveillance archéologiques, phase 2, Québec, Laurent Gagnon inc., 1987, 52 p.*

LECLERC, Myriam. *Le site de l'îlot Hunt, première campagne de fouilles (1991), rapport annuel d'activités, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1992, 50 p.*

LECLERC, Myriam. *Appropriation de l'espace et urbanisation d'un site de la basse ville de Québec, rapport de la première campagne de fouilles à l'îlot Hunt (1991), Québec, Université Laval, CÉLAT, 1998, Collection Cahiers d'archéologie, no 1, 147 p.*

LÉONIDOFF, Georges-Pierre. *Inventaire des bâtiments secondaires du Vieux-Québec, Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division de Vieux-Québec et du Patrimoine, 1988, 248 p.*

LES RECHERCHES ARKHIS. *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859, Annexe 2*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers no 66, 1990, 284 p.

LES RECHERCHES ARKHIS. *Les modes de vies de Place-Royale 1820-1859, synthèse*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 66, 1990, 315 p.

POULIN, Pierre. "Rue Saint-Pierre, de la finance à la culture", *Cap-aux-Diamants*, Vol. 1, no 1, (printemps 1985), p.35-37.

ROULEAU, Serge et al. *Interventions ponctuelles, rapport de surveillance archéologique, 1991*, Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 1991, 259 p.

ROYER, Martin. *La poterie Bell (Site CeEt-23), fouilles exploratoires*, Québec, Le groupe de recherche en céramologie québécoise, 1992, 37 p.

SAVARD, Mario et Pierre DROUIN. *Les pipes à fumer de Place-Royale*, Québec, Gouvernement du Québec, Collection Patrimoines, Dossier no 67, 1990, 408 p.

SIMONEAU, Daniel. *Évaluation préliminaire du potentiel archéologique du site de l'îlot Hunt*, Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division de Vieux-Québec et du Patrimoine, 1987, 71 p.

SIMONEAU, îlot Hunt, *fouilles archéologiques*, Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 1991, 257 p.

SIMONEAU, Daniel et Serge Rouleau. *Rapport de surveillance archéologiques, rues Sault-aux-Matelots, Saint-Jacques, Saint-Antoine*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Section du Design et du Patrimoine, 1988, 433 p.

SUSSMAN, Lynne. *Le motif du blé: une étude illustrée*, Ottawa, Direction des lieux et parcs historiques nationaux, Parcs Canada, 1985, 91 p.

SWITZER, Ronald R. *The Bertrand Bottles, A Study of 19th-Century Glass And Ceramic Containers*, Washington, National Park Service U.S. Department of the interior, 1974, 100 p.

WOODHEAD, E.I. et al. *Appareils d'éclairage, collection de référence nationale*, Parcs Canada, Ottawa, Direction des lieux et parcs historiques nationaux, Parcs Canada, 1984, 103 p.

**ANNEXE A**

**Tableau 1**  
**CeEt-110, Séquence événementielle de l'opération 11**

**1699-1815: la période d'occupations militaire et commerciale prédominantes**

1. Construction d'un caisson de quai (11A 100 phase a) en 1699.
2. Construction de la première batterie Dauphine (11A 100 phase b) de 1707 à 1709.
3. Remblais (11A63, 11A61, 11A57, 11A39, 11A38, 11A37, 11A35, 11A22, 11A24, 11A60, 11B41, 11B45, 11C5, 11C7, 11C22, 11C28) déposés devant la première batterie Dauphine et associés à la construction de la deuxième batterie entre 1745 et 1755.

**1815-1824: la période préliminaire à l'occupation de la cour**

4. Nivellement de la surface du sol (11C30) derrière la deuxième batterie durant le quatrième quart du XVIIIe siècle.
5. Construction et utilisation d'une fosse à déchets (11A95) vers la fin du premier quart du XIXe siècle.

**1824-1855: la période de choc et des premiers balbutiements d'un système sanitaire organisé**

6. Remblai de sable (11C24, 11B26, 11B51) et nivellement de la pente derrière la seconde batterie vers 1822.
7. Aménagement de deux premiers caniveaux (11C18 et 11C19) vers la fin du premier quart ou au début du deuxième quart du XIXe siècle:
  - a) creusement de deux tranchées,
  - b) dépôt d'un lit de pose (11C27),
  - c) construction de deux caniveaux en bois.
8. Correction de la direction du caniveau 11C19 (11C25):
  - a) creusement d'une tranchée,
  - b) installation d'une planche de bois dans le fond du drain.
9. Utilisation et abandon des caniveaux 11C18 et 11C19 durant le deuxième quart du XIXe siècle (11C16 et 11C17).
10. Aménagement d'un troisième caniveau (11C11/11F4) vers le milieu du XIXe siècle:
  - a) creusement d'une tranchée dans le sol,
  - b) construction d'un deuxième caniveau en bois.

**1855-1875: solidarité et consolidation, les débuts de la collectivisation du système sanitaire**

11. Construction d'un premier bâtiment secondaire vers 1845.
12. Construction d'un puisard, entre 1855 et 1860:
  - a) creusement d'une fosse,
  - b) étançonnement de la fosse au moyen de piquets et de planches de bois (11A64, 11C15, 11C35, 11B47),
  - c) construction d'une passerelle (11B49),
  - d) construction d'une trappe (11B36/11B43),
  - e) aménagement d'un caniveau d'acheminement,
  - f) aménagement d'un drain d'évacuation couvert (11B50, 11B55).
13. Utilisation et abandon partiel du puisard (11B57) entre 1855 et 1860 environ.
14. Occupation de la cour durant le troisième quart du XIXe siècle et abandon définitif du caniveau 11C11/11F4 vers 1860:
  - a) rejet de déchets sur la surface de la cour (11C9/11C12/11F2, 11C5),
  - b) remblai dans le caniveau 11C11 (11C8/11F3).
15. Deuxième utilisation et abandon partiel du puisard au cours des années 1860: remblai 11C31/11C33.
16. Troisième utilisation et abandon du puisard (caisson est) ainsi qu'abandon de son drain d'évacuation entre 1860 et 1875:
  - a) remblai dans le puisard (11B46/11B51),
  - b) remblai dans son drain d'évacuation (11B53).
17. Quatrième utilisation et abandon du puisard (coin sud-ouest du caisson ouest) entre 1870 environ et 1875: remblai 11A41/11A42.
18. Enfoncement de la passerelle 11B49 et de la trappe 11B36/11B43; abandon final du puisard (11B42, 11B44) peu avant 1875.
19. Démolition d'un ou plusieurs bâtiments secondaires peu avant 1875 (11A28, 11A31, 11A49, 11B9).

**1875-1910: la disparition apparente du système sanitaire de la cour**

20. Construction d'un hangar-écurie vers 1875:
  - a) nettoyage de la cour,
  - b) creusement de tranchées de fondation dans le sol de remblai,
  - c) construction de piliers de soutènement (11A110, 11A120 dans le puisard, 11A130, 11B8 et 11B27),
  - d) remplissage des tranchées autour des piliers (11A21/11A32, 11A33/11A36/11A56/11A58, 11B33),
  - e) construction d'une passerelle de bois (11B39).

21. Aménagement d'une canalisation (11A40/11B54) à l'intérieur du hangar-écurie vers 1875.
22. Occupation durant le dernier quart du XIXe siècle (11C4 et 11C5): rejet de déchets sur la surface de la cour.
23. Remblais de déchets dans la canalisation à l'intérieur du hangar-écurie durant le dernier quart du XIXe siècle (11A34, 11B21, 11B37).
24. Remblai de déchets à l'extérieur du hangar-écurie durant le dernier quart du XIXe siècle (11C13/11C29).
25. Enfoncement de la passerelle 11B39.
26. Remblai au dessus de la passerelle enfoncée 11B39 (11B40, 11B38, 11B52).
27. Construction d'une autre passerelle (11B28/11B29/11B31).
28. Remblai à l'extérieur du hangar-écurie à la fin du XIXe siècle (11C10).
29. Enfoncement de la passerelle 11B28/11B29/11B31.
30. Abandon et remblais à l'intérieur du bâtiment vers la fin du XIXe siècle ou le début du XXe siècle (11A23, 11D7, 11B16, 11B19, 11B48, 11B20, 11B32).

**1910-1930: la nouvelle fonction résidentielle de l'arrière-cour**

31. Construction d'un troisième bâtiment secondaire ou rénovation de celui de 1875, durant le premier quart du XXe siècle:
  - a) pose d'une poutre au-dessus du remplissage 11A23 et du pilier 11A120 (11A18/11D19/11E7),
  - b) aménagement d'un seuil en bois revêtu de tôle (11D9,11E7, 11D15/11D18),
  - c) construction d'un plancher de bois (11A2, 11A11, 11A12, 11A13, 11A14, 11A29, 11A48, 11B15, 11B17, 11B18, 11B25, 11B34, 11D14, 11D17),
  - d) construction d'un mur de briques liées par du mortier, revêtu de bois et de tôle (11A8,11A45/11B1, 11A7/11A50/11B11, 11A25,/11A59/11B10),
  - e) aménagement d'une gouttière avec de la tôle (11A17/11D4) et d'un piquet de bois (11C34).
32. Occupation de la cour et remblais de cendres successifs de la fin du XIXe siècle jusque vers 1930 environ:
  - a) utilisation de la surface du caisson ouest du puisard comme cendrière (11A27, 11C5, 11C6),
  - b) occupation de la surface de la cour (11C5, 11C4).

33. Occupation et affaissement du plancher de bois au-dessus de l'emplacement du puisard, entre 1910 et 1960:
- a) affaissement du plancher au-dessus de la fosse,
  - b) remblai au-dessus de la partie affaissée du plancher (11A10, 11B14, 11D11, 11D12).

**1930-1960: assainissement de la cour et multiplication des hangars**

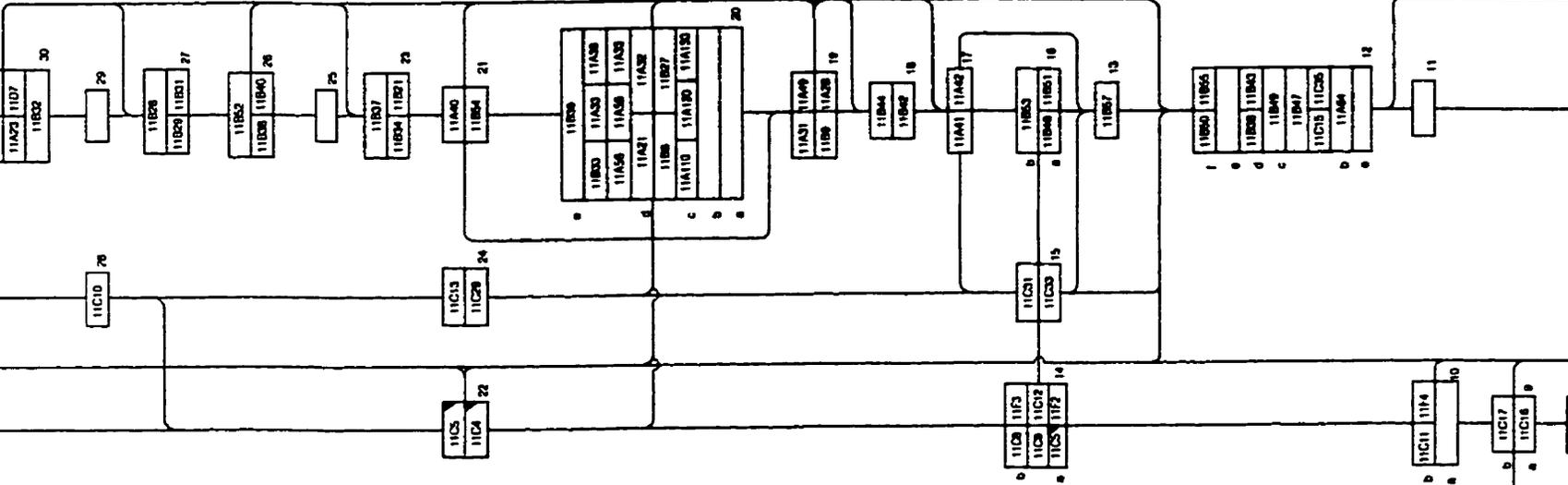
34. Rénovation du bâtiment secondaire entre 1910 et 1960:
- a) création d'une division (11B13c) et de deux petits hangars,
  - b) réparation de la section affaissée du plancher (11E5, 11D13, 11B13a, 11B13b).

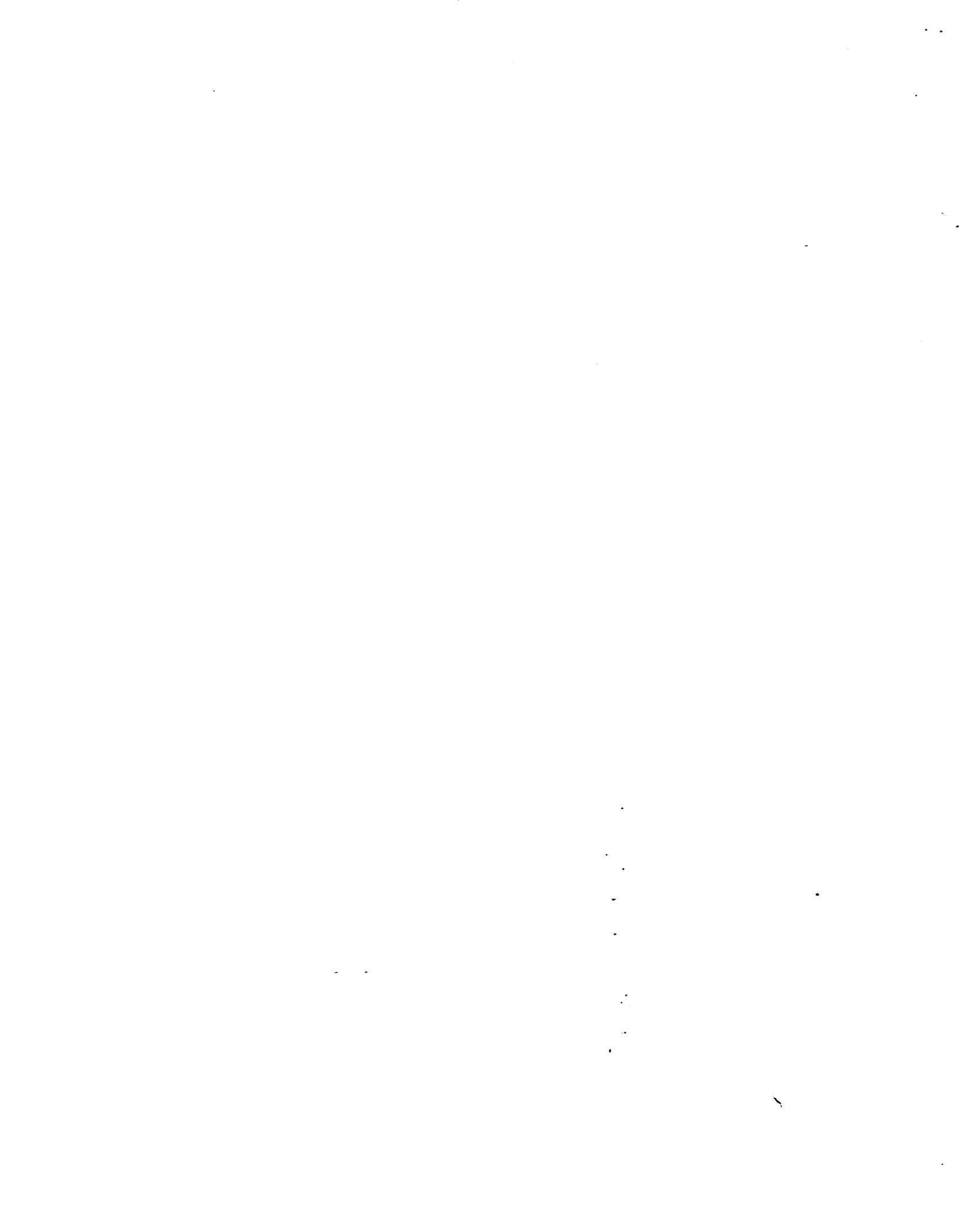
**1960-1970: abandon des habitations de la rue Saint-Antoine**

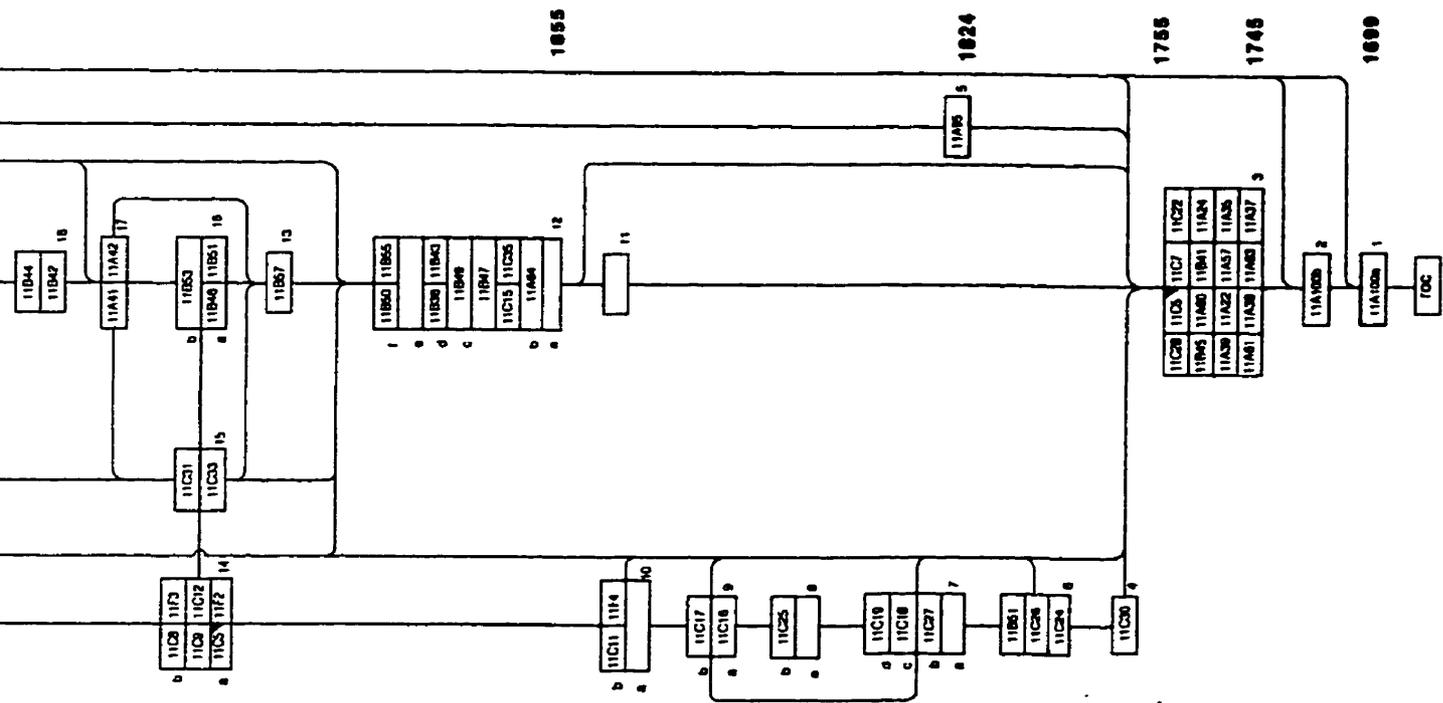
35. Démolition du bâtiment secondaire en 1960 (11A6, 11B2, 11B3, 11B5, 11B6, 11B12, 11B13c, 11C2, 11D5).
36. Arasement des niveaux supérieurs de la cour et des débris de démolition vers 1960.
37. Remblai de cendres vers 1960 (11A3, 11A9, 11C1, 11B4).
38. Occupation du terrain durant les années soixante (11B3, 11D1, 11E1).
39. Aménagement d'un stationnement vers 1970 (11A1, 11A99, 11B99, 11C99, 11X99).











1055

1024

1755

1745

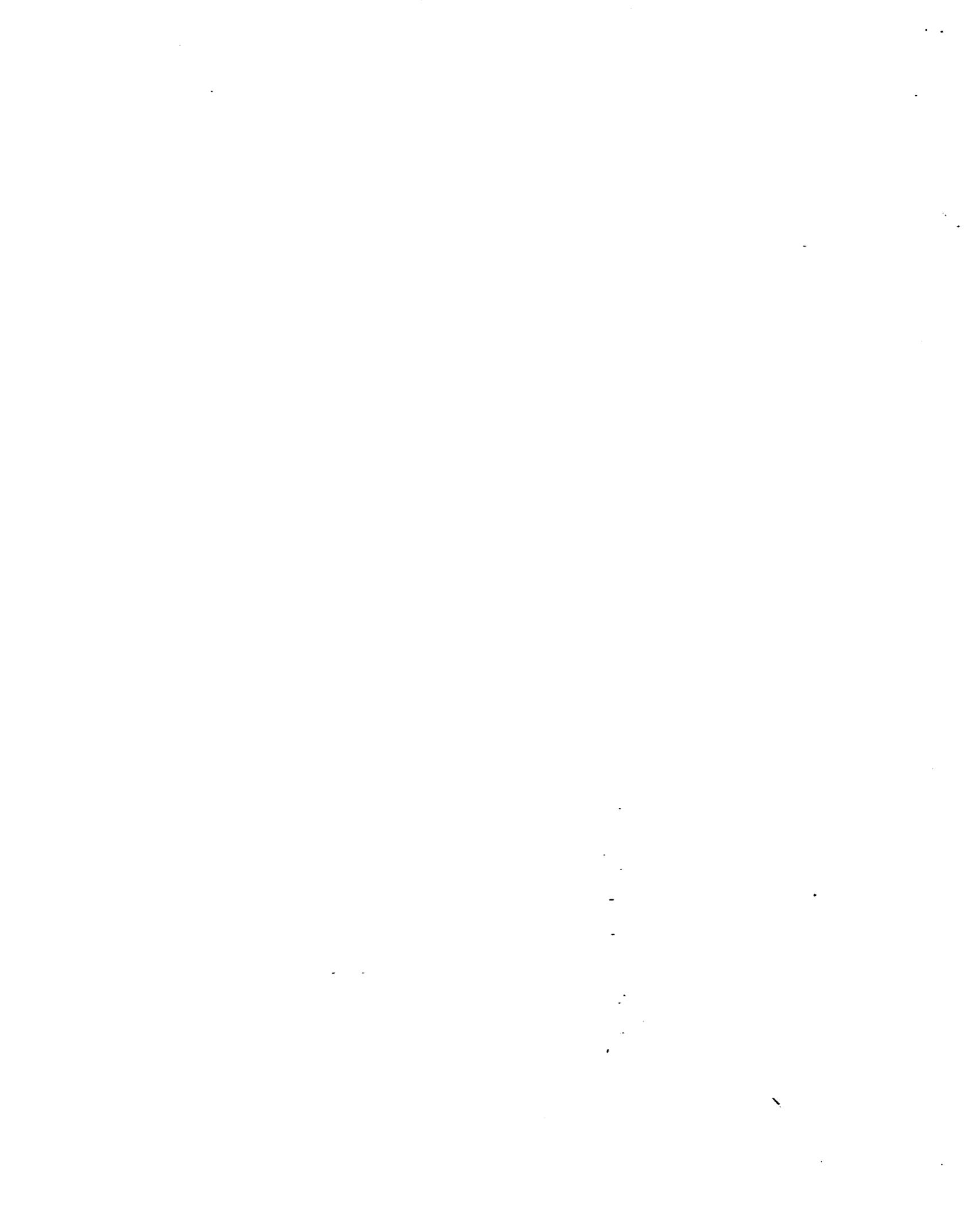
1000

11B44  
11B42  
11A41  
11A42  
11B53  
11B46  
11B51  
11B57  
11C21  
11C12  
11C13  
11C14  
11C17  
11C18  
11C25  
11C19  
11C18  
11C27  
11B61  
11C28  
11C29  
11C30

11B50  
11B55  
11B58  
11B43  
11B48  
11B47  
11C15  
11C26  
11A44

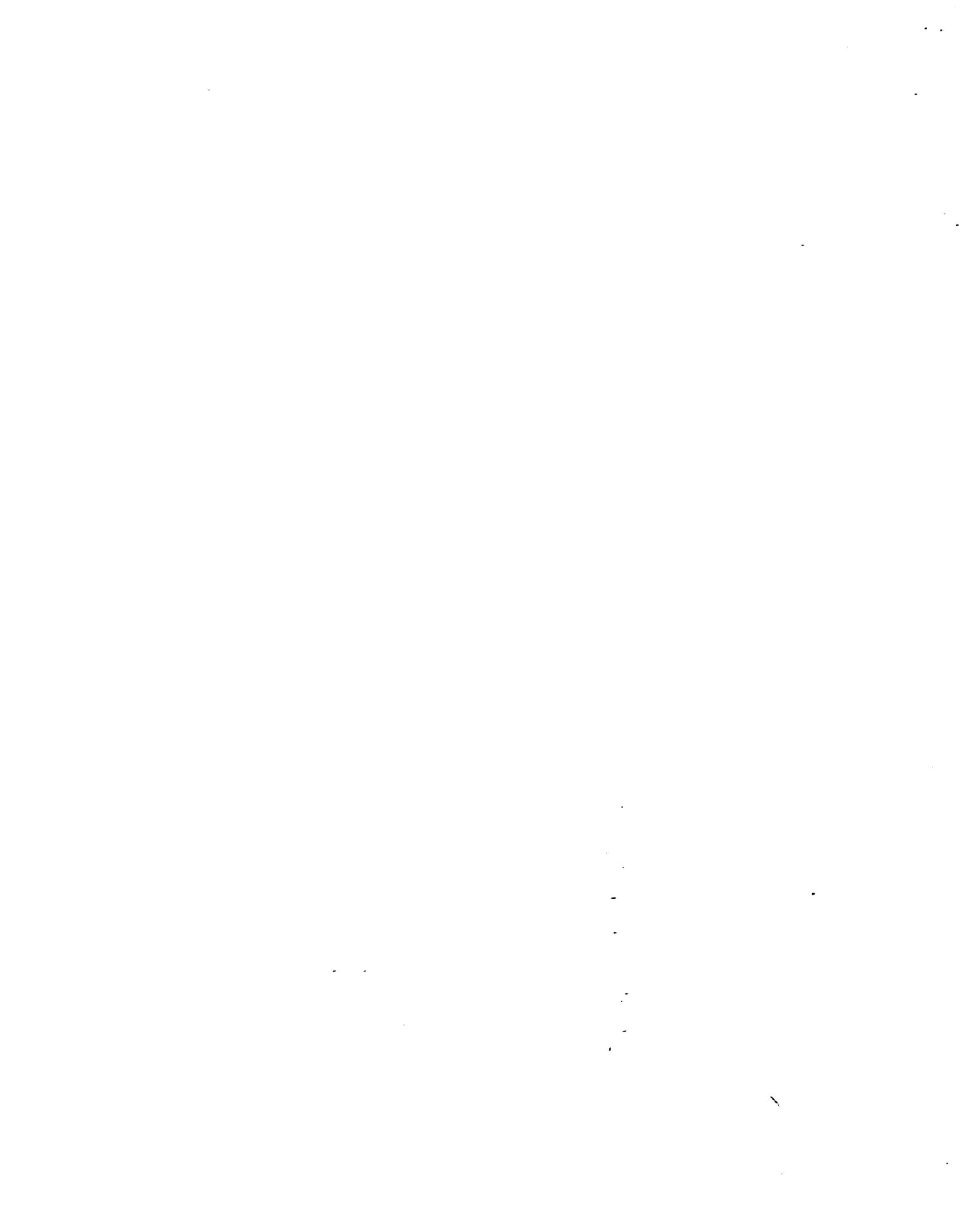
11C28  
11C5  
11C7  
11C22  
11B45  
11A40  
11B41  
11A24  
11A39  
11A22  
11A57  
11A26  
11A81  
11A38  
11A43  
11A43  
11A27

11A1008  
11A1006  
70C



**ANNEXE B**





Pastèque	0	0	1	0	1
Porcelaine catherine	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Porcelaine fine européenne	0	0	1	0	1
Porcelaine fine orientale	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Porcelaine fine orientale	0	2	18	1	20
Porcelaine fine orientale	0,00%	0,07%	0,81%	0,21%	0,47%
Porcelaine fine orientale	0	2	7	0	9
Porcelaine fine orientale	0,00%	0,28%	0,27%	0,00%	0,21%
Porcelaine fine orientale	1	0	0	0	1
Porcelaine fine orientale	1,22%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune avec engobe et vernis de l'Angleterre du Nord Est	0	2	7	0	4
Terre cuite commune avec engobe et vernis de l'Angleterre du Nord Est	0,00%	0,28%	0,06%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune avec engobe et vernis de la Belgique	0	3	5	0	8
Terre cuite commune avec engobe et vernis de la Belgique	0,00%	0,17%	0,16%	0,00%	0,10%
Terre cuite commune avec engobe et vernis de la France (engobe blanc)	0	1	0	0	1
Terre cuite commune avec engobe et vernis de la France (engobe blanc)	0,00%	0,19%	0,00%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune avec engobe et vernis de la France (engobe blanc)	0	1	3	0	4
Terre cuite commune avec engobe et vernis de la France (engobe blanc)	0,00%	0,19%	0,10%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune vernissée de la France	1	6	14	7	27
Terre cuite commune vernissée de la France	1,22%	1,16%	0,50%	0,21%	0,21%
Terre cuite commune vernissée de la France	0	1	0	0	1
Terre cuite commune vernissée de la France	0,00%	0,19%	0,00%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune vernissée de la France	0	1	1	0	2
Terre cuite commune vernissée de la France	0,00%	0,19%	0,00%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune vernissée de la France	0	0	1	0	1
Terre cuite commune vernissée de la France	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune vernissée de la France	0	2	0	0	2
Terre cuite commune vernissée de la France	0,00%	0,28%	0,00%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune vernissée de la France	0	2	15	0	17
Terre cuite commune vernissée de la France	0,00%	0,17%	0,48%	0,00%	0,13%
Terre cuite fine	0	0	0	12	12
Terre cuite fine	0,00%	0,00%	0,00%	2,48%	0,20%
Terre cuite fine à engobe	2	21	72	18	112
Terre cuite fine à engobe	2,62%	0,21%	2,62%	0,21%	2,10%
Terre cuite fine à engobe	0	0	4	1	5
Terre cuite fine avec engobe et vernis de la Belgique	0,00%	0,00%	0,12%	0,21%	0,12%
Terre cuite fine avec engobe et vernis de la Belgique	0	2	4	0	6
Terre cuite fine avec engobe et vernis de la Belgique	0,00%	0,28%	0,12%	0,00%	0,14%
Terre cuite fine avec engobe et vernis de la Belgique	0	0	3	1	4
Terre cuite fine avec engobe et vernis de la Belgique	0,00%	0,00%	0,10%	0,21%	0,00%
Terre cuite fine vernissée	0	0	0	0	0
Terre cuite fine vernissée	0,00%	0,28%	0,10%	0,00%	0,10%
Terre cuite fine vernissée	7	29	34	33	112
Terre cuite fine vernissée	0,21%	0,22%	10,00%	0,00%	0,20%
Terre cuite fine vernissée	0	0	50	3	53
Terre cuite fine vernissée	0,00%	0,00%	1,64%	0,62%	1,24%
Terre cuite fine vernissée	0	0	2	0	2
Terre cuite fine vernissée	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Terre cuite fine vernissée	0	0	0	0	0
Terre cuite fine vernissée	1,22%	0,00%	0,10%	0,00%	0,17%
Terre cuite fine vernissée	0	1	0	0	1
Terre cuite commune non vernissée	0,00%	0,19%	0,00%	0,00%	0,00%
Terre cuite commune non vernissée	0	2	10	4	24
Terre cuite commune non vernissée	0,00%	0,28%	0,17%	0,00%	0,17%
Verre	0	0	1	0	1
Verre	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Verre incolore	0	0	43	0	43
Verre incolore	0,00%	0,19%	1,64%	1,74%	1,22%
Verre incolore	7	47	161	20	234
Verre incolore	0,21%	0,27%	5,13%	0,12%	5,96%
Verre incolore	0	18	112	0	130
Verre incolore	0,00%	0,00%	2,67%	1,18%	2,84%
Verre incolore au plomb-Verre incolore transparent	0	0	1	0	1
Verre incolore au plomb-Verre incolore transparent	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Verre incolore sans plomb	0	0	22	12	34
Verre incolore sans plomb	0,00%	0,00%	0,00%	2,10%	0,00%
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	0	0	0	1	1
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	0,00%	0,00%	0,00%	0,21%	0,00%
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	0	0	0	0	0
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	0,00%	0,00%	0,10%	0,00%	0,14%
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	2	11	62	136	211
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	2,62%	2,10%	20,12%	28,10%	18,40%
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	0	0	1	0	1
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	22	168	617	122	1229
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	22,11%	22,98%	20,21%	24,21%	22,21%
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	0	0	0	0	0
Verre incolore sans plomb-Verre incolore transparent	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total Verre HBL FRA01	78	624	2122	484	4222
Total Verre HBL FRA01	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

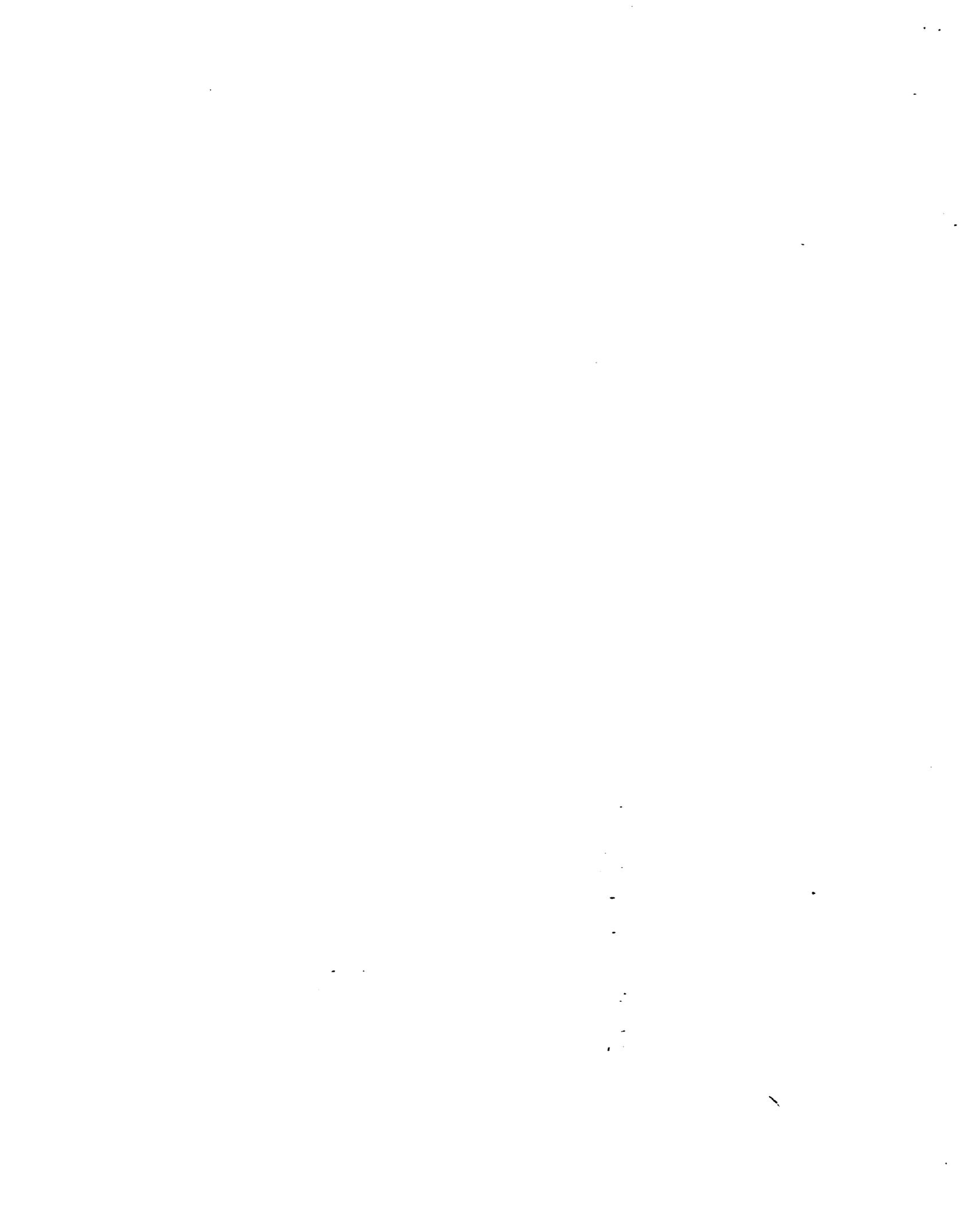
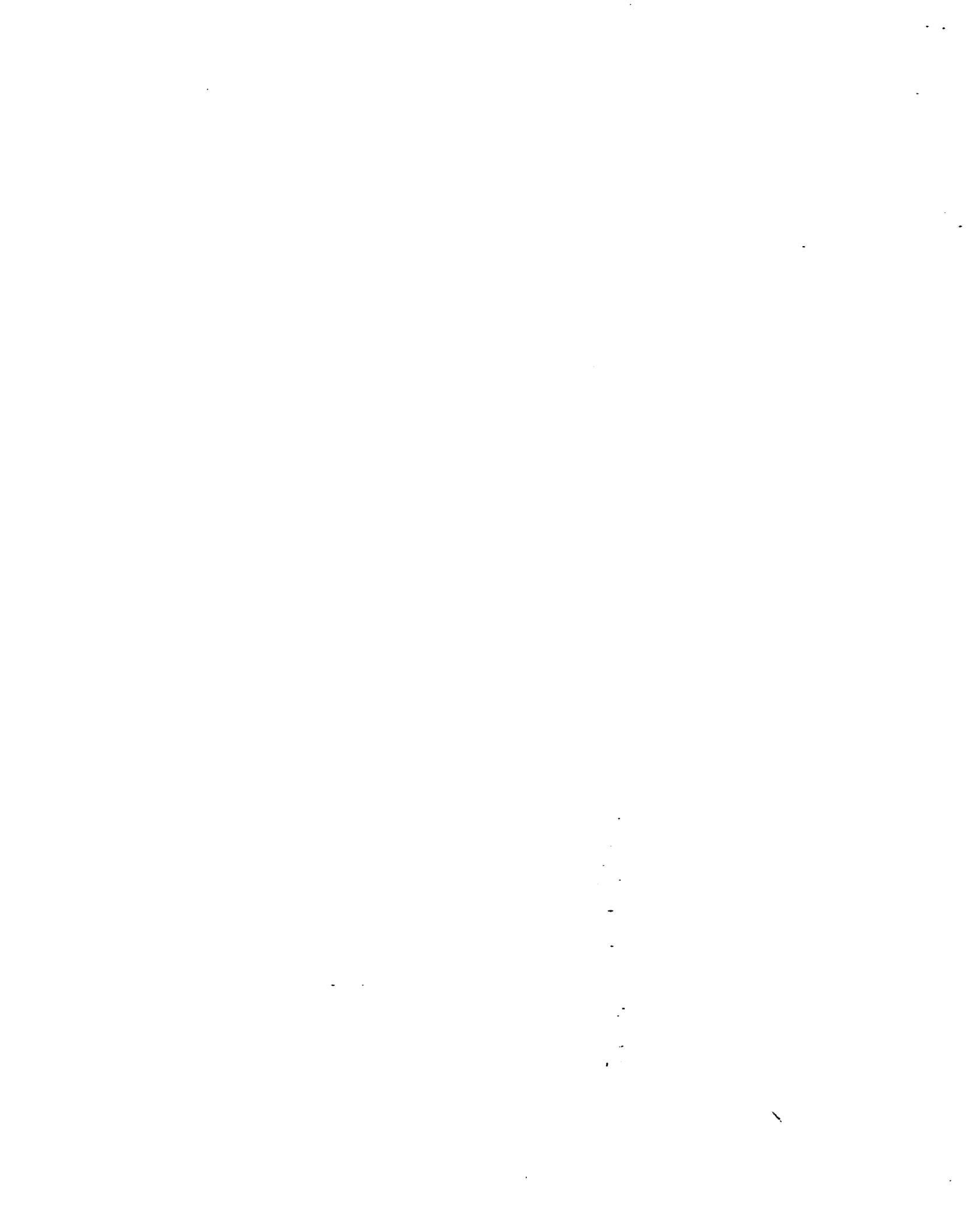
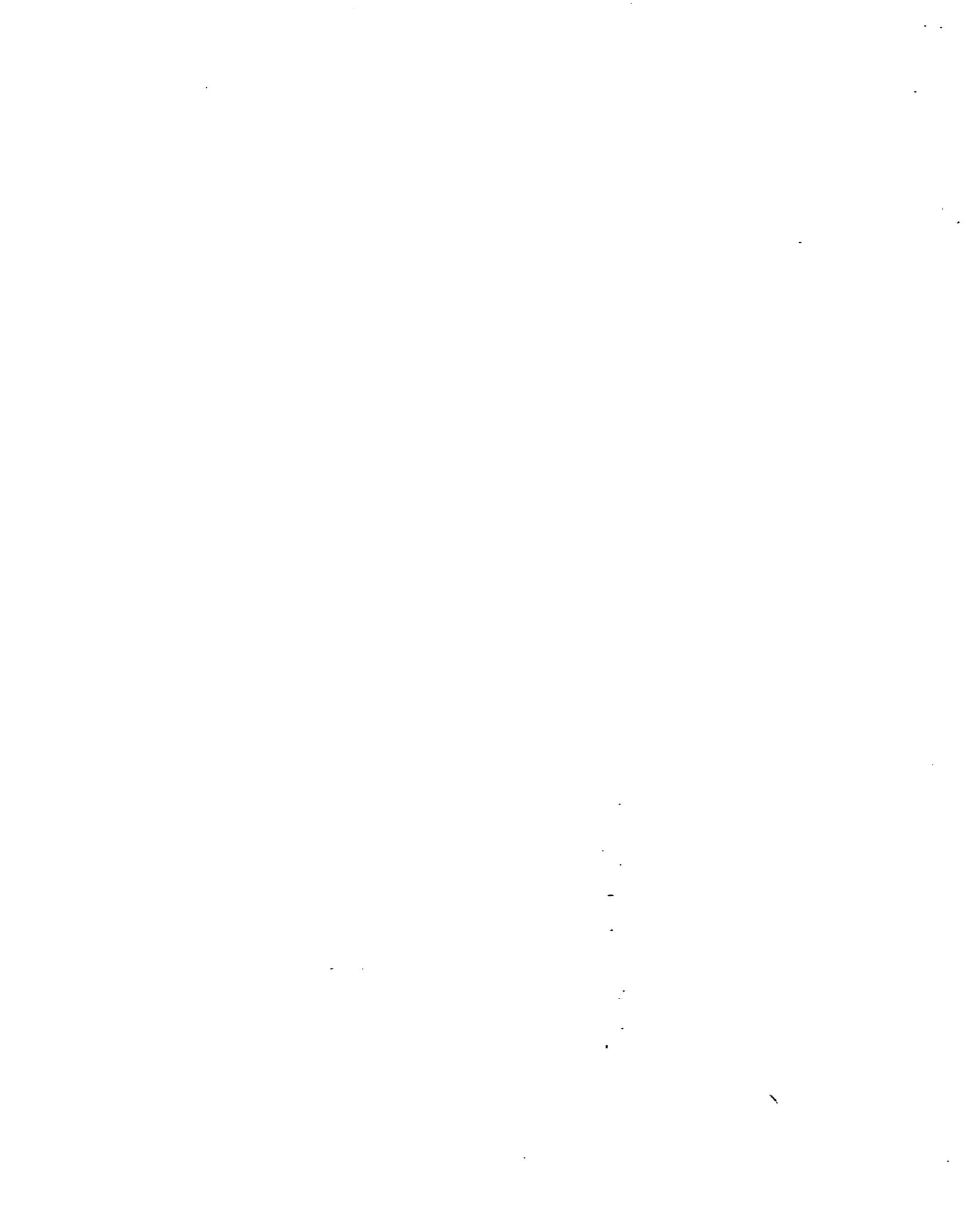


TABLEAU 4  
Tableau synoptique des abréviations et des sociétés associées  
au puitsard et à son drain d'évacuation

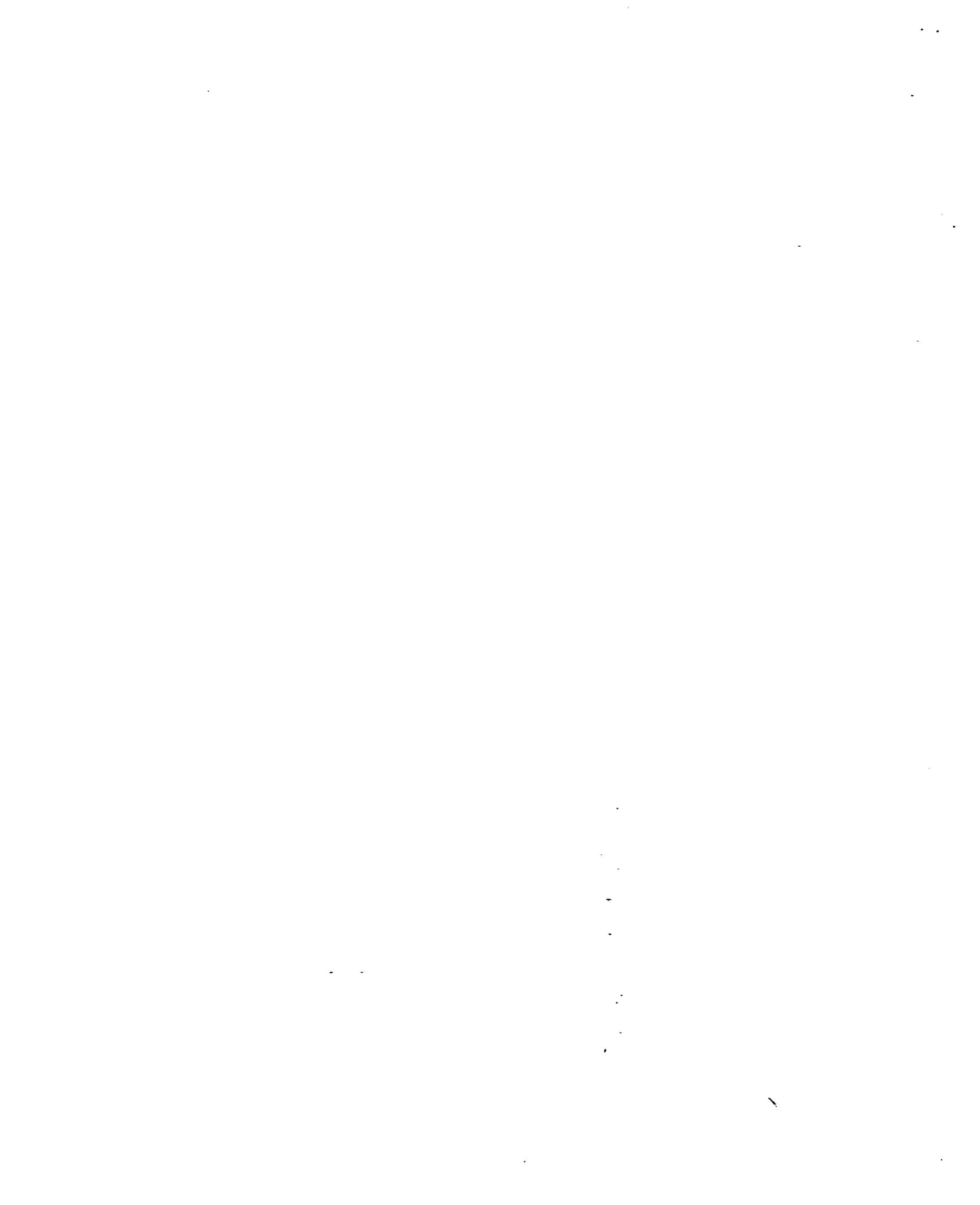
Abbréviation	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	



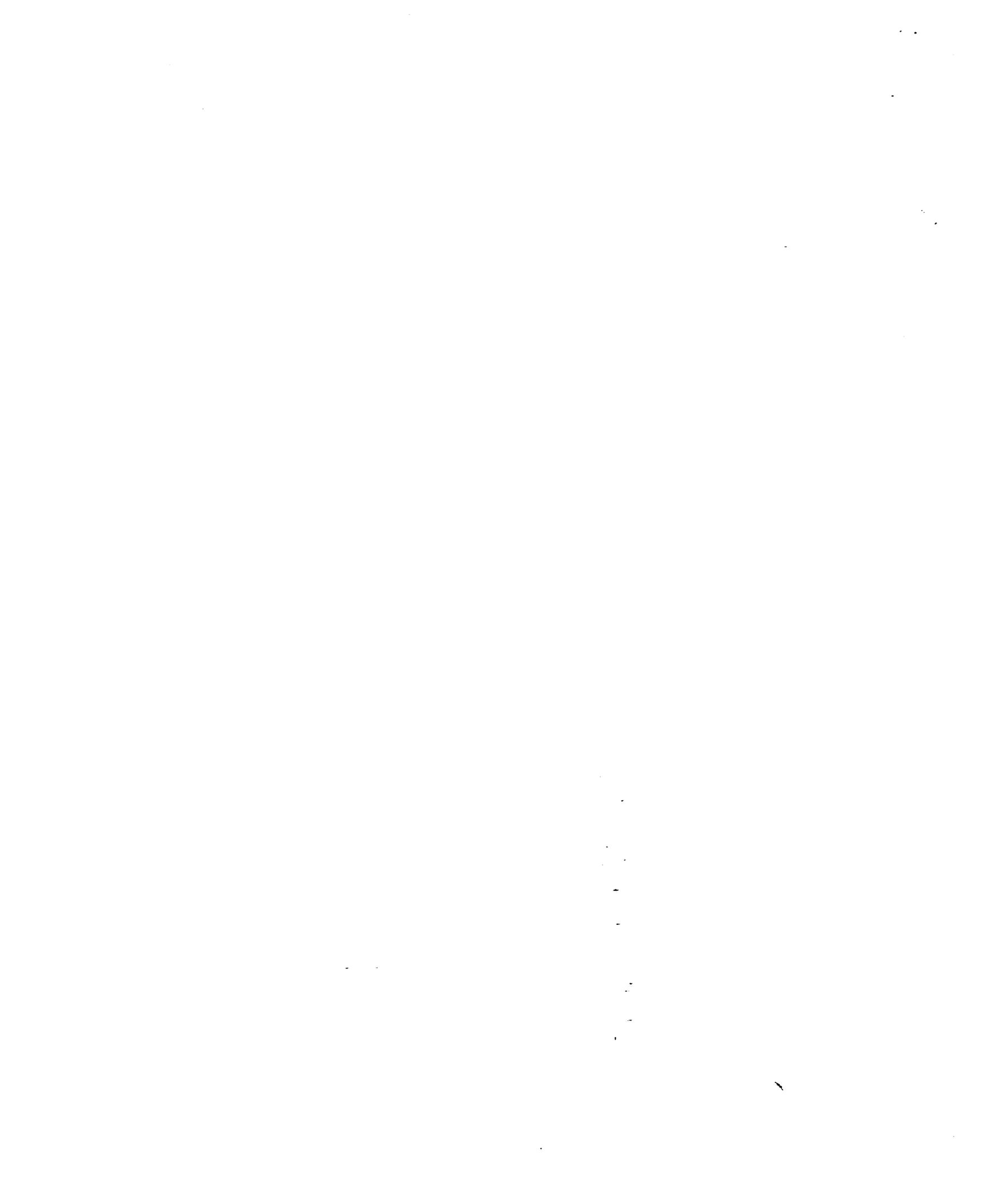




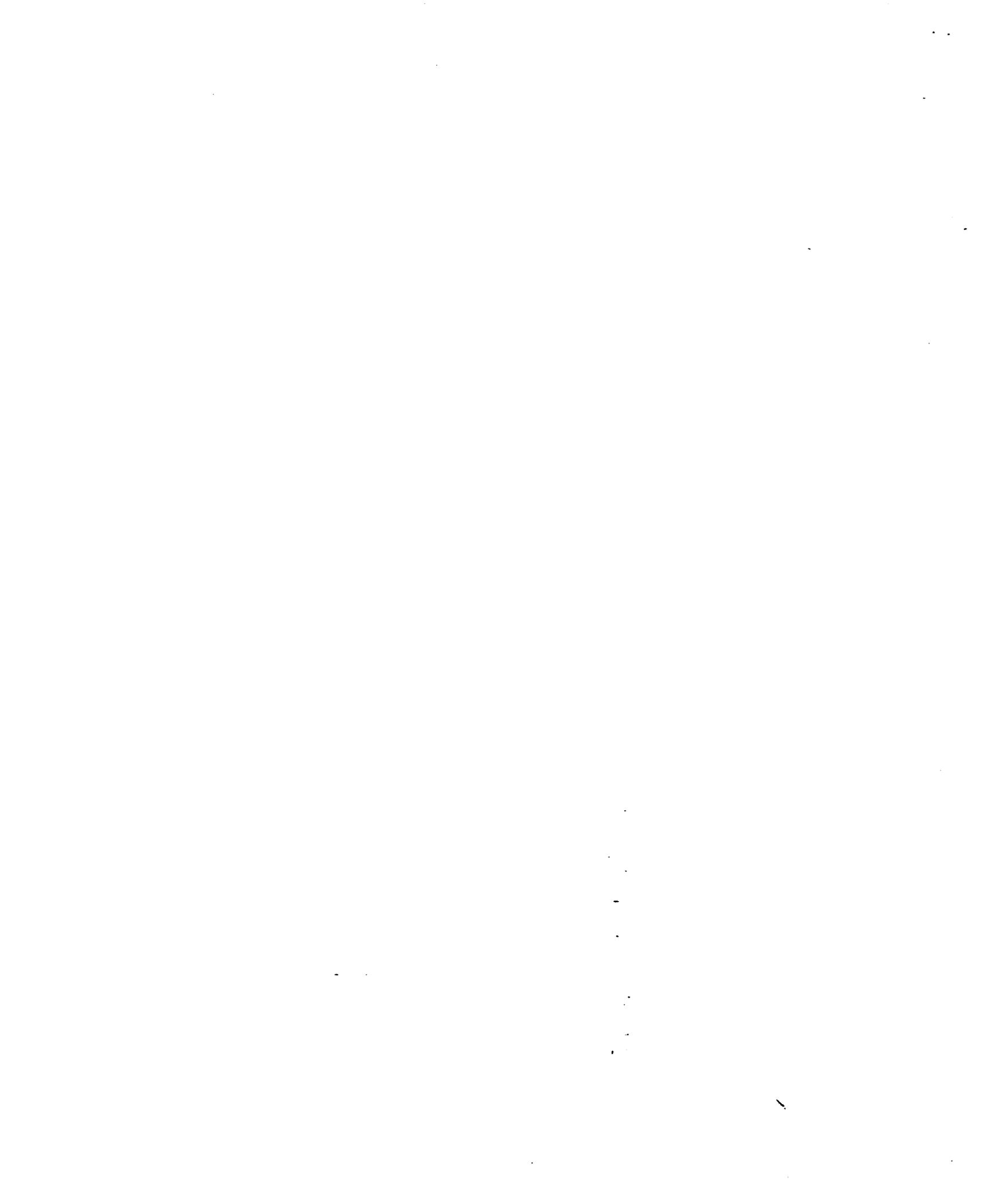




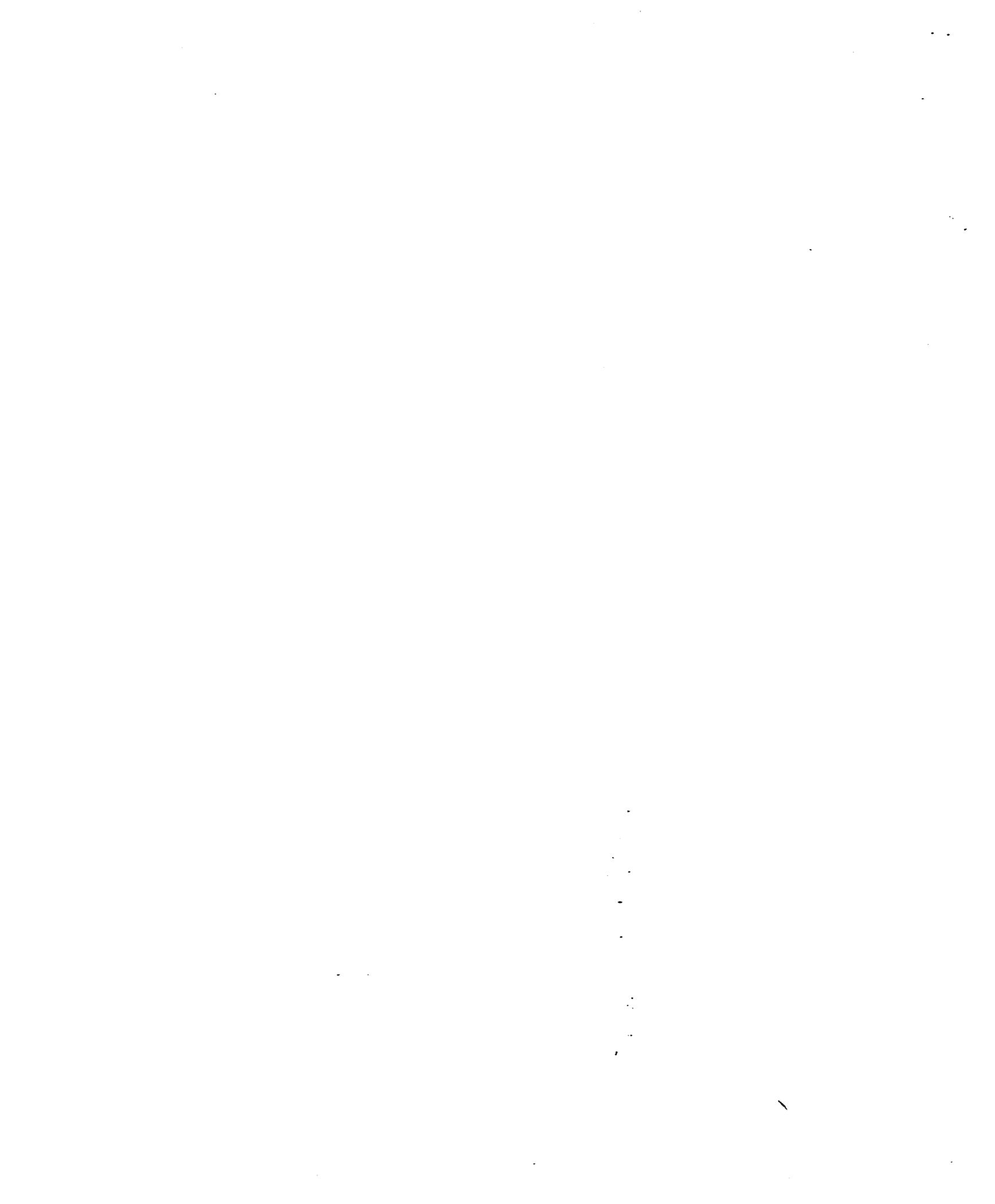












## **ANNEXE C**

**LES MACRORESTES VÉGÉTAUX DE L'ÎLOT HUNT  
(fouilles de 1993, site CeEt 110, Québec)**

**Catherine Fortin, biologiste**

**Rapport remis à Marcel Moussette, archéologue  
Célat, Université Laval**

**Québec, Janvier 1996**

## INTRODUCTION

Les macrorestes végétaux qui font l'objet du présent rapport proviennent du site de l'îlot Hunt (CeEt 110) dans la Basse-Ville de Québec. Le site est compris entre les rues Saint-Pierre, de la Montagne, Saint-Antoine et Dalhousie. Les fouilles ont été effectuées par une équipe du chantier-école de l'Université Laval, sous la direction de Marcel Moussette et de Réginald Auger, archéologues. L'analyse des données de la troisième campagne de fouilles est sous la responsabilité de Manon Goyette, étudiante en archéologie.

Les vestiges végétaux récoltés au printemps 1993 proviennent de l'arrière-cour d'une maison de la rue Saint-Antoine et sont liés à la vie domestique, commerciale et artisanale. L'analyse paléoethnobotanique consiste à les identifier, à les dénombrer puis à les interpréter dans le but d'identifier la fonction des contextes d'où ils proviennent.

## MATÉRIEL ET MÉTHODES

Des sédiments furent prélevés dans trois sous-opérations: 11A, 11B et 11C. Le volume des échantillons de sol brut à analyser totalise 20 litres. Les échantillons proviennent des huit lots suivants: 11A42 (2 échantillons de 1,0 et 0,4 litre), 11A63 (1,0 litre), 11B46 (1,8 litre), 11B51 (2,2 litres), 11B53 (2 échantillons de 2,0 et 3,0 litres), 11C5 (3,0 litres), 11C29 et 11C33 (5 litres).

Des semences de taille plus importante (surtout des noyaux de pêche) ont également été récoltées au cours de l'excavation. Les quelques macrorestes qui ont été recueillis manuellement sur le chantier proviennent des lots 11A23, 11A28, 11B2, 11B5, 11B7, 11B16, 11B19, 11B20, 11B21, 11B22, 11B25, 11B33, 11B37, 11C4 et 11C33. Les données de la récolte manuelle du lot 11C33 ont été incorporées à celles obtenues par la flottation de l'échantillon de sol.

Les échantillons ont été mis à sécher, puis flottés en octobre 1993 à l'aide d'un appareil de type SMAP.

Tout le matériel flotté a été examiné et la plupart des macrorestes ont été identifiés à l'espèce. Pour dénombrer les macrorestes de certains échantillons, j'ai procédé à un sous-échantillonnage du matériel flotté.

#### CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Les lots à l'étude correspondent à divers contextes. Ils correspondent, pour la plupart, au contenu d'une grande fosse en bois située dans l'arrière-cour d'une maison construite en 1824 sur la rue Saint-Antoine. On ignore quand, exactement, la fosse fut aménagée; c'est peut-être en même temps que la construction, vers 1845, d'un bâtiment secondaire au fond de la cour.

Le matériel du lot 11C33 provient d'un remblai au fond de la fosse alors que le lot 11A42 correspond à un autre secteur et aussi à un niveau supérieur de la même fosse. Une fraction du matériel de 11A42 était contenue dans un crachoir (11A42b); elle a été analysée séparément afin de déterminer si l'assemblage était semblable au reste de l'échantillon. Les lots 11B46 et 11B51 sont les lots arbitraires d'une même couche contenue dans une autre section de la fosse; des planches en bois et une trappe ont été trouvées au-dessus de la couche. Il n'est pas impossible que cette autre section de la fosse située dans la sous-opération 11B ait été un ajout à la partie déjà existante. Le dépôt du lot 11B53 provient d'un drain relié à la couche 11B46/11B51. Quant au lot arbitraire 11C5, il correspond à des couches plus récentes d'occupation de la cour.

Tous ces niveaux, sauf un, correspondent à des contextes du XIX<sup>ème</sup> siècle. La fosse fut abandonnée dans le troisième quart du XIX<sup>ème</sup> siècle. Seul le lot 11A63, qui se situe à l'extérieur du caisson de quai de la Chesnaye, date de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

## RÉSULTATS ET DISCUSSION

Généralités

Les données brutes fournies par l'analyse des échantillons de sol sont présentées à l'annexe 1. La figure 1 illustre la répartition des catégories (plantes comestibles et non comestibles) et la richesse en espèces dans chaque contexte. La figure 2 (annexe 3) montre le pourcentage de macrorestes de chaque catégorie dans les divers contextes.

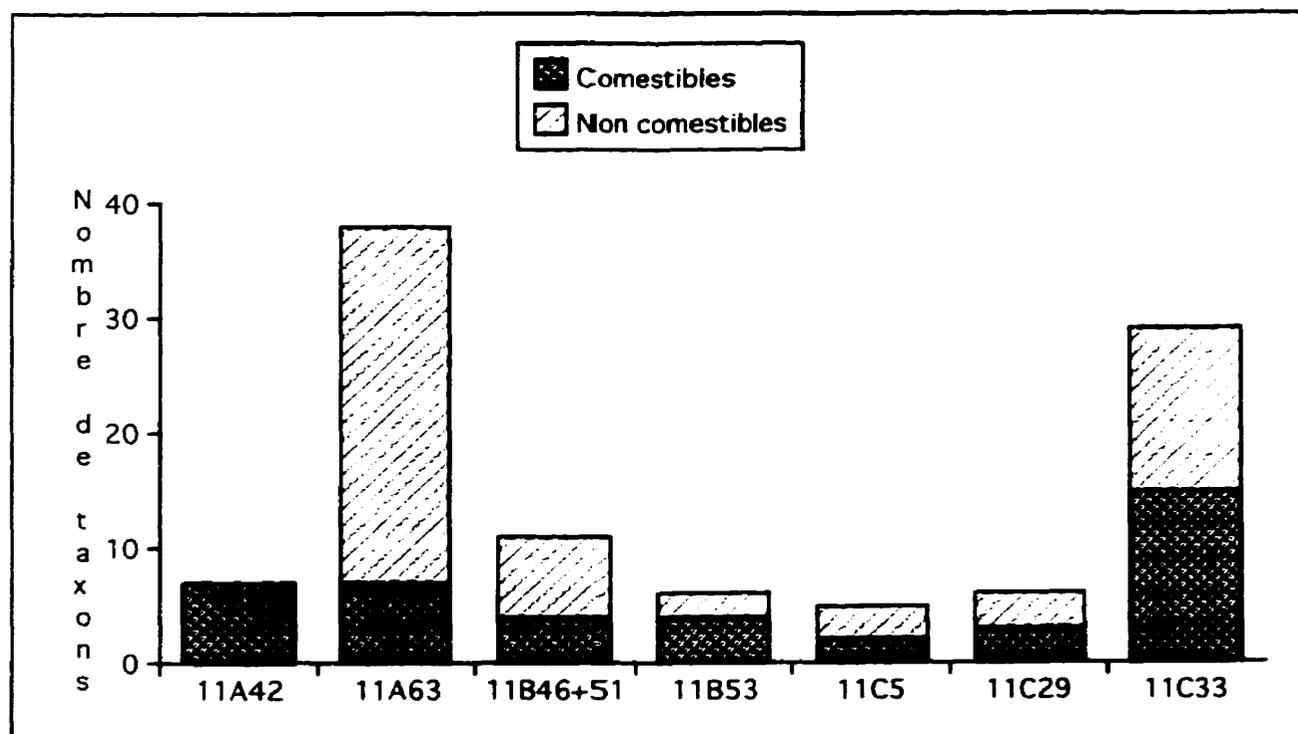


Figure 1. Répartition du nombre de plantes comestibles et non comestibles dans les divers contextes du site CeEt 110.

Dans les contextes excavés en 1993, un total de 55 taxons, dont 20 sont des plantes comestibles, ont laissé des restes. Les écofacts tels les écailles d'oeufs et d'huîtres, les poils, les petits ossements et les insectes ont aussi été consignés; ce sont des éléments utiles dans l'interprétation.

Certains lots ont fait l'objet d'une récolte de macrorestes végétaux directement sur le chantier. Leur identité apparaît à l'annexe 2. Ce sont des restes de grande taille qui ont été recueillis manuellement et qui témoignent d'une déposition de déchets de cuisine ou de repas.

#### Le lot 11A42 (tableau I)

Le matériel du lot 11A42 provient d'une couche de sol organique comprenant entre autres inclusions, des ossements, des objets en cuir et des coquilles d'huîtres. Au cours de l'examen stéréoscopique des deux échantillons du lot 11A42, tant dans la couche de sol que dans le crachoir, des fragments d'artefacts et de coquilles d'oeufs ont été observés. Dans l'échantillon de sol, on a retrouvé, en plus, des fragments de coquille d'huître, une écaille de poisson, les fragments d'une pièce de tissu et des poils.

Les macrorestes végétaux du lot 11A42, ceux contenus dans la couche de sol et ceux extraits du crachoir inclus dans les sédiments, appartiennent tous à des plantes comestibles. Le contenu du crachoir présente un assemblage semblable à celui du sédiment qui l'enrobait.

Un assemblage comme celui-ci, composé de plantes comestibles, de déchets alimentaires et d'artefacts, se compare au matériel que l'on trouve dans les latrines du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les sept espèces trouvées dans le lot 11A42 sont présentes et abondantes dans presque toutes les fosses d'aisances de Québec. À l'instar des autres fosses de latrines, les framboises dominent (avec 98 % de macrorestes), suivies des figues et des petites merises. À l'exception des noyaux du petit merisier, toutes les semences des fruits répertoriés dans ce lot ont pu avoir été ingérées, ce qui suggère que la fosse a servi de cabinets d'aisances.

**Tableau I**  
**Nature et abondance des macrorestes végétaux\***  
**du lot 11A42 (site CeEt 110)**

Plante ou fruit	11A42a	11A42b**	Total	(%)
<b>PLANTES COMESTIBLES</b>				
PLANTES IMPORTÉES				
figuier ( <i>Ficus carica</i> )	24	2	26	(1.6)
PLANTES CULTIVÉES				
vigne ( <i>Vitis</i> sp.)	1	.	1	(0.1)
gadelier ( <i>Ribes</i> sp.)	1	.	1	(0.1)
pommier ( <i>Pyrus malus</i> )	1	.	1	(0.1)
PLANTES SAUVAGES				
framboisier ( <i>Rubus idaeus</i> )	646	993	1639	(98.0)
fraisier sauvage ( <i>Fragaria virginiana</i> )	.	1	1	(0.1)
petit merisier ( <i>Prunus pensylvanica</i> )	4	.	4	(0.2)
Nombre de macrorestes végétaux	677	996	1673	(100)
Nombre de taxons	6	3	7	

\* Le sol de 11A42 recèle également des écailles de poisson, des fragments d'écailles d'oeufs et d'huîtres et des pois.

\*\* L'échantillon 11A42b est le contenu d'un crachoir inclus dans la couche 11A42.

D'autre part, le nombre d'espèces est faible et l'assemblage du lot 11A42 est beaucoup moins diversifié que, par exemple, celui des latrines de la maison Imbert-Atkinson (site CeEt 28, Fortin 1987a) ou que celui des latrines de la cour de la maison Aubert-de-la-Chesnaye (sous-opération 5G du site CeEt46, Fortin 1995b) ou même que celui de latrines qui avaient été vidangées trouvées sur le site du Centre des Congrès (lot 3A15 du site CeEt 587, voir Fortin 1995a). Mentionnons également l'absence de restes de grande taille qui pourraient témoigner d'une fonction de dépotoir (comme les noyaux de prunes et de cerises, les graines de citrouille ou les pépins de cenelles, souvent retrouvés dans les latrines).

Contrairement aux autres latrines étudiées jusqu'à présent, qu'elles soient ou non situées dans les arrière-cours, on n'a retrouvé dans ce contexte-ci aucune mauvaise herbe. L'absence de plantes rudérales suggère que le dépôt n'a pas été exposé à l'air.

Il peut s'agir du dépôt résiduel d'une véritable fosse d'aisances après une dernière vidange ou encore d'un dépôt formé surtout par des vidanges de pots de chambre ou par une utilisation sporadique de la fosse en place. Le matériel végétal reflète soit une diète très peu diversifiée soit une utilisation occasionnelle de la fosse et seulement pour les besoins naturels. Si la fosse n'a pas été vidangée et que le dépôt est complet, ce dernier pourrait correspondre à une utilisation pendant la période hivernale alors qu'il y a peu de fruits et de légumes frais disponibles sur le marché.

#### Le lot 11A63 (tableau II)

Avec ses 38 taxons, 11A63 est l'échantillon le plus riche en espèces végétales de la saison 1993. Il a été prélevé dans le parement extérieur du caisson de quai et de la première batterie excavés au cours de la seconde campagne de fouilles en 1992 (Goyette 1994).

L'assemblage du lot 11A63 est très diversifié: il contient à la fois des témoins du milieu culturel (plantes cultivées, petits fruits sauvages cueillis et consommés et plantes rudérales introduites) et du milieu naturel (plantes indigènes, plantes à petits fruits comestibles susceptibles de pousser spontanément aux alentours, mauvaises herbes, plantes de milieux humides).

L'assemblage est caractérisé par le grand nombre de plantes non comestibles qui reflètent la végétation environnante. Parmi elles, les plantes rudérales introduites, caractérisées par leur établissement sur des sols perturbés ouverts, sont bien représentées dans ce contexte. Quelques autres (toutes les mauvaises herbes indigènes et certaines renouées) poussent dans les habitats humides.

**Tableau II**  
**Nature et abondance des macrorestes végétaux du lot 11A63 (site CeEt 110)**

Plante ou fruit	Nombre	%
<b>PLANTES COMESTIBLES</b>		
PLANTES CULTIVÉES		
figuier ( <i>Ficus carica</i> )	5	2.6
PLANTES SAUVAGES		
framboisier ( <i>Rubus idaeus</i> )	61	32.1
fraisier sauvage ( <i>Fragaria virginiana</i> )	25	13.2
petit merisier ( <i>Prunus pensylvanica</i> )	2	1.1
cerisier à grappes ( <i>Prunus virginiana</i> )	1	0.5
sureau blanc ( <i>Sambucus canadensis</i> )	1	0.5
grande salsepareille ( <i>Aralia racemosa</i> )	1	0.5
<b>PLANTES NON COMESTIBLES</b>		
MAUVAISES HERBES INDIGENES		
carex de Crawford ( <i>Carex crawfordii</i> )	4	2.1
carex houblon ( <i>Carex lupulina</i> )	1	0.5
éléocharides ( <i>Eleocharis</i> spp.)	4	2.1
cypéracées (5 espèces)	8	4.2
carex ( <i>Carex</i> sp.)	1	0.5
verveine hastée ( <i>Verbena hastata</i> )	1	0.5
PLANTES RUDÉRALES INTRODUITES		
petite oseille ( <i>Rumex acetosella</i> )	23	12.1
moutarde ( <i>Brassica</i> sp.)	10	5.3
chénopode ( <i>Chenopodium album</i> )	2	1.1
réveille-matin ( <i>Euphorbia helioscopia</i> )	2	1.1
pourpier potager ( <i>Portulaca oleracea</i> )	1	0.5
trèfle ( <i>Trifolium</i> sp.)	2	1.1
potentille de Norvège ( <i>Potentilla norvegica</i> )	1	0.5
sétaire ( <i>Setaria</i> sp.)	7	3.7
ortie royale ( <i>Galeopsis tetrahit</i> )	1	0.5
mouren des oiseaux ( <i>Stellaria media</i> )	1	0.5
renouée ( <i>Polygonum</i> sp.)	1	0.5
renouée persicaire ( <i>Polygonum persicaria</i> )	4	2.1
renouée des oiseaux ( <i>Polygonum aviculare</i> )	3	1.6
renouée liseron ( <i>Polygonum convolvulus</i> )	1	0.5
renoncule ( <i>Ranunculus</i> sp.)	3	1.6
inconnues (5 espèces)	14	7.4
Nombre de macrorestes végétaux	190	100
Nombre de taxons	37	

L'assemblage de ce matériel situé juste à l'extérieur du caisson de quai présente certaines ressemblances avec celui qui provient de l'intérieur du même caisson (lot 9A20 de la saison 1992, voir Fortin 1993). Comme lui, il recèle des plantes comestibles et des plantes non comestibles dont plusieurs sont d'habitat humide. À l'instar des semences de fruits comestibles trouvées dans le caisson, les restes de figues, de framboises, de fraises, de petites merises, de sureau, etc. pourraient résulter d'une re-déposition d'immondices provenant d'ailleurs. En effet, la présence de quelques restes que je qualifie d'"ingérables" et de quelques petits noyaux (ceux des cerises sauvages: cerises à grappes et petites merises) suggère qu'une partie du matériel du lot 11A63 provient d'une fosse d'aisances ou du moins de matière fécale. Cette dernière pourrait aussi avoir été transportée par des eaux (de ruissellement ou d'inondation) en cet endroit.

À la différence du dépôt à l'intérieur du caisson, le lot 11A63 est beaucoup moins diversifié (38 taxons pour 85 en 9A20). De plus, son assemblage ne recèle pas de restes de taille importante ou de ces rebuts de table comme des coquilles de noix ou des noyaux d'olives et d'amandes.

Les plantes consommées, les plantes synanthropiques (les rudérales introduites) et les plantes ripariennes qui ont laissé des restes dans ce contexte du XVIII<sup>ème</sup> siècle témoignent d'activités alimentaires, commerciales, de cueillette et d'hygiène ainsi que de l'occupation du sol (un milieu ouvert et plutôt humide, utilisé comme dépotoir).

#### Les lots 11B46, 11B51 et 11B53 (tableau III)

La couche formée par les lots 11B46 et 11B51 correspond à un second remplissage, effectué entre 1860 et 1875, de la fosse dans la section est. Le lot 11B53 correspond à la couche de sédiments qui comble le drain d'évacuation relié à la fosse. Le matériel prélevé dans ces lots contient une grande quantité d'ossements et des tessons de céramique (Goyette 1994).

**Tableau III**  
**Nature et abondance des macrorestes végétaux\* des lots 11B46, 11B51 et 11B53**  
**du site CeEt 110**

Provenance	11B46	11B51	11B53
<b>PLANTES COMESTIBLES</b>			
PLANTES CULTIVÉES			
figuier ( <i>Ficus carica</i> )	.	2	1
vigne ( <i>Vitis</i> sp.)	.	.	2
PLANTES SAUVAGES			
framboisier ( <i>Rubus idaeus</i> )	17	5	51
petit merisier ( <i>Prunus pensylvanica</i> )	1	1	2
sureau blanc ( <i>Sambucus canadensis</i> )	1	.	.
<b>PLANTES NON COMESTIBLES</b>			
MAUVAISES HERBES INDIGENES			
carex de Crawford ( <i>Carex crawfordii</i> )	1	2	.
cypéracée	1	.	.
PLANTES RUDÉRALES INTRODUITES			
petite oseille ( <i>Rumex acetosella</i> )	.	2	.
moutarde ( <i>Brassica</i> sp.)	.	.	1
chénopode ( <i>Chenopodium album</i> )	2	2	.
trèfle ( <i>Trifolium</i> sp.)	3	.	2
renouée ( <i>Polygonum</i> sp.)	.	1	.
silène enflé ( <i>Silene cucubalus</i> )	.	1	.
<b>Nombre de macrorestes végétaux</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>59</b>
<b>Nombre de taxons</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

\* Outre les macrorestes végétaux, les lots de la sous-opération 11B recèlent des restes de poissons (arête, vertèbre et écaille), des fragments de coquilles d'huîtres, d'ossements, d'insectes, des cocons d'annélides et des petits charbons de bois.

L'échantillon de sol de la couche formée par les lots 11B46 et 11B51 ne recèle que les restes de quelques fruits comestibles (4 taxons) et de mauvaises

herbes (7 taxons). L'échantillon 11B53 provenant du drain relié à cette couche contient les restes de deux rudérales et de quatre sortes de fruits.

Les framboises et le petit merisier sont les espèces qui ont laissé le plus de restes dans les deux contextes de la sous-opération 11B. Avec les figues et le raisin (et les fraises, absentes ici), ces espèces constituent les éléments les plus fréquents dans les fosses d'aisances.

Par ailleurs, à cause de la faible représentation de plantes comestibles (seulement 4 espèces) et de l'abondance relativement importante de macrorestes végétaux provenant du milieu naturel (36 % et 5 % pour la fosse et le drain, respectivement), ces contextes ne me semblent pas associés à des cabinets d'aisances. Généralement, on retrouve plus de taxons comestibles dans les fosses d'aisances (même celles que l'on présume avoir été vidangées), et les mauvaises herbes y sont habituellement représentées par moins de 1% des macrorestes. Il reste que le matériel de la fosse et du drain a été en contact avec de la matière fécale.

Les données archéobotaniques suggèrent que le contenu du drain appartient au même contexte que la couche à laquelle il est relié. Il semblerait néanmoins que la couche de sol localisée dans la fosse ait subi plus d'intrusions de l'extérieur que le contenu du drain car elle contient plus d'espèces provenant de la végétation environnante. Cependant, le fait que la fosse et le drain contiennent très peu de vestiges du milieu "naturel" suggère qu'ils étaient couverts ou fermés.

Un drain en bois dans un secteur proche (site CeEt 201, à Place royale) contenait, à peu de choses près, un assemblage de macrorestes végétaux comparable à celui du drain 11B53; les principales différences sont la présence de restes de fraises comptant pour 13 % des macrorestes ainsi qu'une plus grande diversité (Fortin 1991). L'analyse archéobotanique de ce drain suggérait qu'il avait servi à évacuer des eaux usées et des eaux pluviales contaminées par de la matière fécale.

Les deux contextes de la sous-opération 11B recèlent, comme la plupart des sols archéologiques urbains, des résidus de matière fécale qui ne sont que la trace d'une contamination par des excréments.

### Les lots 11C5, 11C29 et 11C33 (tableau IV)

Le lot arbitraire 11C5 qui recoupe des couches d'occupation de la cour ne contient que 15 macrorestes appartenant à cinq taxons. Outre les semences, des écailles de poisson, des fragments de charbon de bois et de petits ossements étaient inclus dans l'échantillon de sol.

Les seules plantes comestibles de ce lot se retrouvent toujours (dans le cas du framboisier) ou fréquemment (dans le cas du sureau) dans les latrines et contaminent fréquemment les paléosols urbains (par exemple, les niveaux de rue du site Aubert-de-la-Chesnaye, voir Fortin 1995b); par ailleurs, ces mêmes plantes indigènes poussent spontanément aux alentours. La moutarde et le chénopode que contient également cet échantillon attestent qu'on se trouve en milieu ouvert et en sol remanié. L'assemblage du lot 11C5, tout comme celui du lot 11B46, ne recèle aucun vestige de plante cultivée.

L'assemblage du lot 11C29 présente des éléments en commun avec celui du lot 11C33. Il s'apparente également aux assemblages de 11A42 et des lots de la sous-opération 11B. Il est composé de restes de petite taille de plantes comestibles et de mauvaises herbes. La présence de déchets de fruits ingérables résulte peut-être d'une déposition occasionnelle, directe (défécation in situ) ou indirecte (vidange de pot de chambre, dépôt d'immondices), ou encore d'une contamination par infiltration de sédiments ou d'eaux usées après l'abandon.

Contrairement aux couches d'occupation plus récentes de la cour, le dépôt au fond de la fosse (le lot 11C33) est formé de beaucoup de matière organique, laquelle par ailleurs contient relativement peu de semences. On y a répertorié des coquilles d'huîtres et d'œufs et des os (Goyette, comm. pers.). On retrouve dans 11C33 (et seulement dans ce lot, parmi ceux échantillonnés) des semences de citrouille, de melon, de pêche et deux grains de café. Cette dernière trouvaille constitue une addition à la flore archéologique du Québec. L'assemblage, qui s'apparente à celui d'une fosse de latrines, est composé de déjections humaines et de quelques restes de cuisine. Les espèces dominantes sont les framboises (59%), les figues (17%) et les fraises (12%) qui, avec les bleuets, les petites merises et le raisin, forment un assemblage typique de fosse d'aisances.

**Tableau IV**  
**Nature et abondance des macrorestes végétaux des lots 11C5, 11C29 et 11C33**

Provenance	11C5	11C29	11C33
<b>PLANTES COMESTIBLES</b>			
FRUITS IMPORTÉS			
figue ( <i>Ficus carica</i> L.)	.	.	58
café ( <i>Coffea arabica</i> )	.	.	2
PLANTES CULTIVÉES			
pêche ( <i>Prunus persica</i> )	.	.	1
pomme ( <i>Pyrus malus</i> )	.	.	2
prune cultivée ( <i>Prunus domestica</i> )	.	.	1
raisin ( <i>Vitis</i> cf. <i>vinifera</i> )	.	1	4
gadellier ( <i>Ribes</i> sp.)	.	.	2
melon ( <i>Cucumis</i> cf. <i>melo</i> )	.	.	3
citrouille ( <i>Cucurbita pepo</i> )	.	.	2
PLANTES SAUVAGES			
framboisier ( <i>Rubus idaeus</i> )	10	67	203
fraisier ( <i>Fragaria virginiana</i> )	.	2	41
petite merise ( <i>Prunus pensylvanica</i> )	.	.	4
cerise à grappes ( <i>Prunus virginiana</i> )	.	.	3
raisin sauvage ( <i>Vitis riparia</i> )	.	.	1
bleuet ( <i>Vaccinium</i> cf. <i>angustifolium</i> )	.	.	2
sureau blanc ( <i>Sambucus canadensis</i> )	1	.	.
<b>PLANTES NON COMESTIBLES</b>			
PLANTES CULTIVÉES			
chanvre ( <i>Cannabis sativa</i> L.)	.	.	1
lin (cf. <i>Linum usatissimum</i> )	.	.	1
PLANTES RUDÉRALES INTRODUITES			
petite oseille ( <i>Rumex acetosella</i> )	.	1	1
moutarde ( <i>Brassica</i> sp.)	2	.	.
chénopode ( <i>Chenopodium album</i> )	1	.	.
lychnis (cf. <i>Lychnis alba</i> )	.	1	1
AUTRES PLANTES			
sapin ( <i>Abies balsamea</i> )	.	.	1
carex ( <i>Carex</i> spp.)	1	.	1
cypéracée	.	1	.
bryophyte	.	.	1
renoncule ( <i>Ranunculus</i> sp.)	.	.	2
panic capillaire ( <i>Panicum capillare</i> )	.	.	1
trèfle ( <i>Trifolium</i> sp.)	.	.	1
rumex ( <i>Rumex</i> sp.)	.	.	1
légumineuse	.	.	1
rosacée	.	.	1
inconnue	.	.	1
<b>Nombre de macrorestes végétaux</b>	<b>15</b>	<b>73</b>	<b>344</b>
<b>Nombre de taxons</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>29</b>

Malgré que l'assemblage du lot 11C33 soit très diversifié en espèces comestibles (15 taxons), il n'est cependant guère concentré en semences: les quelques centaines de macrorestes végétaux ont été extraits d'un grand volume de matière organique (2 litres de fraction légère). Cette proportion est relativement faible si on la compare avec celle d'autres latrines, notamment les latrines voutées du site Aubert-de-la-Chesnaye où la concentration au fond de la fosse atteignait une valeur 55 fois plus élevée. Si le matériel organique de ce lot n'était constitué que de matière fécale, il témoignerait d'une diète relativement pauvre en fruits et légumes-fruits. La proportion de mauvaises herbes (3%) est légèrement plus élevée que celle de la plupart des latrines qui n'ont pas été laissées à découvert (qui est de 1 ou 2%). Le matériel examiné contient assez peu de tiges de graminées ou d'herbacées qui pourraient laisser croire à la présence de litière pour les animaux. La grande quantité de matière organique pourrait résulter d'un état avancé de compostage d'aliments autres que les fruits (légumes-racines, feuilles, pain, etc.).

On peut dire que la fosse a servi en partie de dépotoir, pas tant à cause des semences de grande taille qui y sont peu nombreuses (3% des macrorestes végétaux), que des écofacts généralement présents dans les latrines, comme les ossements, les écales d'oeuf, les restes de poisson et d'huitre, les fragments d'insecte et d'annélide et les fibres animales. La nature de l'assemblage végétal suggère cependant que ce contexte a servi plus pour la déposition de matière fécale que pour les déchets de préparation de repas. L'assemblage de cette partie de la fosse reflète une diète quantitativement pauvre en fruits et légumes.

## CONCLUSION

L'analyse du matériel recueilli en 1993 sur le site de l'îlot Hunt a permis de préciser en partie la fonction de la fosse localisée dans l'arrière-cour. Dans certains contextes, on a retrouvé des assemblages de cabinets d'aisances, d'autres secteurs ou niveaux ont été plus ou moins exposés à la végétation du milieu.

C'est le lot 11A63 qui, de par sa fonction de dépotoir à ciel ouvert, reflète le mieux la végétation environnante. Cette dernière est notamment composée de plantes rudérales qui poussent sur des sols perturbés à proximité des habitations et de plantes de milieu humide.

Les données archéobotaniques ne nous permettent pas d'associer les dépôts des lots 11B46, 11B51, 11B53, 11C5 et 11C29 ni à des latrines ni à un dépotoir de déchets de cuisine. Les macrorestes végétaux que recèlent les couches d'occupation de la cour et certains sédiments de la fosse résultent plutôt d'intrusions accidentelles ou d'un rejet ponctuel de restes alimentaires végétaux.

Quant aux niveaux correspondant aux lots 11A42 et 11C33, étant donné qu'ils comprennent des vestiges associés à de la matière fécale, ils auraient servi à vider les pots de chambre ou étaient utilisés comme cabinets d'aisances. Les déchets alimentaires de grande taille dans le lot 11C33 témoignent, en plus, d'une fonction de dépotoir.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAILLARGEON, G. 1981. *Zonation et modification de la composition de la flore vasculaire dans une région urbaine: la colline de Québec*. Thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 206 p.
- BUISSHAND, T., H. P. HOUWING & K. JANSEN. 1986. *The Complete Book of Vegetables*. Gallery Books, New York. 180 p.
- FERNALD, M. L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8<sup>th</sup> ed. American Book Co., xlv + 1632 p.
- FORTIN, C. 1984a. "Les macrorestes végétaux des latrines des maisons Estèbe et Boisseau". Rapport soumis à ETHNOTECH Inc., 81 p. — Édité en 1993. Pages 315-406 (annexe 4) dans: *Vivre à Place-Royale entre 1760 et 1820*, Dossiers n° 81, Les Publications du Québec, collection Patrimoines. Ministère de la Culture, Québec.
- FORTIN, C. 1984b. "Identité et analyse du matériel végétal de la maison Richard Corbin". Rapport non publié, 4 p., annexe II, dans: TREMBLAY, Katherine. *Rapport de fouilles et de sondages archéologiques à l'îlot Saint-Nicolas (Phase I)*. Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec, Ville de Québec, 67 p., 3 annexes.
- FORTIN, C. 1986. "Analyse des macro-restes végétaux des sites du Musée de la Civilisation". Cahier 3, annexe 5, 39 p. dans: LA ROCHE, Daniel. 1986. *La surveillance et le sauvetage des vestiges archéologiques au Musée de la civilisation*. Rapport déposé à la Société immobilière du Québec, Québec, 338 p., 3 cahiers d'annexes numérotées de 1 à 10.
- FORTIN, C. 1987a. "Analyse des macrorestes végétaux des latrines du site CeEt 28 (Place Royale à Québec)". Pages 189-226, annexe 2, dans: Les Recherches ARKHIS inc. 1990. *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859*. Dossiers, no 66, Les Publications du Québec, collection Patrimoines, Québec, xix + 315 p. + 2 annexes.
- FORTIN, C., 1987b. *Les macrorestes végétaux des latrines de la cour sud-est du Château Saint-Louis, Québec*. Rapport sur microfiches, Service canadien des Parcs, Ottawa, 42 p.
- FORTIN, C. 1989a. *Les macrorestes végétaux du site du Premier palais de l'intendant à Québec (site CeEt 30)*. Hors série n° 2, Célât, Université Laval, Québec, iv + 82 p.
- FORTIN, C., 1989b. *Analyse archéobotanique de trois latrines du site dit «de la Grande Place» (Site CeEt 541)*. Rapport soumis à Recherches Arkhis inc., déposé à la Ville de Québec, 21 p.
- FORTIN, C. 1991. *Les macrorestes végétaux de la maison Hazeur (site CeEt 201)*. Rapport déposé à la SOGIC, 13 p.
- FORTIN, C. 1993a. *Analyse paléoethnobotanique du caisson de quai de l'îlot Hunt (lot 9A20, site CeEt 110), Québec (fouilles de 1992)*. Rapport déposé au Célât, Université Laval, 29 p.
- FORTIN, C., 1993b. *Les macrorestes végétaux du puits et autres contextes environnants de la maison Aubert-de-la-Chesnaye, Basse-Ville de Québec (sous-opérations 5A et 5H du site CeEt 46)*. Rapport déposé à la Ville de Québec, 10 p.

- FORTIN, C. 1995a. *Les macrorestes végétaux du site du Centre des Congrès (site CeEt 587, Québec)*. Rapport déposé à la Ville de Québec, 14 p.
- FORTIN, C. 1995b. *Analyse paléoethnobotanique du site Aubert-de-la-Chesnaye (site CeEt 46, Québec)*. Rapport déposé à la Ville de Québec, iv + 84 p.
- FORTIN, C. 1996. *Interprétation des macrorestes végétaux de Faubourg Québec (Site BjFj56, Montréal) (Partie I)*. Rapport soumis à Arkéos inc., Montréal, 20 p.
- FRANKTON, C. & G. A. MULLIGAN. 1987. *Les plantes nuisibles du Canada*. Les Éditions Marcel Broquet/Agriculture Canada, Laprairie (Québec), 218 p.
- GOYETTE, M. 1994. *Le site de l'îlot Hunt à Québec (ceEt-110). Rapport annuel d'activités. Troisième campagne de fouilles archéologiques (1993)*. Université Laval, juin 1994, 83 p. + 17 fig.
- HEDRICK, U. P. (éd.). 1972 *Sturtevant's Edible Plants of the World*. Dover Publications Inc. New York, viii + 686 p. [Réimpression de l'ouvrage original «Sturtevant's Notes on Edible Plants», publié en 1919 dans: Annual Report, vol. 2, part II, Department of Agriculture, New York.
- L'ANGLAIS, P.- G. 1993. *Le site de l'îlot Hunt. Rapport de la deuxième campagne de fouilles*. Rapport déposé au Célat, Université Laval, avril 1993, v + 127 p.
- MARIE-VICTORIN, Fr. 1964. *Flore laurentienne*, 2<sup>e</sup> éd. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal, (6) + 925 p.
- MARTIN, A. C. & W. D. BARKLEY. 1961. *Seed Identification Manual*. University of California Press, Berkeley.
- MASEFIELD, G. B., M. WALLIS, S. G. HARRISON & B. E. NICHOLSON. 1969. *The Oxford Book of Food Plants*. Oxford University Press, viii + 206 p.
- MONTGOMERY, F. H. 1977. *Seeds and Fruits of Plants of Eastern Canada and Northeastern United States*. University of Toronto Press, Toronto, xi + 232 p.
- PEARSALL, D. M. 1989. *Paleoethnobotany. A Handbook of Procedures*. Academic Press Inc., San Diego, xii + 470 p.
- ROUSSEAU, C. 1968. Histoire, habitat et distribution de 220 plantes introduites au Québec. *Naturaliste canadien*, vol. 95, n°1, p. 45-171.
- ROUSSEAU, J., G. BÉTHUNE & P. MORISSET. 1977. *Le voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Cercle du Livre de France, Montréal, clxv + 674 p.

## Annexe 1

Nature et abondance des macrorestes végétaux des huit échantillons de sol  
du site CeEt 110 (fouilles de 1993)

Plante ou fruit	11A42	11A63	11B46	11B51	11B53	11C5	11C29	11C33
<b>PLANTES COMESTIBLES</b>								
PLANTES CULTIVÉES								
figuier ( <i>Ficus carica</i> )	26	5	.	2	1	.	.	58
café ( <i>Coffea arabica</i> )*	.	.	.	.	.	.	.	2
vigne ( <i>Vitis cf. vinifera</i> )	1	.	.	.	2	.	1	4
pêche ( <i>Prunus persica</i> )*	.	.	.	.	.	.	.	1
concombre ou melon ( <i>Cucumis sp.</i> )	.	.	.	.	.	.	.	3
citrouille ( <i>Cucurbita pepo</i> )*	.	.	.	.	.	.	.	2
pomme ( <i>Pyrus malus</i> )	1	.	.	.	.	.	.	2
prune ( <i>Prunus domestica</i> )	.	.	.	.	.	.	.	1
gadelier ( <i>Ribes sp.</i> )	1	.	.	.	.	.	.	2
PLANTES SAUVAGES								
framboisier ( <i>Rubus idaeus</i> )	1639	61	17	5	51	10	67	203
fraisier sauvage ( <i>Fragaria virginiana</i> )	1	25	.	.	.	.	2	41
petit merisier ( <i>Prunus pensylvanica</i> )	4	2	1	1	2	.	.	4
cerisier à grappes ( <i>Prunus virginiana</i> )	.	1	.	.	.	.	.	3
sureau blanc ( <i>Sambucus canadensis</i> )	.	1	1	.	.	1	.	.
raisin sauvage ( <i>Vitis riparia</i> )	.	.	.	.	.	.	.	1
bleuet ( <i>Vaccinium angustifolium</i> )	.	.	.	.	.	.	.	2
grande salsepareille ( <i>Araliaracemosa</i> )	.	1	.	.	.	.	.	.
<b>PLANTES NON COMESTIBLES</b>								
PLANTES CULTIVÉES								
Chanvre ( <i>Cannabis sativa</i> )	.	.	.	.	.	.	.	1
lin ( <i>Linum usitatissimum</i> )	.	.	.	.	.	.	.	1
PLANTES RUDÉRALES INTRODUITES								
petite oseille ( <i>Rumex acetosella</i> )	.	23	.	2	.	.	1	1
moutarde ( <i>Brassica sp.</i> )	.	10	.	.	1	2	.	.
chénopode ( <i>Chenopodium album</i> )	.	2	2	2	.	1	.	.
réveille-matin ( <i>Euphorbia helioscopia</i> )	.	2	.	.	.	.	.	.
pourpier potager ( <i>Portulaca oleracea</i> )	.	1	.	.	.	.	.	.
potentille de Norvège ( <i>Potentilla norvegica</i> )	.	1	.	.	.	.	.	.
sétaire ( <i>Setaria sp.</i> )	.	7	.	.	.	.	.	.
ortie royale ( <i>Galeopsis tetrahit</i> )	.	1	.	.	.	.	.	.
mouron des oiseaux ( <i>Stellaria media</i> )	.	1	.	.	.	.	.	.
renouée ( <i>Polygonum sp.</i> )	.	1	.	1	.	.	.	.
renouée persicaire ( <i>Polygonum persicaria</i> )	.	4	.	.	.	.	.	.
renouée des oiseaux ( <i>Polygonum aviculare</i> )	.	3	.	.	.	.	.	.
renouée liseron ( <i>Polygonum convolvulus</i> )	.	1	.	.	.	.	.	.
lychnis (cf. <i>Lychnis alba</i> )	.	.	.	1	.	.	1	1

(suite à la page suivante)

## Annexe 1 (suite)

Plante ou fruit	11A42	11A63	11B46	11B51	11B53	11C5	11C29	11C33
<b>PLANTES INDIGÈNES</b>								
sapin ( <i>Abies balsamea</i> )	.	.	.	.	.	.	.	1
mousse (bryophyte)	.	.	.	.	.	.	.	1
panic capillaire ( <i>Panicum capillare</i> )	.	.	.	.	.	.	.	1
carex de Crawford ( <i>Carex crawfordii</i> )	.	4	1	2	.	.	.	.
carex houblon ( <i>Carex lupulina</i> )	.	1	.	.	.	.	.	.
éléocharides ( <i>Eleocharis</i> spp.)	.	4	.	.	.	.	.	.
cypéracées (5 espèces)	.	8	1	.	.	.	1	.
carex ( <i>Carex</i> spp.)	.	1	.	.	.	1	.	1
verveine hastée ( <i>Verbena hastata</i> )	.	1	.	.	.	.	.	.
<b>AUTRES PLANTES</b>								
renoncule ( <i>Ranunculus</i> sp.)	.	3	.	.	.	.	.	2
trèfle ( <i>Trifolium</i> sp.)	.	2	3	.	2	.	.	1
rumex ( <i>Rumex</i> sp.)	.	.	.	.	.	.	.	1
légumineuse	.	.	.	.	.	.	.	1
rosacée	.	.	.	.	.	.	.	1
crucifère	.	8	.	.	.	.	.	.
indéterminée A	.	1	.	.	.	.	.	.
indéterminée B	.	1	.	.	.	.	.	.
indéterminée C	.	1	.	.	.	.	.	.
indéterminée D	.	.	.	.	.	.	.	1
Nombre de macrorestes végétaux	1673	190	26	16	59	15	73	344
Nombre de taxons	7	37	7	8	6	5	6	29

\* Les semences de pêche, café et citrouille en provenance du lot 11C33 n'ont pas été extraites lors de la flottation de l'échantillon de sol mais furent récoltées manuellement sur le chantier.

## Annexe 2

Provenance et abondance des macrorestes récoltés manuellement\*  
sur le site CeEt110

	<i>Prunus persica</i> (pêche)	<i>Prunus domestica</i> (prune)	<i>Corylus sp.</i> (noisette ou aveline)	<i>Prunus cerasus</i> (cerise)
11A23	6	.	.	.
11A28	2	.	.	.
11B2	3	.	.	.
11B5	3	.	.	.
11B7	4	2	.	1
11B16	2	1	.	.
11B19	1	.	.	.
11B20	.	1	.	.
11B21	2	1	1	.
11B22	1	1	.	.
11B25	1	.	.	.
11B33	.	.	4	.
11B37	2	.	.	.
11C4	2	.	.	.

\* Ont également été récoltés manuellement quelques macrorestes provenant du lot 11C33. Ils ont été répertoriés avec les données relatives aux échantillons de sol (voir l'annexe 1).

## Annexe 3

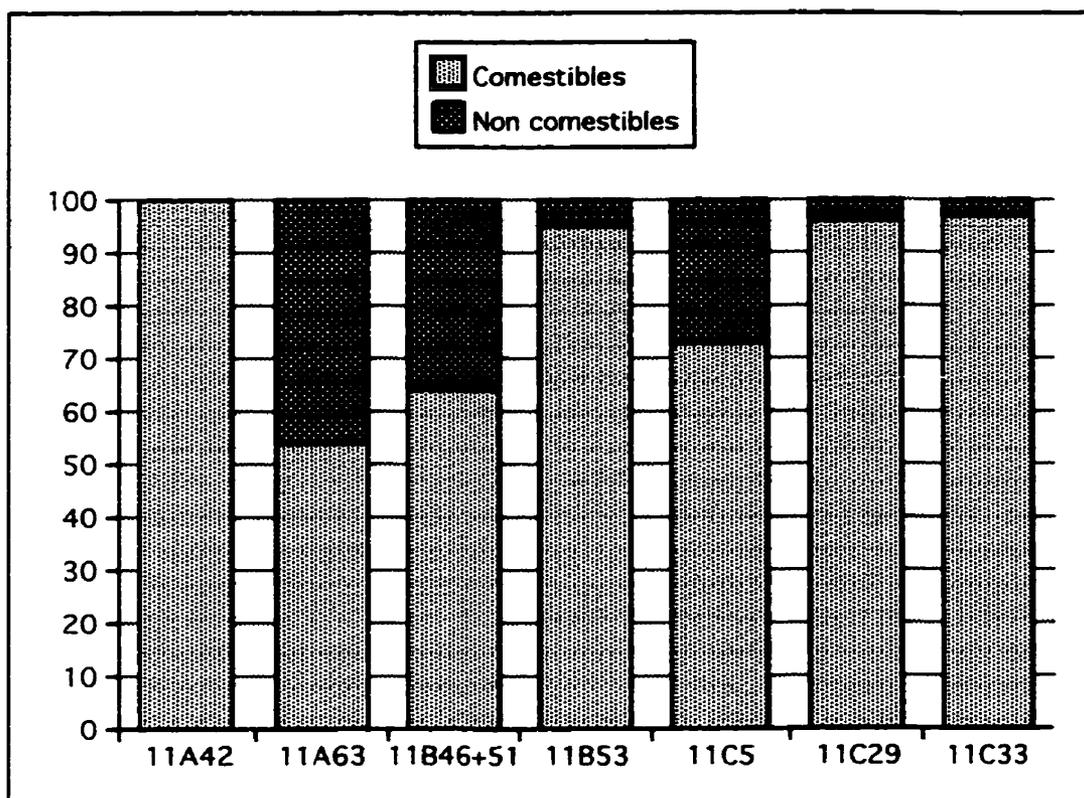
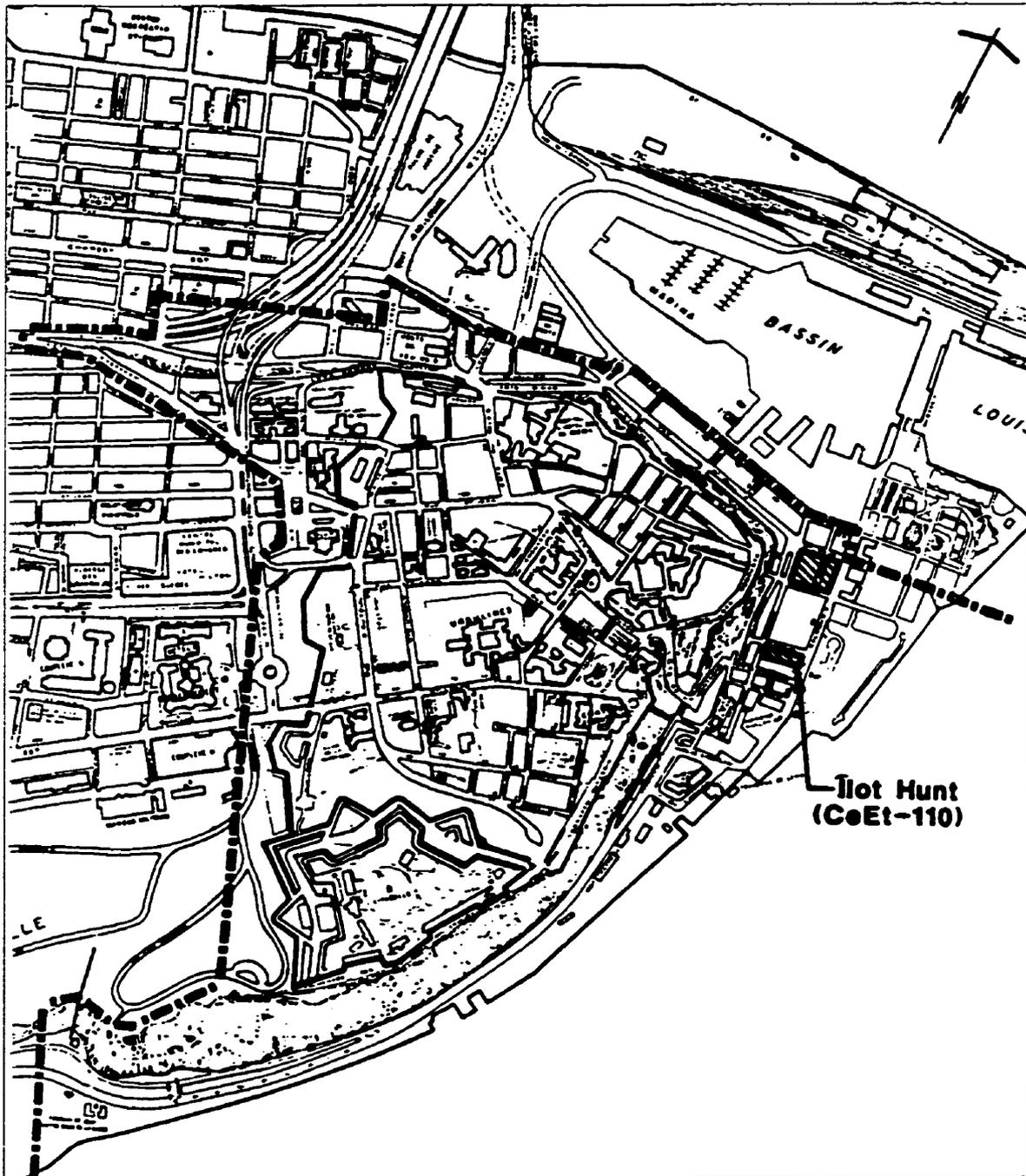


Figure 2. Pourcentage des macrorestes de plantes comestibles et non comestibles dans les divers contextes du site CeEt110 (fouilles de 1993).

## **ILLUSTRATIONS**

Figure 1

**Plan de l'arrondissement historique de Québec localisant l'îlot Hunt**



(Tiré de : *Les îlots Bell et Hunt, inventaire archéologique, 1989*, par le Groupe Havart Inc. pour la Ville de Québec.)

Figure 2

**Vue vers le sud-est des maisons mitoyennes de la rue Saint-Antoine**



*(Québec, rue Saint-Antoine, 1952-05-02, ANQ-Q, Fonds Inventaires des oeuvres d'art, E6, S8 P11464-A-1.)*

En avant-plan : celle de 1815 et en arrière-plan : celle de 1824.

Figure 3

# Îlot Hunt, CeEt-110 Plan général des opérations (1988, 1991, 1992, 1993)

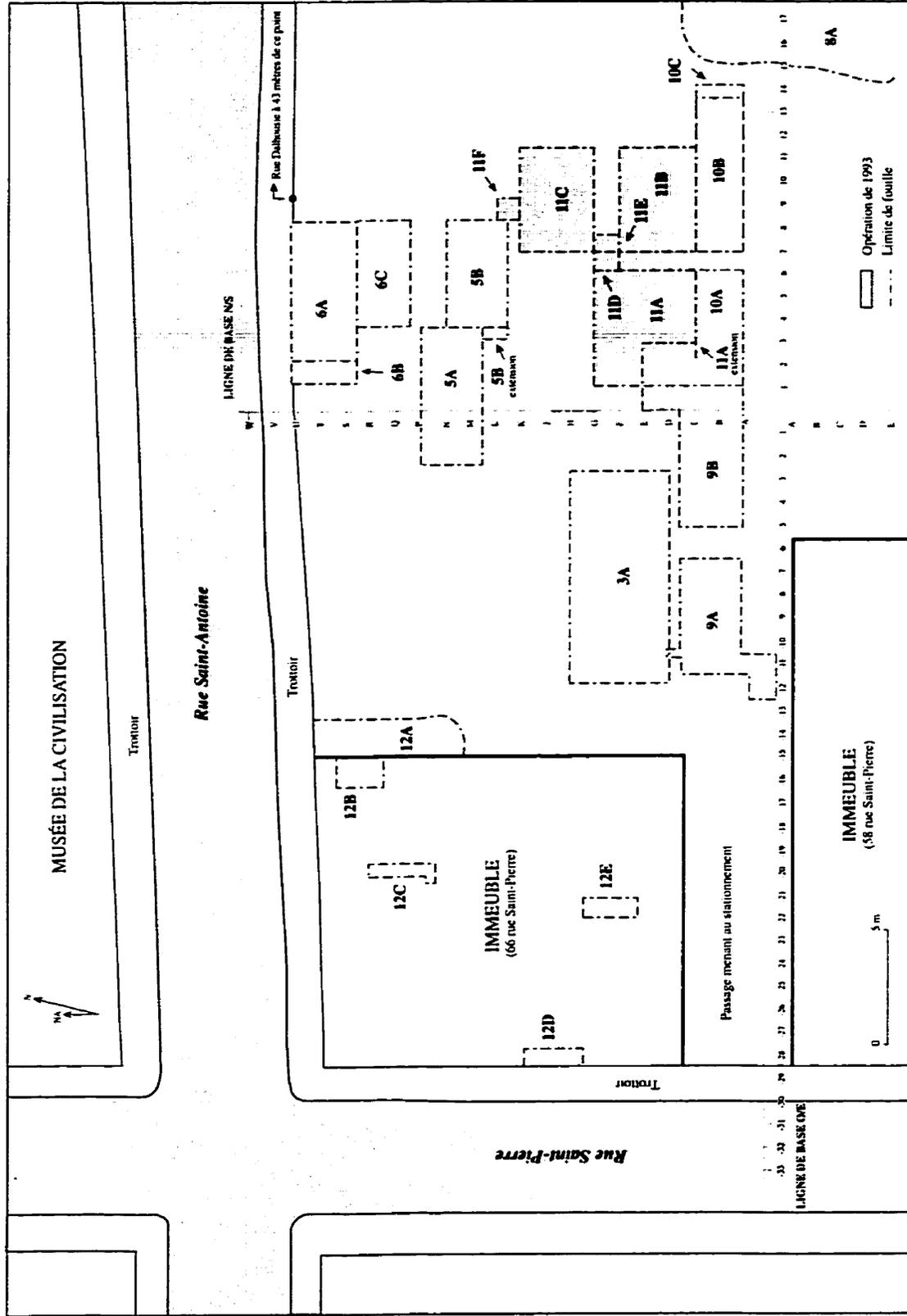
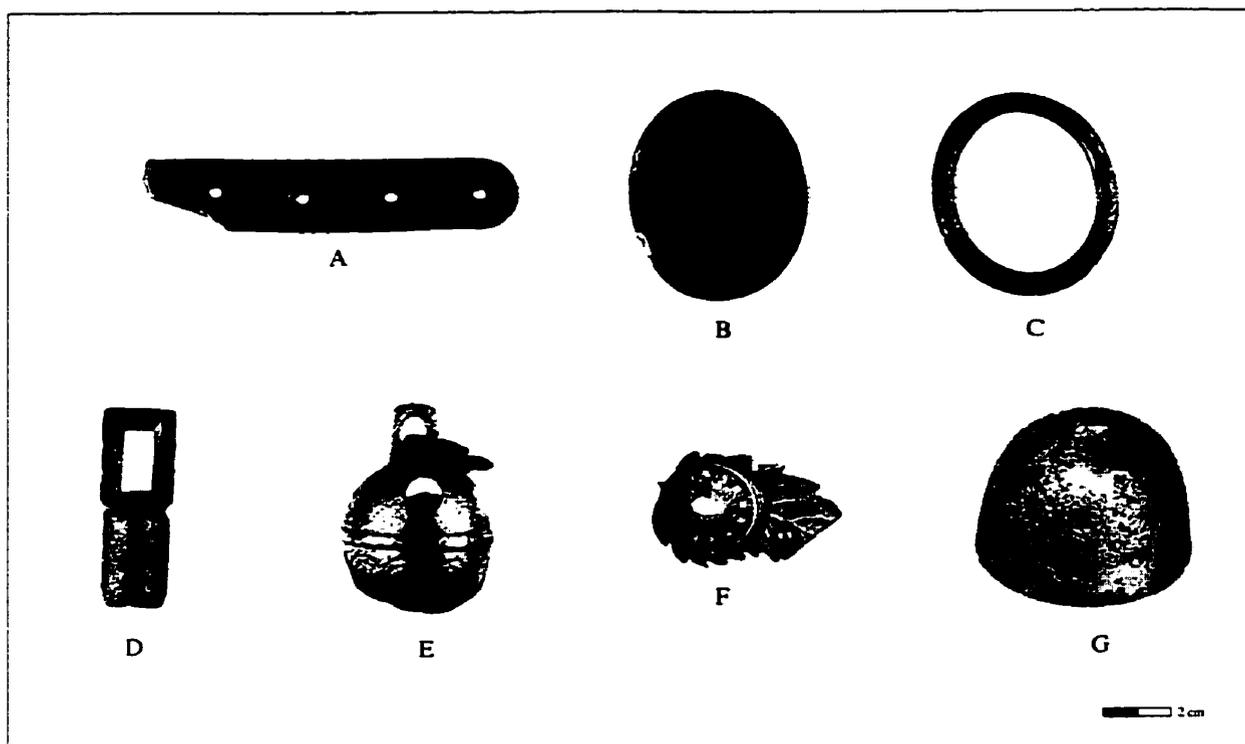


Figure 4  
Objets illustrant la présence de chevaux sur le site



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

- A. Courroie de cuir, 11B20-4
- B. Applique décorative en bakélite, 11A10-4
- C. Anneau en métal cuivreux, 11A9-1
- D. Pesée en laiton, 11A10-3
- E. Grelot en laiton, 11C22-1
- F. Applique décorative en laiton, 11C8-6
- G. Clochette en laiton, 11A10-1

Figure 5

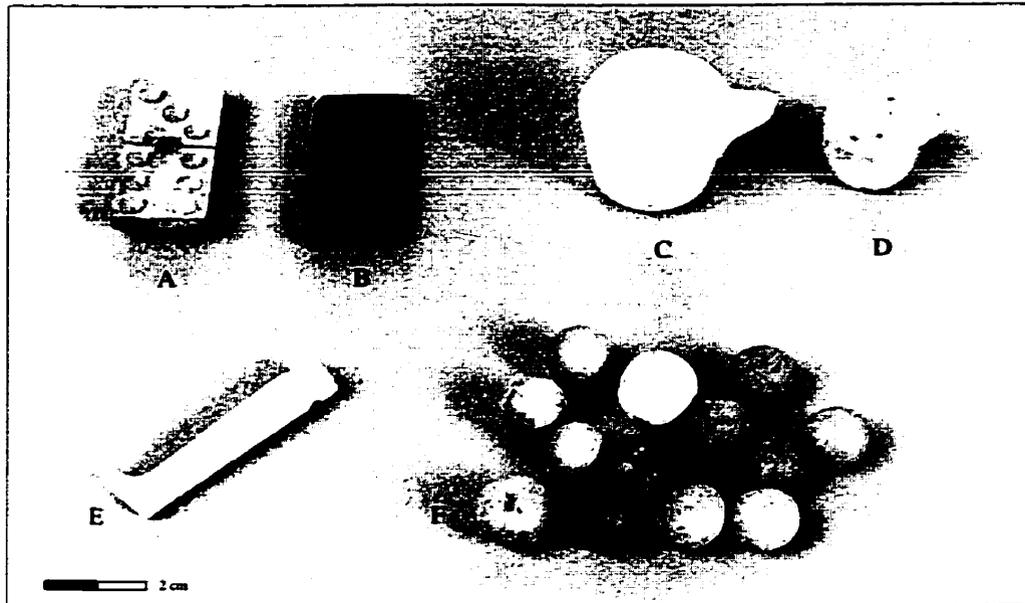
Pelle à charbon en cuivre provenant de la cendrière, 11A10-2



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 6

**Jouets provenant de différents contextes**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

- A. Domino, 11C17-1
- B. Domino, 11B37-1
- C. Tasse-jouet, 11B9-1
- D. Tasse-jouet, 11D21-2
- E. Jambe de poupée, 11C6-2
- F. Ensemble de billes, 11C6-1

Figure 7  
**Îlot Hunt, CeEt-110**  
 Sous-opération 11A, coupe stratigraphique de la paroi est

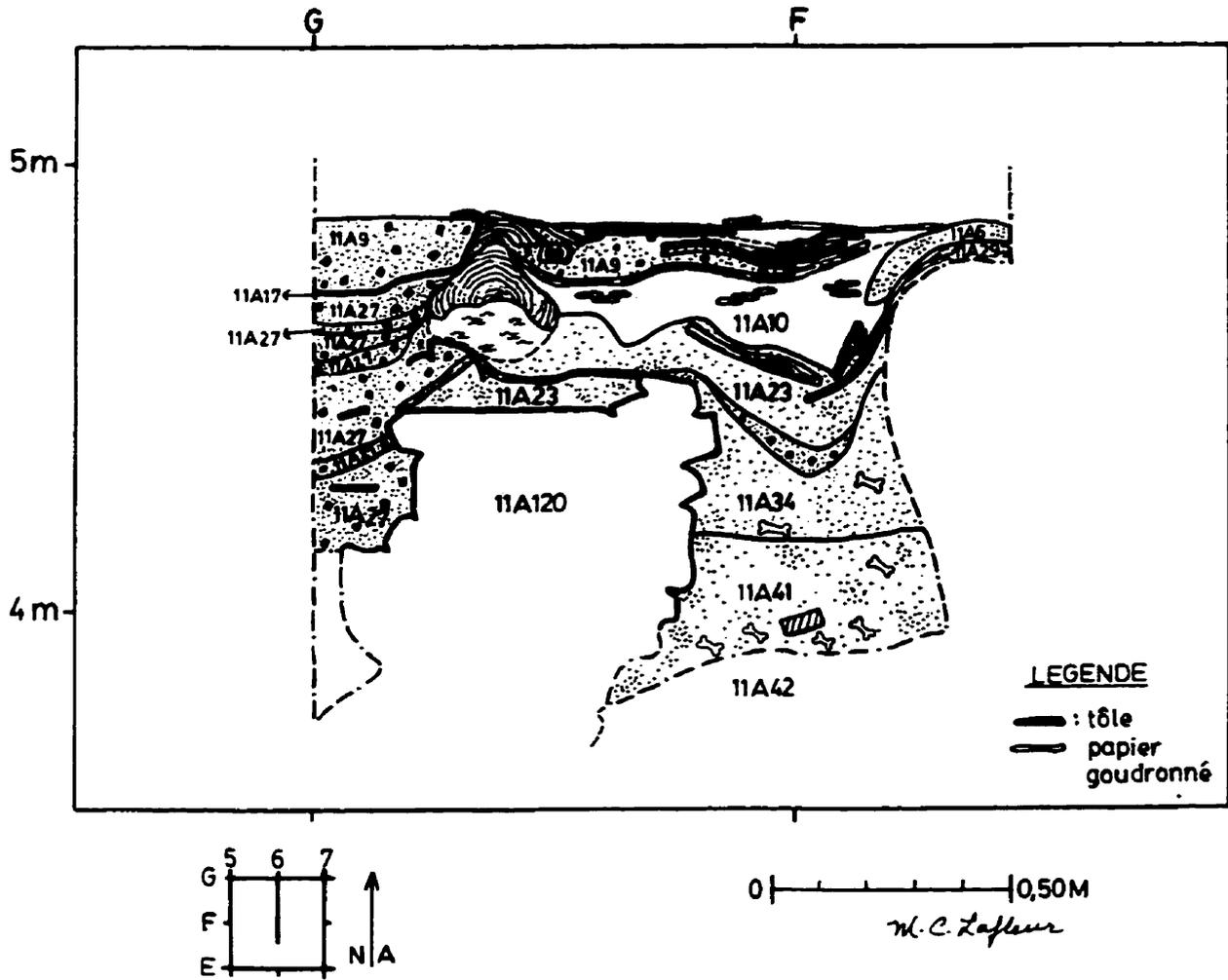
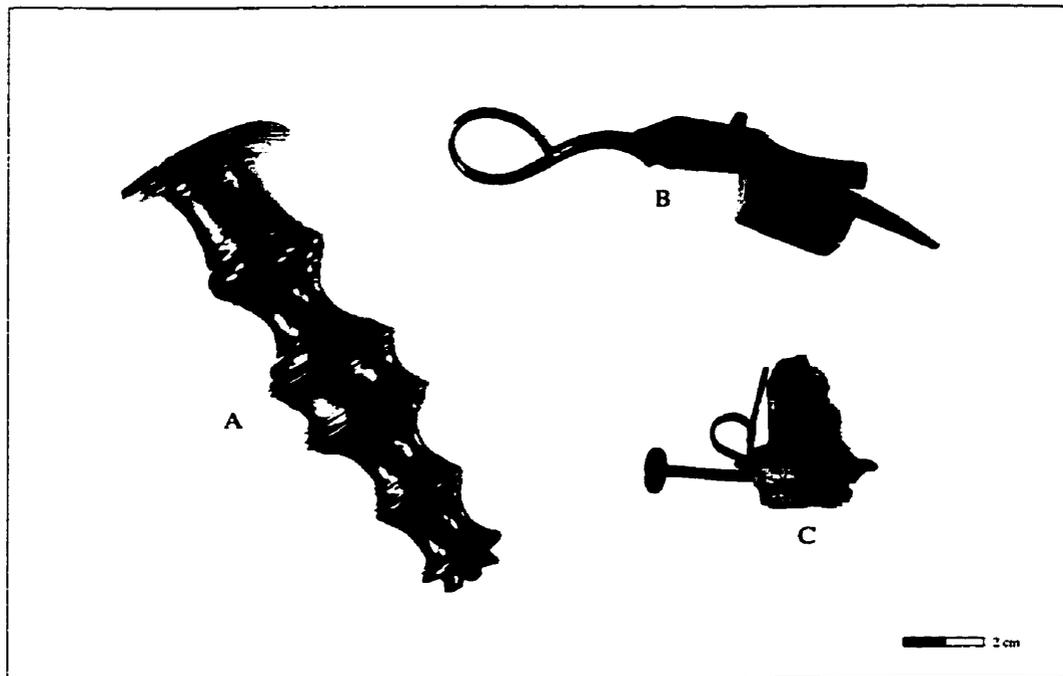


Figure 8  
Objets liés à l'éclairage

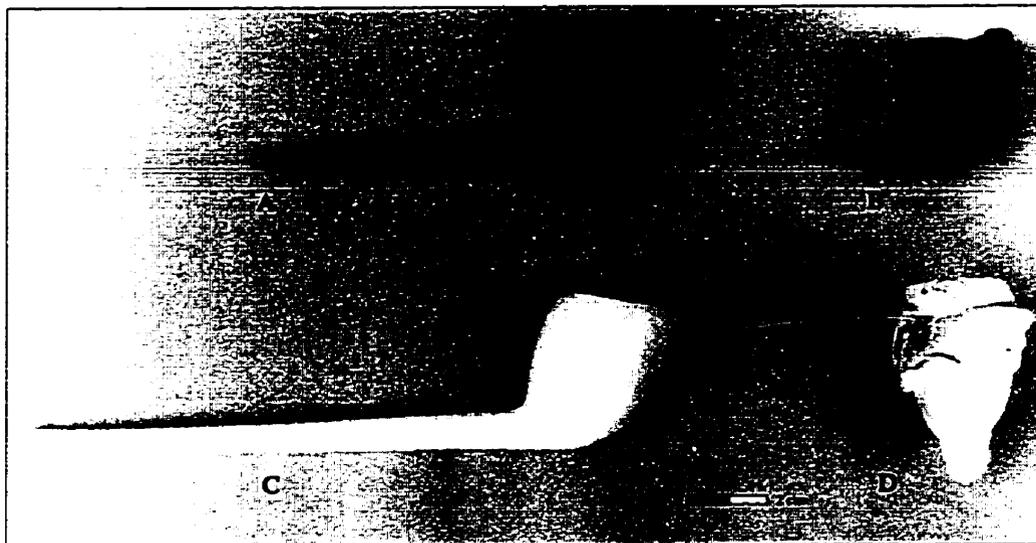


(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

- A. Chandelier, 11B21-1
- B. Mouchettes, 11B51-1
- C. Brûleur de lampe à l'huile, 11A32-1

Figure 9

**Pipes provenant de différents contextes**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

- A. Pipe de marque *McDougall, Glasgow*, 11C8-11
- B. Fourneau de pipe bruyère, 11B8-1
- C. Pipe de marque *Gambier, Paris*, 11A41-6
- D. Fourneau représentant un personnage de la guerre de Sécession, 11B20-1

Figure 10

**Vaisselle de table au décor *Lasso***



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

A. Assiette, 11A41-5

B. Bol, 11A42-7

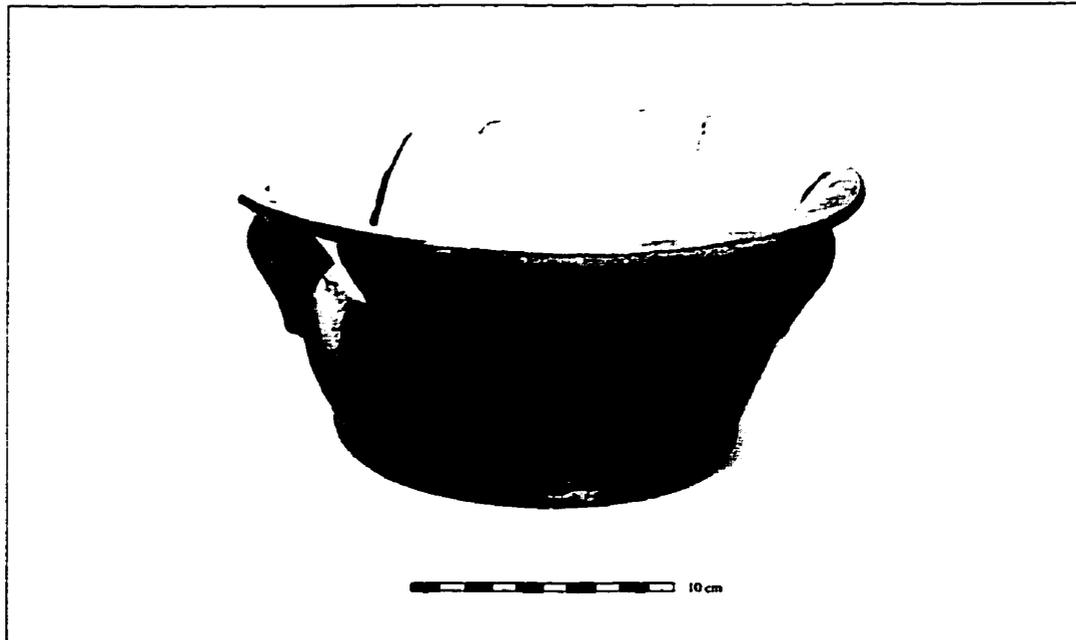
Figure 11  
**Tasses provenant du puisard**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

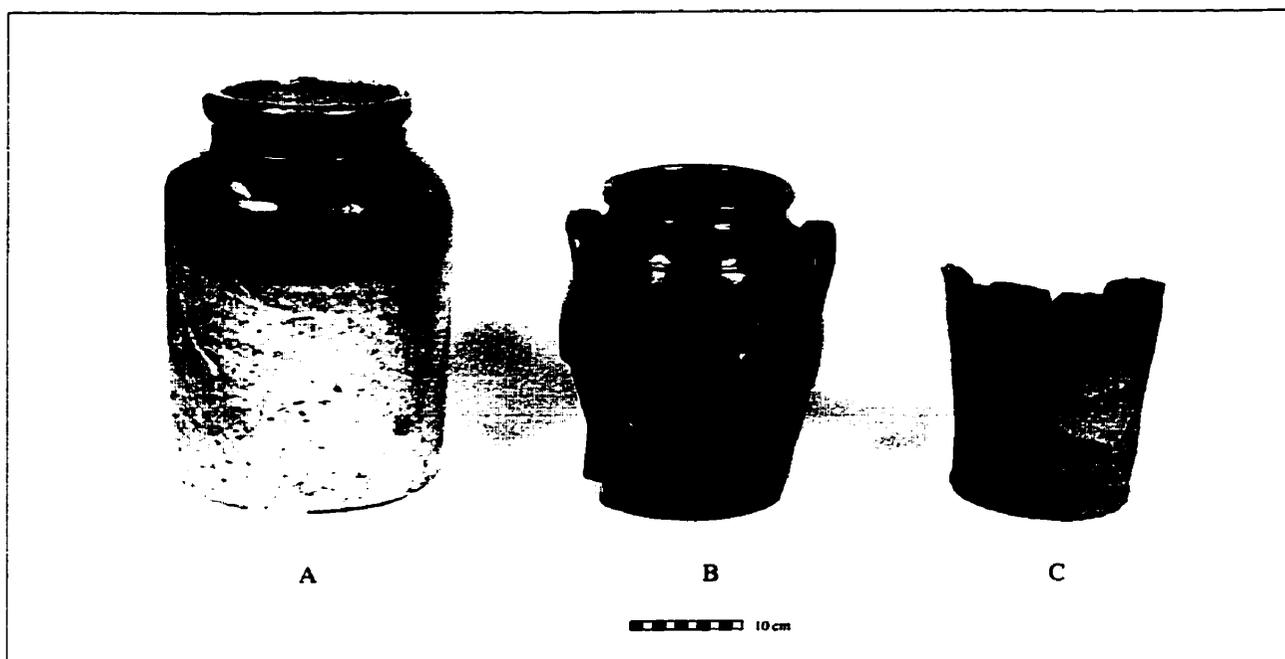
- A. Au décor *Nolana*, 11A42-13
- B. Au décor champêtre, 11A42-14
- C. Au décor peint, 11A41-12

Figure 12  
**Cuvette en terre cuite commune de  
type nord-est de l'Angleterre, 11A42-9**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

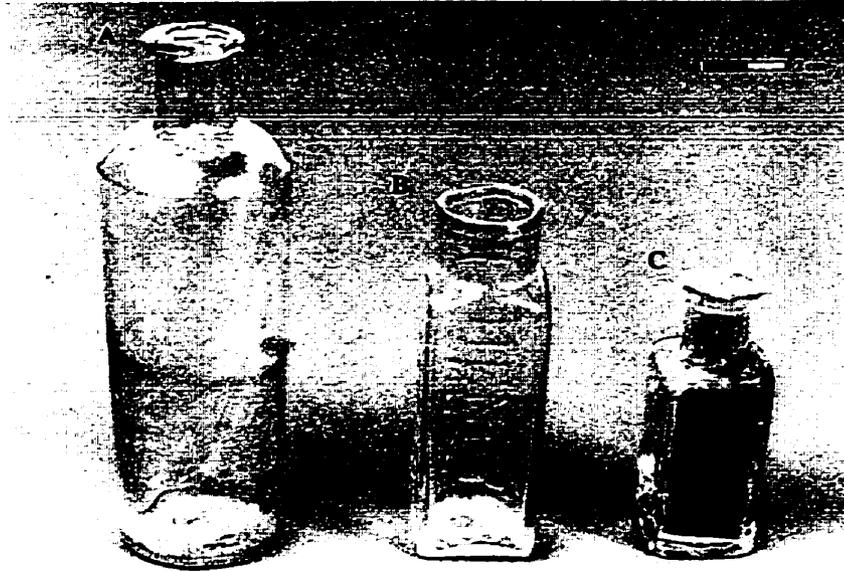
Figure 13  
Contenants d'entreposage



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

- A. Jarre en grès glaçuré au sel provenant peut-être de la vallée du Richelieu, 11A42-15
- B. Jarre en grès de type *Derbyshire*, Angleterre, 11A42-10
- C. Jarre en terre cuite commune de type *Buckley*, Angleterre, 11B46-1

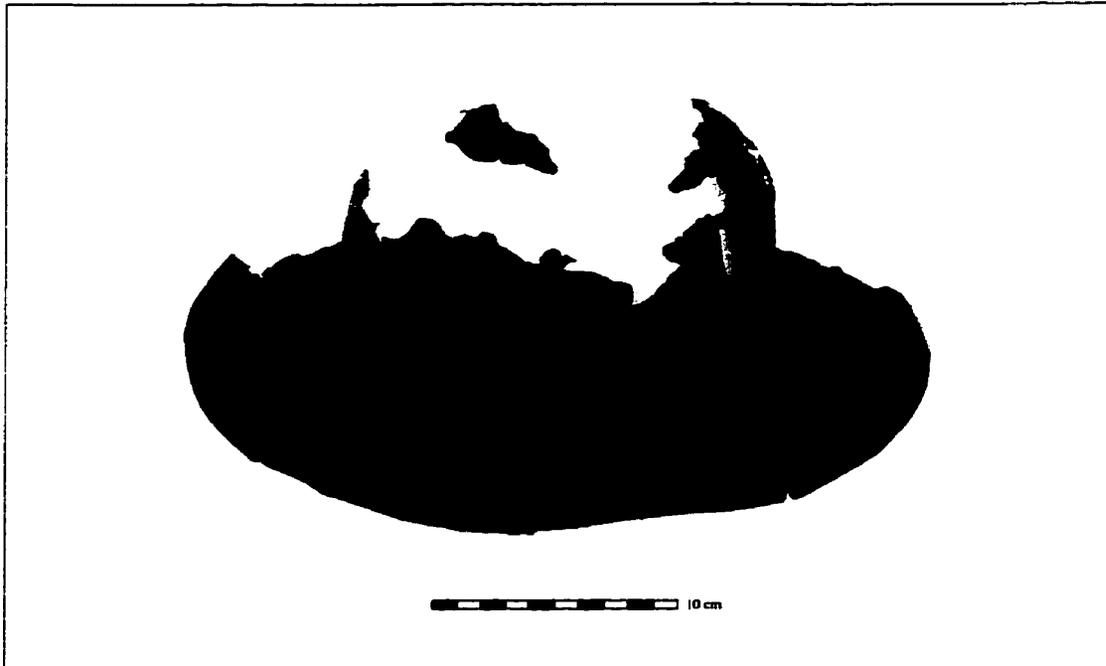
Figure 14  
**Contenants à médicaments**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

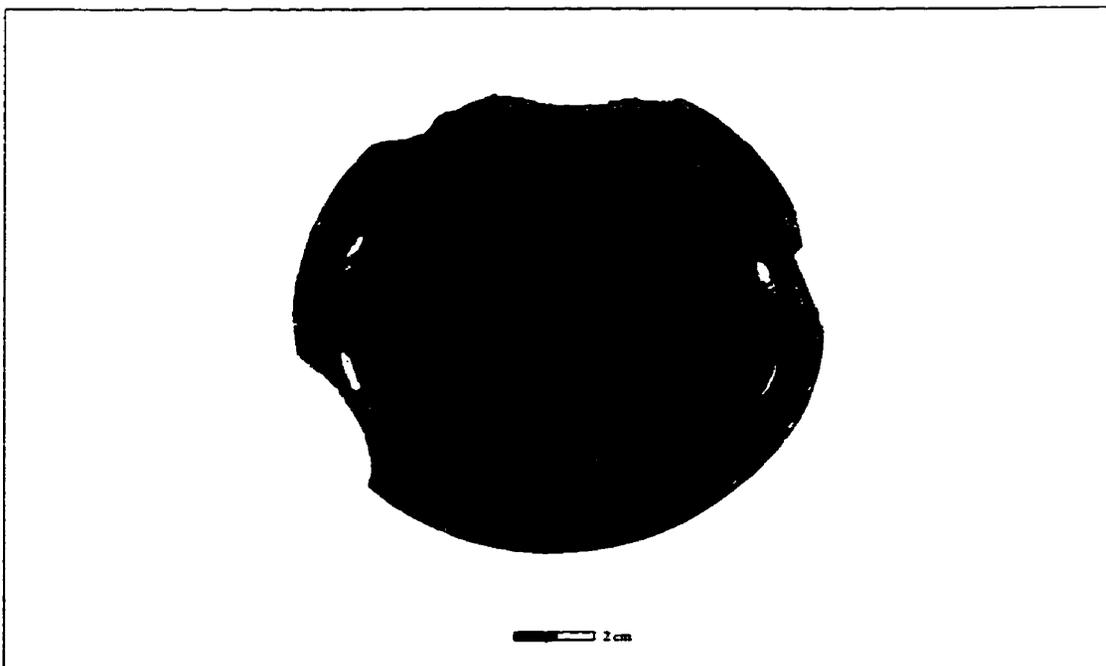
- A. Bouteille moulée en trois parties, 11C29-2
- B. Bouteille de lait de magnésie, 11A42-11
- C. Flacon pharmaceutique, 11B20-3

Figure 15  
**Chapeau de feutre, 11A42-18**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 16  
**Plat en terre cuite commune du nord de l'Italie (Albisola), 11A22-1**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 17

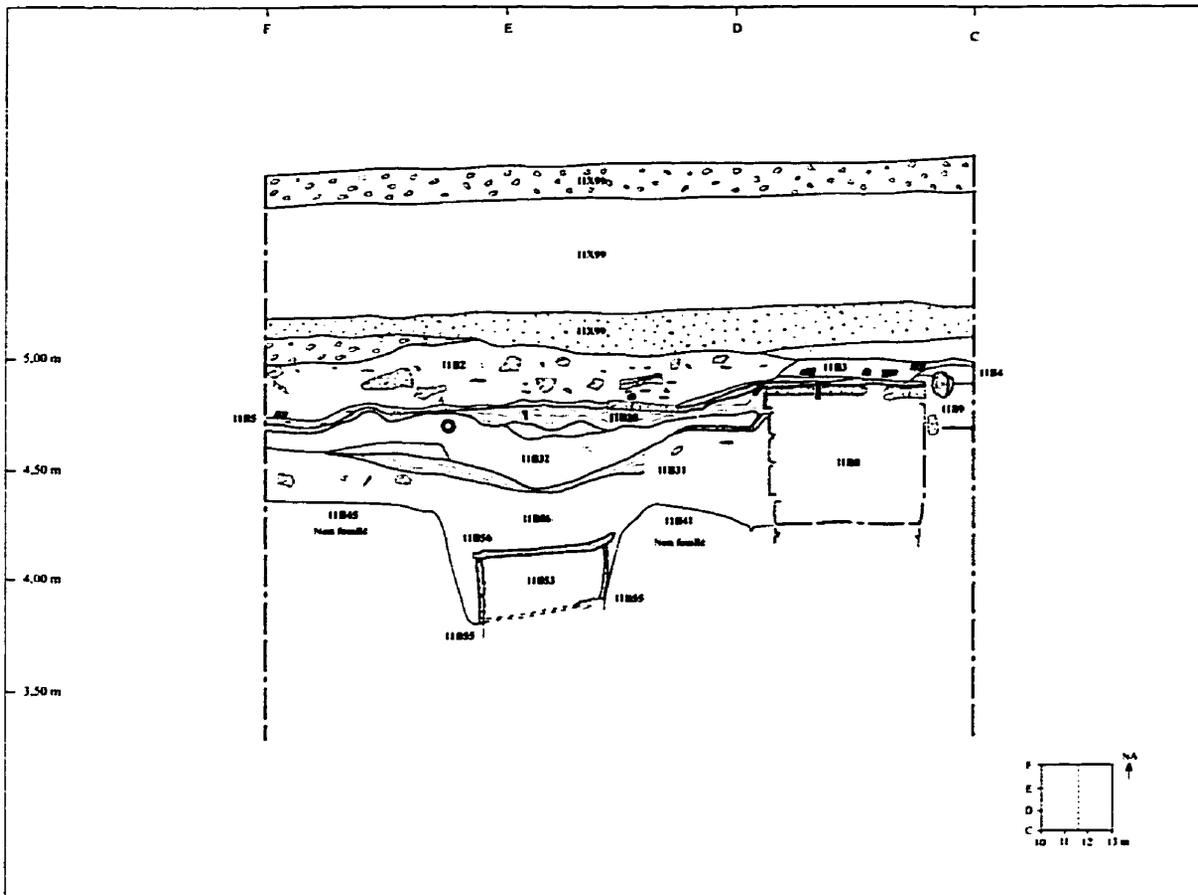
**Jonction entre le quai de Charles-Aubert de la Chesnaye (à gauche)  
et la première batterie Dauphine (à droite)**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)



Figure 19  
**Îlot Hunt, CeEt-110**  
**Sous-opération 11B, coupe stratigraphique de la paroi est**

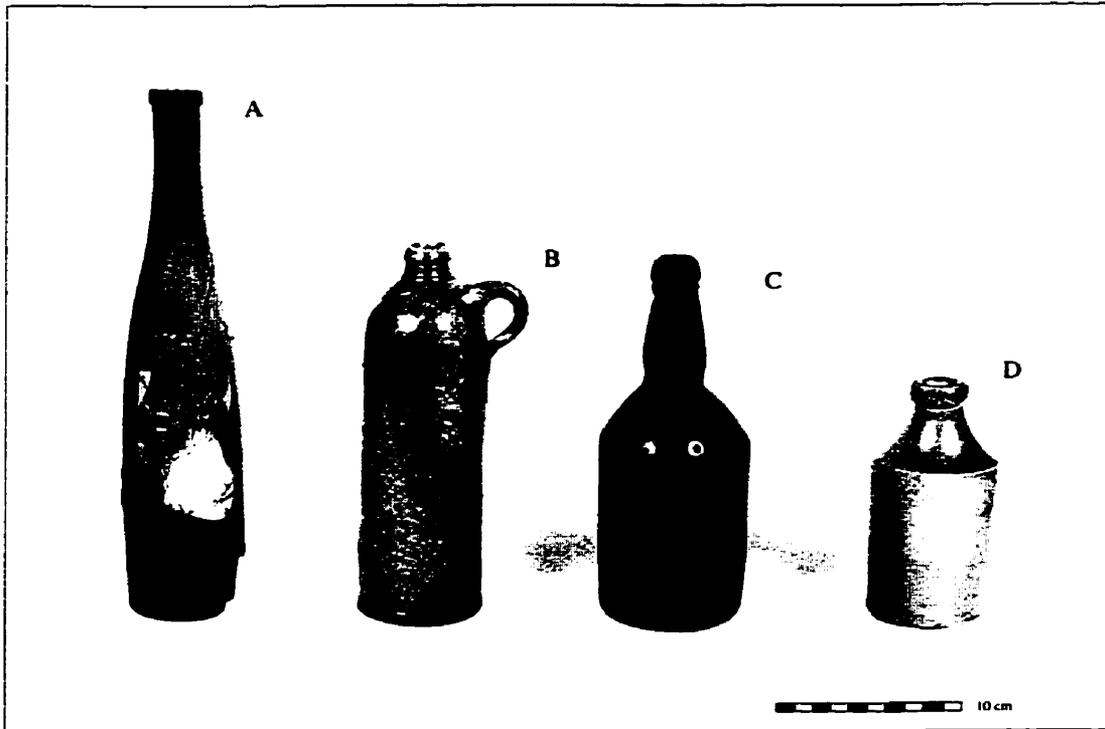


Relevé : Françoise Beltrami, Isabelle Roy, 27 mai 1993.

	Gravier		Pierre		Clou
	Sable		Brique		Tuyau en fonte
	Bois		Schiste		Tissu
	Cendre		Mortier		

Figure 20

**Bouteilles provenant de différents remblais de déchets**

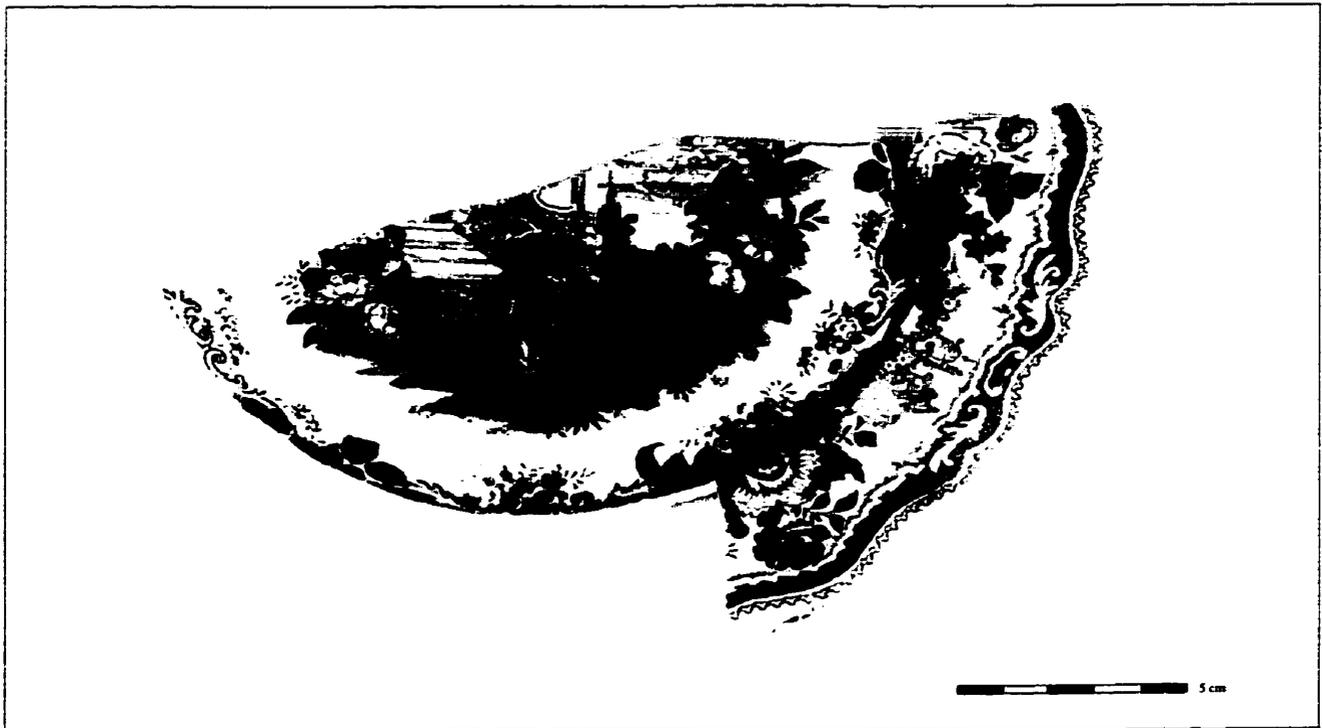


(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

- A. Bouteille à liqueur marquée : «*Royal Italian bitter*», 11C10-1
- B. Bouteille à gin, 11B21-3
- C. Bouteille à vin, 11C33-2
- D. Bouteille à bière, 11B21-4

Figure 21

Assiette mettant en scène des personnages exotiques, 11B57-3



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 22

**Îlot Hunt, CeEt-110**

**Sous-opération 11C, coupe stratigraphique de la paroi ouest  
et croquis de la paroi ouest de la sous-opération 11E**

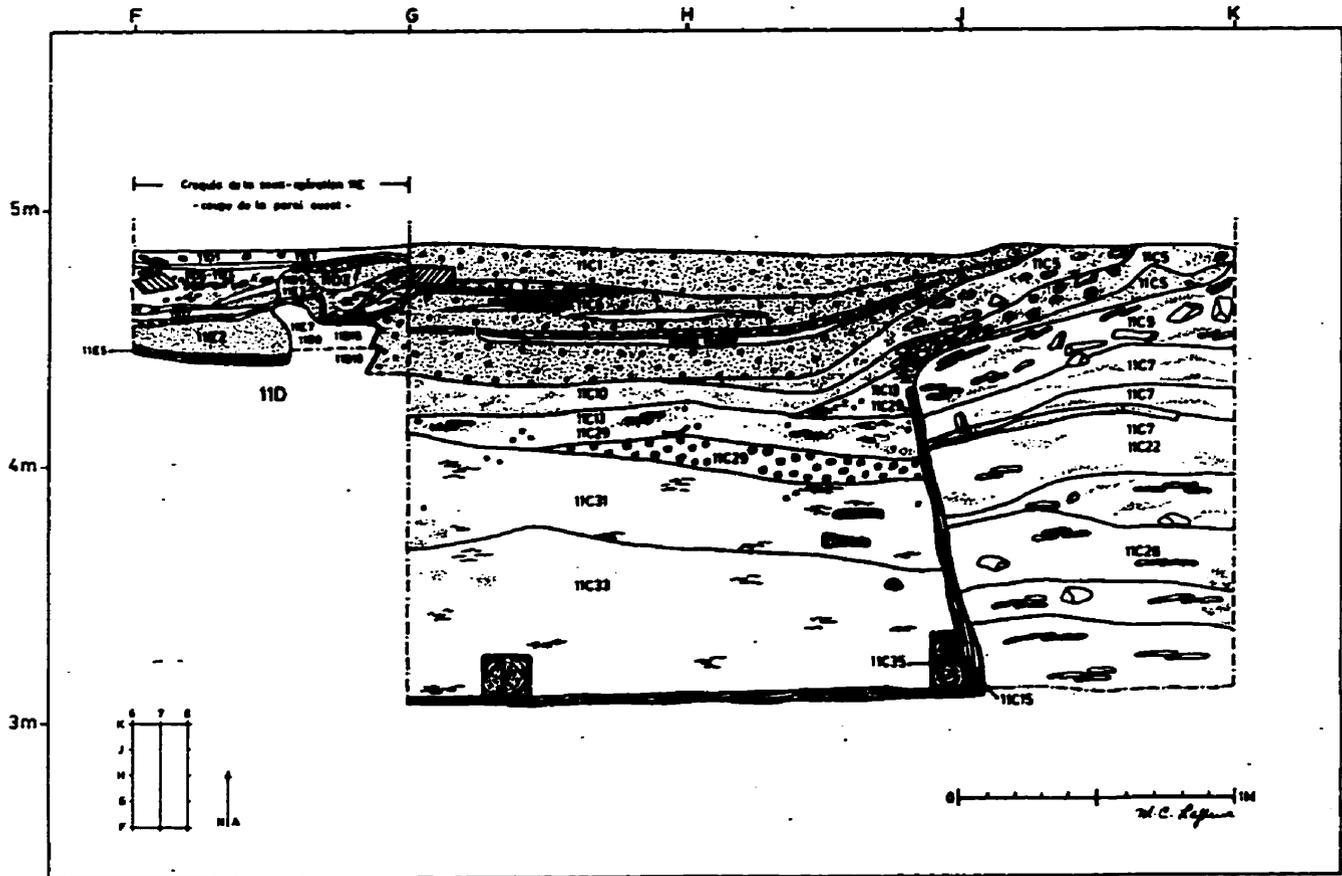
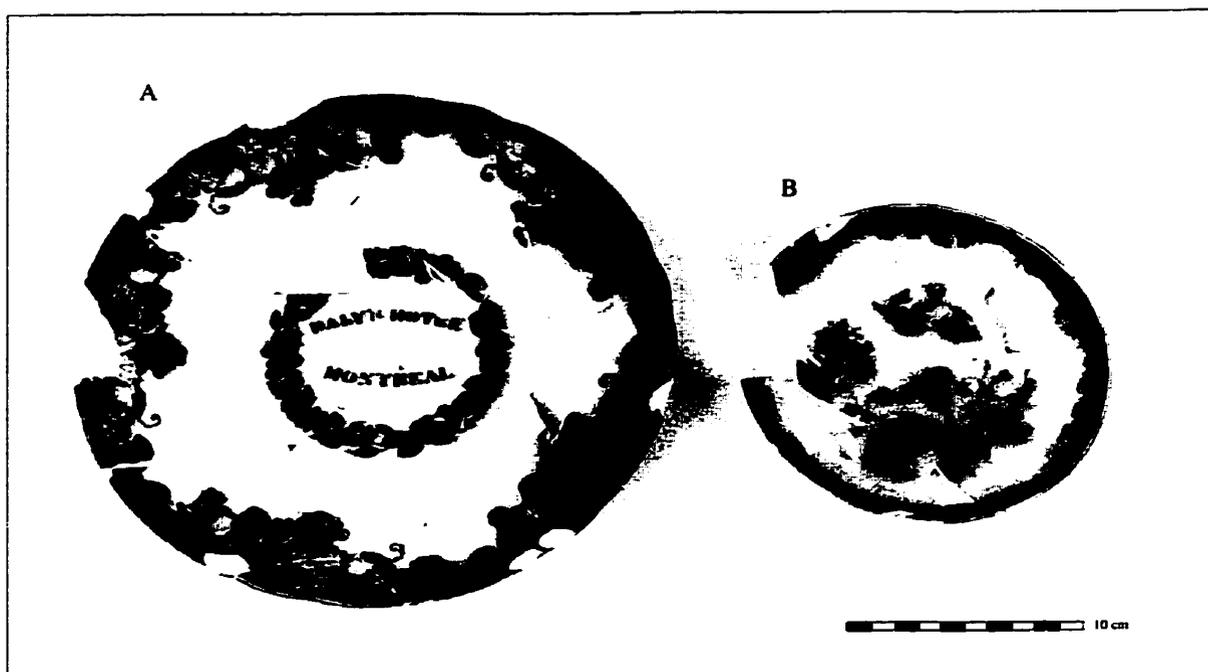


Figure 23  
Vaisselle de table au décor *flown blue*



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

A. Assiette du *Daly's Hotel* à Montréal, I1C8-8

B. Soucoupe au décor floral, I1A41-7

Figure 24

Îlot Hunt, CeEt-110

Sous-opération 11C, coupe stratigraphique de la paroi nord

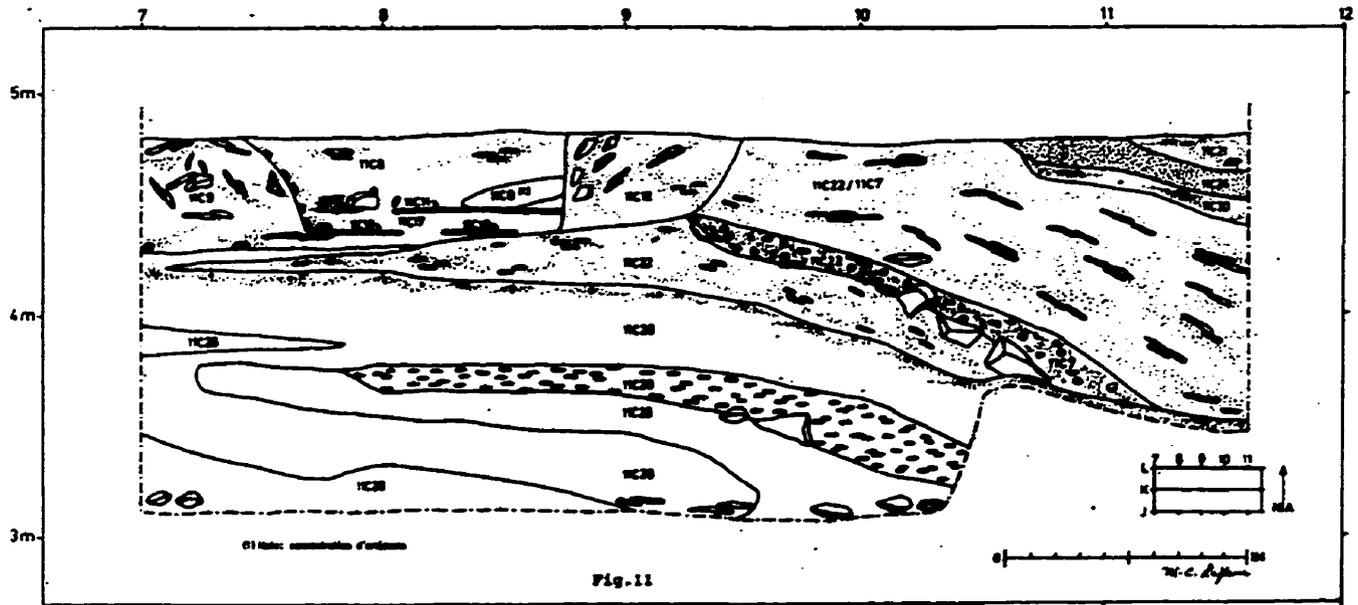


Figure 25  
**Îlot Hunt, CeEt-110**  
 Sous-opération 11A, coupe stratigraphique de la paroi sud

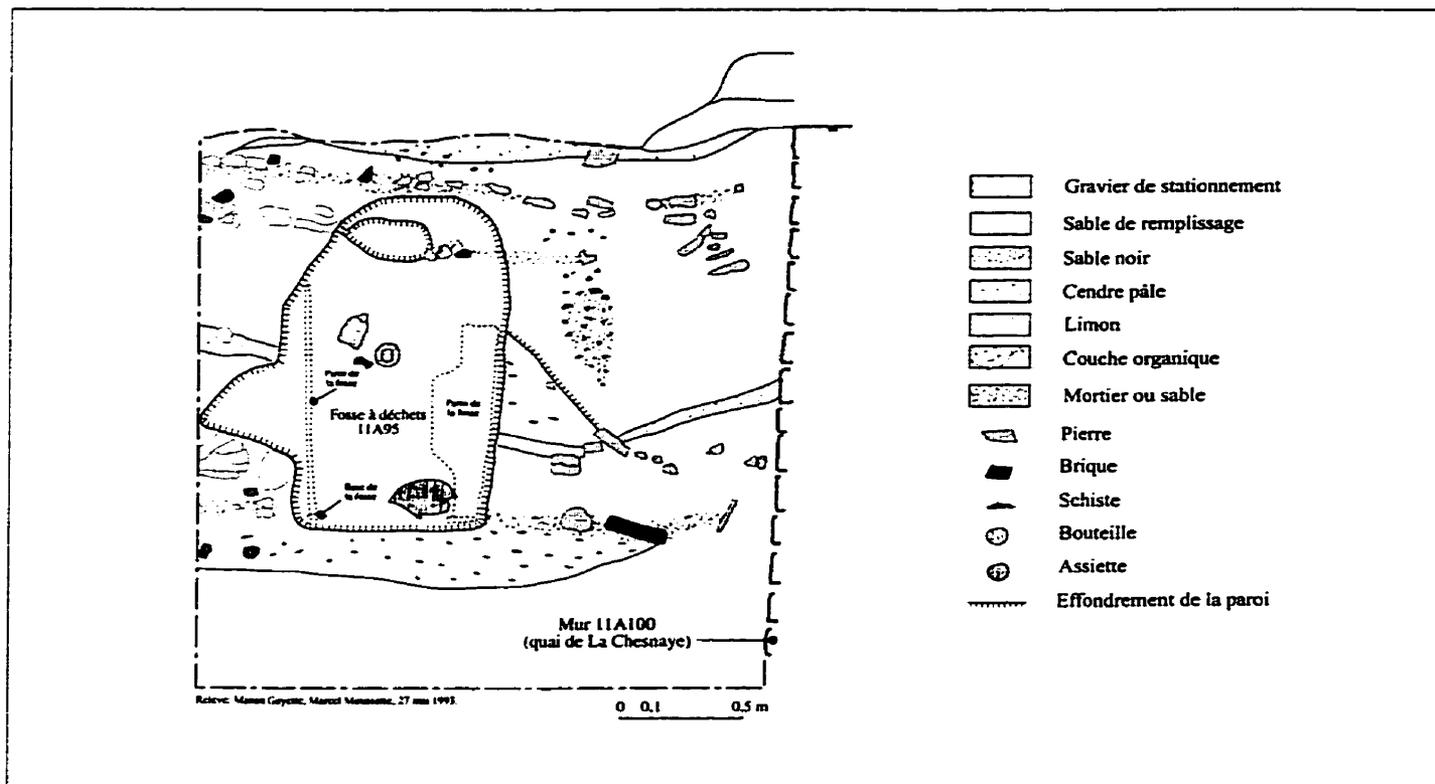


Figure 26  
**Assiette en *pearlware*, 11A95-1**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 27  
**Îlot Hunt, CeEt-110**  
**Vue en plan de la cour avec son premier système sanitaire, entre 1824 et 1855**

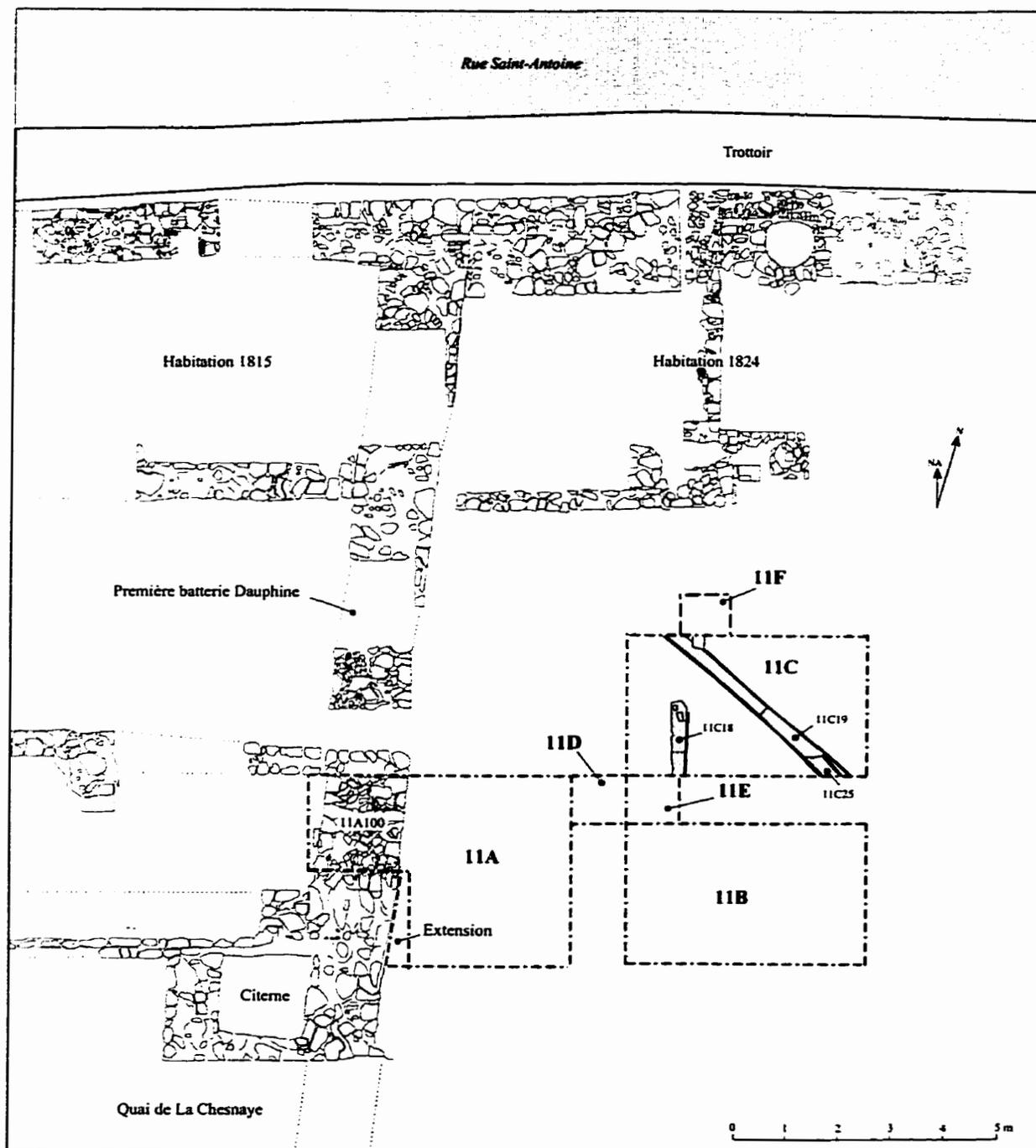
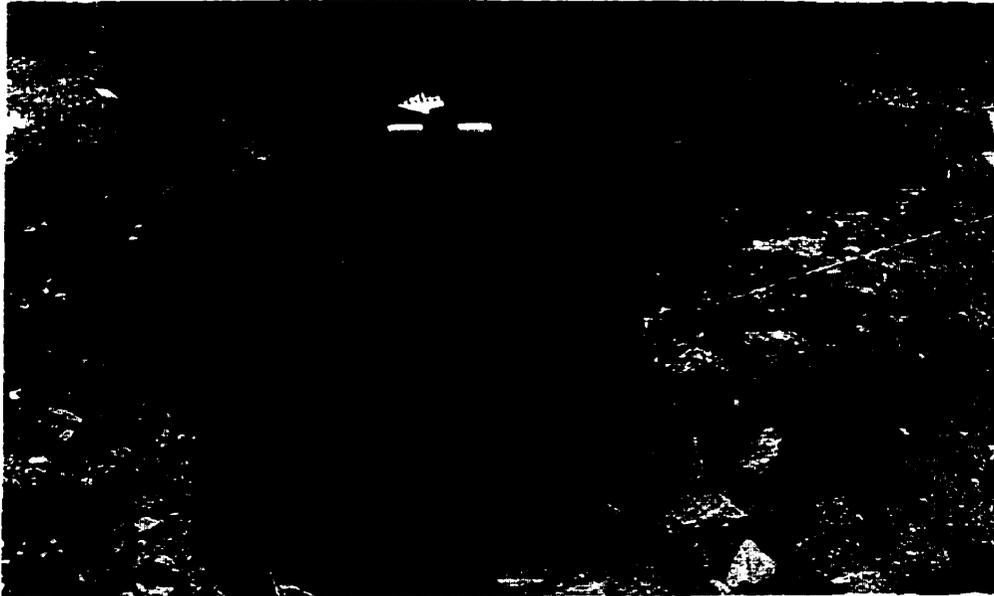


Figure 28

**Vue vers le sud-est du caniveau 11C19**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 29  
**Îlot Hunt, CeEt-110**  
 Vue en plan de la cour avec son deuxième système sanitaire, entre 1824 et 1855

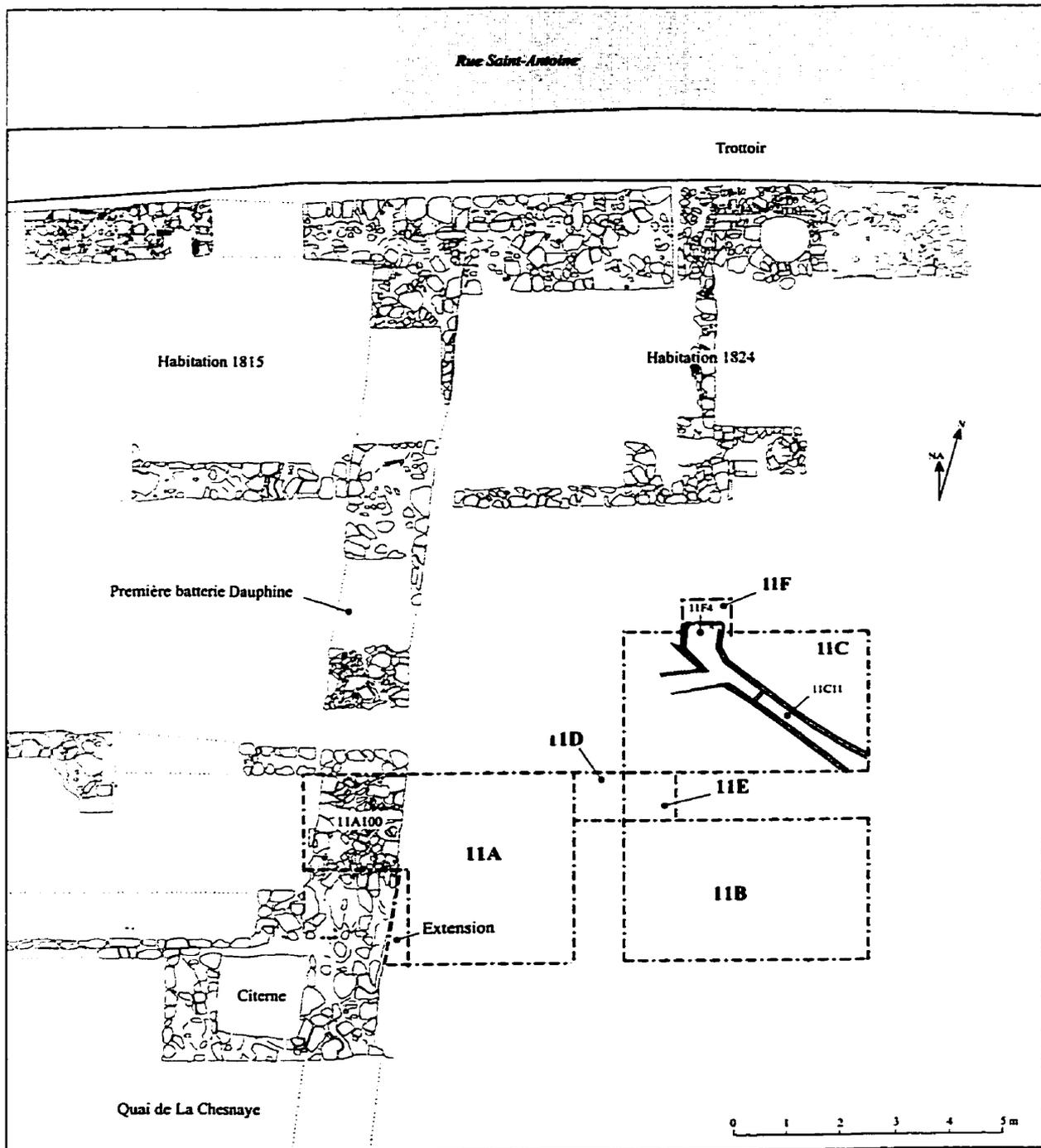


Figure 30  
Vue vers le sud-est du caniveau 11C11



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 31

**Hôt Hunt, CeEt-110**

**Sous-opération 11C, vue en plan et rapprochée du caniveau 11C11 et du puisard 11C15/11C35**

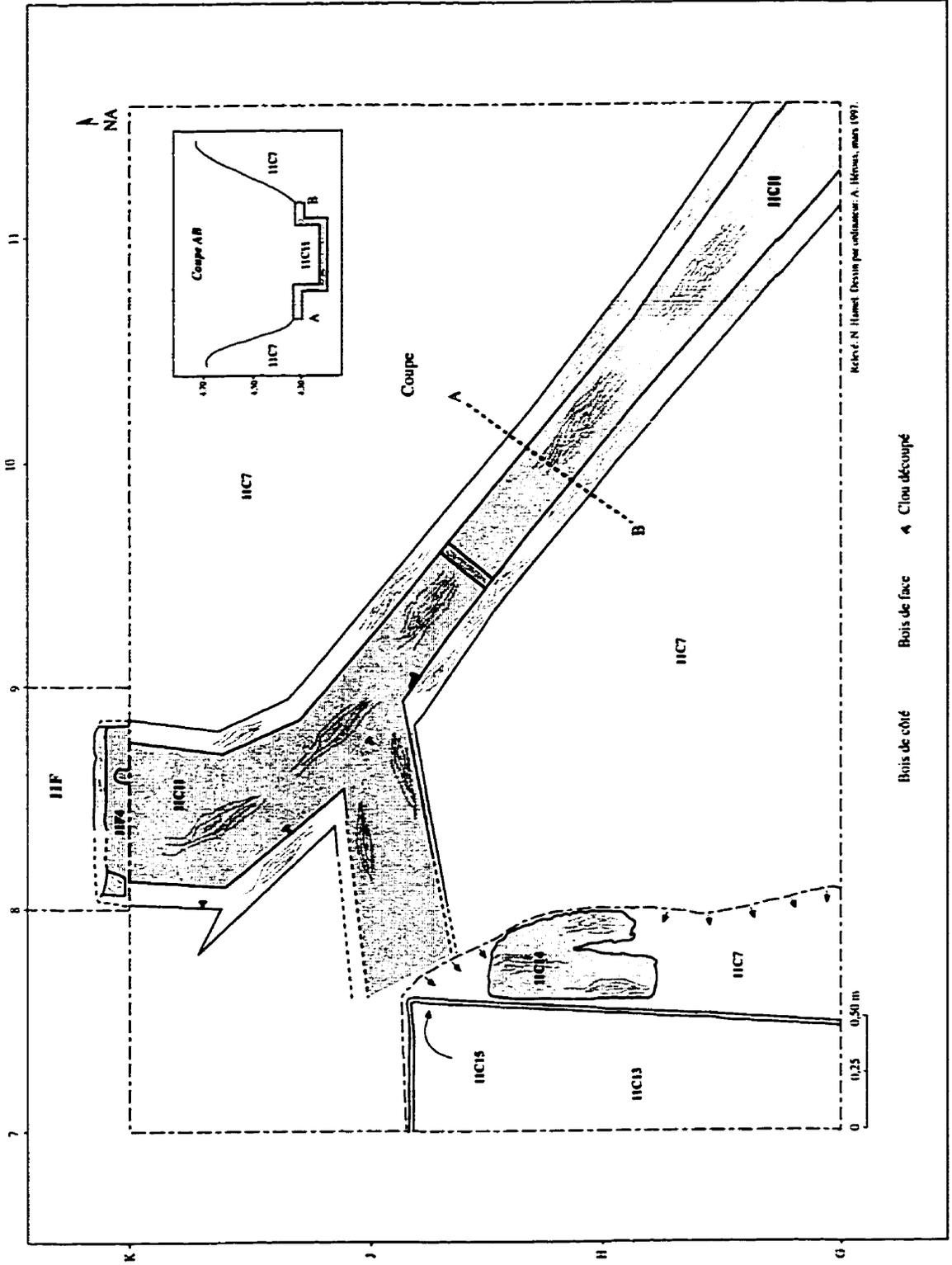
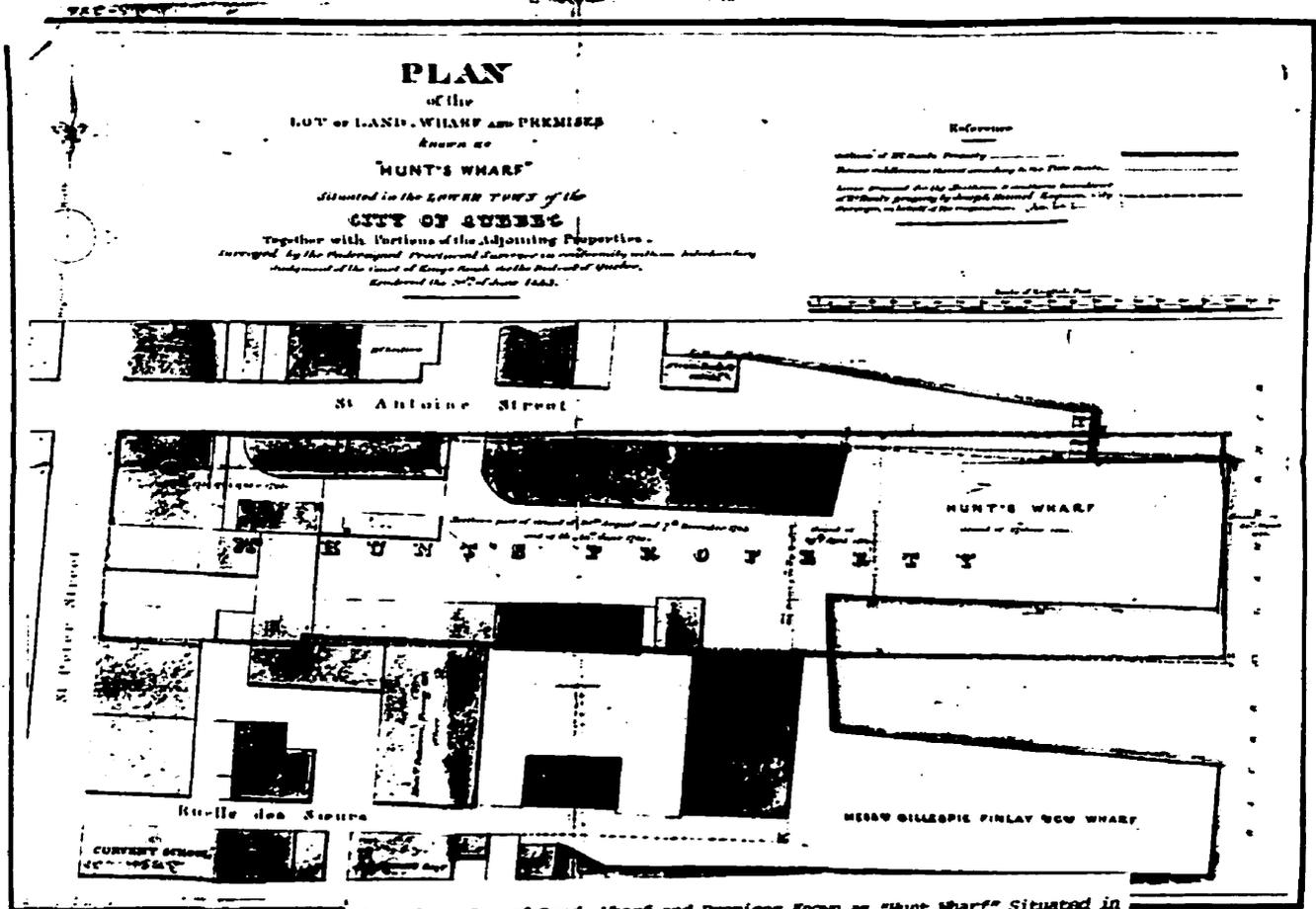


Figure 32

Plan de l'îlot Hunt vers 1845



Plan of the Lot of Land, Wharf and Premises known as "Hunt Wharf" Situated in the Lower Town of the City of Quebec Together with Portions of the Adjoining Properties, 20 juin 1843 (24 mars 1845). A.V.Q. B-344.12-1845

Figure 33  
**Îlot Hunt, CeEt-110**  
**Vue en plan des vestiges de la cour avec son troisième système sanitaire, vers 1850-1860**

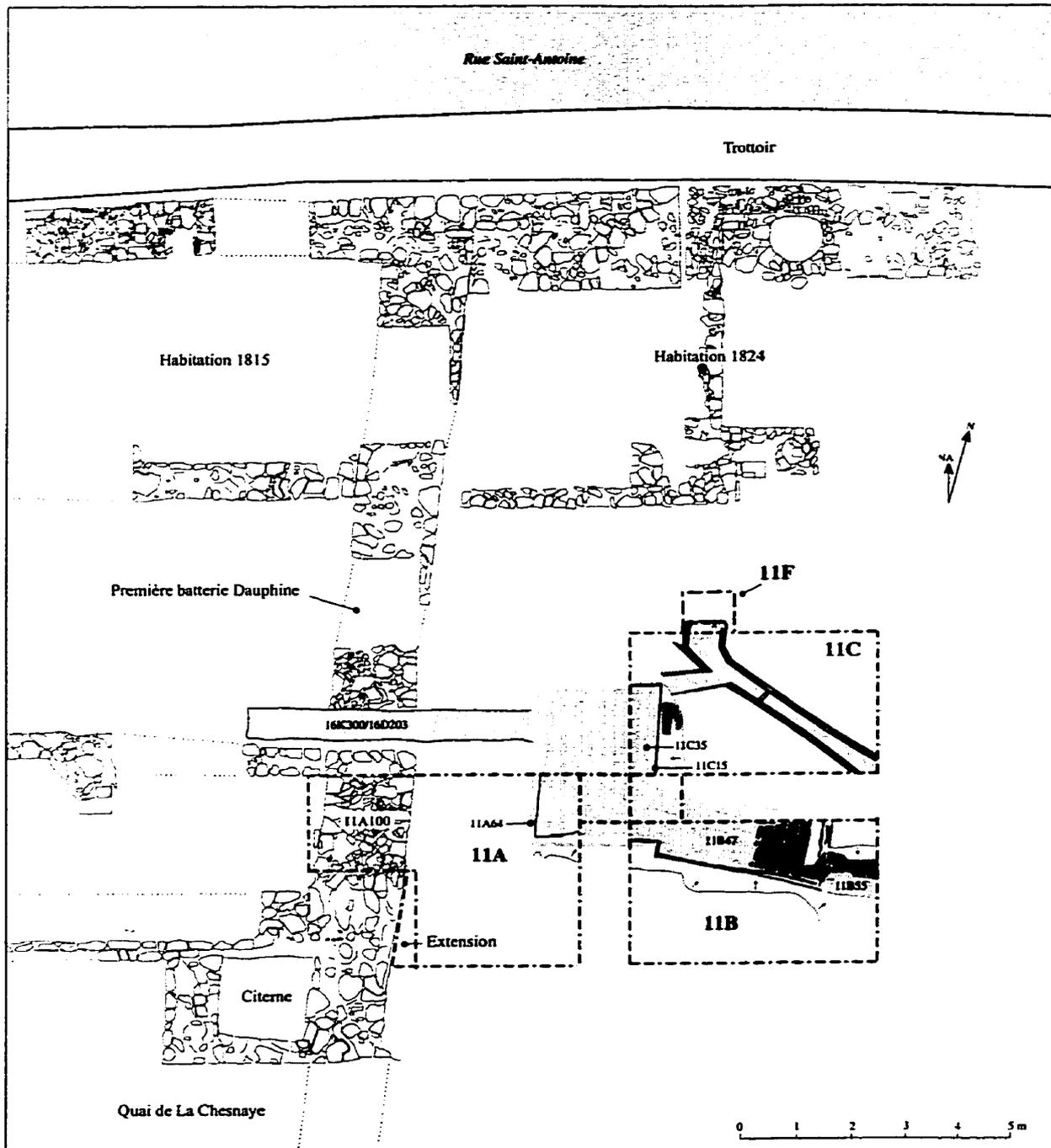


Figure 34

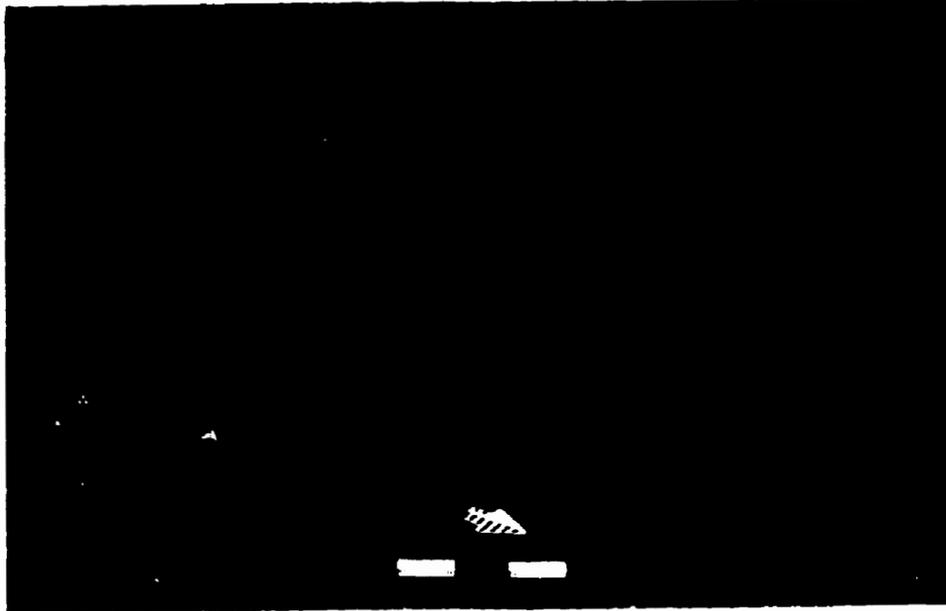
**Vue vers l'est du caisson est du puisard (11B47) avec son couvercle (11B49)  
et en arrière-plan, son drain d'évacuation (11B50/11B55)**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 35

**Vue vers l'ouest d'une partie du caisson ouest du puisard (11C15/11C35)**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)

Figure 36

**Îlot Hunt, CeEt-110**

**Vue en plan des vestiges de la cour avec son hangar-écurie, vers 1875**

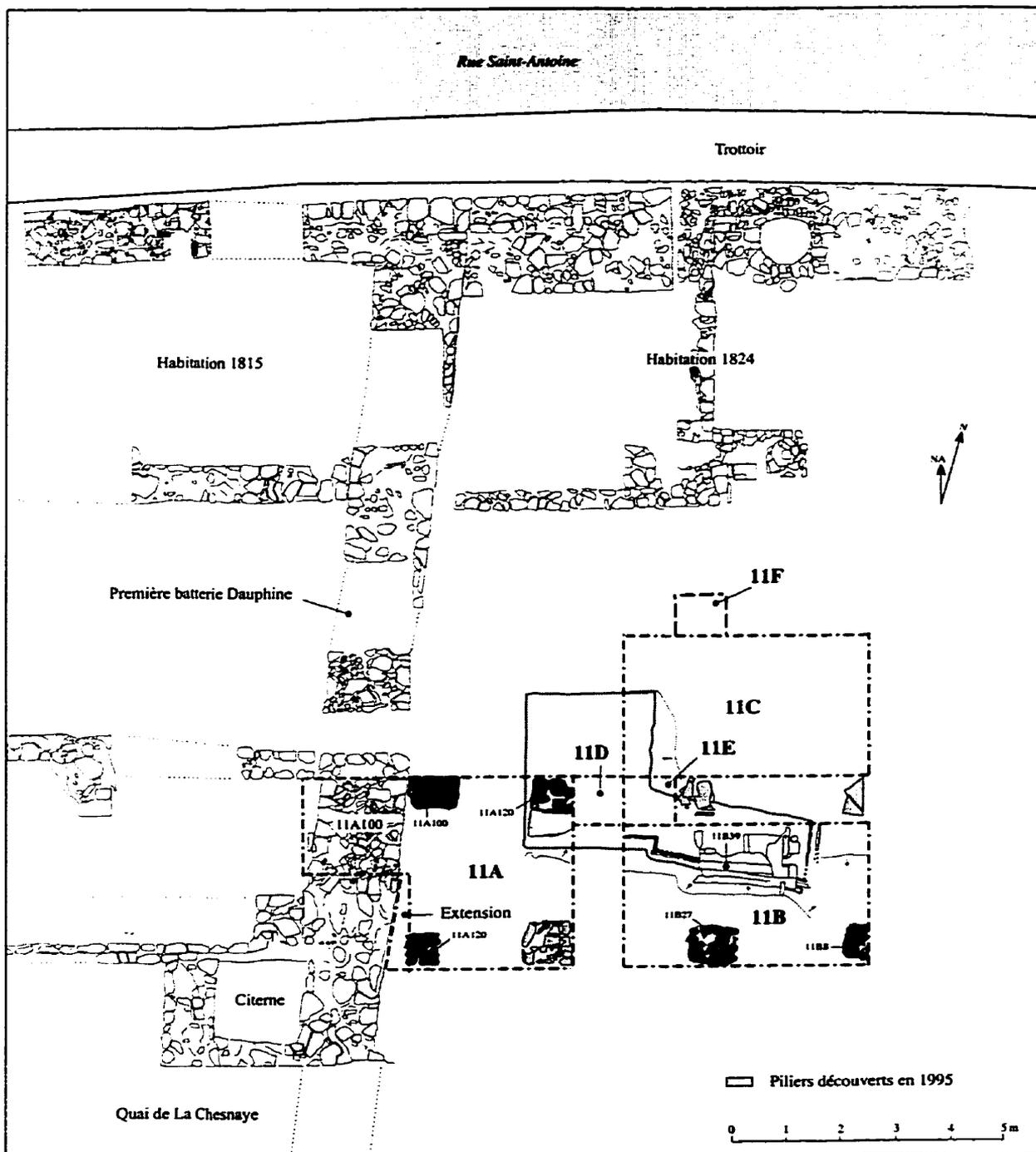
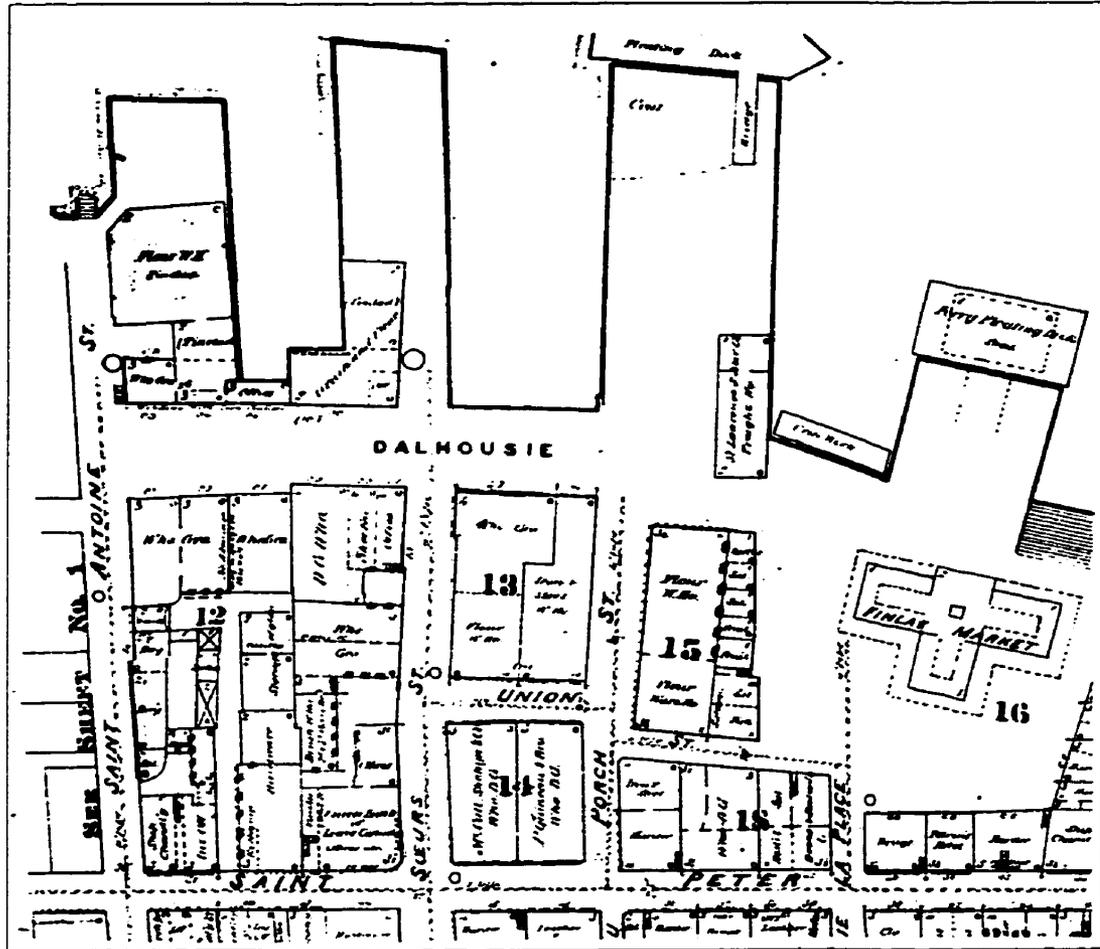


Figure 37

Plan de la firme Sanborn illustrant l'îlot Hunt en 1875



Insurance Plan Of the City of Quebec, Canada. Published by D.A. Sanborn in Broadway N.Y. Atlas Sanborn fo.2, n<sup>o</sup>. N1173-11. A.V.Q. B-342-1875

Figure 38

**Îlot Hunt, CeEt-110**

**Vue en plan des vestiges de la cour entre 1875 et 1910**

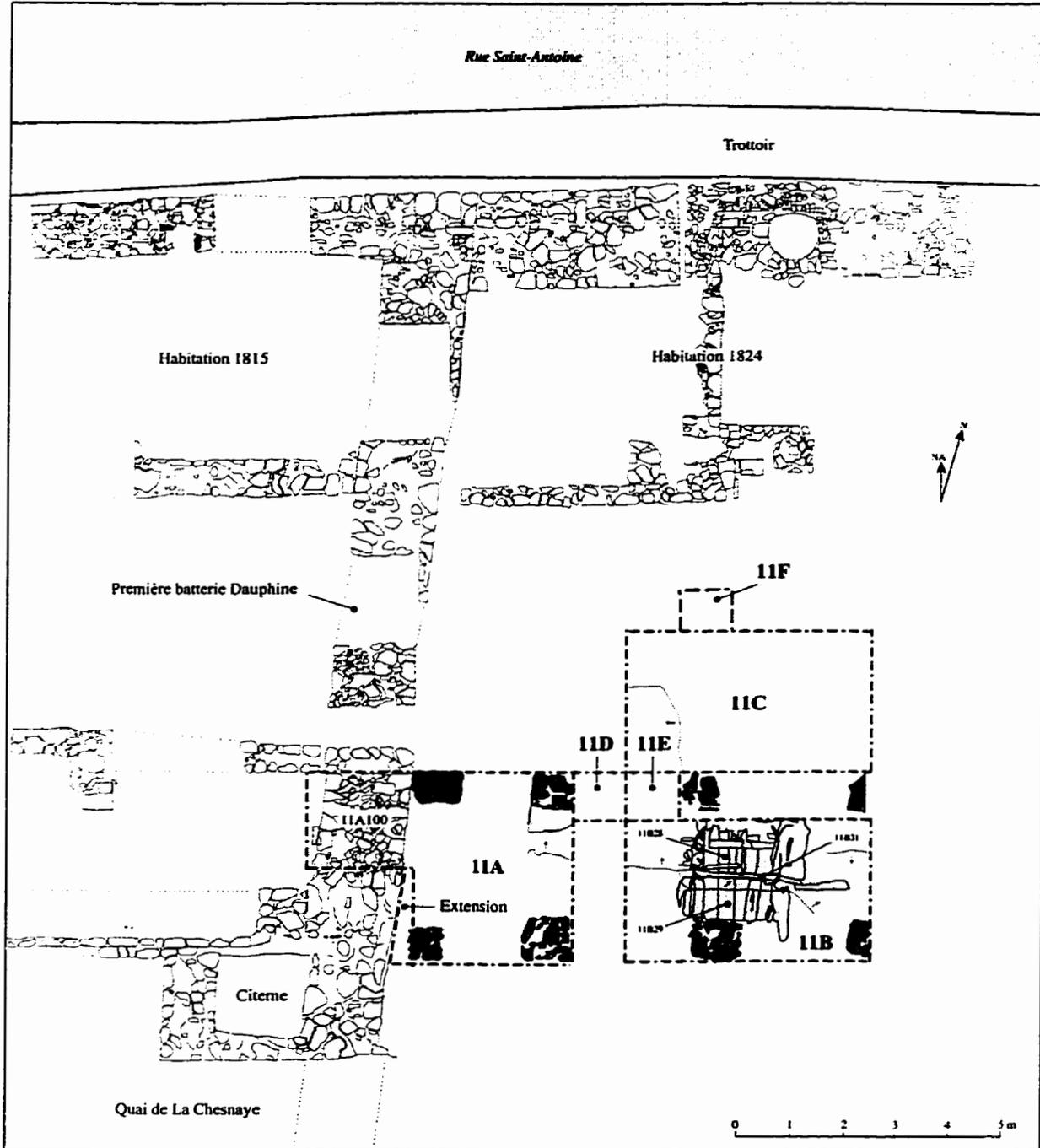


Figure 39

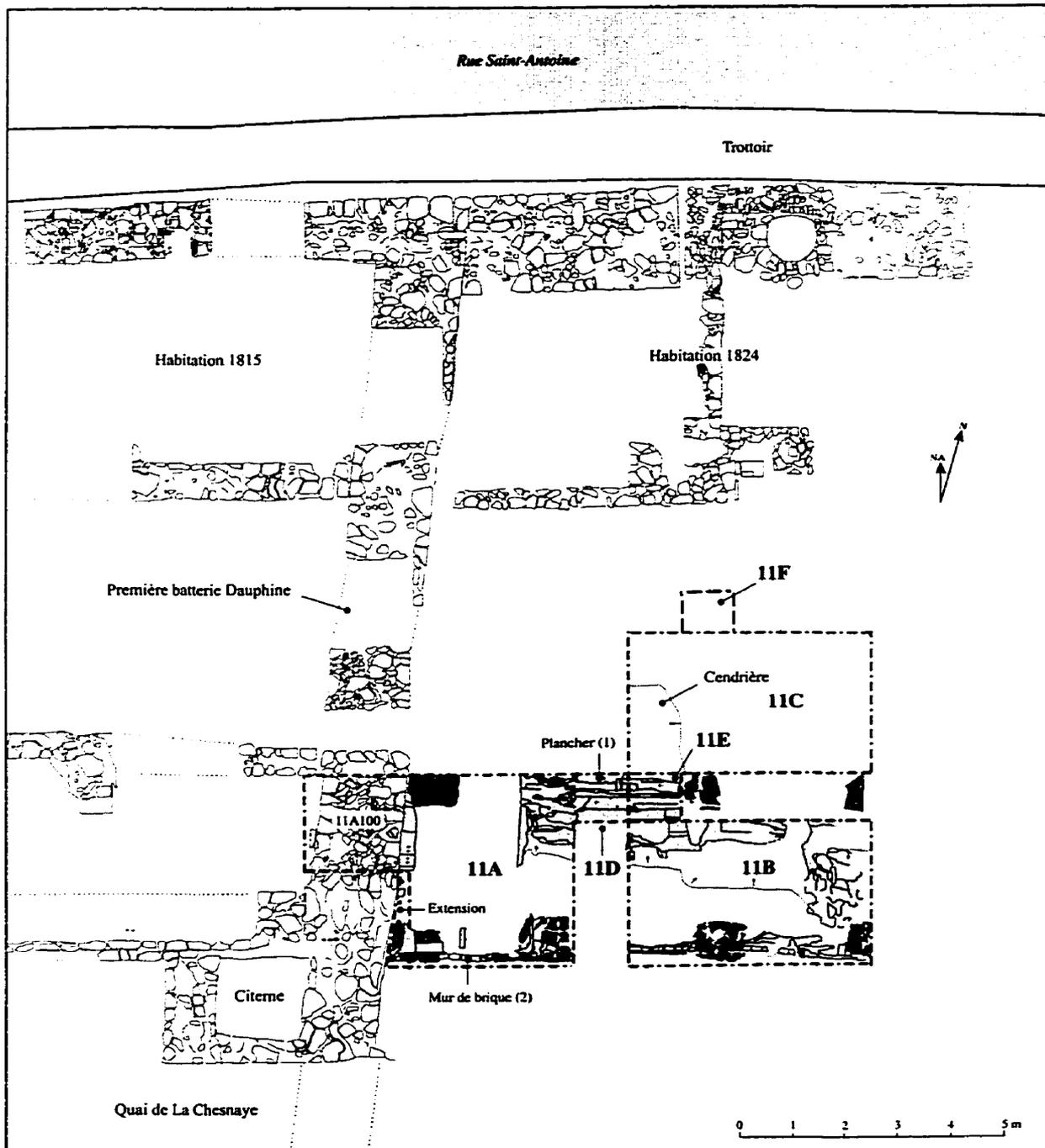
Plan de la firme Chas. E. Goad Co. illustrant l'îlot Hunt vers 1910



Insurance Plan of the City of Quebec Vol. I, Chas. E. Goad Co.  
Civils Engineers, nég. n°: FC-382. A.V.Q. C-342-1910, rév. 1916



Figure 41  
**Îlot Hunt, CeEt-110**  
 Vue en plan des vestiges de la cour avec son écurie rénové vers 1910



(1) Plancher représenté par les lots 11A2, 11A11, 11A12, 11A13, 11A14, 11A29, 11A48, 11B15, 11B17, 11B18, 11B25, 11B34, 11D14, 11D17.  
 (2) Mur de briques représenté par les lots 11A7, 11A8, 11A25, 11A45, 11A59, 11B1, 11B10, 11B11.

Figure 42

**Vue du quartier portuaire de Québec en 1833**



*(«This view of The Lower City of Québec from the Parapet of the Upper City. Is by Special Permission dedicated to His Most Excellent Majesty William the Fourth. From a drawing by Lieut. Col. Cockburn. Aquatint by C. Hunt. London Publ. 1833, by Ackerman & Co. 96», Strand, Toronto, Metropolitan Toronto Central Library, Baldwin Room, J. Ross Robertson Collection (88). Tiré de Christina Cameron et Jean Trudel : Québec au temps de James Patterson Cockburn, 1976.)*

Figure 43

**La rue Saint-Pierre en pleine activité en 1829**



*(Aquarelle. Toronto, Royal Ontario Museum. Tiré de Christina Cameron et Jean Trudel : Québec au temps de James Patterson Cockburn, 1976.)*

Figure 44

**Chien attelé dans la rue Sault-aux-Matelots,  
du quartier portuaire de Québec dans les années 1830**



(Aquarelle. Verso «Sault au Matelot Street Québec J. P. Cockburn». Ottawa, Archives publiques du Canada (1-94). Tiré de Christina Cameron et Jean Trudel : *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, 1976.)

Figure 45

**Oeuvre de Joseph Légaré illustrant la situation de crise à Québec  
devant la basilique Notre-Dame en Haute-ville, lors de l'épidémie de choléra de 1832**



(«*Le choléra à Québec*», Galerie nationale du Canada, Ottawa, 1959 (7157), tiré de David-Thierry Raddel, *Québec : 1763-1832*, 1991.



Figure 47

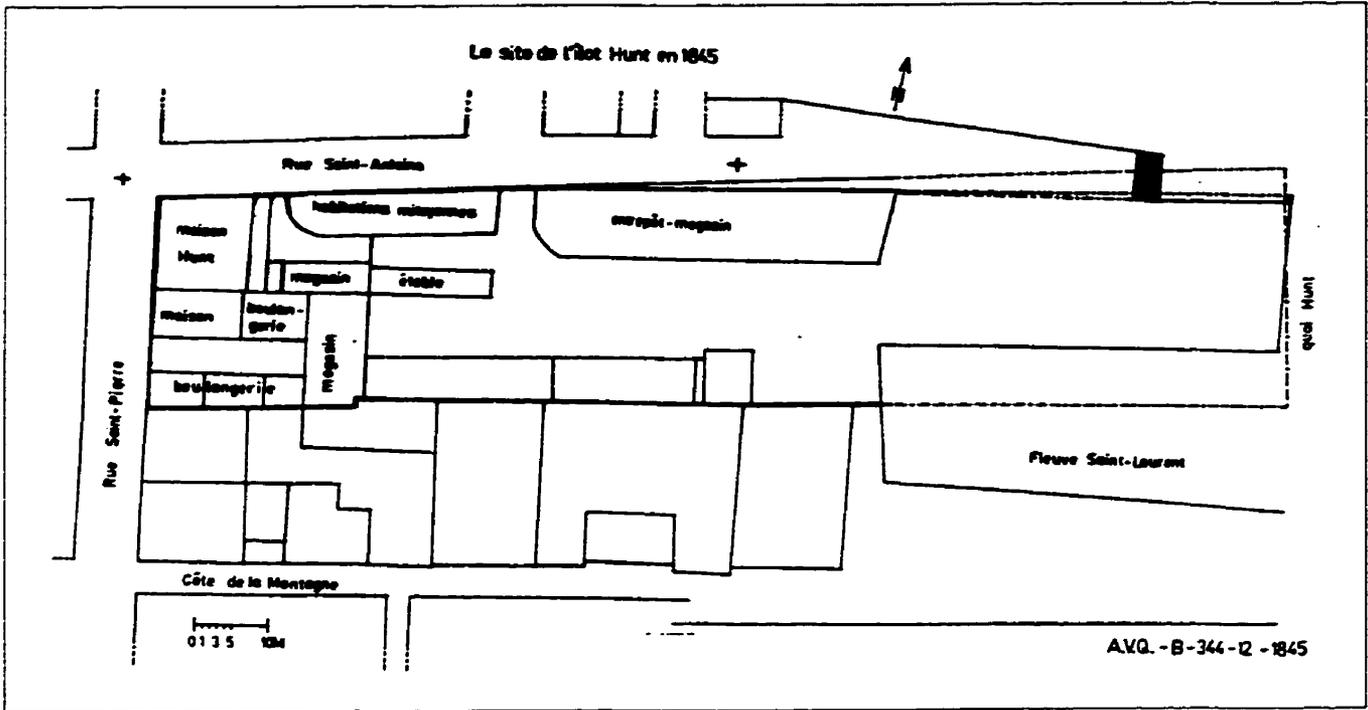
**Vue du bâti de l'îlot Hunt vers 1808, à partir de la maquette Duberger**



(Jean-Baptiste Duberger et John By)

**Dans le cercle : l'îlot Hunt**

Figure 48  
Plan illustrant les coins arrondis de  
l'entrepôt de Chillas et de la maison de 1815



**Figure 49**  
**L'opération 11 en fin de fouille, vers le nord-est**



(Photo : Laboratoire d'archéologie historique, Université Laval)